



## François Hollande relance la controverse au sujet de la « cagnotte »

**LE DÉBAT** sur la « cagnotte » budgétaire dont dispose le gouvernement connaît un nouveau rebondissement. Après Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, qui avait déploré que les Français et le Parlement ne « soient pas informés en temps réel », François Hollande a regretté, dimanche, que les chiffres sur les plus-values de recettes fiscales n'aient pas été connus « plus tôt », imputant ce retard à « des résistances administratives ». « On nous avait annoncé 20 milliards de francs. Il semble que ce soit davantage : 30, 35, peut-être même 40 », a estimé le premier secrétaire du PS, qui a pressé le gouvernement de faire « toute la lumière » sur ces excédents et d'organiser « un débat démocratique, y compris entre la droite et la gauche au Parlement ».

Lire page 6

## « Vache folle » : l'exception française

**SELON** un document de la direction générale des douanes, la France a, après la Grande-Bretagne, été le pays le plus exposé au risque lié à l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle ». Ce rapport, dont *Le Monde* révèle le contenu, établit que les importations françaises de produits bovins britanniques potentiellement contaminés ont doublé entre 1988 et 1995. Alors qu'une mission d'inspection vétérinaire de la Commission européenne critique le dispositif français de lutte contre l'ESB, les autorités sanitaires françaises s'apprentent à prendre de nouvelles mesures visant à améliorer la prévention de la transmission de la maladie à l'homme.

Lire page 12

## La Finlande a une présidente



TARJA HALONEN

**C'EST** un profil atypique : militante féministe, mère célibataire, pratiquant la sculpture et la peinture, ancien ministre des affaires étrangères, Tarja Halonen, cinquante-six ans, sociale-démocrate, a été élue dimanche à la présidence de la Finlande avec 51,6 % des suffrages.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 208 - 7,50 F



# Corse : les clandestins parlent

- Les organisations clandestines annoncent dans « Le Monde » leur soutien au dialogue politique
- Ne faisant plus de l'indépendance un préalable, elles souhaitent la reconnaissance du peuple corse
- Le processus de Matignon risque de se heurter à l'exigence d'une amnistie et au cas d'Yvan Colonna

**LES ORGANISATIONS** clandestines corses se rallient au processus de dialogue politique ouvert par le premier ministre, Lionel Jospin. Dans un entretien recueilli par *Le Monde*, durant la semaine du 31 janvier au 6 février, deux porte-

parole des principales organisations clandestines nationalistes affirment leur soutien à cette « nouvelle donne » et condamnent le « nationalisme ethnique ». S'exprimant au nom du FLNC-Canal historique, du FLNC du 5 mai, de Fronte Ribellu,

de Clandestinu, de Fronte Patriotu et du Front armé révolutionnaire corse, ils confirment le cessez-le-feu annoncé au lendemain de l'ouverture des discussions sur l'avenir de la Corse. Annonçant leur prochaine fusion sous le seul sigle FLNC, les

clandestins disent attendre « des discussions de Matignon qu'elles débouchent sur un projet social, culturel et économique qui prenne en compte le respect des droits fondamentaux de notre peuple ». Concéder que « l'éventualité de l'accession à l'indépendance ne se posera qu'en termes de débat démocratique et d'un processus évolutif », ils affirment que « la reconnaissance du peuple corse par l'Etat français est la mesure la plus significative ». A cette première revendication s'ajoutent « la coofficialité de la langue corse », la « possibilité pour l'Assemblée de Corse de légiférer dans le domaine fiscal, culturel et environnemental » et, enfin, « l'amnistie de tous les patriotes emprisonnés ou recherchés ». Ce dernier point risque de rendre difficile les discussions entre gouvernement et nationalistes, ces derniers réitérant en effet leur soutien à Yvan Colonna, meurtrier présumé du préfet Claude Erignac.

Lire page 10 et notre éditorial page 21



TCHÉTCHÉNIE

## Les Russes se vengent

### Notre reportage à Grozny

Après quatre mois et demi de bombardements, le président par intérim Vladimir Poutine a annoncé, dimanche 6 février, la « libération » de Grozny. Sur place, les troupes russes (photo) mènent une politique de représailles généralisées contre la population civile dont témoigne notre reportage dans la capitale tchétchène : blessés laissés à leur sort, pillages, vols, viols et incendies. Un récit corroboré par les organisations humanitaires. p. 2

## Le Dragon frappera, mais nul ne saurait prédire où et comment

**QUOIQU'IL ARRIVE**, l'année sera excessive. Ainsi en va-t-il nécessairement d'une année placée sous le signe du Dragon, pour les Chinois comme pour une proportion considérable de la population mondiale ayant subi leur influence. Depuis des temps immémoriaux, le maître mythologique moustachu des douze animaux de l'horoscope chinois est synonyme de débordements démesurés. Catastrophiques ou bénéfiques, c'est à l'homme d'en décider par ce qu'il en fera. A l'heure de la mondialisation, il n'est que justice que les gongs, cymbales et tambours de la nouvelle année lunaire, célébrée à partir du 5 février par les communautés chinoises où qu'elles se trouvent, aient résonné jusque dans les capitales occidentales encore occupées, six semaines auparavant, à tourner la page d'un deuxième millénaire de leur bien modeste calendrier. Car la Chine, elle, revendique « plus de cinq mille ans d'Histoire » - une histoire à la source de laquelle se trouve la filiation de son pouvoir avec la plus déraisonnable des forces cosmiques, cet infini long serpent à pattes crachant le feu.

Déraisonnable, la célébration le fut certain-

nement à Pékin, où l'on vit la police du dernier grand pays marxiste-léniniste s'acharner à coups de pied et de poing contre quelques dizaines d'adeptes de la secte Fa Lun Gong, que le pouvoir ne parvient pas à réduire en dépit de ses oukazes. Cela fait bientôt un an que des milliers de gens de milieux sociaux divers, pas tous défavorisés, rongent avec l'obstination des convaincus l'austère logique du « socialisme de marché » par l'irrationnelle revendication d'un mysticisme confucius réminiscent des mouvements ayant accompagné les grands chambardements de l'histoire chinoise.

Mais le phénomène déborde des frontières, puisqu'une bonne partie des immigrants clandestins chinois, qui revendiquent en Occident l'asile politique, citent pour motif la répression de la secte par les autorités chinoises. Et qu'inversement, des Chinois détenteurs de passeports étrangers ont causé des soucis aux missions consulaires d'Occident en Chine même, en s'y rendant pour affirmer leur appartenance à la secte interdite, se retrouvant du même coup sous les verrous.

Mais le Dragon n'est pas qu'annonciateur de bouleversements désastreux. A Londres,

Manchester et Liverpool, les membres de la diaspora chinoise ont célébré ce nouvel avatar de la sinieuse déité dans l'allégresse à constater leur sort, cinglant démenti de la connotation d'échec souvent associée à l'exil. L'association de Chinatown de Londres, citée par l'AFP, affirme même qu'il n'existe là « aucun problème de discrimination » à l'encontre des Chinois, qui y réussissent généralement une ascension sociale spectaculaire - un reconfortant paradoxe dans le pays qui, pour la Chine politique, a incarné plus que tout autre, au XIX<sup>e</sup> siècle, le colonialisme et son cortège d'humiliations.

Reste que la mère-patrie, à laquelle tout Chinois demeure à jamais attaché par le fil invisible de sa culture familiale, suscite des craintes que ne peuvent qu'aviver les superstitions même vécues sans excès. Durcissement politique, tensions sociales dans des proportions inimaginables, crispations aux frontières... autant de dérangeaisons qui pourraient provoquer la colère de l'irascible serpent céleste.

Francis Deron



SPORTS

## Victoires latines

L'équipe de France de rugby (photo), dirigée par Bernard Laporte, a réussi son entrée dans le Tournoi des six nations en dominant les Gallois à Cardiff (36-3). De son côté, l'Italie a surpris en battant l'Ecosse, à Rome (34-20). Grand week-end sportif décidément pour les Italiens : le voilier *Luna-Rossa* a emporté la Coupe Louis-Vuitton et se mesurera aux Néo-Zélandais pour la Coupe de l'America. p. 28 à 30

## L'économie allemande entre deux modèles

**EN TROIS MOIS**, le tombeur de Mannesmann a dû être étonné, dérouter, par l'Allemagne. A bord de son jet privé, le Britannique Chris Gent, directeur général de Vodafone, a multiplié les visites au cœur de la première puissance économique européenne pour mener à bien la prise de contrôle

d'un de ses géants centenaires. Au fil de ces voyages, la chronique du monde des affaires se sera enrichie de deux feuillets révélateurs des mutations de notre voisin germanique. Deux scénarios riches de leçons pour une Europe des travailleurs et des entreprises placée sous la double pression de

l'euro et de la concurrence internationale.

Du premier, dont M. Gent fut l'initiateur et le grand vainqueur, on pourrait dire qu'il signe l'arrêt de mort du capitalisme allemand, terrassé par son rival anglo-saxon. Du second, on constatera que ce modèle rhénan est encore capable

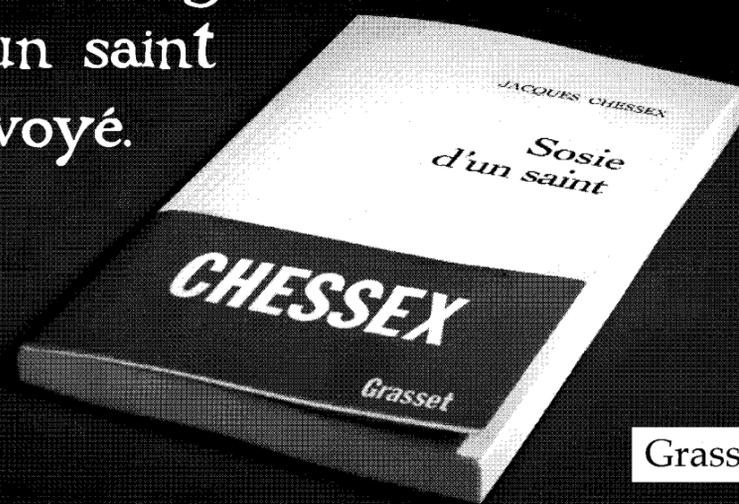
de sursauts. Mannesmann et Holzmann : le hasard de l'actualité a voulu que les deux faces d'une même pièce se retrouvent en même temps sous les feux de la rampe. « Mannesmann représente le bon côté du capitalisme allemand, Holzmann, son mauvais », remarquait, avant la victoire de Vodafone, un haut fonctionnaire social-démocrate. Il n'est pas difficile d'opposer l'un à l'autre.

Mannesmann. Sa rapide ascension dans les télécoms avait déjà placé le conglomérat parmi les symboles d'une Allemagne dynamique. En dix ans, sa reconversion dans les services a été fulgurante, dans le respect des us et coutumes locales. Mais, à l'instar d'autres grands noms de l'industrie, le fleuron de Düsseldorf avait, bien avant l'intrusion de Vodafone, montré quelque attirance pour le modèle anglo-saxon. Il se séparait progressivement de ses activités traditionnelles. Cet automne, avant la bagarre boursière qui allait sceller son destin, il avait envisagé de se scinder en deux entités autonomes cotées en Bourse : télécommunications d'une part, machines-outils, composants automobiles, tubes, de l'autre.

Philippe Ricard

Lire la suite page 21

### Récits vagabonds d'un saint dévoyé.



Grasset



CINÉMA

## Autant-Lara, anar d'extrême droite

Claude Autant-Lara est mort, samedi 5 février, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Fils d'un architecte dreyfusard et d'une comédienne pacifiste, il fut un cinéaste libertaire, avec notamment *Douce*, *Le Diable au corps* ou *La Traversée de Paris* (photo sur le tournage de Lucien Leuwen). En vieillissant, il s'engagea à l'extrême droite et fut député européen du Front national. p. 33

International.....	2	Aujourd'hui.....	28
France.....	6	Météorologie.....	31
Société.....	10	Jeux.....	31
Régions.....	13	Immobilier/annonces.....	32
Carnet.....	14	Culture.....	33
Horizons.....	16	Guide culturel.....	35
Entreprises.....	22	Kiosque.....	36
Communication.....	24	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	37

**CAUCASE** Les soldats russes font la chasse aux blessés tchétchènes qui survivent encore dans les décombres de Grozny, abandonnée par les combattants et dont le président

russe par intérim, Vladimir Poutine, a annoncé, dimanche 6 février, la « prise finale ». ● LE SORT des réfugiés qui rentrent, plus ou moins forcés, dans les territoires « libérés » in-

quiète les ONG. Les militaires russes justifient l'interdiction des accès humanitaires à la ville - comme à toute la Tchétchénie - par la nécessité du déminage. ● LES CONVENTIONS de

Genève protégeant le personnel médical, les journalistes et les civils n'ont pas plus cours que celles prohibant les tortures ou les armes de destruction massive. ● MOSCOU pré-

tend ne pas trouver d'interlocuteur tchétchène représentatif qui puisse participer au rétablissement de l'ordre fédéral, ce qui, selon le Kremlin, bloque toute solution politique.

## Maîtres de Grozny, les Russes font la chasse aux blessés tchétchènes

Le président par intérim, Vladimir Poutine, a annoncé, dimanche 6 février, la « prise finale » de la capitale indépendantiste. Sur place, quelques rares médecins tentent d'évacuer les combattants blessés qui n'ont pu s'enfuir. La ville-symbole est tombée mais la guerre apparaît sans issue politique

### GROZNY

correspondance

Une fois Grozny abandonnée par les combattants tchétchènes qui la défendaient depuis quatre mois, une course contre la montre s'est engagée pour sauver certains, au

### REPORTAGE

« Il reste des blessés dans les caves... Ceux qui ne sont pas morts vont être achevés par les Russes »

moins, des blessés tchétchènes qui survivent encore dans les décombres de la ville. Les moyens utilisés sont dérisoires face à l'armada russe qui s'y oppose, a-t-on pu constater lors d'une brève incursion dans un quartier de la capitale indépendantiste, toujours interdite. « Il y a une filière pour faire traverser les postes russes à la trentaine de blessés qui nous restent encore, mais nous n'avons plus de véhicule pour cela », explique Adlan

Ce tout jeune médecin, assisté de deux infirmiers, tient surtout à ce que ses blessés ne soient pas trouvés par les soldats russes qui font parfois des incursions en char près des immeubles à moitié détruits où il les a installés. On y arrive par des rues défoncées, jonchées de débris, et apparemment désertes. L'horizon est barré par les fumées qui montent toujours d'une ville dont le président russe par intérim, Vladimir Poutine, a annoncé, dimanche 6 février, la « prise finale ». Mais le médecin et les infirmiers doivent eux-mêmes se cacher : les

forces russes ont arrêté, le 2 ou le 3 février, le reste de leur équipe médicale, la seule à avoir, ces derniers mois, assuré des soins dans la ville qui disparaissait peu à peu sous les bombes. Dirigée par le chirurgien Omar Khambiev, ministre de la santé tchétchène, elle comptait deux douzaines de personnes qui se trouvent aujourd'hui dans un des sinistres « camps de filtration » (de tri) où les forces russes, comme lors du conflit précédent, parquent, interrogent ou torturent leurs détenus tchétchènes, selon des témoignages qui s'accumulent. Les plus chanceux des prisonniers peuvent être rachetés par leurs familles si elles en ont les moyens. Mais, parfois, ce sont des cadavres qui sont offerts au rachat.

### OTAGES MONNAYABLES

Le docteur Khambiev et son équipe entrent-ils dans la catégorie des otages monnayables ? Ils se trouvent en tout cas, selon des messages concordants parvenus à leurs proches, griffonnés à la va-vite sur des bouts de papiers que *Le Monde* a pu lire, au camp de la « Direction des travaux de forage » (OUBR), proche de Tolstoï-Iourt, au nord-est de Grozny. C'est dans un camp semblable, mais situé au nord de la rivière du Terek, qu'a transité le correspondant de Radio-Liberté, Andreï Babitski, avant de disparaître. Car les conventions de Genève protégeant le personnel médical, les journalistes et les civils en général n'ont pas plus cours ici que celles prohibant, par exemple, les tortures ou les armes de destruction massive.

« Fin janvier, quand les avions



russe ont multiplié les attaques aux bombes aérosols [ou fuel air bombs] qui foudroyaient les gens dans les caves, l'une d'elles est tombée si près que les murs de la maternité numéro 2 sont tombés, ébranlant la cave où on était en train d'opérer ; le lendemain, des chars ont attaqué notre rue à tirs directs ; on a dû partir », raconte Adlan. Dès octobre, les misérables hôpitaux de Grozny, privés d'eau et d'électricité, ont compté parmi les premiers objectifs des bombes russes. Ils ont été évacués et c'est l'équipe du Dr Khambiev qui a assuré, seule, la relève, pour les civils comme pour les combattants, dans une cave de la maternité de la rue du 8-mars. « On avait 20, 30, 35 arrivées par jour ; on faisait les pansements jusqu'à trois heures du

matin. Début janvier, on a reçu l'ordre de préparer l'évacuation, on savait bien comment tout ça allait finir », dit Adlan. Une demi-douzaine d'hôpitaux de repli ont été choisis dans toute la République, là où du personnel de confiance était capable de donner le change aux militaires russes pour protéger les combattants blessés, en camouflant le diagnostic, par exemple.

La solidarité et les réseaux d'intermédiaires, dont certaines milices tchétchènes dites « pro-russes », ont fait le reste. Les combattants évacuaient les blessés la nuit, puis, finalement, au grand jour, grâce à des accords négociés et plus ou moins respectés dans la semaine précédant la sortie des combattants eux-mêmes, la nuit du 30 au 31 jan-

vier. « Mais il reste forcément des blessés dans les caves d'où les gens ne pouvaient pas venir jusqu'à nous. Ceux qui ne sont pas morts de gangrène vont être achevés par les Russes, s'ils ont le malheur d'être Tchétchènes », dit calmement Adlan.

### REGARDS INQUIETS

Interrogé sur la réalité de tels massacres, un groupe de Tchétchènes, rencontré dans un secteur directement sous contrôle russe a des regards inquiets : « Dire de telles choses peut suffire à nous faire massacrer nous aussi », lance l'un d'eux avant de s'éloigner. A l'écart, un autre donne cependant d'autres précisions : « Dans le centre-ville, où les maisons sont réduites à leurs fondations, comme si les Russes n'avaient plus besoin de cette ville, j'en connais une où vingt personnes sont bloquées sous des dalles. Des gens risquaient leur vie pour leur jeter à manger, on pouvait leur parler, mais on ne pouvait pas les sortir. Je ne sais pas combien de temps ils pourront survivre. Je ne sais pas non plus ce que sont devenus les aveugles qui habitaient à 200 mètres de la maternité de la rue du 8-mars ».

Dans d'autres cas, il y a des certitudes : « Si cet homme n'est pas évacué, dans une semaine il est mort », explique l'infirmier qui veille sur lui dans une minuscule pièce sombre. Couché à même le sol, O., vingt-huit ans, émacié, au bord de la péritonite, a l'air d'un vieillard. Il parvient difficilement à parler mais tient à s'expliquer : opéré il y a deux mois chez le docteur Khambiev, il a été placé ensuite chez un particulier, mais quelqu'un l'a alors dé-

noté comme combattant, ce qu'il affirme n'avoir jamais été. Un char russe l'a emmené dans un camp militaire où son calvaire a commencé : jeté sous une tente, il a servi de souffre-douleur aux soldats, « surtout quand il y avait un mort dans le camp » ; ils le frappaient à coups de botte, éteignaient des cigarettes sur ses bras, encore couverts de croûtes, lui arrachaient le nez. Mais il a évité le sort réservé à un combattant qui a rendu l'âme « une demi-heure après qu'on l'ait amené ». Un jour, il a appris qu'on voulait l'échanger contre un militaire russe prisonnier des Tchétchènes, mais ces derniers voulaient un « vrai combattant » et, ne l'ayant pas obtenu, ont tué leur prisonnier russe. Le même sort était donc promis à O. Mais un officier russe, qui l'avait déjà protégé parfois contre ses hommes, s'est trouvé là au moment où ces derniers lui avaient lié pieds et mains pour l'emmener. Il l'a fait évacuer et déposer dans une rue de Grozny, où son nouveau protecteur tchétchène l'a trouvé. S'il meurt, il sera au moins bien enterré.

En attendant, les militaires russes justifient l'interdiction d'accès humanitaire à la ville « libérée » - comme à la Tchétchénie dans son ensemble - par la nécessité de mener à bien le déminage. « C'est-à-dire qu'ils pillent maison par maison avant d'y mettre le feu, traduit Adlan. Ou qu'ils laissent eux-mêmes de nouvelles mines. Une femme a ainsi été déchiquetée en ouvrant le portail par lequel elle était sortie quelques heures plus tôt ».

Pierre Flambot

## Les ONG dénoncent les conditions du retour des réfugiés

« L'AIDE humanitaire est insuffisante en Ingouchie et absente dans les territoires dits " libérés " de Tchétchénie », dénonce Frédérique Drougoul, de l'organisation Médecins du monde, de retour d'une mission sur place. Alarmée par la situation précaire des 215 000 réfugiés d'Ingouchie, l'ONG a, depuis Moscou, lancé un appel, mardi 2 février, pour un renforcement de l'aide envers ceux-ci, touchés actuellement par une épidémie de grippe. « La maladie se propage d'autant plus vite que l'hiver est là et que les conditions d'hygiène et d'alimentation sont mauvaises », explique la jeune médecin de MDM.

Les « déplacés » les plus chanceux, ceux qui ont de la famille ou peuvent payer un loyer, sont hébergés dans des maisons individuelles, d'autres ont trouvé refuge dans des camps de toile ou dans des wagons désaffectés ; les moins bien lotis s'installent dans ce qu'ils trouvent : étables, granges, bâtiments en ruine. « Le problème se pose : où mettre les nouveaux arrivants ? Une extension des camps de tentes n'est pas à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'un groupe de réfugiés arrivés récemment des gorges d'Argoun [bombardées en permanence depuis six semaines] ont dû s'installer dans la tente qui servait d'école au camp de Karaboulak [4 000 personnes]. Donc, depuis peu, il n'y a plus d'école à Karaboulak », déplore Frédérique Drougoul.

Car le ministère russe des situations d'urgence cherche à encourager le retour des réfugiés dans les zones de Tchétchénie dites « libérées ». Selon les Russes, 100 000 personnes seraient d'ores et déjà rentrées. L'incitation au départ a parfois été coercitive, comme en décembre 1999 lorsque 2 000 réfugiés installés dans des wagons en Ingouchie se sont retrouvés, sans en avoir été avertis, à Sernovodsk, à 15 kilomètres à l'intérieur de la Tchétchénie. « Il n'y a aucune aide humanitaire là-bas, les gens ont droit à du pain un jour sur deux, une ration alimentaire une fois par semaine. Il n'y a ni eau, ni gaz, ni électricité, ni soins. Les gens vivent dans l'insécurité et la précarité la plus totale », raconte Frédérique Drougoul à son re-

tour. Rares sont les humanitaires qui envisagent de s'y rendre. Or, si aucun rapatriement forcé n'a eu lieu depuis décembre, de l'avis général, la « pacification » en cours de Grozny, pourrait précipiter le retour des réfugiés vers un no man's land total.

Le point de vue russe est que ces gens doivent rentrer. Cette idée est suivie par les Ingouches et de nombreux humanitaires, dépendants de Moscou pour le bon déroulement de leurs activités - la distribution de l'aide internationale est réalisée par le ministère des situations d'urgence et sa destination est d'ailleurs incertaine.

### PERSÉCUTIONS CONTRE LES CIVILS

Qu'en est-il des civils de Grozny (entre 15 000 et 40 000) ? Selon les témoignages recueillis en Ingouchie, ils y sont persécutés par les forces russes. Et que dire du sort de ceux qui ont choisi l'exode vers le sud ? Depuis que la route qui mène à la Géorgie est impraticable, les civils réfugiés dans les villages du sud lourdement bombardés sont pris au piège. Une centaine d'entre eux, les derniers à avoir pu, fin décembre, franchir la frontière géorgienne au prix d'heures de marche dans la neige sous la menace des bombardements aériens, se sont vus embarqués par les Géorgiens pour un retour forcé en direction des territoires « libérés » du nord de la Tchétchénie, via l'Ossétie du Sud, une « région autonome » de Géorgie. Mais le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est interposé. Après palabres, un petit groupe a bien voulu rentrer ; les autres sont restés en Géorgie.

La petite République de Transcaucasie héberge actuellement plus de 7 000 réfugiés tchétchènes, et ses demandes répétées - à la Turquie, à l'Azerbaïdjan voisin, à la Syrie ou à la Jordanie - de bien vouloir partager ce fardeau sont, jusque-là, restées lettre morte.

Marie Jégo

## Moscou annonce une « nouvelle phase » de la guerre

### MOSCOU

de notre correspondant

Début janvier, Vladimir Poutine s'était refusé à commenter l'échec de la première offensive sur Grozny, qualifiant seulement de « mensonges » les mentions de lourdes pertes au sein des troupes russes. Dimanche 6 février, le président par intérim s'est empressé d'apparaître à la télévision pour annoncer la « libération » de la capitale tchétchène. M. Poutine a expliqué que « la dernière poche de résistance - le district Zavodski - a été libérée. Sur l'un des bâtiments administratifs, le drapeau russe a été hissé, de sorte que l'on peut dire que l'opération de libération de Grozny est terminée ».

Avec la conquête de Grozny, au terme de quatre mois et demi de bombardements et de combats qui ont fait des milliers de morts, M. Poutine continue à parfaitement maîtriser le calendrier électoral devant mener à son élection à la présidence russe, le 26 mars. La ville symbole est tombée, et les autorités russes pourront désormais expliquer à l'opinion publique qu'une « nouvelle phase » est engagée, celle de la restauration de l'« ordre constitutionnel » en Tchétchénie. Le 23 janvier, Vladimir Poutine avait ainsi présenté son plan, après la « destruction finale des principales bandes terroristes » : installation permanente de troupes russes, renforcement voire création de services spéciaux de sécurité (FSB, ministères de l'intérieur, sécurité militaire), reconstruction des territoires « libérés ».

C'est donc la transformation de la république indépendantiste en une immense caserne que prévoit désormais Moscou. Les généraux approuvent, qui annoncent la poursuite des combats dans les montagnes du sud et travailleraient déjà à la construction, près des gorges d'Argoun, d'une ville-forteresse capable d'abriter 15 000 hommes ! Ces annonces de M. Poutine, relayées par l'état-major, ne rendent que plus illusoire les affirmations des dirigeants russes à leurs interlocuteurs occidentaux sur leur volonté de trouver « une solution politique » au conflit.

La semaine dernière, Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, puis Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, ont tous deux répété que « le temps était venu » d'engager un processus de négociation politique. Il leur a été sèchement répondu par M. Poutine qu'il n'y avait pas, côté tchétchène, d'interlocuteurs acceptables.

Sergueï Iastrjembki, porte-parole du Kremlin sur le conflit tchétchène, a rejeté toute idée de négociation avec Chamil Bassaev, comme le suggérait le financier Boris Beresovski. Selon l'agence Interfax, de nouvelles offres de dialogue ont été présentées par le président tchétchène Aslan Maskhadov, propositions également rejetées. Ven-

guez de Tchétchénie, qui a négocié l'entrée des Russes dans la deuxième ville du pays, Goudermes ; enfin, Malik Saïdoulaïev, « le roi du loto russe », qui a annoncé, samedi, l'installation d'un conseil tchétchène à Goudermes. Dénoncés comme « traîtres » par tous les chefs tchétchènes, ces trois hommes, qui se haïssent copieusement, ne représentent qu'eux-mêmes et leur clan.

La prise de Grozny, si elle garantit l'avenir électoral immédiat de M. Poutine, ne vient en revanche rien régler de la guerre en cours. Comme en 1995 et 1996, les troupes russes vont maintenant subir la guérilla incessante de combattants repliés sur de solides bases dans les montagnes. Et M. Poutine devra

### Réactions à la disparition du journaliste Andreï Babitski

L'ex-dissidente Elena Bonner a, dimanche 6 février, demandé à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de s'exprimer au sujet d'Andreï Babitski, correspondant en Tchétchénie de Radio-Svoboda. Celui-ci a été « échangé » par le Kremlin contre des militaires russes prisonniers des Tchétchènes et on craint pour sa vie.

Vendredi, l'organisation de défense des droits des journalistes Reporters sans frontières avait « vigoureusement » protesté contre « l'utilisation des journalistes comme monnaie d'échange », demandant aux organisations internationales, notamment au Conseil de l'Europe, dont la Russie est membre, « d'user de toute leur influence pour faire respecter par les autorités russes la Convention de Genève ». En réponse à ces réactions, le directeur des services de sécurité (FSB, ex-KGB), Nikolai Patrouchev, cité par l'agence Interfax, a affirmé, lundi 7 février, qu'Andreï Babitski était « vivant ».

dredi, le général Manilov résumait la position russe : « Les négociations avec les chefs de guerre ne peuvent porter que sur un point : leur reddition ».

Depuis quatre mois, M. Poutine a tenté de simuler cette recherche d'une solution politique en mettant en avant trois personnalités tchétchènes : Bislan Gantamirov, ancien maire corrompu de Grozny, sorti de sa prison par Boris Eltsine en octobre ou il était emprisonné pour détournements de fonds, et dont les milices paramilitaires armées par Moscou ont participé aux combats de Grozny ; Ahmed Kadyrov, ancien grand dignitaire reli-

également continuer à assumer les crimes de guerre commis par ses troupes : pillages, rançons, massacres de civils, viols, incendies de villages, exécutions sommaires, déjà repertoriés par les rares journalistes sur place et par l'organisation internationale Human Rights Watch. Ces atrocités pourraient occuper le devant de la scène ainsi que l'affaire Babitski, ce journaliste russe travaillant pour Radio-Svoboda et officiellement « échangé » contre trois soldats russes détenus par les Tchétchènes, mais qui reste introuvable.

François Bonnet

# Week-end à Stockholm au Nord, les prix sont chauds !

\* Prix TTC, à partir de, par personne, en chambre double, sous réserve de disponibilité, départ avant le 31/3/00. Départ samedi, retour lundi sur vol régulier SAS, 2 nuits d'hôtel, petits déjeuners, carte découverte Stockholm : transports et

# 1999 F

\* entrées dans les musées gratuits. Contactez votre agence de voyage ou Bennett, tél. 01 44 88 54 54. Nord Espaces, tél. 01 45 65 00 00, Maison de la Scandinavie, tél. 01 42 85 64 30, Voyageurs du Monde, tél. 01 42 86 17 20.

**STOCKHOLM**  
It's there. Go there.

Un partenariat entre Stockholm Information Service, SAS et les Hôtels Scandic



# Une femme élue présidente de la République en Finlande

Tarja Halonen, ministre sociale-démocrate des affaires étrangères, a obtenu 51,6 % des suffrages

HELSINKI

de notre envoyé spécial

Le moindre des mystères de la langue finnoise n'est pas l'existence d'un mot unique (*hän*) pour dire « il » et « elle ». Mais le fait que Tarja Halonen soit une femme aura pesé lourd dans sa victoire à l'élection présidentielle de la République finlandaise. Après avoir dû se justifier de ses convictions féministes auprès d'une partie de la population, elle a pu compter sur cette « différence » pour l'emporter au second tour, dimanche 6 février. Avec un score de 51,6 % des voix, bien supérieur à celui de la gauche réunie, la ministre sociale-démocrate des affaires étrangères a recueilli les suffrages de nombre d'électrices de droite.

## L'irruption de l'affaire Haider dans la campagne électorale

La crise autrichienne a donné des sueurs froides à Tarja Halonen. Ministre des affaires étrangères, elle se devait de rester solidaire de la politique de son gouvernement, conforme à celle des autres Etats membres de l'UE. Son adversaire, Esko Aho, a vu la faille. Dressant un parallèle implicite avec la période de la « *finlandisation* », durant laquelle l'ex-URSS s'accorda un droit de regard sur les décisions prises par son voisin nordique, il critiqua l'immixtion de l'Union dans les affaires intérieures d'un autre « *petit* » pays, ayant élu son Parlement démocratiquement. Un discours qui n'a pas dû laisser insensible une partie de la population, certes majoritairement pro-UE, synonyme de sécurité vis-à-vis de Moscou, mais aussi très soucieuse de l'indépendance du pays, pas encore centenaire. Aussi est-ce avec soulagement que les sociaux-démocrates ont accueilli le verdict des urnes. « *Il nous était impossible de nous désolidariser du consensus européen* », a déclaré, dimanche soir, le premier ministre, Paavo Lipponen. — (Corresp.)

Le pays a beau être parmi les plus égalitaires de la planète dans ce domaine, bien des femmes attendaient avec impatience de voir, pour la première fois, l'une des leurs siéger au palais présidentiel. Et ce, même si les attributions liées à la fonction présidentielle ont été rognées en matière de politique intérieure et même si l'intéressée ne ressemble pas à l'image de chef d'Etat que certains, dans le camp adverse du centriste Esko Aho, ont cherché à imposer durant la campagne électorale.

Il est vrai qu'avec son parcours de militante des droits des minorités raciales et sexuelles, ses cheveux courts teints au henné et son allure plutôt bonhomme, Tarja Halonen a un petit côté atypique. A cinquante-six ans, cette ancienne

juriste des syndicats, qui a pourtant mis de l'eau dans son vin au fil des ans, demeure fidèle à ses convictions et est très « marquée » aux yeux de beaucoup de Finlandais. Qu'elle ait eu une fille sans être mariée et qu'elle vive en concubinage avec son voisin de palier fait tiquer dans les campagnes. De même, la non-appartenance de la nouvelle présidente à l'Eglise luthérienne, encore religion d'Etat dans le pays, lui a valu des commentaires peu amènes ; d'autant plus qu'il lui reviendra, en sa qualité de chef d'Etat, de diriger cette institution.

Esko Aho, l'ancien premier ministre qui se morfond dans l'opposition depuis 1995, a pourtant tenté d'amener les débats politiques dans la sphère privée et celle des « valeurs ». Il s'est présenté comme le père de famille idéal et a multiplié les apparitions au bras de son épouse, la brune Kirsti, restée jusque-là dans l'ombre de son mari pour élever leurs quatre enfants en Ostrobothnie, une région rurale fort éloignée d'Helsinki. Amateur invétéré de poker, le candidat centriste a joué la carte de la « normalité ». Elle n'a pas été la bonne pour une majorité d'électeurs.

### DÉFENSE DE L'ÉTAT-PROVIDENCE

Outre le bilan positif de l'action finlandaise à la présidence tournante de l'Union européenne (UE), au deuxième semestre 1999, Tarja Halonen a axé sa campagne sur la défense de l'Etat-providence « à la nordique », de la justice et de la solidarité sociale. Elle connaît bien ces dossiers pour avoir été successivement titulaire des portefeuilles des affaires sociales, de la justice et de la coopération nordique avant de prendre en charge les affaires étrangères en 1995. Aussitôt élue, elle a affirmé avoir l'intention d'être la « *présidente de toute la nation* », et souhaité que sa victoire soit une « *incitation* » à plus d'égalité entre les sexes.

Femme de caractère, parfois coléreuse, elle entend aussi assumer entièrement toutes ses futures prérogatives en matière de politique étrangère et de défense. Pas question, a-t-elle laissé entendre, de laisser trop de champ libre au premier ministre, Paavo Lipponen, tout social-démocrate soit-il... Cette amateur d'art aura-t-elle le temps de continuer à peindre et à sculpter durant son mandat de six ans ? Elle l'espère, elle qui n'a pas hésité, l'été 1999, à se rendre en Estonie voisine pour y prendre son cours annuel de peinture en pleine présidence finlandaise de l'Union. Avec ses deux chats et ses deux tortues d'eau, Tarja Halonen compte s'installer à la résidence présidentielle avec l'« *homme du voisinage* », comme elle a surnommé son compagnon des quinze dernières années. De cinq ans son cadet, Pentti Arajarvi, secrétaire barbu d'une commission parlementaire, n'a pas exclu de la demander en mariage...

Antoine Jacob

# Les manifestations organisées contre l'extrême droite populiste se multiplient en Autriche

Les Verts déposent une motion de censure au Parlement

Les rassemblements hostiles au gouvernement de coalition formé par les conservateurs (ÖVP) et l'extrême droite populiste (FPÖ) se sont poursui-

vies au cours du week-end à Vienne et dans plusieurs villes d'Autriche. Jörg Haider a réclamé, dimanche, l'ouverture d'une enquête parlementaire

pour « *haute trahison politique* » contre ses adversaires qui auraient mobilisé l'étranger contre l'arrivée de son parti au pouvoir.

VIENNE

de notre correspondante

A peine parvenue au gouvernement, l'extrême droite populiste autrichienne envisage de traduire l'ex-chancelier social-démocrate, Viktor Klima, devant une commission d'enquête parlementaire pour « *haute trahison politique* », s'il s'avère qu'il a délibérément suscité les sanctions européennes pour empêcher l'arrivée du Parti libéral (FPÖ) au pouvoir.

Ce débat pourrait dominer la session extraordinaire du Parlement, convoquée mardi 8 février à l'initiative des Verts, afin de déterminer les responsabilités des dirigeants autrichiens dans l'isolement diplomatique de leur pays.

Les Verts - ils n'ont que 14 sièges sur 183, mais sont crédités aujourd'hui de 15 % d'intentions de vote, soit le double des suffrages obtenus le 3 octobre 1999 - veulent déposer une motion de censure contre le chancelier Wolfgang Schüssel, ancien ministre des affaires étrangères, qui a, selon eux, largement sous-estimé l'ampleur et la fermeté des réactions internationales à une alliance de la droite classique avec l'extrême droite xénophobe.

Pendant le week-end, le chef du FPÖ, Jörg Haider, a été à nouveau la vedette incontestée de plusieurs émissions de télévision, tant en Autriche qu'à l'étranger. Il est maintenu sous haute protection policière par crainte de dérapages des manifestations de rue qui se multiplient contre la présence du FPÖ au pouvoir.

Il a sensiblement baissé le ton

### TROIS QUESTIONS À...

WOLFGANG SCHÄUBLE

1 En tant que président de la CDU, comment expliquez-vous la différence de réaction dans la droite française et allemande face à la participation du FPÖ au gouvernement autrichien ?

La réaction en France a quelque chose à voir avec le Front national. On peut le comprendre si l'on considère le problème de la formation des majorités en France. Pour nous, la situation en Autriche doit être vue d'un point de vue simple : comment empêcher que le FPÖ ne devienne plus fort ? Le renouvellement d'une grande coalition ne pouvait que favoriser Haider qui, par ailleurs, est moins un nazi qu'un populiste sans scrupules, prêt à défendre n'importe quelle position. On sait, en Allemagne, que les sociaux-démocrates étaient disposés à s'allier avec le FPÖ et il n'y aurait pas eu cette indignation. Il y a quelque hypocrisie dans la réaction européenne. Ça ne veut pas dire qu'on se satisfasse de la participation du FPÖ au gouvernement. Au contraire. C'est pourquoi un parti « bourgeois » comme la CDU ou

sur le front « international » et atténué les menaces qu'il avait lancées de bloquer, à l'avenir, le fonctionnement de l'Union européenne, pour mieux concentrer ses attaques sur le front intérieur, contre les dirigeants sociaux-démocrates (SPÖ) et le chef de l'Etat.

Le FPÖ s'appuie sur différents articles de presse, publiés notamment au Danemark, en Allemagne et en Grande-Bretagne, pour accuser les responsables du Parti social-démocrate autrichien, ainsi que le président Thomas Klestil, d'avoir « *mobilisé* » l'opinion publique internationale « *contre le changement en Autriche* ». Une telle commission d'enquête parlementaire exigerait le témoignage du chef de l'Etat et de personnalités politiques étrangères, a précisé Jörg Haider lors d'un débat télévisé, dimanche matin à Vienne.

### DÉMENTI CATÉGORIQUE

A l'en croire, Viktor Klima - alors à la recherche d'une solution viable pour un cabinet minoritaire, après l'échec des négociations avec les conservateurs de l'ÖVP - aurait offert deux à quatre portefeuilles ministériels au FPÖ en échange du soutien de ce parti au Parlement. Il aurait également proposé d'utiliser les réseaux de l'Internationale socialiste pour rendre le FPÖ politiquement « *fréquentable* ».

Les porte-parole respectifs de la présidence et de Viktor Klima - qui reste le chef du SPÖ - ont démenti catégoriquement ces allégations. Pour le nouveau secrétaire du Parti social-démocrate,

l'ÖVP doit être assez fort pour ne pas laisser d'espace à sa droite. En Autriche, on n'y est pas parvenu. En France non plus. Ma conviction est que dans quelques mois, on s'apercevra que les craintes étaient infondées.

2 Y a-t-il un risque de scission au sein du Parti populaire européen (PPE) au Parlement européen ?

Le PPE n'est en effet pas unanime mais il n'y aura pas de scission. Nous allons échanger nos arguments avec nos amis européens. Une exclusion des députés européens de l'ÖVP n'aurait pas notre soutien et je crois que la voix des chrétiens-démocrates allemands a un certain poids au sein du PPE.

3 Ces différences de sensibilité peuvent-elles peser à terme sur les relations franco-allemandes ?

Non. D'ailleurs, les gouvernements des deux pays sont sur la même ligne. En ce qui concerne les opinions publiques, la coopération franco-allemande est si importante qu'elle supporte parfaitement des divergences.

Propos recueillis par Daniel Vernet

Alfred Gusenbauer, ces attaques ne sont autres qu'« *une tentative visant à détourner l'attention du malaise créé dans l'opinion par le nouveau gouvernement* ».

Le FPÖ ne peut espérer la création d'une commission d'enquête sans l'appui des députés de l'ÖVP. Or les conservateurs ne semblent guère convaincus : le chef de leur groupe parlementaire, Andreas Khol, soulignait, dimanche soir, que des articles de presse ne

Vienna, une responsable de l'ÖVP, Maria Rauch-Kallat, avait brandi dans un studio de télévision un pavé lancé par les manifestants, tout en appelant au « *désarmement* » entre forces politiques.

Les protestations d'artistes et d'intellectuels se multiplient : l'écrivain Elfriede Jelinek a interdit à l'avenir la production de ses pièces de théâtre sur le territoire autrichien, et la plasticienne Valie Export a refusé le prix Oskar Ko-

## M. Haider veut dédommager les Allemands des Sudètes

Intervenant, dimanche 6 février, sur une télévision allemande, Jörg Haider a souhaité que le gouvernement autrichien intervienne pour que les expatriés allemands des Sudètes et les anciens prisonniers de guerre autrichiens en URSS se voient reconnaître des dédommagements au même titre que les juifs victimes du nazisme. « *Un gouvernement patriotique doit, d'une part, être prêt à tirer les conséquences du passé* » en dédommageant les concitoyens juifs victimes du nazisme et « *en même temps, prendre une initiative pour dédommager les Allemands des Sudètes* », a notamment déclaré M. Haider.

Trois millions d'Allemands avaient été expulsés des Sudètes par les Tchécoslovaques, après la guerre, pour avoir collaboré avec les nazis. Leurs associations, très puissantes en Allemagne, ont toujours réclamé des dédommagements. Ces propos sont en contradiction avec la déclaration que M. Haider avait accepté de signer, avant la formation du gouvernement, qui reconnaissait « *le caractère unique du crime de la Shoah* ».

constituent pas une preuve suffisante des initiatives « *anti-autrichiennes* » du président et de l'ancien chancelier, et qu'il vaudrait mieux aujourd'hui « *mettre de l'huile dans les rouages que d'en jeter sur le feu...* »

Dans son édition datée de lundi, le quotidien conservateur *Die Presse*, qui soutient l'alliance ÖVP-FPÖ, annonçait que l'ÖVP allait « *bloquer* » la commission d'enquête.

Les conservateurs semblent soucieux d'apaiser quelque peu le débat. Vendredi soir déjà, alors que de violentes échauffourées avaient lieu dans le centre de

koschka, qui venait de lui être attribué par le gouvernement.

La contestation dans la rue, qui est désormais plus pacifique, se poursuit à Vienne, en dépit des vacances scolaires et universitaires, et a gagné plusieurs villes de province, comme Linz, Innsbruck et Graz. A Klagenfurt, fief de Jörg Haider, environ trois cents personnes ont manifesté contre « *la coalition avec le fascisme* » devant l'entrée du « *Bal du gouverneur de la Carinthie* ». M. Haider a été réélu à la tête de cette province en avril 1999.

Joëlle Stolz

## La Grèce prépare son adhésion à l'Union économique et monétaire

ATHÈNES

de notre correspondant

Le premier ministre socialiste grec, Costas Simitis, a annoncé, vendredi 4 février, la tenue d'élections anticipées, le 9 avril, pour mieux négocier avec l'Union européenne l'adhésion de la Grèce à l'Union économique et monétaire (UEM). « *Le pays a besoin d'un gouvernement fort avec un verdict populaire clair pour gérer la question de l'adhésion, assurant une participation égale et créative dans l'unification européenne. Notre voix aura ainsi de l'autorité* », a déclaré M. Simitis à l'issue d'un conseil des ministres.

Il a expliqué que l'attente des élections, normalement prévues au mois de septembre, créait « *un doute* » chez les partenaires européens de la Grèce sur sa capacité à garder le cap de l'assainissement. « *Ce doute peut peser d'une manière néfaste sur les négociations.*

Plus le gouvernement sera politiquement fort, mieux il pourra dégaier des conditions favorables (...). La Grèce pourra disposer début mai d'une position plus forte dans la négociation, l'intérêt du pays et du peuple grec l'exige », a-t-il affirmé.

### ÊTRE EN POSITION DE FORCE

M. Simitis doit, en effet, être en position de force pour négocier les grandes réformes structurelles (protection sociale, gestion des entreprises publiques) qu'il devra lancer pour que la Grèce puisse évoluer dans la zone euro. Européen convaincu, le premier ministre a fait, au lendemain de sa large victoire aux élections de septembre 1996, de l'entrée de la Grèce dans la zone euro son principal cheval de bataille. Depuis, il a mené le pays tambour battant vers l'assainissement et la croissance économique. Les résultats ont suivi. La croissance dépasse

les 3 % depuis trois ans. Le déficit public est en passe d'être éliminé, la dette publique (plus de 100 % du PIB) décroît, les taux d'intérêt baissent graduellement et la drachme récemment réévaluée fait partie du système monétaire européen. Un seul critère, l'inflation, reste encore à remplir pour que la demande grecque ait des chances d'aboutir. Il le sera « *dans le courant du mois de février* », a affirmé M. Simitis, et le gouvernement déposera son dossier d'adhésion « *probablement le 8 mars* » auprès de la Commission européenne.

Le dossier doit être examiné par la Commission de Bruxelles et la Banque européenne, puis, à partir de mai, par le conseil des ministres de l'économie et des finances (Ecofin). C'est le sommet européen de Porto, au mois de juin, qui se prononcera sur la candidature grecque.

Didier Kunz

# La Recherche

# SPÉCIAL INTERNET

Mythes et légendes sur la naissance et la construction du réseau.

Internet deuxième génération.

L'avenir du Web, ses implications dans la médecine, le commerce, l'économie, l'éducation...

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# La presse française, source d'incompréhension profonde entre Tunis et Paris

Les autorités tunisiennes ont exposé leurs griefs devant Hubert Védrine

Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a entrepris une visite à Tunis dimanche 6 et lundi 7 février, après plusieurs

reports. Ses interlocuteurs lui ont demandé d'intervenir pour qu'« une certaine presse » française cesse ses critiques contre le régime du président

Ben Ali, critiques qui portent sur la situation des droits de l'homme. Vu de Tunis, il n'y a aucun autre « nuage politique » entre les deux pays.

## TUNIS

de notre envoyée spéciale

Rude tâche que celle d'Hubert Védrine, arrivé dimanche 6 février à Tunis : convaincre ses hôtes incrédules que la presse française ne relève en aucune façon de ses attributions et qu'il n'est en rien responsable de ses prises de position. Il n'est pas sûr qu'avant d'effectuer cette visite – prévue à l'origine l'an dernier, mais repoussée pour des raisons officiellement dues au conflit du Kosovo – le ministre français des affaires étrangères ait tout à fait mesuré l'enjeu de son déplacement, vu de Tunis. Car ses interlocuteurs l'attendaient d'un pied aussi amical que ferme.

Pour eux, « il n'y a aucun nuage politique » entre les deux pays, « aucun dossier économique à problème ». La seule pomme de discorde, qu'il convient de régler d'urgence, et si possible une fois pour toutes, c'est l'attitude d'« une certaine presse », autrement dit *Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *Libération* et *Le Canard enchaîné*, toujours interdits d'accès, ainsi que la chaîne de télévision France 2. [De même, le 23 janvier, le journaliste de France-Inter Daniel Mermet, qui avait effectué un séjour en Tunisie pour un repérage, avait été interpellé à l'aéroport de Tunis alors qu'il s'apprêtait à rentrer en France. Les services de la douane lui avaient alors

confisqué ses carnets, ses cassettes et son répertoire, sur lequel figuraient les coordonnées des interlocuteurs qu'il avait rencontrés – NDLR.]

Si les autorités tunisiennes acceptent, après quatre mois de vif ressentiment, disent-elles, de « tourner la page » sur les critiques et les sarcasmes formulés en octobre dernier par les médias en question (au moment de la réélection du président Zine Ben Ali avec 99,4 % des voix), si elles s'efforcent à contrecœur de chasser de leur esprit le livre par lequel le scandale est arrivé (*Notre ami Ben Ali*, de Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi), elles ne veulent pas imaginer que de telles « péripéties » puissent se reproduire. Le sentiment qui prévaut ici est que le chef du Quai d'Orsay « peut, s'il le veut vraiment, se faire entendre des médias français, mettre fin à l'injustice dont est victime la Tunisie et imposer qu'une autre image d'elle soit enfin donnée ».

## L'IMPRESSION D'UN SANS-FAUTE

Dans tous les domaines ou presque, les responsables tunisiens ont l'impression d'avoir effectué un sans-faute toutes ces dernières années : bonnes performances économiques, progrès indéniables en matière d'éducation (des filles surtout), de santé, de logements, d'émancipation de la femme... La Tunisie leur semble

constituer, pour la France et l'Union européenne, un partenaire modèle, ayant satisfait à toutes les exigences, en matière d'ajustement structurel notamment, dans l'optique de la création d'une zone de libre-échange avec les Quinze à l'horizon 2008. Pourquoi, dans ces conditions, se demandent-ils, un tel « acharnement » contre le régime Ben Ali ?

Exprimée sur un ton qui se voudrait modéré, mais où percent en permanence l'indignation et l'amertume, la liste des reproches est longue. Les médias français se voient accusés de « dépasser les bornes, de manier l'injure, l'insulte et la diffamation » dès lors qu'ils évoquent le chef de l'Etat ou la situation des libertés en Tunisie, et de ne jamais donner qu'une seule version des événements. Un « parti pris hargneux » qui inquiète d'autant plus que la France succédera au Portugal, d'ici quelques mois, à la tête de l'Union européenne.

Le pouvoir en place à Tunis obtiendra-t-il alors aussi aisément un satisfecit comparable à celui qu'il a reçu du ministre portugais des affaires étrangères, le 24 janvier à Bruxelles, au nom des Quinze ? Jaime Gama s'était déclaré « très sensible aux progrès économiques et des droits de l'homme » de la Tunisie, avant d'en donner pour preuve la récente libération de quelque 600 détenus (essentiel-

lement des islamistes) et les dernières élections, la présidentielle et les législatives, celles-ci ayant eu, à son sens, un caractère plus pluraliste que d'ordinaire.

Pour l'heure, les responsables tunisiens savent pouvoir compter avec une attitude faite de bienveillance critique et d'encouragements de la part de M. Védrine. Mais ce qu'ils espèrent du ministre français pour l'avenir va bien au-delà et s'apparente à l'impossible.

## INTERLOCUTEUR DE BONNE FOI ?

Après de chacun de ses interlocuteurs – son homologue Habib Ben Yahia, avec lequel il a dîné le soir de son arrivée à Tunis, puis M. Merdassi, ministre de la coopération internationale et de l'investissement extérieur, et le président Ben Ali, qu'il devait rencontrer en fin de matinée le lundi 7 février avant de s'envoler pour l'Arabie saoudite –, Hubert Védrine comptait plaider en faveur de l'accélération d'un véritable processus démocratique en Tunisie. Aura-t-il été entendu comme un interlocuteur de bonne foi ? Tant que la presse française et l'indépendance dont elle dispose resteront un mystère insondable pour les autorités tunisiennes, les relations entre les deux capitales risquent de traverser encore de nombreuses turbulences.

Florence Beaugé

# Liban sud : Israël étudie sa riposte contre le Hezbollah

Cinq soldats israéliens ont été tués depuis le début de l'année en zone occupée. M. Barak veut éviter tout dérapage

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les revers sanglants se suivent et se ressemblent pour l'armée israélienne au Liban sud. Dimanche 6 février, dans l'après-midi, elle y a perdu un nouveau soldat, tué par un obus de mortier tiré par la milice chiite fondamentaliste du Hezbollah. Sept autres soldats ont été blessés dans l'opération, dont quatre grièvement. Depuis le début de l'année, Israël a déjà perdu cinq soldats au Liban sud, contre treize durant toute l'année précédente. Le 30 janvier, le Hezbollah a également réussi à tuer le colonel Hakl Hachem, numéro deux de l'armée du Liban sud (ALS), une unité de supplétifs libanais agissant aux côtés d'Israël (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> février).

Le dernier engagement s'est produit près du poste fortifié de Karoum, dans le secteur central de la zone dite de « sécurité » occupée par Israël au sud du Liban, à moins d'un kilomètre de la frontière. Selon une tactique qui a fait ses preuves, et qu'Israël ne parvient pas à contrecarrer totalement, le Hezbollah, au passage d'une patrouille d'infanterie, a fait exploser à distance une bombe dissimulée sur le bord de la route. Trois soldats ont été alors blessés. Mais lorsque leurs camarades restés en retrait sont sortis du poste fortifié pour leur porter secours, des obus de mortier sont tombés de toutes parts, faisant un mort et quatre blessés graves.

Plusieurs équipes de télévision, présentes sur la frontière depuis les combats des derniers jours, ont pu filmer en direct l'évacuation des blessés et l'énerverment des soldats. Largement diffusées dimanche soir, ces images ont suscité une intense émotion en Israël.

D'aucuns estiment que l'armée, dont les cadres, dans leur majorité, n'apprécieraient guère l'absence relative de représailles aux attaques des derniers jours, a ainsi voulu faire pression sur le premier ministre pour l'inciter à déclencher au Liban une opération de grande envergure (Beyrouth a d'ailleurs placé son armée en état d'alerte maximum). Dans les milieux politiques israéliens, l'attaque de dimanche a été une nouvelle fois l'occasion pour certains de demander la suspension de tout contact avec les Syriens – ils sont en fait déjà officiellement interrompus – tant que le Hezbollah ne sera pas étroitement contrôlé. « Nous ne pouvons pas négocier la paix sous le feu de l'ennemi », a affirmé, dimanche, un ministre du parti ultra-orthodoxe Shass, au diapason de son mentor spirituel et politique, le rabbin Ovadia Yossef, qui avait fait une déclaration analogue.

## PAS DE RÉACTION À CHAUD

Apparemment, Ehoud Barak n'entend pas se laisser imposer sa décision. La semaine dernière, à l'issue d'une réunion du cabinet de sécurité consécutive à la mort de trois soldats, il avait donné son feu vert à une attaque dirigée contre le responsable militaire du Hezbollah pour tout le Liban sud. Mais ce dernier en est sorti indemne et le Hezbollah a menacé de représailles la population des villes israéliennes du Nord. Conscient des risques de dérapage, M. Barak a tenté, dimanche, de calmer le jeu. A la fin d'une brève visite chez le roi de Jordanie, à Amman, il a assuré que « le Hezbollah paierait », mais, a-t-il ajouté sans autrement détailler, le prix tiendrait compte « de la cible globale » que constituent les négociations de paix avec la Syrie. Rien ne sera fait qui puisse les compromettre. Le premier ministre a encore affirmé que la réaction d'Israël serait préparée et menée « sans tenir compte de la douleur et de l'état d'esprit du moment », message manifestement lancé à ceux qui le pressent d'agir immédiatement et massivement, comme l'avait fait son prédécesseur Benyamin Néanyahu, en juin 1999, en faisant bombarder des ponts et des centrales électriques des environs de Beyrouth après une opération meurtrière du Hezbollah.

Mouna Naïm

Georges Marion

# Un attentat au mortier fait un mort au cœur de Téhéran

## TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Officiellement c'est l'Organisation des moudjahidines Khalq (OMK), ou Moudjahidines du peuple – principal mouvement d'opposition armée au pouvoir iranien – qui est l'auteur de l'attaque au mortier qui a fait un mort et cinq blessés au cœur de Téhéran, samedi 5 février. L'organisation a elle-même revendiqué l'attentat, que la télévision officielle s'était déjà empressée de lui attribuer, avant même que le gouvernement ne l'accuse à son tour. Ces réactions en chaîne furent si automatiques qu'elles ont suscité les interrogations de certains éditeurs, qui se sont refusés à prendre la piste OMK pour argent comptant.

L'attentat a été commis en début de soirée. Les tirs, d'après les gardiens de la révolution (les pasdarans), ont été déclenchés à partir d'un terrain vague très proche du lieu de l'attentat. Le bâtiment du Conseil de discernement des intérêts du régime – que dirige l'ancien président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani – a été touché par un obus tombé à proximité. Une imprimerie toute proche, sur la grande avenue Vali-Asr, a subi des dégâts. Les bureaux de la présidence de la République sont à quelque 300 mètres de

là. Le quartier est à la fois commerçant et très densément peuplé. La gravité de l'affaire tient à la fois à sa singularité, c'est le premier attentat au mortier ; à la cible choisie, le siège de l'une des plus importantes institutions de l'Etat, situé qui plus est au centre de la capitale ; et au choix du moment, la proximité des élections législatives, prévues le 18 février.

## UN TISSU D'AMBIGUÏTÉS

Ce n'est pas la première fois que des attentats sont imputés aux « hypocrites », comme on appelle ici les Moudjahidines, ou qui sont revendiqués par ces derniers. Les plus spectaculaires, au cours des deux dernières années, furent le meurtre du chef d'état-major adjoint, le général Sayad Chirazi, en 1999, et celui de l'ex-directeur de la prison d'Evin, l'année précédente. Mais la revendication de l'attentat de samedi est un tissu d'ambiguïtés.

L'OMK a réclaté la paternité de l'attaque, qu'elle a baptisée « soulèvement de Téhéran » et qui visait, à croire l'organisation, les bureaux du Guide de la République islamique, Ali Khameneï. Les Moudjahidines ont ensuite affirmé quelques heures plus tard, dans un communiqué publié en Irak, où ils ont leurs bases

militaires, qu'ils ont bénéficié de complicités au sein du gouvernement iranien et qu'aucun membre de leur organisation n'a directement participé à l'attaque. L'un de leurs porte-parole aux Etats-Unis a déclaré à la chaîne américaine CNN que « l'Iran est dans une situation instable » et qu'une cinquantaine de militants ont attaqué trois divisions de l'armée dans les régions d'Ilan et de Kermanshah, dans l'ouest du pays.

Pour les Iraniens de tous bords interrogés par *Le Monde* et qui prennent au sérieux la piste des Moudjahidines, l'attentat de samedi est la preuve, s'il en fallait, qu'il s'agit d'un mouvement terroriste. Ces mêmes Iraniens ne pardonnent pas non plus à l'OMK de s'être alliée à l'Irak, toujours tenu ici, douze ans après la fin de la guerre qui a opposé Bagdad à Téhéran, pour l'un des pires ennemis de l'Iran. Pour le gouvernement, cet acte de « terrorisme aveugle » démontre que la République islamique est victime et non agent du terrorisme, comme on l'en accuse dans les pays occidentaux, singulièrement aux Etats-Unis. Aussi le ministère des affaires étrangères a-t-il demandé à la communauté internationale de prendre ses responsabilités, ce qui signifie, en clair, de cesser

d'accorder l'asile aux Moudjahidines, ou de faire preuve d'indulgence envers eux.

Ceux des journaux réformateurs qui, tels *Entekhab Bayane* ou *Akhbar Eqtasad*, ne veulent pas tenir la piste Moudjahidines pour vérité indiscutable, se sont bornés à faire part de leurs doutes. Mais Mor-teza Mardiha, chroniqueur du quotidien *Asr-e-Azagedan*, n'a pas hésité quant à lui, dans des déclarations au *Monde*, à récuser la thèse officielle et la revendication des Moudjahidines. Convaincu de leur incapacité à organiser quoi que ce soit en Iran, il s'est déclaré « convaincu que ce sont les ultra-intégristes purs et durs qui sont à l'origine de cette affaire ».

## UNE ÉTRANGE COÏNCIDENCE

M. Mardiha juge troublante l'étrange coïncidence qui a voulu que, quelques heures avant l'attentat, les rédactions des journaux de Téhéran aient reçu un communiqué d'une organisation, appelée « Fedayine de l'islam pur de Mahomet », proclamant son hostilité à l'amorce de l'ouverture que connaît l'Iran dans le domaine culturel, et promettant d'instaurer un islam véritable.

# Une femme, Fusae Ota, devient gouverneur d'Osaka, moteur grippé de l'économie japonaise

## OSAKA

de notre envoyé spécial

La morosité s'est abattue sur la deuxième ville du Japon, berceau du capitalisme marchand depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et surnommée « la cuisine de l'empire » pour sa prospérité. Osaka et sa région, le Kansai, qui ont un produit national brut supérieur à celui du Canada, souffrent plus que Tokyo de la crise économique. Dans cette ville où les habitants ont deux passions, l'argent et le plaisir, les soirées ont perdu leur gaieté : les restaurants ferment plus tôt et les fêtards ne s'attardent guère. Le chômage est plus important que dans la capitale (5,9 % contre 4,7 % en moyenne nationale)

et la nouvelle pauvreté plus visible : dans les couloirs des villes souterraines ou des gares, on croise davantage de sans-abri qui bivouaquent la nuit dans des cartons ou à même le sol dans les encoignures. Ils seraient dix mille : autant que dans la capitale, mais pour une population moitié moindre. Dans cette ville où les marchands se saluent traditionnellement par un « ça marche, les affaires ? », les faillites se succèdent et les reconversions d'entreprises peinent à se mettre en place.

## ENLISEMENT DANS LA CRISE

A la Fédération des organisations économiques du Kansai (Kankeiren), le patronat local, on estime que le fond de la crise a été atteint. Mais, pour cette commerçante qui, après avoir tiré le rideau de sa boutique, est venue faire ses dévotions pour que les affaires reprennent en versant de l'eau sur la statue mousue de Fudo-myo, l'inébranlable guide vers la voie du Bouddha, du temple Hozen-ji miroitant de ses lanternes dans une ruelle du quartier nocturne de Dotombori, « rien ne s'améliore ».

Plusieurs facteurs ont contribué à l'enlèvement dans la crise de cette ville connue pour l'esprit d'entreprise de ses habitants, dont le credo

se résume, dit-on, en la formule : « Quel est votre dernier prix ? » C'est à Osaka que se constituent les grandes fortunes de l'Archipel et que, par exemple, un ancien samouraï trouva le sabre pour l'abaque et fonda ce qui allait devenir le groupe Mitsubishi. Sorte de Manchester de l'Orient au lendemain de la restauration de Meiji (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), qui fit basculer le Japon dans l'ère moderne, Osaka fut le berceau des industries lourdes (acier, chantiers navals, pétrochimie) et traditionnelles – telles que le textile – toutes aujourd'hui sur le dé-

clin. Elle fut aussi la Mecque de l'électronique grand public, avec des géants comme Matsushita, Sanyo ou Sharp. La flambée du yen, dans la seconde moitié des années 1980, les affecta durement.

Mais le Kansai (qui, outre Osaka, compte Kobe et Kyoto) rebondit avec des grands projets, dont la construction de l'un des plus coûteux aéroports du monde, au milieu de la baie, et un pont au-dessus de la mer intérieure reliant la côte nord de l'île de Shikoku. L'aéroport a désenclavé le Kansai mais la zone de développement à la tête du pont qui

y conduit (Rinku Town) fut un désastre financier. Les crises financières asiatiques, à partir de 1997, ont en outre gravement frappé Osaka, dont près de la moitié des échanges (43 % des exportations et 47 % des importations) s'opèrent avec la région. Plus gravement, Osaka n'a pas vu venir la révolution informatique. Bien que Kyocera ou Nintendo soient originaires de Kyoto, le Kansai est à la traîne : si Tokyo a cinq ans de retard sur les Etats-Unis en ce domaine, Osaka en a dix.

En dépit d'un dynamisme qui en fit un foyer d'innovations (des lettres de change au XVII<sup>e</sup> siècle aux nouilles instantanées, en passant par les galeries marchandes souterraines, les défilés de sous-vêtements et les pelouses artificielles) le Kansai a aussi son conservatisme : ce sont moins les pesanteurs bureaucratiques comme à Tokyo que la prudence calculatrice des marchands conjuguée à l'insuffisance de jeunes techniciens qui lui ont fait rater le coche des nouvelles technologies de l'information. Le transfert du siège de la plupart des grandes entreprises du Kansai à Tokyo a en outre entamé le traditionnel goût du risque de ses entrepreneurs. Enfin, les particularismes locaux de Kobe, Kyoto et Osaka entravent les synergies de redéploiement.

Philippe Pons

**HEC-ESSEC-ESCP**

► Stages intensifs

Pré-entrée, Noël, février, Pâques

► Classes préparatoires

annuelles «pilotes» 1<sup>e</sup> et

2<sup>e</sup> années, voies S et E

HEC-ESSEC-ESCP-EML :

de 90% à 100% d'intégrés en voie S,

de 70% 80% d'intégrés en voie E

**IPESUP**

18 rue du Cloître Notre-Dame

75004 Paris 01 43 25 63 30

Enseignement supérieur privé

## M<sup>me</sup> Clinton officiellement candidate au poste de sénateur de l'Etat de New York

**PURCHASE.** Hillary Clinton a officiellement annoncé, dimanche 6 février, sa candidature au poste de sénateur de l'Etat de New York et lancé, lors d'une opération à grand spectacle, la campagne électorale qui l'opposera jusqu'au 7 novembre au maire de New York, Rudolph Giuliani. « Je suis honorée aujourd'hui d'annoncer ma candidature au Sénat des Etats-Unis » pour l'Etat de New York (nord-est), a déclaré Hillary Rodham Clinton sous les applaudissements d'un auditoire démocrate tout acquis à sa cause, à Purchase (60 km au nord de New York), en présence de son mari Bill et de sa fille Chelsea. Même si aucun doute ne planait plus sur ses intentions depuis fin décembre, lorsqu'elle avait lancé à New York un retentissant « *Oui, j'ai l'intention de me présenter* », la première dame des Etats-Unis avait choisi de soigneusement mettre en scène cette annonce formelle face à un parterre d'environ 500 personnalités invitées et de plusieurs centaines d'étudiants.

Selon un sondage, publié dimanche, de l'institut Quinnipiac College, M. Giuliani devance légèrement M<sup>me</sup> Clinton, avec 45 % des intentions de vote contre 42 %. Cette enquête a été réalisée de 2 au 5 février auprès de 1 072 électeurs inscrits. - (AFP)

## Maroc : un ancien officier de police reconnaît avoir torturé des opposants

**RABAT.** Un ancien officier marocain des renseignements généraux a reconnu publiquement, dimanche 6 février, avoir torturé des opposants dans l'exercice de ses fonctions et a demandé le « pardon » de ses victimes. « Je fais appel à l'indulgence et à la clémence de mes victimes pour me pardonner afin de me délivrer de ma torture morale », a affirmé, Mohamed Khoulti, dans une lettre publiée par le quotidien marocain *Libération*. C'est la première fois qu'un ex-agent de la sécurité marocaine brise le silence sur les tortures commises contre des opposants et des dissidents au régime sous le règne du roi Hassan II, décédé le 23 juillet 1999. « Je saisis cette occasion pour présenter mes excuses à tous les citoyens, (...) j'étais la cause, directement ou indirectement, de leurs souffrances durant l'exercice de mes fonctions de chef de la brigade spéciale des renseignements généraux de Rabat de 1975 à 1997 », écrit cet officier, aujourd'hui à la retraite. - (AFP)

### PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTÉ : l'Autorité palestinienne réclame le retour de 850 000 déplacés** en Cisjordanie et à Gaza a affirmé au Caire, dimanche 6 février, le ministre palestinien de la coopération internationale, Nabil Chaath, lors d'une réunion du comité sur les déplacés, organisée dans la capitale égyptienne. Cette question doit être réglée par ce comité quadripartite (Israéliens, Palestiniens, Egyptiens et Jordaniens). La réunion ministérielle de dimanche est la deuxième depuis mars 1995. Les déplacés sont les Palestiniens qui ont quitté leurs foyers pendant la guerre de 1967. - (AFP)

■ **IRAK : le pétrolier russe arraisonné** la semaine dernière par un bâtiment de l'US Navy dans le Golfe transportait du brut irakien de contrebande, en violation des résolutions de l'ONU, a déclaré dimanche 6 février le secrétaire américain à la défense, William Cohen. Selon lui, l'analyse d'un échantillon prélevé dans les soutes du pétrolier « démontre que le pétrole vient d'Irak » et non d'Iran, comme le soutient la Russie. - (AFP)

### EUROPE

■ **ALLEMAGNE : au moins huit personnes ont été tuées** et une centaine ont été blessées dans la nuit de samedi 5 au dimanche 6 février dans le déraillement d'un train de voyageurs assurant la liaison Amsterdam-Bâle dans la gare de Bruehl, près de Cologne (ouest). La vitesse pourrait être la cause de l'accident. Un an et demi après la catastrophe d'Eschede (101 morts et 88 blessés le 3 juin 1998), cet accident relance la polémique sur la sécurité des chemins de fer. - (AFP)

■ **SUISSE : les exportations suisses d'armement ont progressé** de 8,4 % en 1999, atteignant 230,5 millions de francs suisses (144 millions d'euros), soit 0,2 % du montant global des exportations du pays, au lieu de 217 millions de francs suisses en 1998. L'Allemagne est, de loin, restée le principal client de Berne, devant la Malaisie, les Etats-Unis, l'Autriche et la Roumanie. - (AFP)

■ **ULSTER : un attentat à la bombe commis, dimanche soir 6 février, en Irlande du Nord, est venu alourdir un climat** politique déjà tendu par le refus de l'IRA d'entamer son désarmement. L'engin, placé sous le réservoir de fuel d'un hôtel de la ville d'Irvinestown, n'a pas fait de blessés mais provoqué des dégâts matériels. L'explosion avait été précédée d'appels téléphoniques à plusieurs médias nord-irlandais prévenant de son imminence. L'attentat, revendiqué au nom d'un mouvement dissident de l'IRA, a été condamné par le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA. Celle-ci a jusqu'à vendredi 11 février pour accepter de commencer son désarmement, faute de quoi l'exécutif nord-irlandais serait suspendu par Londres. - (AFP)

■ **CROATIE : le second tour de l'élection présidentielle s'est ouvert** lundi 7 février. Le scrutin oppose le centriste Stipe Mesić, soixante-cinq ans, au libéral Dražen Budisa, cinquante et un ans, tous deux membres de l'alliance de centre-gauche qui a battu les amis nationalistes de Franjo Tuđman, lors des législatives du 3 janvier. M. Mesić a remporté le premier tour le 24 janvier avec 41,11 % contre 27,71 % à M. Budisa. - (AFP)

■ **YUGOSLAVIE : les bombardements de l'OTAN** dans l'ex-Yougoslavie ont provoqué, au printemps dernier, la mort d'environ 500 civils lors de « 90 incidents différents », selon une enquête de l'organisation humanitaire Human Rights Watch. - (AFP)

### MAGHREB

■ **ALGÉRIE : vingt-six islamistes armés et un militaire ont été tués** samedi et dimanche, ont rapporté lundi des journaux algériens. Vingt-trois islamistes auraient été tués et plusieurs autres blessés par les forces de sécurité dans la région de Sidi Belabès (440 km au sud-ouest d'Alger), rapporte *Liberté*. Dans la région de Aïn Defla (160 km à l'ouest d'Alger), trois islamistes armés et un militaire ont été tués dimanche dans un accrochage à Ouroud, selon *Le Matin* et *Le Quotidien d'Oran*. D'autre part, trois personnes ont été enlevées samedi à Boghni, en Kabylie (est d'Alger).

## Sénégal : l'opposition réclame une élection présidentielle transparente

**DAKAR.** A quelques heures du démarrage de la campagne pour l'élection présidentielle sénégalaise du 27 février, une coalition de 20 partis d'opposition, réunis au sein du Front pour la régularité et la transparence des élections (FRTE) a appelé, samedi 5 février, le président Abdou Diouf, candidat à sa propre succession, à ouvrir des discussions pour un scrutin transparent.

A l'initiative de l'opposition, des marches de protestation ont été organisées la semaine dernière dans plusieurs villes pour exiger le retrait d'une série de cartes électorales commandées secrètement en Israël par le ministre de l'intérieur tandis que d'autres cartes étaient produites par un imprimeur local. L'opposition affirme que les cartes commandées en Israël seront utilisées frauduleusement. Jeudi dernier, le président Diouf a appelé dans un message radio-télévisé à une élection calme et transparente, sans pour autant mentionner les exigences de l'opposition. Cette dernière demande également le déploiement rapide d'observateurs étrangers. - (Reuters.)

# La police met fin par la force à l'occupation de l'université de Mexico, en grève depuis dix mois

L'opération, menée sans violences, constitue un succès pour le gouvernement

Le président Ernesto Zedillo a finalement décidé d'utiliser la manière forte, dimanche 6 février, pour mettre fin à une grève de près de dix mois

des étudiants de l'université de Mexico, la plus grande d'Amérique latine. Il a donné l'ordre à la police de déloger les étudiants et d'arrêter leurs

leaders. L'opération est un succès pour le régime, à quelques mois de l'élection présidentielle.

### MEXICO

correspondance

A la surprise générale, quelque 2 500 hommes d'un nouveau corps de police, la Police fédérale préventive, sont intervenus de bonne heure, dimanche 6 février, à l'université de Mexico. Ils ont délogé les étudiants qui occupaient les lieux et procédé à plus de 600 arrestations dont celles des deux principaux chefs du mouvement étudiant : Alejandro Echevarria et Mario Benitez. « J'ai constaté avec beaucoup de tristesse que les efforts pour trouver une solution entre les universitaires étaient arrivés à leur limite et qu'il était devenu indispensable d'appliquer la loi », a dit le président Zedillo, en précisant qu'il avait donné au procureur de la République l'ordre d'agir.

L'intervention, qui a duré près de douze heures, a été décidée, a expliqué le chef de l'Etat, après qu'un affrontement violent, mardi dernier, entre grévistes et policiers se fut soldé par près de quarante blessés et plus de deux cents arrestations. L'opération de dimanche semble avoir été une réussite totale

puisque aucune violence n'a été enregistrée.

« J'ai donné des instructions pour qu'aucun policier ne porte une arme à feu » et « aucun acte de violence n'a été à déplorer », a souligné le président Zedillo tandis que le chef de la police, Wilfredo Robledo, a affirmé que ses hommes, seuls et équipés de matraques et de boucliers, n'avaient commis « aucune bavure ».

### DROITS D'INSCRIPTION GRATUITS

Depuis le 20 avril dernier, l'université de Mexico, la UNAM, un « monstre » accueillant plus de 270 000 étudiants, était le théâtre d'assemblées générales permanentes après que l'administration eut décidé de faire passer les droits d'inscription, jusque-là pratiquement gratuits, à environ 900 francs par an.

Vite débordées, les autorités se sont révélées incapables d'établir le dialogue avec les grévistes qui, de leur côté, ont rapidement fait monter les enchères organisant - drapés de rouge, portraits de « Che » Guevara ou du sous-commandant

Marcos en tête - de nombreuses manifestations de rue, exigeant notamment la gratuité totale des études et la création d'un « congrès universitaire » pour discuter d'une réforme de fond pour une université jadis considérée comme la meilleure d'Amérique Latine et qui, désormais, périclité, faute de crédits.

Les recules successives des autorités n'ont eu d'autre effet que de galvaniser les étudiants en grève qui ont obtenu le limogeage du recteur, Francisco Barnes de Castro, remplacé en novembre dernier par le ministre de la santé du président Zedillo, Juan Ramon de la Fuente. Celui-ci a aussitôt, mais sans aucun résultat, accepté les principales revendications des grévistes.

Du point de vue du pouvoir, un recours à la force, même s'il était réclamé par divers responsables politiques et intellectuels, a longtemps semblé une mesure des plus risquées quelques mois avant l'élection présidentielle de juillet.

Une intervention manquée aurait d'autre part ravivé les souvenirs des événements tragiques du

2 octobre 1968 quand l'armée, intervenant contre un autre mouvement étudiant qui réclamait une démocratisation du Mexique, avait ouvert le feu sur dix mille étudiants, tuant au moins trois cents personnes.

Mais, plus de trente ans après, le nouveau mouvement étudiant n'est jamais parvenu à obtenir l'adhésion ni de l'opinion publique, ni des médias. Son impopularité s'est encore accrue après que l'administration de l'université eut organisé un référendum auprès de la communauté universitaire dégageant une large majorité - près de 90 % - en faveur d'une reprise des cours.

Succès pour le président Zedillo, l'intervention réussie de la police devrait également profiter au candidat du pouvoir à la présidentielle, l'ex-ministre de l'intérieur, Francisco Labastida, largement favori dans les sondages. L'intervention, dont s'est félicité l'archevêque de Mexico, Mgr Norberto Riveira, a bien entendu été condamnée par l'opposition mais sans grande conviction. - (Intérim.)



## Chiffre d'affaires consolidé 1999 en hausse de 8,5 % 4<sup>e</sup> trimestre : + 12,3 %

Chiffre d'affaires (en € millions)	Cumul à fin décembre		
	1998	1999	Variation 1999/1998 publié
<b>Hôtellerie</b>	<b>3 174</b>	<b>3 747</b>	<b>+ 18,1 %</b>
Affaires et Loisirs	1 829	2 052	+ 12,2 %
Economique	691	793	+ 14,7 %
Economy Lodging	654	902	+ 38,0 %
<b>Services Corporate</b>	<b>365</b>	<b>361</b>	<b>- 1,3 %</b>
Agences de Voyages	390	434	+ 11,3 %
Location de Voitures	402	396	- 1,4 %
Casinos	129	185	+ 42,9 %
Restauration	676	489	- 27,7 %
Services à bord des trains	343	330	- 4,0 %
Divers	144	163	+ 13,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 623</b>	<b>6 105</b>	<b>+ 8,5 %</b>

Le chiffre d'affaires consolidé de Accor pour l'année 1999 s'établit à € 6 105 millions (FRF 40 034 millions), en progression de 8,5 % en données publiées par rapport à celui de l'ensemble de l'année 1998 (€ 5 623 millions - FRF 36 881 millions).

Au 4<sup>e</sup> trimestre, le chiffre d'affaires augmente de 12,3 %, avec une bonne fin d'année dans l'hôtellerie et les services corporate.

La progression de 8,5 % du chiffre d'affaires s'analyse de la façon suivante :

- activité (à périmètre et change constants) :	+ 4,6 %
- développement :	+ 10,9 %
- cessions d'activités :	- 4,9 %
- effet de change :	- 2,1 %

L'activité à périmètre et change constants progresse de 4,6 % et de 5,3 % hors effet Coupe du Monde de Football.

Le développement du Groupe a été très important au cours de 1999, particulièrement dans l'hôtellerie. Avec notamment l'acquisition de Red Roof Inns aux Etats-Unis (322 hôtels), ainsi que des chaînes européennes Frantour, Good Morning, Demeure, Libertel..., et la poursuite d'une croissance organique soutenue, le réseau hôtelier de Accor s'est accru de 639 établissements et 69 030 chambres (+ 22 %, nets de fermetures). Le parc hôtelier de Accor se compose donc désormais de 3 234 hôtels et 354 652 chambres.

L'activité casinos compte cinq nouveaux établissements.

Les cessions réalisées dans le cadre de la stratégie de réallocation de ressources, comprenant la restauration au Brésil et en Espagne, ainsi que la participation dans Europcar (déconsolidé au 31 octobre 1999), ont eu pour effet de réduire le chiffre d'affaires de 4,9 %.

Les effets de change représentent un montant négatif de € 114 millions. Ils proviennent pour l'essentiel de la dévaluation du réal brésilien, partiellement compensée par l'appréciation du dollar US.

► **Hôtellerie : La progression du chiffre d'affaires de l'hôtellerie de 18,1 % s'analyse de la façon suivante :**

- activité (à périmètre et change constants) :	+ 4,1 %
- développement :	+ 14,4 %
- cessions d'activités :	- 1,0 %
- effet de change :	+ 0,6 %

Evolution du revenu par chambre disponible (RevPar) en cumul à fin décembre

Europe (en FRF)	
▪ Affaires et Loisirs	+ 3,4 %
▪ Economique	+ 7,4 %
Etats-Unis (en \$)	
▪ Red Roof Inns	+ 2,6 %
▪ Motel 6	+ 6,1 %

► **Services corporate** (cartes et tickets de services) : l'évolution du chiffre d'affaires de - 1,3 % s'analyse ainsi :

- activité (à périmètre et change constants) :	+ 9,5 %
- développement :	+ 3,0 %
- effet de change :	- 13,8 %

**A taux de change constant, le chiffre d'affaires progresse de 12,5 %.**

► Dans les activités complémentaires du voyage et du tourisme, à périmètre et change constants, le chiffre d'affaires des agences de voyages progresse de 9,2 %, celui des casinos de 7,1 %, les services à bord des trains de 2,2 % (+ 14,6 % en France à références comparables) et Lenôtre, hors impact Coupe du Monde, de 11,4 %.

SOFITEL

NOVOTEL

Mercure

Suitehotel

ibis

ETAP  
HOTEL

HOTEL  
FORMULE 1

red  
roof  
inns

MOTEL 6

Accor Casinos

Coralia

THALASSA  
INTERNATIONAL

Ticket Restaurant.

Accor Tour

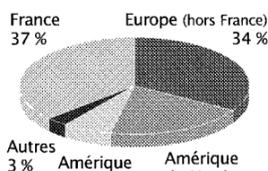
Carlson  
Wagonlit  
Travel

LENÔTRE  
PARIS

GRILL  
Courtépaille

compagnie des  
wagons-lits

Chiffre d'affaires 1999  
par zone géographique



Contact : Direction de la Communication Financière.

Tél. 01 45 38 86 26 - Fax 01 45 38 85 95

Internet : [www.accor.com/finance](http://www.accor.com/finance)



**BUDGET** Alors que le ministre des finances, Christian Sautter, doit dévoiler, mercredi 9 février, le montant définitif des plus-values fiscales engrangées en 1999, la controverse

ne porte plus seulement sur les chiffres mais sur la transparence des comptes publics. ● FRANÇOIS HOLLANDE a regretté, dimanche sur France 2, que le chiffre des rentrées

fiscales n'ait pas été communiqué « plus tôt », imputant ce retard à « des résistances administratives ». « On nous avait annoncé 20 milliards de francs. Il semble que ce soit da-

vantage : 30, 35, peut-être même 40 », a ajouté le premier secrétaire du PS. ● LE GOUVERNEMENT va devoir préciser l'utilisation qu'il entend faire de cette « cagnotte ». Alors que

M. Hollande plaide pour une réduction de la taxe d'habitation, Henri Emmanuelli, réélu député des Landes, se prononce en faveur d'une baisse de la fiscalité indirecte.

## François Hollande demande « toute la lumière » sur les comptes publics

Le premier secrétaire du PS impute à des « résistances administratives » le retard que le gouvernement a pris pour révéler l'ampleur des plus-values de rentrées d'impôts, en 1999. Selon lui, la « cagnotte » pourrait atteindre 40 milliards de francs

**INTERMINABLE** débat sur la « cagnotte » ! On aurait pu penser qu'il ne connaîtrait plus de rebondissements d'ici à mercredi 9 février, date retenue par Christian Sautter pour présenter à la commission des finances de l'Assemblée nationale le montant définitif des surplus de recettes fiscales générées par la croissance en 1999. Erreur : la controverse s'est encore enrichie d'un épisode, et non des moindres. Le premier secrétaire du Parti socialiste en personne l'a relancé, dimanche, non seulement pour donner son point de vue sur l'utilisation des sommes – ce qu'il avait déjà fait –, mais aussi pour critiquer à mots à peine feutrés – ce dont il s'était gardé jusque-là – la procédure budgétaire.

Invité de France 2, François Hollande a en effet jeté le doute sur la « sincérité » du chiffre de 24 milliards de francs (3,658 milliards d'euros), évoqué jusque-là par le gouvernement, et il a même suggéré que le bilan pourrait, pour finir, dépasser les 32 milliards de francs évoqué depuis quelque

temps. « On nous avait annoncé 20 milliards [de francs]. Il semble que ce soit davantage : 30, 35, peut-être même 40. Tant mieux ! Pour une fois qu'on nous annonce des surplus et non pas des déficits ou des trous, moi j'en suis plutôt heureux », a-t-il dit, avant de lâcher cette autre critique : « On aurait pu avoir ces chiffres plus tôt. C'est peut-être des résistances administratives, mais ce qui compte, c'est d'en avoir maintenant l'évaluation et d'avoir un débat démocratique, y compris entre la droite et la gauche au Parlement. » Et d'observer : « Quand la droite était au pouvoir, elle cachait ses déficits. Il faut donner toute la lumière sur nos propres excédents. »

### UN TOURNANT DANS LE DÉBAT

Dans la bouche du dirigeant socialiste, ces mots prennent une résonance particulière car, jusqu'à présent, si la droite avait vivement critiqué les « mensonges » du gouvernement, nul, à gauche, en dehors de Laurent Fabius, n'avait suggéré que le gouvernement avait péché par manque de transpa-

rence. Le président de l'Assemblée nationale avait été le seul à déplorer que « les Français et, en particulier, le Parlement ne soient pas informés en temps réel » (*Le Monde* du 5 février).

L'allusion du premier secrétaire du PS à la nécessité d'un « débat démocratique » au Parlement suggère que l'on est vraisemblablement à un tournant. Jusqu'à présent, seuls les dirigeants de droite plaidaient en faveur d'un projet de loi de finances rectificative, leur permettant de dire leur mot sur l'affectation de la « cagnotte », mais aussi, plus largement, de critiquer les grands équilibres du budget. Le gouvernement, lui, inclinait plutôt pour une loi fiscale simple, permettant de circonscrire le débat à la simple mise en œuvre d'une mesure de baisse fiscale anticipée, s'appliquant par exemple à la taxe d'habitation. La formule de M. Hollande suggère-t-elle qu'il se rallie à la nécessité d'un « collectif » budgétaire ? « Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait y échapp-

per », confirme-t-il dans *La Tribune* de lundi.

La bataille autour de la « cagnotte » se mène donc, désormais, sur deux fronts : celui de l'utilisation des sommes engrangées par l'Etat et celui de l'opacité des comptes publics. Déjà, en fin de semaine, plusieurs dirigeants de l'opposition avaient réclamé un « collectif ». Président du groupe RPR de l'Assemblée, Jean-Louis Debré avait réclamé un tel projet de loi « dans les plus brefs délais ». Conseiller politique du RPR, François Fillon estime également, dans *Le Journal du dimanche* du 6 février, que le gouvernement doit « accepter un « collectif » budgétaire ».

Le débat sur la réforme fiscale à mettre en œuvre, grâce à cette nouvelle marge, n'en perd pas pour autant son acuité. M. Hollande a ainsi souhaité une nouvelle fois, dimanche, que ces excédents fiscaux soient recyclés dans une baisse de la taxe d'habitation, intervenant dès l'automne 2000. « Si l'on peut donner 500 francs à tous

les Français, peut-être davantage, ce ne serait pas si mal », a-t-il suggéré, avant de plaider, pour l'année suivante, en faveur d'une baisse de l'impôt sur le revenu. « Il ne faudra pas s'arrêter là, on doit avoir un processus continu », a-t-il affirmé.

### LIGNES DE FRACTURE

Il faut, toutefois, relever que la controverse suscite des lignes de fracture qui n'opposent pas que la gauche à la droite. Ainsi, si la réforme de l'impôt sur le revenu divise le Parti socialiste (*Le Monde* daté 30-31 janvier), les priorités fiscales font aussi débat au sein de l'opposition. Alors que Démocratie libérale fait campagne sur le thème « Rendez leur argent aux Français ! », M. Fillon voit là « un slogan démagogique ». « Cette cagnotte, estime-t-il, doit servir, à parts égales, à une vraie décote fiscale et au désendettement, si l'on veut éviter que la France ne soit reléguée en seconde division ». Alors que certains, à l'UDF notamment, sont favorables à une réforme de la taxe d'habitation, M. Fillon est

hostile à la « suppression » de ce prélèvement, car « le gouvernement n'a pas à disposer d'un impôt qui appartient aux collectivités locales ».

Pour corser cette joute, Jean-Claude Trichet, invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » (*lire aussi page 18*), a jugé « excellent » que la France dispose de recettes supplémentaires, mais s'est empressé d'ajouter qu'il faut « évidemment les affecter à la réduction des déficits ». « Si l'on veut réduire le chômage, lutter pour la création d'emplois de manière aussi déléguée et active que possible, il faut, à mon avis, réduire les déficits », a insisté le gouverneur de la Banque de France.

Selon lui, s'il faut établir une hiérarchie des priorités, celle-ci doit respecter un ordre très précis. « Réduction de la dépense publique, réduction des déficits publics, réduction des impôts, voilà l'ordre », a-t-il dit. En clair, la réduction des dépenses doit passer avant les baisses d'impôts.

Laurent Mauduit

## Comment affecter les surplus de recettes de l'Etat ?

**AUGMENTER** les dépenses ? Abaisser le déficit ? Réduire les impôts ? C'est en ces termes que se pose le débat sur l'affectation des recettes supplémentaires de 1999, celles qui constituent la désormais fameuse « cagnotte » dont l'appellation peut sembler usurpée au regard d'un déficit qui, en 1999, est supérieur à 200 milliards de francs. C'est le débat que réclament nombre de personnalités politiques, à gauche comme à droite. Dans les faits, la question ne sera pourtant pas celle de l'affectation des recettes 1999 mais celle de la revalorisation des recettes 2000 et de la manière dont elles seront dépensées.

Le principe de l'annualité budgétaire exige que les rentrées 1999 soient constatées dans le budget de la même année. Par rapport à la loi de finances initiale, le gouvernement a déjà enregistré, à l'occasion de la loi de finances rectificative adoptée le 22 décembre 1999, plus de 24 milliards de francs (3,658 milliards d'euros) de surplus de recettes fiscales. Ceux-ci ont été affectés, pour 14 milliards de francs, aux dépenses (revalorisation des minima sociaux, majoration de l'allocation de rentrée scolaire, remboursement de la dette de France Télécom...) et aux baisses d'impôts (baisse de la TVA sur les travaux d'entretien et des droits de mutation) non prévues par la loi de finances initiale. Le solde – 10 milliards de francs – est venu réduire le déficit, ainsi ramené, fin 1999, à 226 milliards de francs.

La période complémentaire au

budget 1999, qui s'est terminée le 31 janvier 2000, permet au gouvernement de faire les derniers ajustements. Et parfois d'atténuer, ou de renforcer, certains mouvements, en jouant, par exemple, sur les dates d'encaissement ou d'émission de certains chèques, les dotations aux entreprises publiques ou encore les dégrèvements et remboursements de certains impôts (*Le Monde* du 5 février). Le ministre des finances, Christian Sautter, et la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, présenteront, mercredi 9 février, le bilan de l'ensemble de ces opérations aux commissions des finances de l'Assemblée nationale puis du Sénat. Ils devraient annoncer un nouveau surplus fiscal – on évoque, pour l'heure, un chiffre d'environ 8 milliards de francs –, ce qui porterait à quelque 32 milliards les plus-values de recettes fiscales par rapport à la loi de finances initiale de 1999.

### RECETTES INCERTAINES

Le gouvernement se trouve confronté à une curieuse situation. La loi de finances 2000 prévoit un déficit de 215 milliards de francs. Pas question, dans ces conditions, d'afficher pour 1999 un déficit trop proche de ce montant. Les recettes supplémentaires ne pourront donc logiquement s'imputer intégralement au déficit. On peut imaginer que Bercy n'aura pas hésité à accélérer certaines dépenses.

Il y aura cependant un débat que le gouvernement aura du mal à éviter : celui de la revalorisation des recettes 2000 et de leur affectation. *De facto*, la progression des rentrées dans les caisses de l'Etat prévue pour 2000 s'appliquera à des chiffres, ceux des recettes 1999, revus à la hausse. On peut donc penser que les recettes 2000 augmenteront automatiquement, à hypothèses économiques constantes. Si tel est le cas, ces recettes seraient majorées de plus de 8 milliards de francs par rapport aux 1475 milliards prévus dans la loi de finances 2000. « On ne peut pas raisonner comme ça. Certaines recettes, comme celles de l'impôt sur les sociétés, sont très incertaines. Il n'est pas sûr que leur forte augmentation en 1999 se répercute l'an prochain », estime-t-on à Bercy. Il faudra bien, de toute façon, que Bercy affiche un premier surplus de recettes en 2000, pour financer la baisse de la taxe d'habitation à l'automne prochain, réclamée par la gauche.

Virginie Malingre

## L'Elysée piaffe d'impatience devant le silence de l'opposition

**CHAQUE SEMAINE**, les conseillers économiques et sociaux font leur compte-rendu au président de la République : grèves, licenciements, accords salariaux, négociations sur les 35 heures... Chaque week-end, des patrons, amis du chef de l'Etat, complètent pour lui le tableau économique, vu de leurs entreprises sur le marché mondial ou de leur PME. Dans la semaine du 31 janvier, les mouvements sociaux des services publics ont été observés à la loupe par l'Elysée. Ces jours-ci, la révélation sur le vrai montant de la « cagnotte » est attendue avec le plus grand intérêt.

Car Jacques Chirac est bien placé pour savoir que le plus grand danger qui guette le gouvernement est de devoir répondre à la revendication du partage des fruits de la croissance. Coïncé, sur sa gauche, par tous ceux qui réclament une solidarité plus grande avec les plus démunis, sollicité par les personnels des hôpitaux publics, tous unis par l'inquiétude que leur inspire la baisse des moyens depuis plusieurs années, le gouvernement doit aussi lâcher un peu de lest aux classes moyennes, tout en restant dans l'orthodoxie budgétaire.

Le 14 juillet 1999, M. Chirac avait pointé du doigt cette difficulté qui attend Lionel Jospin. Répondant aux journalistes, à l'Elysée, le président de la République avait relevé que « depuis deux ans », date de l'arrivée de la gauche

au pouvoir, l'activité atteignait un niveau « pratiquement inespéré ». Une sorte de miracle économique qui, selon lui, se traduisait par un effet « mécanique » : « Il y a aujourd'hui énormément d'argent qui rentre dans les caisses », même si le ministère des finances « déploie tout son talent pour masquer ce phénomène ». M. Chirac avait expliqué : « Quand on est dans cette situation, il faut avoir trois objectifs prioritaires », qu'il avait énumérés : « Réduire les dettes », « abaisser les impôts, la fiscalité et les charges », « faire les adaptations nécessaires ».

### ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR À DROITE

L'opposition, restée plutôt silencieuse, depuis un an, sur les questions fiscales et économiques, est convaincue qu'il faut relancer la campagne sur la baisse des charges sociales et la baisse des impôts. Ne serait-ce que parce que ces thèmes font partie du fonds commun de la droite. Le président de la République, chaque fois qu'il se trouve devant un auditoire de chefs d'entreprise ou d'artisans, rappelle lui-même l'urgence de la « baisse des charges sociales ».

M. Chirac sait pourtant que la tâche est malaisée. La plupart des enquêtes dont dispose l'Elysée montrent en effet que, même dans l'électorat de droite, la revendication fiscale n'arrive plus seule en tête. Et une partie des conseillers du président de la République sou-

haitent qu'il revienne sur le terrain plus social qui avait fait son succès en 1995. Ces mêmes enquêtes montrent d'ailleurs que M. Chirac garde une vraie popularité dans les couches sociales qui ne payent pas l'impôt sur le revenu. Le chef de l'Etat est conscient que ce thème-là est, néanmoins, l'un des rares éléments fédérateurs d'une opposition qui se déchire sur bon nombre de sujets de société. « A droite, nous ne sommes d'accord sur rien. Sauf sur la baisse des impôts », a souvent témoigné Alain Juppé.

L'exercice demande donc équilibre et doigté. Déjà, la présidence de la République s'est agacée d'entendre M. Jospin « préempter » une future baisse des impôts annoncée pour 2002. Elle s'est inquiétée de voir François Hollande, dimanche 6 février, occuper tous les autres terrains en évoquant de possibles baisses de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu ou de la TVA. Le RPR, pris dans sa restructuration récente, n'a rien trouvé à redire. Comme n'ont quasiment rien répondu l'UDF ni les amis libéraux d'Alain Madelin.

L'Elysée, bien conscient du « déficit d'idées » de la droite sur le sujet, ne parvient pas à y remédier. Et se désespère de voir ainsi le gouvernement dévoiler le montant de la « cagnotte » et les moyens de l'utiliser.

Raphaëlle Bacqué

## M. Emmanuelli devrait revenir à la tête de la commission des finances de l'Assemblée

**SANS SURPRISE**, Henri Emmanuelli a été réélu, dimanche 6 février, député de la troisième circonscription des Landes. L'ancien président de l'Assemblée nationale, qui avait démissionné le 17 décembre 1997 de tous ses mandats à la suite de sa condamnation, en tant qu'ancien trésorier du Parti socialiste, dans l'affaire Urba-Sages relative au financement occulte du PS, à deux ans de privation de ses droits civiques, dix-huit mois de prison avec sursis et 30 000 francs (4 573 euros) d'amende, a retrouvé confortablement son siège, avec 65,28 % des voix contre 34,72 % à son adversaire, Robert Lucas (DL-RPR-UDF). Le 30 janvier, M. Emmanuelli avait manqué de 118 voix

son élection au premier tour, n'ayant pas réuni les suffrages du quart des inscrits. Il avait en revanche retrouvé, dès le premier tour, son siège de conseiller général du canton de Mugron (Landes).

L'ancien premier secrétaire du PS a ainsi réussi la première étape de son retour politique. Lundi, à la suite de la démission de Robert Carbé, président du conseil général des Landes, M. Emmanuelli devrait retrouver cette fonction qu'il avait également été obligé d'abandonner il y a deux ans. Son retour à la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale – fonction qu'il avait occupée de juin à décembre 1997 – devrait intervenir un peu plus tard. L'actuel

président de la commission des finances, Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), qui s'est engagé à lui restituer ce poste, nous a précisé le calendrier : M. Emmanuelli ne pouvant venir cette semaine à l'Assemblée nationale, et celle-ci ne siègeant pas la semaine prochaine, M. Bonrepaux devrait confirmer sa démission le 24 février. L'élection de M. Emmanuelli pourrait donc intervenir le 29 février.

### « LA SOLIDARITÉ AVANCE »

Sans attendre son retour à la tête de la commission des finances, l'ancien secrétaire d'Etat au budget compte bien faire entendre ses différences sur les prochains choix fiscaux, la régulation économique, l'épargne salariale et les retraites. Dans un entretien à *La Croix*, lundi, il souligne que « l'urgence » est moins de baisser les impôts que de « réformer les cotisations sociales ». Il ajoute que, pour les bas salaires, une réforme de la fiscalité indirecte est plus importante que celle de l'impôt sur le revenu, « qui ne touche que certaines catégories bien déterminées, mais beaucoup plus influentes ». Durant sa campagne, il avait insisté sur la nécessité de « créer des espaces de contrôle démocratique ». M. Emmanuelli aura d'autant plus à cœur de faire jouer un rôle important à la commission des finances, par rapport à la préparation et à l'exécution du budget, qu'il se plaint de la multiplica-

tion, dans la sphère économique, des « instances et des organes de décision qui échappent au contrôle démocratique ».

Pour l'heure, M. Emmanuelli ne se démarque pas du soutien du PS au gouvernement de Lionel Jospin. « Le voilier France est au bon cap et surfe par vent arrière : il est superbement barré », a-t-il affirmé durant sa campagne, en notant que « le chômage recule, la solidarité avance ». Dimanche soir, à peine réélu, il s'en est pris à Michèle Alliot-Marie, la présidente du RPR, en lui conseillant « à l'avenir, de ne pas confondre hargne et détermination ».

Michel Noblecourt

### LANDES (TARTAS) (second tour).

I., 77 454 ; V., 36 401 ; A., 53,00 % ; E., 33 698.

Henri Emmanuelli, PS, 21 997 (65,28 %). ÉLU

Robert Lucas, DL, m. d'Artas-senx, 11 701 (34,72 %).

[30 janvier 2000 : I., 77 482 ; V., 37 287 ; A., 51,88 % ; E., 34 503 ; Henri Emmanuelli, PS, 19 253 (55,80 %) ; Robert Lucas, DL, m. d'Artas-senx, 6 912 (20,03 %) ; José Huici, PCF, 2 817 (8,16 %) ; Michèle Robbe, RPF, 2 508 (7,27 %) ; Michel Joie, div. d., 1 264 (3,66 %) ; Hélène Rochefort, FN, 1 211 (3,51 %) ; Dominique Peltier, LCR, 538 (1,56 %).

1<sup>er</sup> juin 1997 : I., 76 514 ; V., 59 923 ; A., 21,68 % ; E., 56 760 ; Henri Emmanuelli, PS, 34 586 (60,93 %) ; Pierre Dufourcq, UDF-Rad., c.g., m., 22 174 (39,07 %).]

ÉCOLES DE COMMERCE

CONCOURS COMMUN 7 ISEG SUP Réseau 2000 POUR TERMINALES

PARIS • BORDEAUX • LILLE • LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE



www.concours.iseg.fr

Centre Info Regroupement Candidatures (CIRC) - ISEG Paris 28, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris

(33) 01 44 78 88 88

# Temps de travail des fonctionnaires : la négociation s'engage avec l'Etat

Des discussions auront lieu dans chaque administration

Le ministre de la fonction publique, Émile Zuccarelli, et les syndicats de fonctionnaires devaient tenter, lundi 7 février, de parvenir à un accord-cadre sur l'applica-

tion des 35 heures dans la fonction publique. La discussion porte, notamment, sur les créations d'emplois et sur la définition du temps de travail.

LES 35 HEURES pour les fonctionnaires ? Oui, mais « pas à n'importe quel prix ». C'est dans cet esprit que le ministre de la fonction publique, Émile Zuccarelli, devait soumettre aux sept fédérations de fonctionnaires (CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, CFTC et CFE-CGC), lundi 7 février, le projet d'accord-cadre sur l'aménagement et la réduction du temps de travail des 5,1 millions d'agents que comptent les trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière).

Elaboré après plusieurs mois de discussions avec les syndicats, ce document, très attendu, est présenté par le ministre comme une « base de discussion susceptible d'évoluer de manière importante ». Objectifs de l'accord, décompte du temps de travail, situation des cadres, astreintes, emploi, l'accord-cadre entend fixer les règles générales des négociations sur les 35 heures, qui doivent en effet s'ouvrir très rapidement ensuite et de façon décentralisée dans les ministères, les collectivités locales et les hôpitaux, en vue d'une application effective de la réduction du temps de travail pour l'ensemble de la fonction publique en 2002.

Les collectivités locales et les syndicats souhaitent aboutir à des règles générales pour limiter les disparités entre les multitudes de métiers que comporte la fonction publique. Le ministre n'y est pas hostile, mais il n'écarte pas une « autre solution » où « chacun discutera dans son coin » si un accord n'est pas trouvé avec les syndicats les plus représentés dans la fonction publique. « Les conflits sociaux au ministère des finances, dans les hôpitaux ou dans les écoles ne facilitent pas les choses, déplore-t-on dans l'entourage du ministre. Ce qui était accepté hier par une large majorité des syndicats ne l'est plus aujourd'hui ».

Cette menace, à peine voilée, d'un rejet de l'accord, notamment par la CGT, FO ou la FSU, illustre toute la difficulté qu'ont rencontrée les deux parties à s'entendre sur les objectifs d'une réduction du temps de travail : si le ministre y voit principalement un outil de « modernisation » de la fonction publique, la question des effectifs ne venant qu'« ensuite », les syndicats conti-

nent à placer l'emploi et l'amélioration des conditions de travail en tête des priorités. Sur ce chapitre délicat, le ministre continue à rejeter la mention dans l'accord cadre de « créations nettes d'emplois », inlassablement revendiquée par tous les syndicats, qui en font, comme la CGT ou FO, un préalable à toute négociation.

## Les collectivités locales et les syndicats souhaitent aboutir à des règles générales pour limiter les disparités entre les multitudes de métiers que comporte la fonction publique

Le ministère a bien fait un premier pas, en reconnaissant que les « ajustements » en termes d'effectifs « seront prioritairement destinés à permettre la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique ». Il s'est aussi engagé à transformer une partie des crédits d'heures supplémentaires en emplois permanents, notamment dans l'éducation nationale, et à remplacer une partie des 48 % de fonctionnaires de l'Etat qui doivent, selon les syndicats, partir à la retraite d'ici 2012. Ces dispositions seront-elles suffisantes pour faire oublier aux fédérations de fonctionnaires le chiffon rouge de la « stabilisation de l'emploi public » invariablement brandi par le gouvernement ? « Les autorités du ministère ont un problème d'affichage », explique Christine Bonnefon, de l'UNSA. « Ils sont prêts à mettre de l'emploi mais sans le dire. Ils peuvent encore trouver des périphrases satisfaisantes pour tout le monde. »

Avec l'emploi, un autre tabou devra être levé pour aboutir à un accord majoritaire, celui de la définition du temps de travail. Les

syndicats rejettent en effet le calcul effectué par le ministère des 35 heures de travail effectif hebdomadaire « en moyenne » sur une base annuelle de 1 600 heures. « Nous voulons des garanties fermes sur l'absence de toute flexibilité », revendique Bernard Lhubert, de la CGT, qui dénonce la volonté du gouvernement de s'appuyer sur le rapport Roché pour annualiser le temps de travail. Ce rapport, dont le ministère entend « reprendre les pistes », détaillait le temps de travail des agents de l'Etat, compris entre 35 et 37 heures par semaine, un peu plus dans les hôpitaux et souvent moins dans les collectivités territoriales. « Nous ne voulons pas qu'un progrès social devienne synonyme de dégradation des conditions de travail », résume M<sup>me</sup> Bonnefon.

Les négociateurs devraient aussi se pencher, à partir de lundi après-midi et vraisemblablement pour une bonne partie de la nuit, sur le redéploiement des personnels, le compte-épargne temps ou le temps de travail de l'encadrement.

Alexandre Garcia

# Jean Saint-Josse a voté la directive européenne sur la chasse

Epinglé récemment par Dominique Voynet, le président de CPNT fait valoir que ce vote de procédure au Parlement de Strasbourg est destiné à permettre un débat sur le fond

M. Saint-Josse n'a pas tort de crier à la provocation.

En 1997, le traité d'Amsterdam a remodelé les relations entre le conseil des ministres européen et le Parlement de Strasbourg, instaurant le principe de la codécision. Cette modification juridique imposait donc de requalifier un certain nombre de textes pour les adapter à cette nouvelle configuration.

## LONG CHEMINEMENT

Ces textes avaient déjà entrepris une partie du long cheminement législatif mais n'étaient pas parvenus à une adoption définitive avant l'application du traité. Il convenait donc de les mettre en conformité pour que la procédure puisse être menée à son terme. Ainsi de la directive dite « oiseaux », adoptée par le Parlement en première lecture en février 1996, qui précisait une directive précédente de 1979 et imposait de façon explicite la fermeture de la chasse au 31 janvier.

Mais ce texte de 1996 avait été aussitôt bloqué en conseil des

ministres, notamment par la France. Et il l'est resté depuis, au grand dam des écologistes mais également – et c'est le sel de l'histoire – des chasseurs. Car, pour espérer renégocier à la baisse cette directive, CPNT doit désormais attendre qu'elle repasse devant le Parlement pour une seconde lecture au fond.

Les 26 et 27 juillet 1999 se déroulaient donc un vote purement technique, sans débat de fond, qui confirmait la première lecture de 1996 dans les nouveaux habits voulus par le traité d'Amsterdam. Le président de CPNT, qui participait à la séance, a approuvé sans barguigner cette directive « oiseaux » instaurant des dates de chasse drastiques. M. Saint-Josse aurait pu s'abstenir, par principe. Sans doute n'a-t-il pas imaginé que certains, dont la ministre de l'environnement, pourraient s'intéresser aux ingrats travaux procéduraux de la commission environnement du Parlement de Strasbourg.

Benoît Hopquin

## Le conseil général du Val-de-Marne met en place les 35 heures

JACQUES SCHEER, cinquante-six ans, d'Antony (Hauts-de-Seine), longtemps responsable de formation dans le secteur associatif, alternait depuis 1990 les périodes de contrat et de chômage. Il vient d'être recruté par le département du Val-de-Marne comme agent du patrimoine. Il travaillera à la bibliothèque du service départemental d'archéologie. « Je suis un emploi-vieux », dit-il avec humour. Anne Buxdorff, trente-quatre ans, de Paris, était analyste financier et juridique. Aujourd'hui, elle est inspectrice au service de l'aide à l'enfance (SAE) où elle s'occupe des problèmes d'urgence. « Je suis le SAMU de la SAE. » Ce poste vient d'être créé. Jacques et Anne font partie des 342 personnes embauchées par le conseil général, sur 1 400 candidatures, au 1<sup>er</sup> janvier, dans le cadre du passage aux 35 heures. Avec les autres agents, ils ont été accueillis officiellement, le 3 février, par Michel Germa, président communaliste de l'assemblée départementale.

Cette embauche massive – qui vise à « inscrire la collectivité dans le grand chantier pour l'emploi ouvert au plan national, à améliorer le service public en utilisant les possibilités nouvelles pour le rendre plus efficace, et à améliorer les conditions de vie et de travail par davantage de liberté à consacrer à la famille, à l'activité sociale et aux loisirs » – est l'aboutissement d'une démarche entreprise dès octobre 1997 et qui a débouché sur la création de 342 postes, le 28 juin 1999.

Dominique Meunier

Les nouveaux agents (essentiellement dans les catégories C et D) viennent de tous les horizons : demandeurs d'emploi, élèves fraîchement sortis des écoles, personnes qui voulaient se reconverter. Si l'action sociale bénéficie de l'essentiel des postes, avec 274 embauches, tous les secteurs ont été renforcés, et notamment les parcs et jardins.

## TROIS OPTIONS

Le Val-de-Marne n'a donc pas attendu les dispositions législatives sur les 35 heures dans la fonction publique, ni une réponse positive de l'Etat à ses demandes de soutien financier, pour se lancer sur ce chantier. Sa démarche est originale en ce sens que l'accord passé exclut tout gel de salaires et écarte la solution de l'annualisation du travail. L'accord prévoit trois options pour les agents à temps complet : 35 heures en cinq jours de sept heures, 35 heures en quatre jours et demi, 70 heures en neuf jours sur deux semaines.

Le département, qui emploie 5 700 personnes, dont 96 % sont titulaires, va donc passer la barre des 6 000. Cet effort a un coût chiffré à 57 millions de francs (8,69 millions d'euros) pour la masse salariale et à 100 millions de francs si on inclut les locaux et le matériel. A cet effort s'ajoute celui consenti en faveur des emplois-jeunes. Le Val-de-Marne s'est engagé à en soutenir un millier, dont 200 dans ses services et 800 dans les associations.

ENFIN, DANS UN PETIT 4x4,  
TIENT LE HAUT DU PAVÉ.



A partir de 124 900 F\*

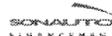
MITSUBISHI  
PAJERO PININ

Son gabarit compact (3,74 m de long), sa position de conduite surélevée et son petit rayon de braquage (4,90 m) le rendent particulièrement adapté à la ville. Due au crayon de Pininfarina, le célèbre carrossier italien, l'élégance du Pajero Pinin saura séduire les plus exigeants des automobilistes d'aujourd'hui. Nouveau moteur GDI à injection directe d'essence, transmission 4x4 Super Select S44 et sur Pack Sport : ABS, 4 coussins gonflables de sécurité, air conditionné, jantes alliage 16 pouces et différentiel à glissement limité. Le nouveau Pajero Pinin est un concentré de sécurité et d'innovations. Il hérite de l'acquis technologique, de la performance et de la fiabilité légendaire de Mitsubishi Pajero démontrés en Rallye raid depuis plus de 15 années et offre un comportement routier remarquable sur route, neige, sable, en tout-terrain... comme en ville.

Nouveau Mitsubishi PAJERO PININ, à partir de 124.900 F\*. Contactez dès aujourd'hui votre concessionnaire pour réserver votre nouveau PAJERO PININ. 3615 Mitsubishi (1.29F/min) N°Indigo (0.99F/min).



(\*) Prix TTC clés en main du PAJERO PININ 1.8 GDI AM 2000 - Tarif au 24.01.00 - Modèle présenté PAJERO PININ 1.8 GDI Pack Sport 145.900 F, commercialisé en France avec barres de toit. Peinture métallisée en option. Antibrouillards disponibles en accessoires.



PARIS - NEW YORK - MILAN - GUATEMALA

MITSUBISHI  
MOTORS

# A Toulon, l'extrême droite divisée attaque les choix budgétaires du maire

La municipalité est toujours confrontée à l'échec de l'aménagement du centre-ville

La municipalité de Toulon, dont le maire, Jean-Marie Le Chevallier, est désormais isolé au sein d'une extrême droite éclatée, connaît une situa-

tion financière difficile, du fait, principalement, de sa gestion de la société d'économie mixte Toulon Aménagement. La droite et la gauche se préparent

aux élections municipales de 2001, pour lesquelles elles ont, l'une et l'autre, du mal à départager leurs candidats et à se mettre en ordre de bataille.

## TOULON

de notre correspondant  
« C'est plus une mairie, c'est le Titanic ! » La formule a été lancée par un ancien ami du maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, après une réunion du conseil municipal dont ce dernier est sorti groggy, plus isolé qu'il ne l'avait jamais été au sein d'une majorité aujourd'hui éclatée en quatre groupes.

Vendredi 4 février, le maire sentait bien qu'il aurait des difficultés à faire partager ses orientations budgétaires, annonçant un déséquilibre qui sanctionnerait quatre ans de gestion aléatoire. Les six élus proches du maire sont restés sans voix face aux vingt-cinq élus du FN, aux trois du MNR et aux quatre des droites toulonnaises, unanimes à fustiger ces orientations avec une véhémence qu'ils réservaient jusqu'alors à la gauche. Une fois encore, la société d'économie mixte (SEM) Toulon Aménagement aura été au cœur des débats.

Lancée en 1990 pour réhabiliter le vieux centre-ville, cette SEM, précédemment baptisée Semtad (Toulon-aménagement-développement), était présidée alors par

François Trucy, le maire de l'époque. Il souhaitait « réaliser pour l'an 2000 une réhabilitation de fond, avec la restauration de quatre mille logements ». En 1995, 1 650 logements étaient réhabilités. La SEM avait la confiance des investisseurs, mais les affaires politico-mafieuses mises au jour après l'assassinat de la députée Yann Piat freinaient l'engagement des financiers, rendus d'autant plus méfiants que le FN s'installait, en juin, à la mairie. Le nouveau maire fustigeait la Semtad, mais, tout en s'appuyant sur un rapport de la chambre régionale mettant en évidence des dérives dans la gestion de la précédente équipe, concluait : « L'opération de rénovation du centre-ville a incontestablement produit des effets visibles qui, pour être durables, nécessitent toutefois l'achèvement du programme. »

Toulon Aménagement succède alors à la Semtad, mais cela ne suffit pas pour renouer avec les investisseurs. La réhabilitation stagne. La municipalité d'extrême droite essaie de doper la relance en votant, en janvier 1996, une garantie d'emprunt de 3,75 millions de francs

(0,57 million d'euros) et accroît sa participation complémentaire en la faisant passer à 12 millions de francs (1,83 million d'euros). Aujourd'hui, la SEM accuse un déficit de 2,5 millions de francs (0,38 million d'euros), soit 71 % de son capital. Il faut y ajouter 39 millions de francs (5,95 millions d'euros) de dette bancaire et 210 millions de francs (32,01 millions d'euros) d'avance consentie par la municipalité, comme le révèle un audit réalisé par les services préfectoraux.

## DEUX ENQUÊTES

Toulon Aménagement est au bord du gouffre, en passe d'être mise en liquidation judiciaire, ce qui entraînerait un passif de 251,5 millions (38,26 millions d'euros), que la municipalité devrait acquitter car, par convention passée avec la SEM, elle a obligation d'en assumer les dettes. Devant cette situation, le tribunal de commerce de Toulon est chargé par le procureur de la République de mener une enquête économique et financière sur cette structure, dont le carnet de commandes est quasiment vide au terme d'une commercialisation en

baisse de 50 % par rapport à la période 1990-1994.

La chambre régionale des comptes mène une autre enquête sur cette SEM, dont le passif serait lourd à supporter par la ville. Les recettes fiscales de celle-ci représentent 55 % de l'ensemble de ses recettes ; la taxe professionnelle est faible (36 % contre 50 % en moyenne nationale) ; en revanche, les taxes d'habitation et foncière sont élevées : elles entrent pour 65 % (contre 55 % au plan national) dans le produit global des recettes fiscales.

Vivant dans l'attente, la ville, qui n'a réalisé aucun investissement important durant les cinq dernières années, n'est pas très endettée, mais elle est à l'aube de grands travaux comme la fin de la traversée souterraine, le tramway, la construction d'un nouvel hôpital, qui nécessiteront de lourds investissements, de l'ordre de 300 millions de francs (45,73 millions d'euros), dans les années à venir.

M. Le Chevallier aura bien du mal à faire accepter son budget 2000.

José Lenzini

## Municipales : gauche et droite varoises ont du mal à départager leurs candidats

### TOULON

de notre correspondant  
Tous les candidats aux élections municipales de 2001 parlent « du » sondage. Commandé à la Sofres par la direction nationale du Parti socialiste, cette enquête a été menée, en décembre 1999, auprès de 400 personnes. Sur les deux candidats socialistes proposés comme têtes de liste, Odette Casanova, députée et vice-présidente du conseil régional, arrive en tête, au premier tour, avec 34 % des suffrages, devançant dans les intentions de vote l'autre député, Robert Gaïa, de 2 points.

M<sup>me</sup> Casanova s'estime donc désignée par les chiffres. M. Gaïa assure pourtant qu'il est plus populaire qu'elle. Et tous deux continuent de se détester cordialement. Robert Alfonsi, premier secrétaire fédéral du PS, que l'on dit plus proche de la députée, « demande un arbitrage national sur la base de l'outil de référence » qu'est, selon lui, le sondage. Françoise Galan-gau, première secrétaire de la section de Toulon, en tient pour le « jugement des militants »,

plutôt favorables à M. Gaïa. Le PS craint, en outre, que les Verts ne se dissocient de la gauche « plurielle » et ne constituent une liste qui pourrait être conduite par Gérard Paquet, ancien directeur du centre de Châteauevalon (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> février). Les autres composantes de la gauche reprochent à M. Paquet d'avoir soutenu le précédent maire, François Trucy (PR, aujourd'hui DL), au premier tour des élections municipales de 1995.

### TROIS LISTES

Rapide à se déclarer, à droite, Jean-Charles Marchiani (RPF) l'aura peut-être été un peu trop. L'ancien préfet voit se réduire ses capacités à « attirer un électoral qui s'était porté sur le Front national pour le réintégrer dans la famille républicaine », car ces égarés sont sollicités par trois listes d'extrême droite. Il y a celle du MNR, conduite par la très discrète Marie-Claude Barrier, transfuge de la majorité frontiste du début de mandat. Celle du FN sera menée par le Tropicain Jean-Louis Bouguereau,

que conteste le clan des irréductibles lepénistes, dans lequel Jean-Claude Lunardelli ou Eliane de la Brosse estiment être les candidats naturels. Il faut y ajouter la candidature du maire sortant, Jean-Marie Le Chevallier, qui, crédité de 22 % des intentions de vote (le sondage le présentant alors comme seul candidat d'extrême droite), y voit la preuve que ses idées et sa personne conservent une légitimité.

Candidat faussement énigmatique, Hubert Falco (DL), sénateur et président du conseil général du Var, multiplie les rencontres ou réunions sous les couleurs de l'assemblée départementale. Testant sa notoriété sans jamais se déclarer, M. Falco n'en évoque pas moins un second tour qu'il « envisage avec confiance ». M. Marchiani assure qu'il ne sera pas lui-même « candidat au second tour » s'il n'est pas « en mesure d'être élu » et qu'il appellera alors à « voter pour la liste la moins à gauche, mais pas pour le FN ».

J. Le.

## Le MNR veut voir dans le succès du FPÖ autrichien un « signe du destin »

L'ACTUALITÉ, avec l'accession au pouvoir, en Autriche, du parti de Jörg Haider, ne pouvait pas mieux servir Bruno Mégret, le président du Mouvement national républicain (MNR), qui, depuis quelques temps, cherchait désespérément à être audible. Les communiqués succèdent aux communiqués, et les manifestations aux manifestations, pour soutenir cet alter ego autrichien d'extrême droite. Ainsi, samedi 5 février, quelques deux cents responsables et militants du MNR se sont rassemblés devant l'ambassade d'Autriche aux cris de « Mégret, Haider, même combat », ou « France, Autriche, solidarité ».

Juché sur un banc, Pierre Vial, conseiller régional de Rhône-Alpes et proche de la Nouvelle Droite, s'est chargé de chauffer l'assistance en fustigeant à la fois le premier ministre et le président de la République qui se sont, tous deux, inquiétés de l'accord de gouvernement passé entre les conservateurs et l'extrême droite en Autriche. Cette attitude a été qualifiée de « scandaleuse » et d'« indécente » par M. Vial qui a dénoncé le fait que M. Jospin gouverne avec des ministres communistes. Habitué des clins d'œil pour initiés, le président de l'association Terre et peuple n'a pas manqué d'inviter les militants – en reprenant la trinité pétainiste – à « redonner [en France comme en Autriche] la parole à ceux qui se battent pour la patrie, la famille et le droit au travail » !

« Qu'est-ce que c'est que cette Europe qui entend dicter leurs droits aux peuples et qui préfère la Turquie islamique à l'Autriche nationale ? », s'est à son tour exclamé M. Mégret avant d'inviter « le peuple à rejeter ses dirigeants indignes et à imiter le peuple autrichien ». « Ce qu'a fait

Haider, nous voulons et nous allons le faire », a promis le dirigeant d'extrême droite. Une heure auparavant, M. Mégret, qui présidait un conseil national de son parti, a rappelé que le MNR a choisi comme ligne politique celle du FPÖ de M. Haider et non celle « de M. Le Pen qui conduit à la ghettoïsation des idées » ou celle de « M. Fini », président de l'Alliance nationale en Italie, « qui mène à une intégration

docile et soumise au sein du système ». Voulat croire que la victoire du FPÖ constitue pour son parti « un signe du destin », M. Mégret a demandé aux responsables du MNR d'« essayer de faire aussi bien que le FN en 1995 » dans la présentation des listes aux élections municipales. « Nous avons déjà plus de 300 têtes de liste. Je veux que nous en ayons plus de 400 » lors des assises municipales

du MNR prévues début mars, a précisé M. Mégret, qui n'a pas cherché à masquer les difficultés que rencontre son parti, sur le plan financier mais aussi pour faire connaître son nom et son emblème. « On peut nous occulter médiatiquement à l'échelon national, nous existons à l'échelon local », a-t-il insisté.

Christiane Chombeau

**PEUGEOT NEUBAUER**

**206 XT HDI 5 portes**  
**Série NEUBAUER**

Prix catalogue 104.200F <sup>TTC</sup>

**99.500F <sup>TTC</sup>**

Prix net



**OPTIONS ET ACCESSOIRES : Peinture métal, accoudoir central, roues alliages, tapis 3D, écrous anti-voil, alarme, bac de coffre, 2 HP.**

## Trois élections cantonales partielles

### ARDENNES

#### Canton de Flize (second tour).

I., 7 272 ; V., 2 837 ; A., 60,99 % ; E., 2 615.

Hugues Mahieu, PS, c. m. de Nouvion-sur-Meuse, 1 396 (53,38 %)...

#### ÉLU

Michel Dulin, div. d., m. de Boutancourt, 1 219 (46,62 %).

[La gauche conserve logiquement ce canton, devenu vacant à la suite du décès de Jacques Habran (div. g).

30 janvier 2000 : I., 7 274 ; V., 3 041 ; A., 58,19 % ; E., 2 883 ; Michel Dulin, div. d., m. de Boutancourt, 635 (22,03 %) ; Hugues Mahieu, PS, c. m. de Nouvion-sur-Meuse, 621 (21,54 %) ; Jacques Pigot, div. g., m. de Flize, 469 (16,27 %) ; Francis Saudé, div. m. de Bouzicourt, 312 (10,82 %) ; Christian Chemin, div. g., 284 (9,85 %) ; Marc Petrisot, PCF, 174 (6,04 %) ; Eric Samyn, FN, 161 (5,58 %) ; Serge Moretto, div. g., 150 (5,20 %) ; Philippe Fesneau, MNR, 77 (2,67 %).

27 mars 1994 : I., 7 171 ; V., 4 076 ; A., 43,16 % ; E., 3 506 ; Jacques Habran, div. g., 2 252 (64,23 %) ; Christian Bernard, div. g., 1 254 (35,77 %).]

### RÉUNION

#### Canton de Saint-Paul-2 (second tour).

I., 9 299 ; V., 5 381 ; A., 42,13 % ; E., 4 992.

Cyrille Melchior, UDF, 2 720 (54,49 %)...

ÉLU Jean-Marc Bénard, div. d., 2 272 (45,51 %).

[Cyrille Melchior (UDF), nouveau venu en politique, bat Jean-Marc Bénard (divers droite), pourtant arrivé en tête au premier tour. M. Bénard, frère et adjoint au maire de Saint-Paul, Alain Bénard (RPR), était pourtant donné favori de ce duel où la droite a étalé ses divisions : l'UDF et le RPR, emmenés par leurs présidents départementaux respectifs, Jean-Paul Virapoullé et le sénateur Edmond Laurent, soutenaient M. Melchior, alors que le RPR national avait investi M. Bénard, que soutenait aussi le député et maire du Tampon, André Thien-Ah-Koon (divers droite).

23 janvier 2000 : I., 9 299 ; V., 4 589 ; A., 50,65 % ; E., 4 359 ; Jean-Marc Bénard, div. d., 1 365 (31,31 %) ; Cyrille Melchior, UDF, 1 054 (24,18 %) ; Yvette Myrthe-Hoarau, PCR, 659 (15,12 %) ; Jean-Claude Bénard, div., 380 (8,72 %) ; Christian Félicité, div. g., 299 (6,86 %) ; Désiré Barillet, div., 245 (5,62 %) ; Jean-Yves Babet, PS, 143 (3,28 %) ; Georges Rivière, div. d., 98 (2,25 %) ; Alain Apaya, div., 76 (1,74 %) ; Richeville Melchior, div., 40 (0,92 %).]

### PYRÉNÉES-ORIENTALES

#### Canton de Perpignan-2 (premier tour).

I., 5 251 ; V., 1 823 ; A., 65,28 % ; E., 1 767.

Ball. : Madeleine Carbonell, UDF, 778 (44,03 %) ; Jean Bigorre, PS, 385 (21,79 %).

Elim. : Jean-Louis Dolsa, RPF, 296 (16,75 %) ; Laurent Heiligenstein, FN, 145 (8,21 %) ; Jean-Luc Dubuc, div. g., 99 (5,60 %) ; Maryse Besse, MNR, c. r., 64 (3,62 %).

[Madeleine Carbonell (UDF) sera opposée au second tour au candidat de la gauche unie, Jean Bigorre (PS). Avec plus du double des voix de son adversaire, elle est en position favorable pour succéder à son époux Henri Carbonell (UDF), adjoint au maire (UDF) de Perpignan, et dont l'élection, en mars 1998, avait été annulée pour dépassement de comptes de campagne.

15 mars 1998 : I., 5 467 ; V., 3 167 ; A., 42,07 % ; E., 3 039 ; Henri Carbonell, UDF, c. m., 953 (31,36 %) ; Bernard Cristofol, Vets, 701 (23,07 %) ; Daniel Dayré, FN, 571 (18,79 %) ; Claude Barate, RPR, 533 (17,54 %) ; Bernard Nicolau, UDF-DL, 187 (6,15 %) ; Jean-Luc Dubuc, div. g., 94 (3,09 %).]

## M. Goasguen demande au RPR de mettre fin au « foutoir » à Paris

ÉVOQUANT les élections municipales de 2001, et la succession de Jean Tiberi (RPR), actuel maire de Paris, dimanche 6 février, sur Radio J, Claude Goasguen (DL) a appelé le RPR à mettre fin au « foutoir ». « Il arrive un moment où le foutoir, ça suffit, et, si nos partenaires ne sont pas capables de s'organiser dans des délais suffisamment courts, alors il faudra prendre nos responsabilités », a déclaré le porte-parole de Démocratie libérale. « Si le RPR continue à tergiverser sur la question Tiberi, cela veut dire qu'ils soutiennent implicitement Tiberi », a-t-il souligné. Selon M. Goasguen, le RPR doit désigner son candidat « en février, mars, enfin pas cet été, pas en septembre ». Et de poursuivre : « Si le désordre qui gagne Paris continuait à se développer, il faudrait faire une liste de la droite légitime à Paris, qui est la droite d'alternance. »

### DÉPÊCHES

■ **PARIS : Philippe Séguin a affirmé**, lundi 7 février, sur France-Inter, que « s'il n'y a pas de besoin particulier sur le plan politique, on n'entendra pas parler de [lui] dans la bataille de la Mairie de Paris ». « Si jamais le problème d'une participation de ma part au combat parisien devait se poser, il ne se poserait que dans plusieurs mois, compte tenu de la situation politique à laquelle on serait confronté », a précisé l'ancien président du RPR.

■ **RPR : François Fillon a jugé « suicidaire tout ce qui participe à l'affaiblissement de la direction du RPR »**. Dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche* du 6 février, le député de la Sarthe et conseiller politique du RPR affirme que « Michèle Alliot-Marie doit réussir, sinon le RPR a toutes les chances de disparaître », auquel cas il ne resterait plus, selon lui, qu'« une mauvaise solution : la fusion RPR-UDF-DL, espérée par certains ».

■ **PCF : Marie-George Buffet, ministre (PCF) de la jeunesse et des sports, a lancé**, samedi 5 février, lors d'une rencontre avec une vingtaine de jeunes, à Paris, un appel pour « redonner le goût [de la

politique aux jeunes] mais... autrement ». « La politique est souvent rejetée (...) car on pense aux affaires même si elles ne concernent que 2 à 3 % des politiques », a-t-elle dit. Il faut « leur montrer que ce n'est pas moche ni foutu, mais pour cela, il faut que les politiques se remettent en cause », a ajouté la ministre.

■ **ATTAC : un comité ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) a été créé** au Conseil de Paris, vendredi 4 février, par Laure Schneider (MEI, Mouvement écologiste indépendant), Georges Sarre, président du groupe MDC, et Henri Malberg, président du groupe communiste.

**PARIS 18**  
**01 46 27 33 33**  
Thomas GUITTENY

**PARIS 17**  
**01 46 22 88 88**  
Alain DIAZ

**PARIS 9**  
**01 42 85 04 04**  
Henrique BARREIRA

**92 LEVALLOIS**  
**01 45 19 19 19**  
Jean-François TRONET

**93 ST DENIS**  
**01 49 33 60 60**  
Arnaud TAFANI



**PEUGEOT**

La 1<sup>ère</sup> édition de l'Annuaire des ECO-DECIDEURS (1) vient de paraître. 7600 éco-acteurs professionnels exerçant des responsabilités dans le domaine de l'environnement y sont répertoriés : élus, administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, établissements publics, dirigeants des organisations professionnelles et consulaires, responsables "Environnement" dans les entreprises et les associations, décideurs dans les instances européennes, etc. (1) 424 pages - 400 F TTC (frais d'envoi inclus)  
Renseigner gratuitement sur simple demande par fax à RFC : 01 45 63 33 73

**CORSE** Dans un entretien accordé au *Monde*, les représentants du FNLC-canal historique et du FNLC du 5 mai 1996, parlant au nom de deux autres organisations clandestines

– Fronte Ribellu et Clandestini –, apportent leur soutien à la politique de dialogue engagée par Lionel Jospin. ● CONFIRMANT leur cessez-le-feu annoncé le 23 décembre

1999 et annonçant leur prochaine fusion, ces organisations précisent que « la reconnaissance du peuple corse par l'Etat français est la mesure la plus significative ».

Elles ajoutent que « l'éventualité de l'accession à l'indépendance ne se posera qu'en termes de débat démocratique et d'un processus évolutif ». ● RÉCLAMANT UNE AM-

NISTIE des militants actuellement incarcérés, ces organisations apportent leur « soutien » à Yvan Colonna, soupçonné d'être le meurtrier du préfet Erignac.

## Les organisations clandestines corses proposent la « paix des braves »

Dans un entretien accordé au « Monde », les représentants du FNLC-canal historique et du FNLC-5 mai 1996, parlant au nom de plusieurs autres groupes clandestins, apportent leur soutien à la politique de dialogue proposée par Lionel Jospin

L'ENTRETIEN réalisé par *Le Monde* avec deux responsables du mouvement regroupant les principales organisations clandestines nationalistes s'est tenu dans un lieu public, en Corse, au cours de la semaine du 31 janvier au 6 février. Contactés une première fois par l'un de ces deux interlocuteurs, nous nous sommes tout d'abord enquis de la nature du message que désiraient communiquer les organisations clandestines. Au regard de la volonté affichée par leurs représentants de soutenir le processus de paix engagé par le gouvernement, notre journal a accepté le principe d'un entretien. Deux jours après ce premier contact, un rendez-vous a été pris avec deux militants nationalistes dont nous connaissions le parcours politique. Le premier d'entre eux appartient au FNLC-canal historique, le second au FNLC dit du 5 mai.

L'entretien a duré plusieurs heures. *Le Monde* a pu aborder, sans condition, tous les sujets qui lui paraissaient essentiels à la compréhension du dossier corse. Pour leur part, les deux porte-parole de cette coordination des principaux mouvements clandestins ont soumis aux représentants des autres composantes le texte final que nous publions ci-dessous.

« Au nom de quel mouvement clandestin vous exprimez-vous aujourd'hui ?

– Nous nous exprimons en tant que porte-parole de la coordination des organisations clandestines FNLC-canal historique, FNLC du 5 mai, Fronte ribellu et Clandestini. Ces organisations doivent, à très court terme, fusionner. Il ne restera dès lors qu'un seul sigle FNLC.

– Parlez-vous au nom de l'ensemble du mouvement clandestin nationaliste ?

– Notre représentativité, tant sur le terrain militaire que sur le terrain politique, ne fait aucun doute aux yeux des observateurs avertis et surtout à ceux de notre peuple. Sur les trois autres groupes clandestins qui existent en Corse, Armata Corsa, Fronte patriottu et FARC, qui, pour des causes diverses, ne font pas partie de l'union des combattants, deux, Fronte patriottu et FARC, ont fait savoir qu'ils adhéraient à notre initiative politique, à savoir un cessez-le-feu sans condition qui, jusqu'à présent, comme tout le monde peut le constater, n'a connu aucune entorse.

– Quelle est la position de votre mouvement sur le processus de paix engagé par Lionel Jospin ?

– Le premier ministre, jusqu'à cette annonce qui a surpris tout le monde, était arc-bouté sur un préalable (arrêt de la violence clandestine avant toute discussion) qui constituait, en fait, un point de blocage tout à fait irresponsable. Nous ne pouvions donc qu'être satisfaits par la nouvelle donne et nous avons immédiatement répondu à cette ouverture par un cessez-le-feu sans condition. Nous attendons des discussions de Matignon qu'elles débouchent sur un projet social, culturel et économique qui prenne en compte le respect des droits fondamentaux de notre peuple.

» Pour autant, les forces conservatrices sont extrêmement puissantes au sein de l'opposition, au Parlement français, mais aussi au sein du gouvernement de la gauche « plurielle » et même à l'Assemblée de Corse. Nous sommes néanmoins confiants car ceux qui, par dogmatisme ou par calcul de basse politique, prendront la responsabilité de faire échouer ce processus seraient comptables de leurs actes devant l'opinion et devant l'histoire.

– Quel crédit peut-on accorder à cette union des combattants quand on sait que ses membres s'entre tuaient voilà quelques années ?

– Ceux qui ont connu les années noires de l'affrontement fratricide sont le plus à même de comprendre à quel point celui-ci, dénué de tout fondement politique ou philosophique, était le prélude à l'éradication de la lutte. La sagesse du plus grand nombre a prévalu. Le fait que la base des di-

verses tendances soit composée de militants sincères et désintéressés a permis de stopper les dérives et de restructurer le mouvement national. L'union des combattants n'est donc pas un accord de circonstance voulu par les états-majors. Cette union est cimentée par le sang des militants tombés des deux côtés. C'est le meilleur hommage à leur rendre que de continuer la lutte jusqu'au bout.

– Quelles sont vos principales revendications ?

– Nous sommes pour le choix d'une Corse souveraine, donc indépendante. Cela dit, l'éventualité de l'accession à l'indépendance ne se posera pour nous qu'en termes de débat démocratique et d'un processus évolutif. Il appartiendra à notre peuple de choisir le cadre le plus adéquat pour affiner cette souveraineté. Pour nous, la reconnaissance du peuple corse par l'Etat français est la mesure la plus significative, au-delà des choix institutionnels, illustrant sa volonté de résoudre définitivement le problème corse. Pour reprendre un vieux slogan nationaliste, « la Corse n'est pas un département français, c'est une nation qui doit renaitre ». Les autres revendications portent sur la co-officialité de la langue corse, l'évolution statutaire – possibilité pour l'Assemblée de Corse de légiférer dans le domaine fiscal, culturel et environnemental – et sur l'amnistie totale de tous les patriotes emprisonnés ou recherchés.

– Votre union des combattants revendique-t-elle le discours contre « les allogènes » tenu à l'encontre d'une famille bre-

référence à la date de sa création.

● Fronte ribellu semble être une dissidence interne du FNLC-canal historique. Depuis sa constitution, en 1995, cette structure a revendiqué certains attentats et dénoncé « l'affairisme » de certains élus.

● Clandestini est apparu le 25 novembre 1999 après avoir revendiqué deux attentats commis en plein jour, à Ajaccio, contre des bâtiments publics. Pour les policiers, cette action violente, qui a choqué la population en raison des risques encourus par les employés des administrations visées ainsi que par les usagers, semble avoir été perpétrée par des membres du FNLC du 5 mai 1996 en relation avec des responsables locaux du FNLC-canal historique.

● Le Front armé révolutionnaire corse (FARC) n'a pas revendiqué

tonne dont les biens ont été détruits voilà quelques mois ?

– L'ensemble du mouvement nationaliste parle de « communauté de destin ». Le terme « allogène » a été employé dans le cadre d'une action ponctuelle qui marquait davantage une crispation face au mutisme de l'Etat que le fond de nos revendications. Nous n'adhérons pas au nationalisme ethnique.

– Avez-vous des contacts avec le gouvernement ou avec des représentants des formations politiques qui le composent ?

### Armata Corsa apporte son soutien à Lionel Jospin

Le groupe clandestin corse Armata Corsa a apporté, dans la nuit du 6 au 7 février, son soutien à la politique « de dialogue » initiée par Lionel Jospin lors d'une conférence de presse clandestine qui s'est tenue dans la région de Bonifacio (Corse-du-Sud). Les représentants de cette organisation apparue au mois de juin 1999 ne s'étaient, à ce jour, pas prononcés sur le processus engagé par Lionel Jospin. Ce mouvement clandestin a affirmé « solennellement que si l'Etat met en place avec toutes les garanties souhaitées un véritable système de protection de la Corse (...), [il prononcera] la dissolution de [son] organisation, avec remise des armes longues, des lance-roquettes, des stocks d'explosifs, ainsi que des différents engins meurtriers de type militaire [qu'il espère] n'être jamais [contraint] d'utiliser ». Ce groupe a revendiqué, depuis sa création, une dizaine d'attentats contre des bâtiments, ainsi que l'assassinat d'un commis boucher à Belgodère (Haute-Corse) le 21 juillet 1999.

– Nous avons dit que nous ne comptions pas participer à des négociations politiques. Il n'en demeure pas moins que nous savons comment et à qui faire passer des messages quand le besoin s'en fait ressentir. De même, il paraît évident que l'Etat sera amené à négocier directement avec nous dès

d'action violente depuis sept ans. Il a annoncé, début janvier, qu'il « différait des actions militaires planifiées » pour ne pas « compromettre l'espoir de paix ».

● Le Fronte Patriottu Corsu est un mouvement clandestin composé de militants venus de diverses organisations nationalistes et hors-structure. Il s'est constitué en 1999 avant de commettre, au cours de l'été, une série d'attentats à l'explosif contre des administrations et des établissements bancaires.

● Armata Corsa est apparu au mois de juin 1999. Le groupe a revendiqué une dizaine d'attentats contre des bâtiments, ainsi que l'assassinat d'un commis-boucher à Belgodère (Haute-Corse) le 21 juillet 1999. Ce groupe serait une dissidence du FNLC-canal historique localisée dans l'extrême-sud de la Corse.

lors que la question du dépôt des armes se posera. Dans cette optique, nous ne nous interdisons aucune rencontre, étant entendu qu'il n'est pas question d'empiéter sur le débat public.

– Les deux attentats perpétrés à Ajaccio, le 25 novembre 1999, en plein jour, contre les locaux de l'Urssaf et de la DDE, ont été revendiqués par l'organisation Clandestini, qui appartient au mouvement que vous représentez. Ne pensez-vous pas que cela soit contraire à un discours de paix ?

– Oui, mais ils ne sont pas l'objet d'un marché, comme cela a pu être le cas par le passé. Il s'agit pour nous, si le processus engagé à Matignon assure une paix durable, que les prisonniers, comme après chaque conflit, rentrent chez eux. Nous comprenons que cela puisse être mal vécu par une partie de l'opinion publique française, mais il serait inconcevable pour nous et notre peuple que des militants dont le sacrifice a permis de poser le problème corse dans toute sa dimension ne recouvrent pas la liberté, à l'instar de ce qui s'est passé en Nouvelle-Calédonie et ailleurs.

– Qu'est-ce qui pourrait mettre en péril le cessez-le-feu actuel ?

– Nous savons que certains magistrats et policiers, ainsi que des membres du réseau de l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua, ne voient pas d'un bon œil le processus de paix en cours. D'autant que Lionel Jospin pourrait en tirer un bénéfice politique évident. De plus, l'actuel ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui se fait le chantre d'un jacobinisme intègre, peut aussi avoir envie de faire déraiper la situation. Une provocation est toujours possible.

– Est-ce le processus de la dernière chance entre la Corse et l'Etat ?

– C'est historiquement la première fois qu'un responsable de gouvernement accepte d'engager un dialogue ouvert avec le peuple corse. Il serait dramatique que cette démarche échoue en égard à l'espoir qu'elle suscite au sein du peuple corse. L'Etat français aurait tout à perdre. Nous saurions prendre, en cas d'échec, la mesure de la situation et adapterions nos actions en conséquence. Mais nous tenons à rappeler que notre lutte vise avant tout à ériger une Corse citoyenne et responsable tournée vers l'avenir en rupture totale avec le système clinique. La France ne peut indéfiniment ignorer la légitimité de notre lutte. »

– Par ailleurs, quelle est votre position sur le cas d'Yvan Colonna et sur l'assassinat du préfet Erignac, dont il est soupçonné ?

– Yvan Colonna est un militant nationaliste de la première heure. La pureté de son engagement, comme de celui de ses compagnons, quelle que soit la réalité des faits qui leur sont reprochés, est incontestable. En ce sens, ils méritent notre soutien. Nous ne faisons pas de distinguo entre les types d'action que les militants ont été amenés à commettre. Pour nous, quel que soit le degré de violence utilisée, ces actes sont les fruits amers d'une politique suicidaire de l'Etat français en Corse.

Propos recueillis par Jacques Follorou

## Jean-Pierre Chevènement rend hommage à Claude Erignac

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a fait déposer, dimanche 6 février, une gerbe de fleurs sur les lieux de l'assassinat du préfet Claude Erignac à l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort. M. Chevènement était représenté, à Ajaccio, par le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, qui présidait la cérémonie commémorative. Seules quelques dizaines de personnes s'étaient rassemblées autour des représentants officiels.

La veille, le ministre avait présidé une cérémonie à la mémoire du préfet de Corse dans la cour d'honneur du ministère, place Beauvau, à Paris. M. Chevènement ne s'est pas rendu en Corse depuis le 15 janvier 1999. Prévu initialement le 7 janvier, son déplacement sur l'île a été jugé inopportun à Matignon, alors que les élus de l'île et la population débattaient dans le cadre du processus lancé par Lionel Jospin. Au ministère de l'intérieur, on explique que « rien n'était calé », mais on confirme qu'il « y a un problème de tempo ». Pour l'heure, une dizaine de per-

sonnes ont été mises en examen et incarcérées dans l'enquête sur la mort de l'ancien préfet de Corse. L'arrestation, lors du week-end du 21 mai 1999, du « commando Erignac », localisé dans la région de Cargèse-Sagone (Corse-du-Sud), avait marqué la première étape de l'enquête. Parmi les six militants nationalistes arrêtés, seul Marcel Istria a refusé de reconnaître sa participation à l'assassinat. Les autres suspects ont affirmé avoir accompli un acte « politique » destiné, selon eux, à refonder le nationalisme corse et à dénoncer l'action de l'Etat en Corse. Les investigations ont permis, depuis, de mettre en examen des membres de ce que les policiers désignent comme la cellule de Haute-Corse ayant inspiré politiquement et soutenu intellectuellement l'assassinat du préfet Erignac. Yvan Colonna, soupçonné d'avoir été le tireur du commando et recherché pour avoir tué M. Erignac, est toujours en fuite. Selon les enquêteurs, il serait en Corse et vivrait grâce au soutien du mouvement nationaliste.

## Matignon et la délicate question des « patriotti incarcerati »

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Chaque fois qu'il le peut, le chef de file de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, rend hommage aux prisonniers nationalistes. Jamais il ne rate une occasion de rappeler le combat de « ceux qui ont choisi de mener cette lutte du pot de terre contre le pot de fer, de payer le prix de la liberté et, parfois même, le prix de la vie », le « sacrifice » de ces « jeunes pères » comme lui, qui souhaitent « la paix pour leurs enfants ». Il s'incline régulièrement devant la douleur des « familles », valeur fondamentale que ne peut négliger M. Talamoni, engagé personnellement dans le « processus » lancé par Lionel Jospin.

Depuis le 13 décembre, la question des « patriotti incarcerati », comme dit la rhétorique nationaliste, a pris une importance particulière. Les petits mots glissés à la presse par M. Jospin dans l'avion qui le ramenait du Japon, cinq jours après le lancement du « processus » à Matignon, le 13 décembre 1999, avaient satisfait le dirigeant nationaliste. Le chef du gouvernement s'était dit prêt, en effet, à examiner, en leur temps,

les demandes d'« amnistie » de certains prisonniers, ajoutant : « C'est comme le paiement des jours de grève. On n'en parle jamais avant » (*Le Monde* du 22 décembre 1999). « Une position ouverte », estime M. Talamoni. Au traditionnel « Pace à salute » de l'année nouvelle en Corse, Corsica Nazione, dans ses vœux pour l'an 2000, a ajouté : « à liberté ». Si « le processus de paix semble s'être engagé de manière plus déterminée que jamais », explique Corsica Nazione, début janvier, dans l'hebdomadaire indépendantiste *U Ribombu*, « son sort (...) est indissociablement lié » à celui des prisonniers.

En réclamant, dans un « point de vue » publié dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> février, « l'amnistie de tous les militants incarcérés ou poursuivis », M. Talamoni s'est fait plus précis. Déjà, sans le dire, chacun fait ses petits calculs. Une loi d'amnistie n'interviendrait, au plus tôt, qu'après l'élection présidentielle, occasion qui avait déjà été saisie par François Mitterrand en 1988. En 2002, une part des prisonniers seront sortis de prison. Une liste des autres est fournie toutes les semaines par le *Ribombu* : vingt-

quatre personnes, dont Charles Pieri, secrétaire national d'A Cuncolta indipendentista, et son fils Christophe, interpellés à l'automne 1998 à Furiani, en possession d'un important stock d'armes et qui seront jugés le 27 avril ; le professeur d'histoire et de géographie Jean Castela, suspecté d'avoir inspiré « intellectuellement » l'assassinat du préfet Claude Erignac ; Alain Ferrandi et tout le reste du « commando Erignac » : Marcel Istria, Martin Ottaviani, Pierre Alessandri.

L'EXEMPLE CALÉDONIEN

M. Talamoni parle de « trois » militants recherchés. Parmi eux, Yvan Colonna, assassin présumé de Claude Erignac, dont la fuite complique singulièrement, pour Matignon, le « processus » en cours. Son amnistie paraît, a priori, exclue. Or, pour Corsica Nazione, l'exemple calédonien doit s'appliquer à la Corse : en décembre 1989, la gauche socialiste et communiste avait voté, à l'Assemblée nationale, une amnistie totale sur le « Caillou », malgré l'opposition du Sénat, qui voulait empêcher qu'elle ne bénéficie aux

« auteurs principaux du crime d'assassinat ». A Matignon, en revanche, cette comparaison n'est pas de mise. En Corse, explique-t-on, ce sont les élus qui doivent se mettre d'accord, et la question de l'amnistie n'a pas été abordée. On rappelle en outre que, dans le cas calédonien, une première amnistie avait exclu les crimes de sang. Et que, en Corse, il est difficile de démêler le politique du non-politique dans les chefs d'accusation.

« Je ne négocie pas, répète M. Talamoni lors des réunions « Matignon » à l'Assemblée de Corse. Je ne pose aucun préalable, c'est une très mauvaise méthode », ajoute-t-il, en référence à celui que M. Jospin avait posé, le 6 septembre, pour entamer le « dialogue ». Reste que, dans l'imaginaire militant, les prisonniers comptent. Ils comptent aussi pour ceux qui – à droite, mais aussi à gauche –, opposés au processus engagé par M. Jospin, se plaisent, tel l'ancien préfet Bernard Bonnet, dans *Le Figaro* du 5 février, à évoquer comme un repoussoir le « le modèle calédonien ».

Ariane Chemin

# « Vache folle » : après la Grande-Bretagne, la France a été le pays le plus exposé au risque infectieux

Les importations de produits bovins d'origine britannique ont doublé entre 1988 et 1995

Dans un document transmis ces jours derniers aux experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé et que *Le Monde* a

pu se procurer, la direction générale des douanes et droits indirects révèle que les importations de viande britannique en France ont doublé entre

1988 et 1995. « *Le Royaume-Uni est progressivement devenu le principal fournisseur de la France* », selon ce rapport.

UN DOCUMENT officiel, essentiel dans la gestion scientifique et politique de lutte contre l'épidémie d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine, ou maladie de la « vache folle »), a été transmis il y a quelques jours aux experts du groupe dit de « sécurité virale » réunis sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps). Demandé par la direction générale de la santé (secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale), ce document, que *Le Monde* a pu se procurer, émane de la direction générale des douanes et droits indirects (ministère de l'économie, des finances et de l'industrie) et fournit, en huit pages et six tableaux statistiques, le « bilan de l'importation et de l'utilisation des produits bovins originaires du Royaume-Uni depuis 1985 ».

Ce rapport constitue, de l'avis des experts français des maladies à prions, le premier document de synthèse permettant de prendre la mesure de l'intensité de l'exposition, par voie alimentaire, de la population française au risque infectieux représenté par l'agent à l'origine de l'ESB et responsable dans l'espèce humaine de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). L'analyse des données chiffrées fournies par la direction générale des douanes permet de conclure sans ambiguïté : après la population britannique, c'est bel et bien la population française qui, entre 1985 et 1995, a été la plus exposée à ce risque infectieux. « *Il convient de rappeler que les importations de produits bovins britanniques ont doublé entre 1988 et 1995 et que le Royaume-Uni est progressivement devenu le principal fournisseur de la France*, peut-on lire dans le document de la direction générale des douanes. *Les importations se composaient, pour plus de 50 %, de viandes fraîches, qui représen-*

*taient 25 % de nos importations de ce produit et jusqu'à 6 % de la consommation française de produits bovins. Les importations ont, en effet, beaucoup progressé au cours des années 1994 et 1995 en raison des prix attractifs et malgré les diverses contraintes qui pesaient sur les expéditions de viandes britanniques. Le Royaume-Uni a globalement multiplié par deux ses exportations de viandes fraîches vers l'ensemble des pays européens entre 1993 et 1995. Pour la France, qui était le plus gros importateur, les achats ont été multipliés par 1,5, mais, pour de plus faibles importateurs comme le Danemark, les importations ont été multipliées par 5 et pour le Portugal par 30. Les importations françaises de viandes fraîches bovines britanniques provenaient essentiellement de bovins adultes (vaches laitières de réforme). Elles se décomposaient de la manière suivante : 60 % de quartiers arrière, 20 % de quartiers avant, 10 % de carcasses entières et 10 % de désossés et autres.*

En d'autres termes, alors que l'épidémie d'ESB progressait de manière spectaculaire sur son sol, la Grande-Bretagne augmentait massivement ses exportations de viandes et d'abats potentiellement contaminés, la seule mesure préventive ayant consisté, à partir de 1990, à retirer et à détruire la tête et la moelle épinière des animaux. Pour ce qui est des importations françaises, on est ainsi passé de 57 444 tonnes de viandes bovines « fraîches ou réfrigérées » en 1988 à 101 113 tonnes en 1995, année précédant l'embargo décrété par Paris puis par la Commission européenne.

Au chapitre des « abats comestibles frais ou réfrigérés », les importations sont passées de 3 936 tonnes en 1988 à 5 400 tonnes en 1995. Et, pendant la même période, celles des « préparations et

conserves de viandes de l'espèce bovine », de 24 à 369 tonnes.

C'est la première fois que l'administration des douanes fournit de telles données et qu'elle avance, dans le même temps, des éléments d'explication permettant de comprendre « les divergences mineures » pouvant exister entre les données françaises et les statistiques émanant des douanes britanniques ou des autorités communautaires.

## Alors que l'épidémie d'ESB progressait spectaculairement sur son sol, la Grande-Bretagne augmentait massivement ses exportations

Plusieurs des spécialistes français des maladies à prions observent, pour leur part, que la publication de ces données coïncide avec les premières communications faites au sein des derniers meetings médicaux consacrés à l'ESB sur l'exposition de la population britannique à ce nouveau risque infectieux. Les spécialistes notent aussi que ce bilan chiffré global fait de la population française, après celle du Royaume-Uni, celle qui est à priori la plus concernée par l'émergence de la nouvelle forme de la MCJ.

Deux éléments inquiètent tout particulièrement les spécialistes français chargés de la gestion sanitaire du dossier de la maladie de la « vache folle ». Le premier

concerne le type de viandes fraîches bovines britanniques importé en France et qui, pour l'essentiel, provenait de vaches laitières dites « de réforme », animaux âgés et à ce titre potentiellement parmi les plus contaminés par l'agent de l'ESB. L'autre élément porte sur le volume des abats bovins britanniques importés depuis 1985. Il conviendrait, selon eux, pour préciser la nature de ce risque, de disposer de nouveaux éléments quant aux « abats » bovins britanniques importés en France, et à la proportion des « viandes séparées mécaniquement » (produits à haut risque infectieux) fabriqués à partir des viandes britanniques et ayant pu entrer dans les chaînes alimentaires humaines.

L'analyse objective de l'exposition de la population française au risque imposera en outre la prise en compte des importations de viandes et d'abats bovins britanniques à partir du début des années 80, les premiers cas d'ESB ayant été enregistrés en 1985 et la période d'incubation de la maladie étant estimée autour de cinq ans. Tous ces éléments sont actuellement pris en compte par les experts de l'Afssaps chargés de l'évaluation du risque et de la possible transmission de l'agent de l'ESB au sein de la population via les produits dérivés du sang.

Pour leur part, les autorités sanitaires américaines et canadiennes ont décidé d'exclure du don du sang les personnes ayant séjourné plusieurs semaines sur le sol britannique et qui, à ce titre, peuvent être considérées comme potentiellement infectées vis-à-vis de l'agent de l'ESB. Saisies de cette question en juillet 1999, les autorités sanitaires françaises n'ont toujours pas pris de décision.

Jean-Yves Nau

## De nouvelles mesures préventives pour les abats bovins

UN PROJET d'arrêté transmis pour avis par la direction générale de l'alimentation à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments prévoit de nouvelles mesures visant à prévenir la transmission à l'homme, par voie alimentaire, de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Ce texte, qui devrait prochainement entrer en vigueur, étend à tous les bovins nés avant le 1<sup>er</sup> mars 1998 les dispositions concernant l'exclusion de la chaîne alimentaire de certains abats bovins (thymus, rate et intestins) réunis sous la dénomination « matériels à risque spécifiés » (MRS). Considérés comme potentiellement infectieux, ces abats devront à l'avenir être prélevés et détruits. Une telle mesure, souhaitée par la direction générale de la santé, ainsi que par le comité des experts français des maladies à prion, présidé par le docteur Dominique Dormont, vient compléter un ensemble de dispositions préventives. C'est ainsi que, depuis juillet 1996, le crâne, l'encéphale et la moelle épinière de tous les bovins âgés de plus de six mois sont systématiquement prélevés et détruits après l'abattage.

Jusqu'à présent, seuls les animaux nés avant le

1<sup>er</sup> janvier 1991 étaient concernés par l'exclusion et la destruction des MRS. C'est la progression en France des cas d'ESB dits « naïfs », concernant des animaux nés après l'interdiction des farines animales de viandes et d'os dans l'alimentation des bovins, qui a conduit les autorités sanitaires à étendre cette mesure à tous les animaux nés avant le 1<sup>er</sup> mars 1998, date à laquelle a été imposée en France un nouveau procédé de fabrication de ces farines permettant la destruction de l'agent infectieux de l'ESB.

### LES RISQUES DU « JONCHAGE »

Interrogé sur cette question par la direction générale de l'alimentation, le comité Dormont avait rendu un avis daté du 30 juin 1999 dans lequel il tenait cette mesure pour « logique ». Ce comité précisait que le retrait et la destruction d'une seule partie de l'intestin des bovins (l'« iléon distal ») ne semblait pas une mesure de prévention suffisante, divers tissus susceptibles d'être infectieux étant situés à plusieurs niveaux du tube digestif des bovins.

Au total, on estime à plusieurs dizaines de mil-

liers de tonnes le poids des abats qui devront chaque année être conduits, pour destruction, aux entreprises d'équarrissage. D'autres mesures préventives sont actuellement à l'étude. Plusieurs experts s'inquiètent des risques inhérents à la technique dite du « jonchage », mise en œuvre dans les abattoirs. Ce procédé très répandu consiste schématiquement, après avoir pratiqué un orifice crânien au moyen d'un pistolet, à introduire une lame flexible dans le cerveau de l'animal afin de détruire au plus vite les terminaisons nerveuses et prévenir ainsi les risques d'accident pour le personnel. Or cette technique présente l'inconvénient d'introduire dans la circulation sanguine des fragments de tissus nerveux dont on sait qu'ils peuvent, chez les animaux en phase d'incubation de la maladie, être hautement infectieux. La question demeure, enfin, de l'interdiction totale de l'usage des farines de viande et d'os, qui sont actuellement encore utilisées dans l'alimentation des volailles et des porcs, avec tous les risques de contaminations croisées que cela comporte.

J.-Y. N.

## L'Union européenne épingle la faiblesse des contrôles français

EN FRANCE, les cas d'animaux suspects d'être atteints d'une encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ne seraient pas tous déclarés, ou déclarés avec retard ; le dispositif réglementaire et les inspections avant l'abattage des bovins ne respecteraient pas entièrement les textes européens ; enfin, 6 % de l'alimentation des ruminants seraient contaminés par des farines de viande et d'os aujourd'hui interdites. Le rapport de

la « mission urgente » effectuée par des vétérinaires délégués par la Commission européenne, qui a récemment été mis en ligne sur le site Internet de la Commission européenne, n'est pas tendre avec la France.

La mission, qui entre dans le cadre de contrôles réguliers effectués dans les pays de l'Union, a eu lieu du 31 mai au 4 juin 1999, afin de vérifier les mesures de protection contre l'ESB et la mise en œuvre des décisions européennes sur le sujet. Les rapporteurs constatent qu'en France, dans les douze mois précédant leur visite, le taux de nouveaux cas d'ESB « semble modéré ». Les vétérinaires de l'Union européenne commencent par donner un satisfecit à la France : « *La délégation des responsabilités et des pouvoirs, comme la structure d'organisation en général, constituent la base appropriée d'un réseau de surveillance efficace* », écrivent-ils.

Ils portent également un jugement positif sur les mesures d'éradication de l'ESB et sur l'identifica-

tion et l'enregistrement des bovins. Mais leurs conclusions sont sans appel : « *la coordination active et le suivi des arrêtés et instructions administratives au moyen de vérifications internes sont inefficaces*. »

Les vétérinaires de l'UE ajoutent à propos de la définition légale de la suspicion d'ESB qu'« *une lecture stricte de la définition française pourrait entraîner une sous-déclaration ou l'exclusion injustifiée de suspicions d'ESB*. » Autre souci, « *le bétail retrouvé mort n'est pas considéré comme suspect. Les animaux trouvés morts sont détruits sans autre information aux autorités*. »

### CONTRÔLES HÉTÉROGÈNES

Les délégués de l'Union jugent que « *les instructions françaises en matière d'inspection ante mortem ne sont pas intégralement suivies dans les abattoirs visités* » et relèvent « *des cas où l'ESB aurait dû être suspectée*. » Les rapporteurs soulignent d'autre part le « caractère hétérogène » de la qualité des auto-contrôles pratiqués par les

industriels français de l'alimentation pour animaux et du contrôle par les autorités, qui varie selon les départements.

De 1,2 à 1,4 % des échantillons contrôlés avaient un contenu en farines de viande et d'os (FVO) supérieur à 0,1 %, limite autorisée. Le rapport précise également que le pourcentage d'animaux atteints d'ESB et nés après l'interdiction des protéines animales dans l'alimentation des ruminants est de 52 % (31 sur 59 cas d'ESB relevés entre 1991 et juin 1999). Les auteurs en concluent « *que cette interdiction n'a pas été appliquée effectivement jusqu'en 1994-1995*. » Il faut signaler qu'un test permettant de détecter la présence de FVO dans l'alimentation animale n'est disponible que depuis trois ans.

Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a estimé, dimanche 6 février à Bruxelles, que ce rapport constituait « *un drôle de procès* » et que la France avait « *le dispositif le plus rigoureux d'Europe*. »

Paul Benkimoun

## M. Burgelin souhaite requérir la cassation du procès du Drac

Il déplore « l'excessive pénalisation » de la société

LE PROCUREUR GÉNÉRAL près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, a ajouté sa voix dans le débat sur la responsabilité pénale des décideurs publics, en annonçant son intention, samedi 5 février, lors d'un colloque à Saintes (Charente-Maritime), de requérir la cassation du procès de la tragédie du Drac. Le plus haut magistrat du parquet estime en effet que la faute reprochée à certains responsables, condamnés pour « homicides » et « blessures involontaires », après que six enfants et une accompagnatrice ont péri noyés, le 4 décembre 1995, lors d'un lâcher de barrage d'EDF, n'était pas suffisamment grave pour être reconnue comme pénale.

La cour d'appel de Grenoble avait nettement aggravé, le 12 juin 1998, les condamnations infligées aux responsables du drame du Drac. Soulignant « *la gravité des fautes commises* » par l'institutrice et son « *impréparation de la sortie* », la cour d'appel l'avait condamnée à deux ans de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende. La directrice d'école, relaxée en première instance, avait été condamnée à dix-huit mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende. Fustigeant le comportement « *peu soucieux des impératifs de sécurité* » de la mairie de Grenoble, les magistrats avaient également alourdi la condamnation de la ville, fixant l'amende à 500 000 francs, contre 100 000 francs en première instance. Trois responsables d'EDF avaient également été condamnés à un an de prison avec sursis.

### « EFFETS PERVERS »

M. Burgelin devrait requérir la cassation de cet arrêt, lors de l'examen du pourvoi, au printemps, par les magistrats de la Cour de cassation, réunis pour l'occasion en assemblée plénière. Le procureur général près la Cour de cassation va demander aux juges suprêmes, le revirement d'une jurisprudence datant de 1912, qui fait qu'une faute non intentionnelle peut être aussi bien renvoyée devant une ju-

ridiction civile, qui ne prononce qu'une réparation financière, que devant un tribunal correctionnel, qui prononce aussi une condamnation pénale.

« *Si la Cour de cassation suit cette demande, cela vaudra dire qu'il faut une certaine gravité de la faute pour qu'elle soit jugée par la justice pénale, et cela permettra d'arrêter l'excessive pénalisation actuelle de la société* », a indiqué M. Burgelin à l'AFP. Selon lui, « *la jurisprudence de 1912, faite en faveur des victimes afin qu'elles puissent se constituer partie civile, a aujourd'hui des effets pervers. Elle est souvent utilisée à des fins de vengeance, alors même que la réparation financière est, dans un certain nombre de cas, assurée de toute façon par des commissions d'indemnisation* ».

La proposition de M. Burgelin intervient en plein débat sur la responsabilité pénale des décideurs publics - élus locaux, directeurs d'établissements scolaires, chefs d'entreprise, etc. - qui déplorent d'être de plus en plus poursuivis pour des fautes involontaires. Le Sénat a ainsi adopté, le 27 janvier, la proposition de Pierre Fauchon (centriste, Loir-et-Cher) qui impose que la responsabilité pénale des décideurs ne peut être engagée « *qu'en cas de violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence* » (*Le Monde* du 29 janvier).

Ce n'est pas la première fois que M. Burgelin plaide pour une moindre pénalisation de la vie publique. En janvier 1996, il insistait ainsi sur la prudence à adopter en matière de lutte contre la corruption. Dans le volet ministériel de l'affaire du sang contaminé, il avait également déploré, dans un réquisitoire écrit du 11 mars 1997, « *une pénalisation générale de la vie publique* ». S'interrogeant sur la place du juge dans la société - « *le juge devient l'arbitre de responsabilités insaisissables* » -, il affirmait déjà, à contre courant, que le droit pénal ne peut répondre à toutes les interrogations des victimes.

Cécile Prieur (avec AFP)

## Le dernier témoin de l'affaire Ben Barka livre sa vérité

ANTOINE LOPEZ, l'un des organisateurs de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, a donné, dans *Le Parisien* du 6 février, de nouveaux détails sur la mort, en 1965, de l'opposant marocain. Selon cet ancien chef d'escala à Orly, correspondant du service de contre-espionnage français (Sdece), Mehdi Ben Barka aurait été tué, dans la soirée du samedi 30 octobre, par Georges Boucheseïche, un truant recruté pour l'opération, qui lui aurait « *accidentellement* » brisé les cervicales. Selon M. Lopez, condamné en 1967 à huit ans de prison pour « *enlèvement* » et aujourd'hui âgé de 76 ans, l'opposant marocain aurait été enterré près d'un aqueduc dans le « *bois de la Garenne* », sur la commune de Courcouronnes (Essonne). Lui-même aurait été conduit sur les lieux, le 31 octobre, par le général Oufkir, ex-numéro 2 du Maroc, et le colonel Dlimi, alors chef de la police. Antoine Lopez précise n'avoir été présent ni lors du décès ni lors de l'ensevelissement du corps. L'ancien barbouze souligne enfin la présence, au cours de l'opération, d'un fonctionnaire du ministère de l'intérieur français.

## La nouvelle carte scolaire sera dévoilée jeudi 10 février

LES ENSEIGNANTS ne bénéficieront pas de « *réduction stricte* » du temps de travail, a assuré le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, dimanche 6 février sur Europe 1. Ils verront leur temps de travail « *aménagé* » pour mieux répondre aux besoins des élèves, notamment grâce à la restauration « *d'un vrai troisième trimestre* » ; « *mais il n'y aura pas de création massive de postes d'enseignants*. » Alors qu'enseignants et parents d'élèves ont poursuivi les occupations des inspections académiques du Doubs et du Gard durant le week-end (dans les deux cas, les occupants ont été évacués lundi matin), M. Allègre a précisé que les arbitrages concernant la carte scolaire seraient rendus jeudi 10 février. Il a estimé que les manifestations de ces derniers jours « *étaient basées sur des fantasmes, des rumeurs, des supputations et des hypothèses*. » Enfin, évoquant la déconcentration du recrutement des enseignants, il a indiqué, sans plus de précision, qu'il souhaitait aller vers une « *procédure permettant de satisfaire le premier vœu des enseignants* ».

### DÉPÊCHE

■ **VIOLENCES** : quatre policiers et deux jeunes gens ont été légèrement blessés lors d'une rave party dans un entrepôt de Bourron-Marlotte, près de Fontainebleau (Seine-et-Marne), dans la nuit du 5 au 6 février, après qu'une bagarre se fut engagée entre participants et forces de l'ordre. Onze personnes ont été interpellées. La police a fait évacuer les lieux.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VÊTEMENT

**LEGRAND**

Tailleur sur mesures

Depuis 1894

Collections Hommes & Dames

Très grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>

Tél : 01.47.42.70.61

# La marée noire est dénoncée comme un méfait de la mondialisation

Environ 30 000 personnes, venues de tous horizons, ont défilé, samedi 5 février, à Nantes, pour dire leur colère après le naufrage de l'« Erika » et appeler le gouvernement à prendre ses responsabilités. Toutes ont mis en cause la course au profit

NANTES

de notre correspondant  
« C'est incroyable qu'une chose comme ça puisse encore arriver. Je suis venu manifester parce que c'est

## REPORTAGE

« Les gens recommencent à croire qu'ils peuvent changer quelque chose »

plus efficace que de marmonner. Au début du défilé, j'ai eu l'impression d'être dans une procession d'enterrement. Il y avait quelque chose de poignant. Une grande émotion. Mais sentir autant de monde, cela fait aussi du bien. Les mecs de Belle-Ile ont dû se sentir moins seuls. » Sophie Fattal a marché dans les rues de Nantes, samedi 5 février, parce qu'elle est en colère. Avec Paul, son mari, géographe à l'université nantaise, elle a constaté qu'une épaisse couche de goudron se cache encore sous 30 à 80 centimètres de sable de plage apparemment nettoyée. Elle sait que le littoral sera encore loin d'en avoir fini avec la pollution de l'Erika fin février, quoi que promette le ministre de l'intérieur.

Venus en nombre, les Bellilois étaient justement en tête de cortège, samedi après-midi, réunis derrière une banderole blanche tachée de mazout dont le message

donnait le ton de la manifestation : « Marée noire : assez de complaisance. » Avec eux, quelque trente mille personnes, accourus de tout l'Ouest à l'appel d'une cinquantaine d'associations, de syndicats et d'organisations politiques, y compris le PS, ont scandé leur dégoût face à cette énième marée noire, demandé des comptes et exigé que les mesures nécessaires soient prises. TotalFina, bien sûr, en a pris pour son grade tout au long du défilé. Mais beaucoup de slogans criés ou chantés samedi pointaient également du doigt l'Etat français, accusé d'avoir laissé se dégrader les conditions du transport maritime depuis trente ans. « Total coupable, Etat responsable », résumait l'une des pancartes.

Des retraités ou vacanciers de la côte atlantique, venus en famille, dont beaucoup ne votent pas à gauche, aux militants de la Ligue communiste révolutionnaire, réunis autour d'Alain Krivine, des Amis des chemins de ronde aux adhérents de la Fédération anarchiste de Brest, la diversité des participants, autant que leur nombre, restera sans doute l'élément le plus frappant de cette manifestation. Il fallait un sentiment puissant pour réunir côte à côte les adhérents de la Ligue de protection des oiseaux, ceux du Mouvement des jeunes socialistes, les militants de Greenpeace, les « voi-

leurs en colère » et les marins-pêcheurs de l'île d'Houat, les ostréiculteurs de la baie de Bourgneuf et les membres d'Attac ou d'AC !, les militants du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne, de l'Union démocratique bretonne ou des autonomistes plus radicaux et les adhérents du Mouvement des citoyens. Sans oublier les

« lère et d'une exigence considérable à l'égard de Total, de l'Etat français et de l'Union européenne ». Surpris par l'ampleur du rassemblement, lui qui protestait déjà en 1978 contre la marée noire de l'Amoco Cadiz, M. Evanno mesurait à l'aune du cortège nantais le chemin parcouru en vingt ans : « La sensibilité de l'opinion publique aux

voit aujourd'hui que l'écologie n'est pas une notion abstraite quand il y a un territoire à défendre. Ce sont bien des citoyens de quelque part qui manifestent, pas des théoriciens. »

## CONTRE LE PRODUCTIVISME

Marchant à côté d'un char tiré par un tracteur montrant une scène de plage souillée par le pétrole de Total, que surplombait un grand oiseau noir, Dominique Piveteau, agriculteur à Aigrefeuille (Loire-Atlantique), adhérent de la Confédération paysanne, ne disait pas autre chose : « Avec notre idée d'agriculture solidaire, nous défendons les mêmes valeurs que toutes ces associations et mouvements présents aujourd'hui. Nous ne sommes pas là simplement parce que nos adhérents sont ostréiculteurs ou paludiers, mais parce que le productivisme que nous dénonçons est aussi celui qui pousse à réduire à tout prix le coût du transport maritime. »

Les collectifs organisateurs de la manifestation n'avaient pas choisi Nantes au hasard. Point de rencontre naturel des « Bretons et de leurs cousins vendéens », touchés par la marée noire, Nantes est aussi la ville où se réuniront, le 28 février, un comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire et un comité interministériel de la mer consacrés aux conséquences du naufrage de l'Erika et aux mesures préventives à prendre pour que de telles catastrophes ne se reproduisent plus. « Affirmons notre détermination à rester vigilants pour suivre la mise en œuvre de ces mesures, refusons que l'argent public se substitue à l'indemnisation complète due par TotalFina », clamait, à l'intention des politiques et responsables économiques concernés, le paludier de Noirmoutier, Nicolas Garnier, quelques minutes avant que la manifestation ne s'ébranle.

Dominique Luneau

## Rassemblements au Havre et à la Défense

Une centaine de personnes ont participé, samedi 5 février, au Havre, à une manifestation organisée par des partis de gauche et des syndicats contre les pavillons de complaisance et pour que la « vérité » soit établie sur le naufrage de l'Erika. Le même jour, moins de trois cents personnes ont manifesté, devant le siège social du groupe TotalFina, dans le quartier d'affaires de la Défense (Hauts-de-Seine). Les manifestants répondaient à l'appel de vingt-quatre organisations : partis de gauche (PCF, MDC, LCR et Verts), syndicats (FSU et SUD-PTT) et associations écologistes, dont Greenpeace et les Amis de la Terre. Ils voulaient exprimer « leur colère et leur écœurement », six semaines après le naufrage de l'Erika. Ils ont exigé « de vrais emplois financés par les responsables et notamment l'affréteur, la firme TotalFina, pour la réparation des dégâts, au-delà du seul bénévolat ».

membres de la Confédération paysanne, du Parti communiste, de la CFDT, de la CGT et de SUD, de la Ligue des droits de l'homme et du Syndicat des paludiers, de Robin des Bois et de la Jeunesse ouvrière chrétienne.

Ce sentiment commun, Jean-Michel Evanno, animateur du collectif anti-marée noire de Lorient, le qualifiait « d'expression d'une co-

problèmes de l'environnement est désormais extrêmement forte. Il n'est donc pas question d'en rester là. Il faut, par exemple, créer un observatoire citoyen des pollutions marines, indépendant de tout pouvoir ».

Le député Verts européen Alain Lipietz respirait lui aussi, sur le pavé nantais, et non sans une certaine joie, ce changement d'époque, vécu comme un retour aux sources : « Tous ces drapeaux bretons, ces banderoles d'Attac, disant que le monde n'est pas une marchandise, c'est l'atmosphère des années 60 qui revient. Les gens recommencent à croire qu'ils peuvent changer quelque chose. Ils ne sont plus résignés face au marché comme dans les années 80. Manifester contre la marée noire, dénoncer la malbouffe, lutter contre les effets de la mondialisation, dénoncer les camions dans les massifs alpins, tout cela c'est pareil. Et l'on

## Le Parti socialiste cultive sa fibre écologiste

RENNES

de notre envoyée spéciale

Le Parti socialiste a commencé, samedi 5 février, en Bretagne un rapide tour de France destiné à préparer la convention nationale « Territoires et citoyens », qui se déroulera les 17 et 18 juin à Clermont-Ferrand. L'occasion d'être « à l'écoute des vrais gens », et cela « pas seulement au moment des échéances électorales », a précisé Alain Claeys, responsable de la convention nationale.

Prenant acte du fait que « les Français jugent une politique en fonction de ce qu'ils vivent au quotidien, dans leur territoire », les socialistes planchent désormais sur des thèmes de proximité. Première des six rencontres organisées avant la convention, celle de Rennes était dédiée à l'environnement. « Marée noire, dérèglements climatiques, qualité de l'eau, sécurité alimentaire, pollution de l'air » : Gérard Guibert, chargé de l'environnement au secrétariat national, a égrainé les questions « qui préoccupent les Français », dont le PS entend se saisir pleinement dans la perspective des élections municipales.

François Hollande, venu conclure les travaux, a reconnu que le PS avait trop longtemps délaissé ces enjeux au profit du développement économique. Le premier secrétaire l'a affirmé haut et fort à Rennes : ce temps est désormais révolu. « Il ne s'agit pas d'une charte pour des élections locales », mais d'un véritable projet environnemental, dont le but est de « réussir à préserver la qualité de la vie dans le cadre d'une économie mondialisée », a-t-il déclaré.

De la marée noire, il fut finalement assez peu ques-

tion, en l'absence de Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur le naufrage de l'Erika et le transport maritime, retenu à Lorient. Aucune allusion non plus au PMPOA (Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole), dont un rapport collectif récemment rendu public (Le Monde du 21 janvier) a pourtant dénoncé le coût exorbitant et l'inefficacité flagrante, notamment en Bretagne, région très exposée à la pollution de l'eau du fait de la forte densité d'élevages intensifs.

Paris fut en revanche au centre des discussions consacrées à l'écologie urbaine. Bertrand Delanoë, seul candidat socialiste déclaré à la mairie de Paris, a affirmé sa volonté de lutter contre la suprématie de la voiture et de donner leur place « aux piétons, aux rollers, aux vélos et aux autobus » dans la capitale.

En marge de cette rencontre, M. Hollande a fait le point sur les négociations pour les municipales : il a espéré pouvoir conclure des accords nationaux avec trois de ses partenaires (MDC, PCF, PRG) « un peu avant la fin février », mais s'est montré plutôt perplexe pour ce qui concerne les négociations avec les Verts : « Soit il y a un accord national et nous pouvons le transposer au niveau départemental, et c'est ce que nous préférons, soit il n'y a que des accords départementaux, mais les Verts devront alors négocier avec les fédérations locales », a-t-il indiqué. Le prochain colloque, le 11 mars à Dijon, aura pour thème la « démocratie locale ».

Gaëlle Dupont

## L'Agence de sécurité sanitaire des aliments fixe les seuils acceptables de contamination des produits de la mer

MARTIN HIRSCH, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), a rendu publiques, samedi 5 février, les conclusions des experts chargés de définir les normes acceptables quant aux risques alimentaires liés à la contamination des coquillages et des poissons exposés aux hydrocarbures de la marée noire de l'Erika. Jusqu'à présent, les seuils fixés, le 7 janvier, par les experts de l'Afssa ne constituaient que des indicateurs d'exposition à cette pollution.

Ces seuils étaient calculés sur la base de la présence de molécules de 16 hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), substances connues pour leur potentielité cancérogène. Le premier seuil, qui concernait les coquillages, les mollusques, les crustacés et les céphalopodes (ainsi que le sel) était de 0,5 milligramme par kilogramme de matière sèche. Le second, qui s'appliquait aux poissons, était dix fois inférieur. Une autre approche, consistant à ne mesurer que 6 des 16 HAP tenus pour les plus dangereux, conduisait au seuil de 0,2 milligramme par kilogramme de matière sèche.

Les experts de l'Afssa reprennent

aujourd'hui ces données et les transforment en « valeur-guide », cette dernière étant définie comme une « valeur indicative, fixée sur le fondement des connaissances toxicologiques disponibles et des données de consommation connues ». Ces valeurs sont destinées à éviter soit une exposition prolongée de consommateurs réguliers de produits de la mer, soit des expositions ponctuelles à des valeurs de contamination élevées. Il s'agit aussi d'un outil d'aide à la décision, qui permettra aux autorités sanitaires de mettre en œuvre les mesures de surveillance et de retrait des produits. L'exclusion des coquillages et des poissons ne pourra, en pratique, être prononcée que lorsque les résultats toxicologiques seront supérieurs de 2 à 5 fois à la valeur guide.

L'Afssa précise que les résultats des analyses effectuées ces dernières semaines ont montré que seule une faible proportion de produits de la mer - de l'ordre de 5 % - était contaminée et que, parmi les résultats positifs, plusieurs provenaient de produits visiblement souillés. Le pourcentage de produits dépassant les seuils est plus impor-

tant dans le cas des coquillages que dans celui des poissons.

« Ces valeurs guides doivent être comprises comme devant être utilisées dans le cadre d'un plan de surveillance, soulignent les experts de l'Afssa. Il est recommandé de maintenir ou d'enclencher des mesures de contrôle renforcées en cas de dépassement de ces valeurs guides et, le cas échéant, de prendre des mesures d'exclusion (fermeture des zones de production ou retrait des produits à la consommation). » Les experts rappellent d'autre part « que le respect des ces valeurs guides ne doit représenter qu'une étape vers un retour à des valeurs proches de celles qui étaient mesurées avant l'arrivée de la pollution par l'Erika ». Ils estiment enfin que l'évaluation du potentiel toxique par ingestion des composés soufrés et alkylés présents dans le fioul de l'Erika doit être poursuivie.

Des travaux complémentaires seront en outre conduits pour élaborer des valeurs qui pourraient permettre, en dehors des épisodes de crise, une surveillance de la teneur des produits de la mer en hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Jean-Yves Nau

## ACTIVITÉ ET RÉSULTATS PROVISOIRES 1999



CHIFFRE D'AFFAIRES EN PROGRESSION DE 21 %  
RÉSULTAT NET EN PROGRESSION DE 39 %

Le conseil d'administration de Colas, réuni le 3 février 2000 sous la présidence d'Alain Dupont, a examiné les chiffres provisoires d'activité et de résultats du Groupe pour l'exercice 1999.

Chiffres clés consolidés	millions francs		millions euros		Variation 99/98
	1999 (chiffres provisoires)	1998	1999 (chiffres provisoires)	1998	
Chiffre d'affaires économique	35 623	29 539	5 431	4 503	+ 20,6 %
Résultat net	713	514	108,7	78,4	+ 38,7 %
Résultat net (part du Groupe)	696	501	106,1	76,4	+ 38,9 %
Capacité d'autofinancement	1 837	1 466	280	223,5	+ 25,3 %

### ■ Chiffre d'affaires : 35,6 milliards de francs (5,4 milliards d'euros) en hausse de 21 %

Le chiffre d'affaires économique s'élève à 35,6 milliards de francs (5,4 milliards d'euros) contre 29,5 milliards de francs (4,5 milliards d'euros) pour l'exercice 1998, en hausse de 20,6 % (8 % à taux de change et périmètre comparable). Il se répartit en 20,8 milliards de francs (3,2 milliards d'euros) en France métropolitaine et 14,8 milliards de francs (2,3 milliards d'euros) à l'international et l'outre-mer. L'Europe (France incluse) et l'Amérique du Nord représentent 97 % du chiffre d'affaires total.

Cette progression a été obtenue grâce en particulier à :

- une activité routière métropolitaine, soutenue par les investissements des collectivités locales ainsi que du secteur privé, aidée par des conditions climatiques favorables ;
- une nouvelle hausse de l'activité à l'international, notamment en Amérique du Nord et en Europe ;
- la prise en compte de l'activité de nombreuses sociétés acquises, en France (dont Smac Aciéroid) et aux États-Unis.

### ■ Un résultat net de 713 millions de francs (108,7 millions d'euros) en progression de 39 %

Le résultat net provisoire de l'exercice 1999 s'élève à 713 millions de francs (108,7 millions d'euros). Le résultat net part du groupe est de 696 millions de francs (106,1 millions d'euros), à comparer aux 501 millions de francs (76,4 millions d'euros) réalisés en 1998, soit une progression de 38,9 %.

Les comptes de l'exercice 1999 seront arrêtés définitivement par le Conseil d'Administration de Colas qui doit se réunir le 21 mars 2000.

### ■ Perspectives 2000

Dans l'ensemble des pays où le Groupe est implanté, l'activité routière pour l'an 2000 reste bien orientée.

Des projets d'acquisitions sont actuellement à l'étude et certains d'entre eux devraient aboutir rapidement. En effet, Colas poursuit son développement par croissance externe avec des priorités inchangées :

- extension et renforcement du réseau international (Amérique du Nord, Europe Centrale, Afrique du Sud) ;
- renforcement des activités de production de matériaux de construction (agrégats, enrobés, émulsion) en France et à l'international.

Colas pourrait donc, en l'an 2000, enregistrer une nouvelle progression de chiffre d'affaires.

## DISPARITIONS

## Elisabeth Labrousse

## Grande spécialiste du protestantisme français

**HISTORIENNE** de la philosophie, Elisabeth Labrousse est morte à Nice mardi 1<sup>er</sup> février à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Née à Paris le 10 janvier 1914, celle qui devait très tôt s'imposer comme l'une des meilleures spécialistes du protestantisme français à l'heure de l'absolutisme a d'abord entrepris une formation de philosophe. La seconde guerre mondiale et la violence des persécutions qui la rythmèrent semblent avoir eu un rôle décisif dans la vocation de l'intellectuelle qui fit de l'engagement une réponse tant politique que spirituelle aux drames de son temps, un geste de solidarité avec les principes moraux des penseurs de la tolérance du XVII<sup>e</sup> siècle, dont le message reprenait alors toute son urgence. C'est en Amérique latine qu'Elisabeth Labrousse publie ses premiers travaux scientifiques consacrés à Descartes, dont, parallèlement, elle traduit et annoté pour le public hispanophone les *Lettres sur la morale* (1945). Professeur adjoint (1947), puis titulaire (1950), d'histoire de la philosophie moderne à l'université de Tucumán (Argentine), elle mène de front son engagement de chercheur, qui la conduira logiquement au CNRS en 1955, et sa mission de passeur, traduisant

Voltaire comme Pic de La Mirandole pour le public argentin. Dès 1955 cependant, la figure de Pierre Bayle occupe la place centrale de son investigation. Bayle, dont elle devait souligner plus tard l'incarnation du «*paradoxe de l'esprit cartésien*», est en effet au cœur de son regard moral sur le monde.

Découvrant à la Bibliothèque nationale de Paris que le texte – classique – de la correspondance du penseur de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avait été systématiquement censuré par les jésuites afin de gommer toute trace de piété calviniste chez lui, Elisabeth Labrousse s'attacha à restaurer la véritable perspective intellectuelle du philosophe. L'édition critique de la *Correspondance* (Vrin, 1961) précède de peu les deux tomes de sa thèse, *Pierre Bayle : du pays de Foix à la cité d'Erasmus* (1963), puis *Hétérodoxie et rigorisme* (1964). Dominant à voir et à comprendre le creuset social et théologique dont Bayle est issu, Elisabeth Labrousse dépassait le domaine pionnier des études bayliennes pour apporter une contribution tout à fait exceptionnelle à l'histoire des idées au XVII<sup>e</sup> siècle. D'une érudition modeste mais impeccable, cette amoureuse des livres, toujours d'une infinie patience face à l'investigation docu-

mentaire, n'a recherché aucun honneur ni aucun poste prestigieux – elle enseigna cependant dès 1966 à la 4<sup>e</sup> section de l'Ecole pratique des hautes études.

Tout entière acquise à la quête d'une vérité humaniste nécessaire, Elisabeth Labrousse ne s'est aventurée hors du cercle confidentiel des historiens de la pensée que sur la question des drames humains aux résonances particulières actuelles, tels que *La Saint-Barthélemy ou les résonances d'un massacre*, en collaboration avec Philippe Joutard, Janine Estèbe et Jean Lecuir (Delachaux & Niestlé, 1976) ou *La Révocation de l'édit de Nantes* (Payot, 1985). Cette discrétion sur les terres du grand public a pu faire méconnaître la carrure exceptionnelle de cette femme admirable qui battilla sans relâche pour restaurer l'œuvre et la mémoire de Pierre Bayle – elle contribua de façon décisive à la fondation d'un Musée Bayle dans son village natal pyrénéen du Carla –, et, au-delà, pour imposer une exigence méthodologique rarement défendue. Avec Elisabeth Labrousse disparaît l'une des plus belles figures de l'engagement intellectuel au XX<sup>e</sup> siècle.

Philippe-Jean Catinchi

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

– Hangzhou - Zhejiang (République populaire de Chine).

Frédérique et Jean-Marc EXTRA, Manuel,

sont très heureux d'annoncer l'arrivée de

Louise

le 28 janvier 2000.

50, rue Leibnitz, 75018 Paris.

## Anniversaires de naissance

– Cergy. Bruxelles. Nouakchott.

Enfin dix-huit ans, déjà dix-huit ans, Heureux anniversaire

ANAÏS.

Tes parents sont fiers de toi.

## Décès

– Béatrice et François Glorion, et leurs enfants Louis et Joséphine, Capucine Chappuis, et leur maman Dominique de Favitski, Félicia Chappuis et sa maman Mariannick Mahé, ont la tristesse d'annoncer le décès soudain de

Patrice CHAPPUIS, auteur,

survenu le 31 janvier 2000, à Paris.

Les obsèques auront lieu le 10 février, à 16 heures, au cimetière de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

Béatrice Glorion, 30, rue H.-G. Fontaine, 92600 Asnières.

– M. et M<sup>me</sup> Philippe Chervet, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Agnès Chervet, ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

M<sup>me</sup> André CHERVET, née Marguerite RUYER,

le 30 janvier 2000.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 4 février, à Paris, dans l'intimité familiale.

177, route de Bapaume, 62000 Arras. 22, rue Brey, 75017 Paris.

– Nancy. Louveciennes. Rouen.

M<sup>me</sup> André Cuvelier, son épouse, Isabelle, Antoine et Azzedine, ses enfants, M<sup>me</sup> Paulette Mentré, sa sœur, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Marie de Contet, leurs enfants et petits-enfants, Les familles Guillemy, Mentré, Vaillant, Masson et Streiff, font part du décès du

docteur André CUVELIER,

survenu le 2 février 2000.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 7 février, en l'église Saint-Léon-IX de Nancy.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

– Le contre-amiral (2 s.)

Marcel DUCASSE,

son époux,

Bruno et Anna Ducasse, Hélène et Patrick Voisin, Catherine et François Tissandier, Olivier et Laurence Ducasse, ses enfants,

Ariane, Isabelle, Audrey, Emeline, Sonia, Mélanie, Béatrice, Damien, Marcel, Philippe, ses petits-enfants,

Les familles Ducasse, Chapel, Lauriol, Kamm, Renaud, Valois, Gervais, Sichler, Orth, Herrenschildt et Wolff,

ont la douleur de faire part du décès de

Françoise DUCASSE, née LAURIOL,

survenu au Kremlin-Bicêtre le lundi 31 janvier 2000, à l'âge de soixante et onze ans.

«*Ses enfants se lèvent [et la disent bienheureuse]* » Prov. 31-28

L'incinération, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>, aura lieu dans l'intimité familiale.

Un service commémoratif aura lieu au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris 1<sup>er</sup>, le jeudi 10 février à 16 heures.

3, rue Chabrier, 78330 Fontenay-le-Fleury.

– M<sup>me</sup> Paula Lamelin-de Zwart, son épouse, Julien, Pierre et Flore, ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Pierre Goulliaud-Le Bourhis, et leur fils, M. et M<sup>me</sup> Hendrik de Zwart-Laine, et leur famille, M<sup>me</sup> Rita de Zwart, M. et M<sup>me</sup> (†) André Durieux, et leur famille,

Le docteur (†) et M<sup>me</sup> Maurice Durieux, et leur famille, M. (†) et M<sup>me</sup> (†) Jean Durieux, et leur famille, M. (†) et M<sup>me</sup> (†) Paul Durieux, et leur famille, Les familles Vermersch, Aymond, Caby, Godin, Lesaffre, Les familles parentes et alliées, Ses amis, ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Pierre LAMELIN,

survenu le 4 février 2000, à Lyon, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 février 2000, à 14 h 30, en l'église Saint-Chrysole de Comines (Nord), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Gillières, 38540 Heyrieux.

Tous les jours dans le

«*Carnet du Monde*»

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € 10 lignes 65 F TTC - 9,91 € toute ligne suppl. ☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.

– Marielle, son épouse, Denise et Franck, sa sœur et son beau-frère, Jean, Yves, Luc, ses enfants, Catherine et Marie-Pierre, ses belles-filles, Suzanne Spaak, sa belle-mère, Sophie, Hélène, François, Jean-Philippe, Paul, Catherine, Léo, Jules et Arthur, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MAS,

survenu le 3 février 2000, à Grenoble, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses amis, ses proches, ceux qui le souhaitent pourront se rassembler une dernière fois auprès de lui le mardi 8 février, à 11 heures, dans la salle de cérémonie du Centre funéraire intercommunal de La Tronche.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'association «*Un toit pour tous*» 21, rue Christophe-Turc, 38100 Grenoble.

– Ginette Monedero, sa compagne, Chantal Duchene et Michel Pernet, Sylvie et Benoît Zeller, Juliette Duchêne et Gilles Lombard, Charlotte Pauron et Aurélien Sorin, Thomas Zeller et Magali Krogmann, Sophie Zeller et Timothée Picard, Anne-Laure Zeller, Camille Pauron, Florian Zeller, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

Marcel MATHELIN

L'inhumation aura lieu le samedi 12 février au cimetière de Gentilly (Val-de-Marne).

– Georgette Plaisance, son épouse, Eric Plaisance, son fils, Chantal Plaisance, sa fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

René PLAISANCE,

pupille de la nation, ancien combattant, ancien professeur technique, ancien syndicaliste,

survenu le 4 février 2000, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue de Périclez, 95380 Puiseux-en-France.



■ **ANDRÉ HUOT**, qui avait participé à la libération de Paris en août 1944 avec la 2<sup>e</sup> division blindée (DB) du futur maréchal Leclerc, est mort mardi 1<sup>er</sup> février à Paris à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 18 janvier 1916 à Châlons-sur-Marne, André Huot avait rejoint la France libre à Londres, à l'été 1940, après la bataille de Dunkerque. Chef de char à la 3<sup>e</sup> compagnie du 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat de la 2<sup>e</sup> DB en août 1944, il avait détruit dans le jardin des Tuileries un char allemand Panther lors de la libération de la capitale. Fait rarissime, André Huot avait reçu à deux reprises la médaille militaire : la première fois au printemps 1940, à Dunkerque, où il avait été blessé mais n'avait pu recevoir sa décoration, et la seconde fois durant l'hiver 1944-1945, en Lorraine, où il avait été à nouveau blessé. Titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre 39-45, André Huot était grand officier de la Légion d'honneur.

■ **JOACHIM-ERNST BERENDT**, critique et historien allemand du jazz, est mort vendredi 4 février à Hambourg, après avoir été renversé la veille par une voiture. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Directeur de la firme de disques MPS dans les années 60 et cofondateur de la station de radio Südwestrundfunk à Baden-Baden, Joachim-Ernst Berendt était l'auteur de plusieurs ouvrages de référence sur le jazz, dont le plus connu est *Le Grand Livre du jazz*,

publié en 1953, traduit en seize langues et régulièrement réédité (disponible en français aux éditions du Rocher). Prosélyte infatigable de la cause du jazz, sachant se montrer ouvert à l'égard de ses relations aux autres musiques tout en conservant une oreille critique, Joachim-Ernst Berendt définissait le jazz comme «*la contribution la plus importante des Etats-Unis à la culture du monde*».

■ **JOHNNY «BIG MOOSE» WALKER**, chanteur de blues, pianiste et organiste, est mort le 27 novembre 1999. Né le 27 juin 1927 (ou 1929) dans la banlieue de Greenville (Mississippi), Johnny Walker débute comme musicien professionnel à l'âge de vingt ans. Il participe, de l'après-guerre à la fin des années 60, à des tournées aux Etats-Unis et en Europe et à des enregistrements avec des vedettes du blues ou de la soul music (Elmore James, Sonny Boy Williamson, Lowell Fulson, Otis Rush, Ike Turner, Muddy Waters, Earl Hooker...), aussi bien qu'avec des gloires aussi obscures qu'éphémères. Il utilise alors divers pseudonymes comme Bushy Head, J. W. Walker ou Big Moose (le grand élan) devenu son surnom le plus connu. Il devient dans les années 70 et 80 l'un des piliers du style dit Chicago Blues au sein de différents groupes qu'il dirige ou auprès de la plupart des représentants du genre. Sa dernière venue en Europe remonte à 1991. Plusieurs accidents cardiaques l'avaient forcé depuis à restreindre ses activités.

## Anniversaires de décès

– Le 8 février 1999,

Mathilde BORDAZ, née LACOSTE,

nous quittait.

Ses enfants et sa famille demandent à ses amis une pensée pour elle.

– Il y a un an, le 8 février 1999,

Loïc CHOTARD

nous a quittés à l'âge de trente-huit ans. Il reste présent à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Son ami, Jacques Pelissier.

– Il y a déjà cinq ans, le 8 février 1995,

Suzanne SCHRYNEMAEEKERS

nous quittait.

Le souvenir de quelqu'un d'exceptionnel restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Un an déjà, le sculpteur

Adam SJÖHOLM,

nous quittait dans sa soixante-quinzième année.

Ayons une pensée pour lui.

– Il y a dix ans, le 8 février 1990,

Eric VENTURINI,

nous quittait.

«*Sachez-le toujours le chœur profond/ reprend la phrase interrompue* » Louis Aragon

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «*Carnet du Monde*», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

## Communiqué

## Perspectives Chine

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ CHINOIS  
UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE NORD SUD EXPORT DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Au moment où l'empire du Milieu franchit un pas décisif vers l'économie de marché en rejoignant l'Organisation mondiale du commerce, Nord Sud Export publie *Perspectives Chine*.

La série *Perspectives* croise les approches politique, sociale, économique, financière et sectorielle. Cette confrontation fournit une prospective synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents.

Avec une industrie obsolète et un système financier en faillite virtuelle, la Chine veut prouver qu'il existe une autre voie que le libéralisme. Le pari n'est pas gagné car elle doit faire avec la réalité. C'est sur cette réalité que Marc Mangin, l'auteur de ces *Perspectives Chine*, s'appuie pour dessiner le portrait de la Chine demain.

*Perspectives Chine* cerne les conditions du développement du marché chinois : un marché plus étroit qu'on l'imagine, avec des niches pour les PME-PMI, dans un contexte démographique et social fragile, une forte interrogation sur la production alimentaire et un environnement dégradé.

*Perspectives Chine* détaille les conditions d'exécution des marchés : déclin du secteur public, secteur privé exposé aux aléas des joutes politiques entre «*conservateurs*» et «*réformateurs*», bombe à retardement des retraites, risques d'explosion sociale et de déstabilisation avec les musulmans du Xinjiang ou les sectes.

Instruites de l'exemple soviétique, les autorités chinoises ne peuvent que réaliser avec une grande lenteur les réformes nécessaires tout en cherchant à retrouver la position centrale qui fera de l'empire du Milieu le troisième pôle mondial.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris  
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - Envoi du sommaire sur demande

## Conférences-Débats

Cercle Amical-Centre V. Medem  
Mardi 8 février 2000, à 20 h 30  
Alain Diekhoff, politologue  
L'évolution de la société israélienne  
52, rue René-Boulanger, Paris-10<sup>e</sup>.

## Cours

Cours particuliers d'informatique à domicile (Internet, bureautique, multimédia). Tous niveaux. 300 formateurs en IDF.

ALDISA Tél. : 01-46-10-50-32.

## Soutenances de thèse

– Momcilo Milovanovic a soutenu, le 21 janvier 2000, à l'université Paris-III, sa thèse de doctorat de lettres et civilisation françaises : «*Les figures du livre dans A la recherche du temps perdu : modalités, fonctions, forme*».

Le jury, composé de Pierre-Louis Rey, directeur de recherches, Annick Boullaguet, Jean-Yves Tadié et Pierre-Edmond Robert, lui a décerné la mention Très Honorable.

– Mesdemoiselles Christelle Jullien et Florence Julien ont soutenu avec succès le samedi 29 janvier 2000 une thèse de doctorat intitulée : «*Apôtres des confins. Processus missionnaires chrétiens dans l'Empire iranien. Histoire et traditions*».

Devant un jury composé de M. Alain Le Boulluec, directeur d'études à l'EPHE, section des sciences religieuses, président du jury ; M. Simon C. Mimouni, directeur d'études à l'EPHE, section des sciences religieuses, directeur de thèse ; M. Sébastien Brock, professeur à l'institut oriental de Pusey Lane, Oxford OX1 2LE, M. Alain Desreumaux, directeur de recherches au CNRS ; M. Philippe Gignoux, directeur d'études à l'EPHE ; M. Michel Tardieu, professeur au Collège de France ; M<sup>me</sup> Marie-Joseph Pierre, maître de conférences à l'EPHE.

Elles ont été déclarées dignes du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, avec la mention Très Honorable avec félicitations.



# Guy Gilbert, le loubard de Dieu

**Connu depuis trente ans comme le « curé des loubards », Guy Gilbert accueille dans un mas des gorges du Verdon des mineurs délinquants pour leur réapprendre le sens de l'autorité et de la responsabilité aux côtés d'animaux. Rencontre avec un prêtre aux méthodes d'évangélisation peu orthodoxes**

disposent de huit jours de repos, avant de revenir à leur poste pour trois nouvelles semaines. Je leur demande de s'engager au minimum pour deux ans. » A la Bergerie, on vit comme en famille, dans la vaste cuisine de ferme où brûle un feu de bois, sous les voûtes élégantes de l'entrée, ou dans les chambres à l'étage. Guy Gilbert accompagne ses « sauvages » jusqu'à la vie professionnelle, toujours au-delà de la majorité. Deux fois par semaine, ces élèves réfractaires à l'école suivent des cours pour les maintenir à niveau. Ils peuvent, s'ils le veulent, aller plus loin : Michaël, dix-sept ans, prépare en ce moment un CAP.

Johnny, barbichette techno, athée, est le « chef de la communauté », dont il connaît parfaitement le fonctionnement. Et pour cause : il a d'abord travaillé deux

ans en stage à Faucon, avant d'en partir pour passer son diplôme d'éducateur spécialisé, puis de revenir occuper son poste.

**R**ÉAPPRENDRE à ces mineurs multirécidivistes le sens de l'autorité « est une tâche dure ». « Ici, poursuit-il, il n'y a pas de clés sur les serrures, les jeunes sont libres d'aller et de venir à leur guise. Quand ils arrivent ici, ils s'identifient à la haine et à la violence qu'ils ont subies de la part de parents destructeurs. Ils aiment le conflit, c'est au départ leur seule façon de s'exprimer. Il faut savoir régler les problèmes ensemble. Chaque soir, la réunion donne à chacun un temps de parole. »

Les adolescents reçoivent chaque mois pour leur travail à la Bergerie un pécule - 350 francs d'argent de poche, et un surplus selon leur tra-

vail et leur comportement, mis de côté pour leurs vacances. Tous à leur majorité passent leur permis de conduire. Si l'un d'eux casse un carreau, il répare en payant de sa poche. « La punition est immédiate, paraissant parfois excessive par rapport au délit. Mais il faut sortir ces gamins de la culture d'impunité dans laquelle ils ont baigné jusque-là », commente Guy Gilbert. En ces lendemains de Noël, le Père envoie Mohammed en vacances dans une famille d'accueil. « Sa mère ne veut plus le voir. C'est terrible de voir la haine de certains parents. » Le garçon s'est fait tout beau pour partir. Sur le seuil de la porte de Faucon que l'enfant a presque du regret à quitter, Guy Gilbert lui offre une peau de fouine. « Tu vois, elle est beaucoup plus belle que celle que tu avais volée à un de nos amis villageois. Je t'ai privé de sortie pendant un mois. Tu as fait ta punition. Cette peau-ci, c'est ton cadeau. » Entre le curé et Mohammed jaillit un simulacre de boxe qui se termine en bourrade amicale. L'adolescent sourit, serrant la peau sur son cœur, cigarette au bec. Ici, on n'interdit pas de fumer. La règle reste « ni alcool, ni drogue, ni violence, ni sexe ».

L'équipe de « compagnons » dispose d'une grande autonomie de gestion au quotidien. Mais, au fil de la rééducation, chaque problème important est réglé avec Guy Gilbert. Celui-ci passe une semaine par mois à Faucon. Dès son arrivée, il dîne au restaurant avec ses « sauvages », les éducateurs mangeant ailleurs. C'est sa façon de faire un premier point, en direct. La chambre du Père à la Bergerie est une caverne d'Ali-Baba, bourrée de tapis, de livres, de lettres, de matelas à même le sol. De sa vie en compagnie des loubards de la capitale, l'homme a gardé le côté noctambule. De toute façon, c'est dans

la solitude de la nuit qu'en « *vieil hibou* », avec ses trois chiens ronflant à ses pieds, il écrit ses livres. Quinze titres et deux millions d'ouvrages, pour la plupart édités chez Stock, ont rapporté des droits d'auteur ronds, que Guy Gilbert a entièrement réinvestis dans son travail d'éducateur.

C'est une véritable PME qu'il a construite pierre après pierre. « Je tiens à choisir moi-même mes équipiers, je les paie moi-même au SMIC. Je verse les salaires des jeunes. Pour eux, je perçois également un prix de journée de la Ddass. »

Guy Gilbert se partage entre deux lieux, à Faucon et au 46, rue

**« Ce sont les bêtes qui gouvernent tout. Et chacun de mes sauvages en a la responsabilité. Ils s'y attachent. Ils sont tellement détruits que c'est leur relation à l'animal qui leur permet, petit à petit, d'accéder à l'humain »**

Riquet dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Là, il tient toujours sa permanence, ouverte il y a bien longtemps, quand, vêtu de son cuir et de ses santiags, il parcourait à moto et en pleine nuit les rues de la capitale et de ses banlieues à la recherche des loubards perdus. Cinq collaborateurs tiennent l'administration, répondent aux demandes, gèrent l'agenda des multiples conférences que donne Guy Gilbert en France, en Belgique, au Québec où une ferme analogue à la Bergerie s'est montée. Lui-même ne tient pas à essaimer, préférant concentrer ses efforts sur ses propres lieux. Mais le statut d'association loi de 1901 vient de passer à

celui de « bienfaisance » - une façon d'assurer le futur de l'œuvre après le départ prévisible de son fondateur, chroniqueur au quotidien *La Croix* et à Radio Notre-Dame, qui, à l'occasion, fréquente certains grands de ce monde.

Colette Marchand, une retraitée membre d'une Fraternité laïque de Saint-François, aide à répondre à tout le courrier de Guy Gilbert : vingt mille lettres chaque année, de soutiens anonymes, d'évêques fraternels, etc. Elle parle de ce Père que tout opposait à elle en apparence, la trivialité du langage, le look « cra-cra » de motard-loubard. « Ce qui m'a donné envie de le servir, dit Colette, c'est sa densité spirituelle ; c'est de découvrir, dans un homme aussi fougueux et d'une grande autorité naturelle, la capacité d'écoute et l'aptitude à se mettre à la portée de chacun ; c'est sa patience dans la compréhension de ses anciens, qui l'aiment et le craignent un peu en même temps ; c'est le voir prier et faire prier, surtout pendant la messe ; c'est son effort persévérant pour spiritualiser notre regard sur les événements. »

L'intéressé rétorque : « Je vis dans l'échec. Sans Dieu, sans mon espérance chrétienne, je me fous en l'air, tant est terrible pour mon cœur d'homme la réalité que je vis chaque jour. Tout est signe de Dieu, un sourire, une phrase. Je veux vivre de telle façon qu'on pense que c'est impossible que Dieu n'existe pas, être le passeur de l'amour dans un monde impossible (Stock), souligne-t-il. Dans mon livre qui vient de sortir, *Passeurs de l'impossible, c'est l'homme de prière autant que l'homme d'action qui s'exprime*. » Guy Gilbert y parle de l'Eglise comme jamais il ne l'avait fait, de « l'effet boomerang des Journées mondiales de la jeunesse » qui rassemblèrent à Paris, en août 1997, 1 500 000 jeunes.

**P**HILIPPE REY, son éditeur, confirme : « Il lui est indispensable d'écrire la violence qu'il encaisse chaque jour. C'est lui-même un très beau personnage, qui aime la provocation parce qu'elle l'amuse. C'est un homme de Dieu : l'autre jour, il corrigait ses épreuves devant moi ; un de ses jeunes est arrivé, il l'a confessé sur-le-champ, dans le bureau d'à-côté. »

A Faucon, sur l'un des murs du mas, un lierre pousse, tenace. Guy Gilbert s'en approche avec émotion. Comme le dromadaire nommé Tibehirine, ce lierre lui a été offert par un des sept moines martyrs du monastère de l'Atlas, près de Médéa en Algérie, qui y furent massacrés en mars 1996. Guy Gilbert y faisait retraite une fois par an. Il n'a jamais cessé, malgré les événements meurtriers, de retourner dans ce pays où il fut appelé à la prêtrise en 1965 par Mgr Duval, alors évêque d'Alger.

Né à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime), il fut petit séminariste à Saintes, fit son service militaire puis ses études de théologie à Alger en pleine guerre d'indépendance, enfin s'installa comme jeune

# Europe : M. Delors ne va pas assez loin

par Yves Salessse

JACQUES DELORS a mis les pieds dans le plat (*Le Monde* du 19 janvier). La stratégie d'élargissement de l'Union européenne est une fuite en avant, faute de débat sur la question fondamentale : que voulons-nous et que pouvons-nous faire ensemble ? Il pousse même plus avant la critique en risquant la question : « *Et, d'ailleurs, quel est déjà notre projet commun à Quinze ?* » Malheureusement il conduit cette mise en garde essentielle de telle sorte qu'elle soit immédiatement désamorcée. Car il en ressort que ce qui a été fait jusqu'à très récemment est fort bien, que ce qui est en route doit être poursuivi, et qu'il faut rajouter un étage nouveau dont on ne voit pas bien en quoi il se différencie du premier.

D'après lui, la fuite en avant est récente et les élargissements antérieurs ont réussi. Il déplore seulement que, « *depuis quelques années, on se méfie de la Commission et on aboutit à un Conseil européen qui fonctionne comme un G7* », c'est-à-dire incapable de décider. On ne comprend pas ce qui a entraîné cette dérive. Et Michel Barnier peut prendre à bon compte la posture de l'optimiste dynamique en poussant la logique un peu plus loin : puisque ça a marché dans le passé, ça marchera encore.

J'ai dit que le nouvel étage ne se différencie guère du premier, N'est-ce pas exagéré ? Une fédération des Etats nations, fichtre, c'est autre chose ! L'expression frappe. Mais examinons le contenu qui en est proposé. De « *la méthode* » fédérale, Jacques Delors retient « *qu'elle permet de savoir qui fait quoi, et donc aux citoyens de sanctionner ce qui leur paraît non conforme au mandat qu'ils ont donné à leurs dirigeants* ». Voilà qui est doublement surprenant. On ne voit pas en quoi la méthode fédérale serait seule à permettre de savoir qui fait quoi. Et l'on peut douter que ce savoir suffise à donner aux citoyens le pouvoir de sanctionner ce qui leur paraît non conforme au mandat donné.

Cette référence à la méthode fédérale n'apporte donc aucune lumière. D'autant moins qu'elle est suivie par une apologie de la « *méthode* » communautaire mise en œuvre jusqu'à ces dernières années. En quoi le traité fondateur de la fédération des Etats nations se distinguerait-il de ceux

## La référence à la méthode fédérale n'apporte aucune lumière

aujourd'hui en vigueur ? Il serait « *plus exigeant et plus explicite* ». Sans doute, mais sur quoi ? Quant aux objectifs, ils sont ceux aujourd'hui affichés par les Quinze, sauf peut-être celui de la « *défense commune* » du traité de Maastricht, devenant « *défense unifiée* » (s'il y a une différence réelle, il conviendrait de l'expliquer).

En tout état de cause, soulignons qu'il ne s'agit que d'objectifs. La fédération « *devrait aboutir* » à une unité économique et monétaire approfondie par une meilleure coordination des politiques économiques, une défense unifiée, des actions communes dans le domaine de la politique étrangère, la création d'un espace de sécurité. Il s'agit bien de répéter, à quelques-uns, Maastricht et Amsterdam. On ne sait pas pourquoi la dérive qui s'est déjà engagée sur ces bases ne se reproduirait pas.

Pourquoi Jacques Delors, malgré le danger qu'il pressent, ne parvient-il pas à proposer une véritable réorientation de la construction européenne ? Il sait pourtant bien ce qu'il n'ose formuler que par une question : il n'y a pas de projet à trente, il n'y en avait pas plus à quinze. Il n'y en n'a pas parce que cette question, qui devrait être au centre de tous les débats sur l'Europe, a toujours été esquivée au profit d'un « *pour ou contre l'Europe* » qui arrangeait bien ses actuels promoteurs en

leur évitant de répondre de sa méthode et de son contenu.

Il est vrai que les pères fondateurs voulaient profondément l'Europe politique. Leur attribuer un projet est pourtant excessif : ils ont formulé un postulat et mis au point une méthode. Le postulat était que de communautés partielles naîtrait l'Europe politique. La méthode fut la négociation secrète d'une « *minorité éclairée* » : Monnet est très explicite dans ses Mémoires.

Dans *Propositions pour une autre Europe* (Félin, 1997), j'ai montré comment les communautés partielles se sont dégradées en communautés économiques, puis en Marché commun. Le postulat

## La fade conception technocratique de la démocratie se dévoile à l'improviste

ne fonctionne pas. Il en reste dans le droit originaire et l'action communautaire la primauté du marché. La méthode s'est pérennisée. La construction européenne est menée par le haut, selon les formes traditionnelles de la diplomatie inter-étatique, c'est-à-dire d'abord le secret. Une fois le compromis bouclé, Jacques Delors l'a pratiqué, il est présenté comme un pas en avant dont le refus serait catastrophique. Sans jamais dire : un pas en avant vers quoi.

C'est pourquoi le postulat de départ ne fonctionne pas : le marché et ses forces dominantes préfèrent la dérégulation à l'Europe politique ; l'édification de celle-ci ne peut se concocter dans les antichambres. L'ouverture à la concurrence est le maître mot. La création d'un marché de l'énergie, du transport aérien ou ferroviaire tient lieu de politique en la matière.

L'Europe présente sait organiser la libre circulation des capitaux, pas l'action contre le chômage ; la libéralisation du transport routier, pas l'harmonisation vers le haut de ses règles sociales et de sécurité. Elle ne sait édifier un véritable champ politique européen, faute de débat public, parce qu'elle cantonne les citoyens dans un rôle de spectateurs. Voilà pourquoi aussi les élargissements successifs. La construction par le marché y mène naturellement.

Faute de changement profond, resterait donc le grand marché. Et changement profond veut dire remise en cause à la fois de la construction par le marché et du fonctionnement antidémocratique.

Il est frappant que ces deux sujets ne soient pas abordés par Jacques Delors. L'Europe sociale non seulement n'est pas au centre, mais ne figure pas dans les objectifs de sa fédération d'Etats nations. Le « *déficit démocratique* » est vite expédié, quoique de façon révélatrice. Si l'application du principe de subsidiarité est nécessaire, elle préserve seulement le rôle des Etats ; pour le reste, elle ne règle pas la question. Pour le reste, c'est-à-dire la construction européenne, il faut que « *les gouvernements changent leur pédagogie vis-à-vis de l'opinion* ». Ce n'est donc pas affaire de débat public, de confrontation des propositions, d'implication des peuples, mais de bonne communication du sommet. La fade conception technocratique de la démocratie se dévoile à l'improviste.

Ces deux sujets sont pourtant au cœur des problèmes de la construction européenne. L'Europe nécessaire, celle qui aidera à répondre aux problèmes des peuples, à retrouver des moyens d'action que les Etats ont en partie perdus, ne peut se construire sans changement de méthode et de fond.

Yves Salessse est maître des requêtes au Conseil d'Etat.

# Alger, vingt ans après

par Azouz Begag

ALGER célébrait son millénaire et moi je vivais, pour cette occasion, mon retour au pays après vingt ans d'absence. Je dis « *retour* », bien que ce soit inapproprié à mon cas, puisque je suis né en France. Néanmoins, depuis mon enfance jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, j'allais passer chaque été à Sétif, dans l'est du pays, où mes parents avaient fait construire une maison.

C'étaient les années 70. On parlait de révolutions au pluriel : agraire, politique, culturelle. Dans les rues, on croisait des Roumains, des Bulgares, des Allemands de l'Est et, bien sûr, les Russes, les plus remarquables, à l'aéroport d'Alger rentrant chez eux chargés de cartons pleins à ras bord. Dans cette ambiance marxiste, l'euphorie était telle que, depuis la France, beaucoup de jeunes de ma génération nourrissaient le projet de participer à ces projets de développement tiers-mondistes. Puis le vent a tourné. Le rouge a viré au noir.

Vingt ans après, retour au pays, en tant qu'écrivain invité officiellement, pour quatre jours seulement, accompagné d'un ami, Sid, pour qui c'était aussi un grand retour. Dans l'avion d'Air Algérie, premier décalage. L'hôte passe avec un chariot de journaux, demande ce qui nous ferait plaisir, et Sid de répondre : « *Le Monde* ». Elle se braque et dit qu'ici, ce n'est pas la France, c'est l'Algérie. Alors il prend *El Watan* pour se mettre au parfum.

Dès l'arrivée à l'aéroport d'Alger, la présence de la police et des militaires saute aux yeux. Les lieux sont sous haute surveillance. Il y a de quoi ; je me souviens d'une bombe posée là il y a quelques années et qui avait coûté la vie à des dizaines de personnes, de l'Airbus de Marseille... Nous passons par l'entrée officielle où l'on nous attend. L'accueil est chaleureux, nous sommes des frères.

Nous nous engouffrons dans une voiture officielle ; derrière, deux policiers suivent dans un véhicule banalisé. Nous traversons plusieurs barrages de police, évitons des herses posées sur le sol. Dans les yeux des policiers que nous croisons, je lis une extrême concentration. Les regards sont en état d'alerte permanente. Tous les policiers et les militaires semblent se connaître et des signes imperceptibles du bout des cils servent à ouvrir les barrages.

Alger est belle, blanche, le ciel est d'un bleu stupéfiant de pureté. Nous sommes un instant coincés dans un bouchon et un instant j'éprouve une angoisse : dans notre voiture immobilisée, ne sommes-nous pas à la merci d'un tueur ? Je scrute des yeux les têtes des chauffeurs des voitures voisines. Il faut se décontracter, notre sécurité est assurée.

A l'entrée dans l'hypercentre d'Alger, les bouchons sont de plus en plus compacts, on n'avance plus, alors notre chauffeur

decide soudainement de remonter une voie en sens interdit. Sid et moi échangeons des regards rieurs. En face, c'est étonnant de voir que les véhicules qui arrivent frontalement s'écartent instinctivement. Une absence me frappe à ce moment : on n'entend pas de coups de klaxon. Quel changement par rapport aux années 70 ! Alger la méditerranéenne ne klaxonne plus. La guerre a imposé un silence, lourd.

Dans les rues, les gens sont calmes. On voit des hommes et des femmes, mais aucune n'est voilée dans le style iranien comme je m'attendais à le voir. Les passants ne sourient pas non plus. La rue n'est pas joyeuse. Cela aussi, c'est un net changement.

La ville, elle, est rayonnante, très propre. Sur le front de mer, le soleil de la fin d'après-midi donne une perspective radieuse aux bâtiments coloniaux, grâce aux jeux d'ombres sur les arcades. Là-bas en haut, sur les hauteurs de la cité, les couleurs ocre de la Casbah épousent délicieusement le bleu et blanc. On nous fait visiter le célèbre quartier populaire. Bien sûr, des maisons ont été détruites, mais les lieux sont plus aérés ; les urbanistes ont à cœur de mettre en valeur ce patrimoine de l'humanité. Les projets sont de belle facture.

Le bas de la ville, zone du port et de la gare, est en chantier : ma-

## Les vitrines des magasins exposent librement bières, vins, alcools. J'ai même vu un magasin de spiritueux à proximité d'une mosquée. La cohabitation a commencé, buveurs de bière et porteurs de Coran marchent sur le même trottoir

gains de grand standing, restaurants, glacier, cybercafé, promenades, cité des artistes, discothèque... donneront bientôt à ce lieu un ton international, de quoi faire perdre leur latin à mes vieux parents et tous les autres immigrés d'un autre temps que les bateaux transmédiatiens débarqueront ici cet été. A l'évidence, les autorités s'activent pour changer l'image d'Alger et de l'Algérie aux yeux du monde. Le pays a tant souffert de l'isolement, comme si, durant dix ans, les massacres et l'épouvante s'étaient déroulés à huis clos. Dans la rue, chaque regard porte les traces des massacres, sans doute comme à Kigali ou à Sarajevo. Les gens semblent sortir d'un cauchemar. Alger vit une période post-traumatique.

Sid et moi, nous nous retrouvons régulièrement dans les fauteuils de l'Hôtel El Djezaïr, ex-Saint-Georges, où nous logeons ; histoire de digérer l'accumulation d'émotions, nous faisons des débriefings. Les yeux des Algériens sont en feu. Et nos oreilles aussi. On a du mal à croire les récits des

policiers, des chauffeurs, des autres. Inutile de donner des exemples d'atrocités, tant le besoin d'oublier et de passer à la suite est urgent.

Au cimetière des hauteurs de la ville, nous assistons à l'enterrement d'une célèbre journaliste décédée à Washington. Toutes les tombes sont fraîches. La majorité des dates de décès : 1995, 1996, 1997. Des dizaines d'hommes sont là, silencieux, écoutant la prière de l'absent et soudain, une voix d'homme en colère monte au ciel, des cris, des injonctions, des insultes. C'est un fou. On ne comprend pas ce qu'il dit, mais en cet instant de recueillement, personne ne le sommera de se taire. Ici, à présent, on laisse les fous à leur folie. J'en ai rencontré plusieurs dans les rues de la ville. Sans doute, en ont-ils trop vu.

Et les enfants ? A part dans les ruelles de la Casbah, nous en avons peu croisé. Quelle Algérie pourront-ils construire demain, avec de tels souvenirs comme bagages ? Au cimetière, le jeu de regards entre les hommes est marquant. Plus tard, un accompagnateur nous dira que pendant les assassinats politiques, dans les cimetières, à chaque enterrement, les regards se cherchaient, se scrutaient pour deviner quelle allait être la prochaine victime des terroristes.

Les jours passent et le fardeau

des récits d'horreur vécue est compensé par les promesses des jours meilleurs. Le plus dur est derrière. Balade dans Bab El-Oued la rebelle. Ici, il y a quelques mois, les flics ne pouvaient pas entrer. Ce quartier populaire était aux mains des islamistes, maintenant, c'est fini, notre chauffeur et notre policier accompagnateur n'ont aucune crainte. La sécurité est totale. Les ruelles sont sous contrôle, malgré les bouchons de voiture. Plus loin, sur la côte, des bars et des cabarets sont ouverts jour et nuit. On peut y boire ce que l'on veut. Les vitrines des magasins exposent librement bières, vins, alcools. J'ai même vu un magasin de spiritueux à proximité d'une mosquée. La cohabitation a commencé, buveurs de bière et porteurs de Coran marchent sur le même trottoir.

Du côté de la Pointe Pescade, des dizaines de pêcheurs jettent leurs lignes avec application. Le soleil est flamboyant et les vagues douces. C'est une belle journée. Il y a quelque temps, dans cette région, les barbous avaient interdit

la pêche, je n'ai pas compris pourquoi. En me montrant un jeune couple qui marche main dans la main sur la promenade, notre chauffeur dit que cela aussi était proscrit. Il cite le cas d'un jeune homme à qui « *ils ont coupé les couilles dans la rue parce qu'il était en compagnie d'une fille* ».

A la Madrague, du côté du restaurant Chez Sauveur, célèbre pour ses crevettes au piment, les terrasses inondées de soleil sont pleines d'hommes et de femmes, protégés derrière des lunettes de soleil. Alger respire, à l'évidence. Bien sûr, on n'atteint cet endroit qu'en traversant des barrages de police, mais cela ne nous gêne pas, on s'habitue aux exigences de la sécurité.

Etrangement, à partir de 20 heures, les rues se vident. Mais le temps passe et les secrets se dévoilent. C'est, en fait, vers minuit, 1 heure du matin, dans les discothèques, qu'il faut aller chercher la vie de la capitale. D'où sortent tous ces jeunes qui arrivent par dizaines, centaines, dans les boîtes de nuit ? Je n'ai pas osé demander. Mais ils sont là, filles et garçons, avec dans les yeux et le corps, à nouveau, cette envie de rire, de vivre, de se saouler de bonheur. Sur les tables, les bouteilles de whisky côtoient celles de Coca et de jus d'orange. La pénombre est propice aux mélanges. A 3 heures du matin, les danseurs, policiers en civil, touristes, indigènes, prostituées, barbous, sont en transe. L'épaisse fumée des cigarettes a installé un brouillard dense pour permettre à Alger de se défouler jusqu'à l'aube.

Quatre jours au bled, vingt ans d'absence ; il me faudra du temps pour faire un bilan. Le jour du départ, après une nuit blanche, nous arrivons à 6 heures du matin à l'aéroport. L'avion de 8 h 30 est à l'heure. Dans *El Watan*, je lis que plus d'une vingtaine de militaires sont morts dans les maquis vers Relizane, que le président du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, est optimiste pour l'avenir du pays, que l'entraîneur de l'équipe nationale de football a une crise gastrique...

Retour à Roissy. En attendant mes bagages, un agent d'origine algérienne m'aborde, il m'a reconnu. « *Comment ça va au pays ?* » Je dis que la sécurité est maintenant assurée, mais qu'il y a beaucoup à faire pour changer les mentalités héritées du modèle soviétique. Il est fier de mon retour. Au passage, j'en profite pour lui demander de me mettre en charge mon téléphone portable, dans un bureau attenant, pour me brancher à nouveau sur la réalité française. Il le prend, en souriant. Plus tard, je passe la douane française dans la file « *rien à déclarer* ». Les douaniers ne bougent pas. Il pleut à Paris.

Azouz Begag est chercheur au CNRS (Maison des sciences de l'homme, Lyon) et écrivain.

## Sartre, Liehm et les non-dits par Michel-Antoine Burnier

DANS une récente page « *Débats* » du *Monde* (1<sup>er</sup> février), Antonin Liehm, courageux intellectuel du « *Printemps de Prague* », prétend que Sartre aurait toujours appuyé et parfois avancé la révolte des étudiants tchèques contre le régime néostalinien des années 60.

Un rappel : en 1963, Jean-Paul Sartre donna une conférence à l'université Charles de Prague. A l'époque, le régime se fissurait. La censure hésitait parfois. On republiait enfin Kafka dans son propre pays. Qu'attendaient les étudiants venus écouter par centaines le grand philosophe de la liberté ? Un commentaire sur la *Critique de la raison dialectique* et le marxisme, horizon indépassable de notre temps ? L'affirmation qu'en pays socialiste l'intellectuel ne se définit pas seulement par la liberté critique, mais par la fidélité au régime ? Une assurance sur le renouveau de la lutte des classes et la supériorité du socialisme ? Tel fut pourtant le propos de Sartre.

On imagine aisément la déception des jeunes Tchécoslovaques de

1963 déjà gavés de marxisme obligatoire. Parce que j'ai mentionné cette triste réalité dans mon dernier livre *L'Adieu à Sartre* (Plon), Antonin Liehm me considère comme un falsificateur et un rigolo, et, par la même occasion, André Glucksmann avec moi. Il insiste : il traduisait lui-même la conférence de Sartre. A son témoignage je tiens à en opposer un autre, qui fut la source de mon propos : celui d'Ilios Yannakakis, ancien communiste grec alors réfugié en Tchécoslovaquie et proche des milieux de la dissidence.

Yannakakis assista lui aussi à cette fameuse conférence : non à la tribune, mais dans la salle. Il raconta la scène dans le numéro spécial que *Libération* consacra à Sartre peu après sa mort : « *Au fur et à mesure que Sartre parlait, le public d'abord étonné, ensuite abasourdi, se referma dans un silence lourd de sens. (...) Je vois toujours les regards narquois de mes étudiants, leur moue méprisante comme s'ils me disaient : "Ton Sartre, il s'est déculotté devant les autorités."* »

Je sais bien que Liehm a bénéficié d'une belle préface de Sartre où celui-ci rompait enfin avec le commu-

nisme : c'était bien plus tard, en 1970, deux ans après mai 68 et l'agression soviétique contre la Tchécoslovaquie. Les propos que tient aujourd'hui Antonin Liehm relèvent davantage d'une compréhensible reconnaissance pour ces pages que de la simple réalité.

Entre 1962 et 1966, Sartre se rendit avec complaisance neuf fois en Union soviétique. Hors les raisons privées qui l'y attirèrent, on peut y voir la preuve d'un ferme aveuglement. Pourquoi lui prêter une lucidité que démentent toutes ses dé-

clarations de l'époque ? Balzac aussi fut un superbe écrivain ; nul ne se prive de dire qu'il fut un réactionnaire décidé. Au nom de quoi cacher que Sartre - malgré une éclipse en 1956 lors de la révolte hongroise - demeura crypto-communiste pendant près de quinze ans et manifesta son hostilité aux idées de la dissidence jusque dans son texte de refus du prix Nobel ?

Michel-Antoine Burnier est journaliste et écrivain.

2000 en France @t.ils les partenaires de l'université de tous les savoirs : sanofi-synthelabo

Télérama (www.Telerama.fr), Le Monde, Flammarion, France Culture, France Info, France Inter, Radio Bleu.

l'université de tous les savoirs : retrouvez les conférences en audio et texte sur www.telerama.fr ; des entretiens du lundi au vendredi de 11h30 à 12h00 sur France Culture.

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Olivier Houdé, psychologue

# Le cheminement biscornu de l'intelligence humaine

Le cerveau humain, outre ses mécanismes innés, ses capacités puissantes d'apprentissage, est une jungle où les compétences de l'enfant et de l'adulte sont susceptibles de se télescoper. D'où les erreurs, les biais... Mais aussi la nécessité – pour être intelligent – d'un mécanisme de blocage : l'inhibition

Dans la série de conférences organisées par la Mission 2000 sous le signe de l'Université de tous les savoirs, Olivier Houdé, professeur de psychologie cognitive à l'Institut de psychologie (université Paris-V) a présenté, le 25 janvier, une communication sur le développement de l'intelligence chez l'enfant, dont nous publions ici des extraits.



Les sciences cognitives contemporaines, notamment la psychologie expérimentale et les neurosciences, considèrent que l'intelligence est un processus, une organisation de la matière et de la vie. Il n'en fut toutefois pas toujours ainsi dans l'histoire des idées. On sait que, à la question « D'où détenons-nous ce précieux trésor qu'est notre intelligence ? », René Descartes (1596-1650) répondait, avec une évidence qui semblait s'imposer à lui, Dieu a déposé dans notre esprit, dès la naissance, des idées logico-mathématiques claires et distinctes, noyau de l'intelligence humaine.

Entre Descartes et nous, deux événements clés à retenir. Il s'agit d'abord de l'introduction par Charles Darwin (1809-1882) de l'idée d'une évolution progressive de l'intelligence animale et humaine (à travers la phylogénèse ou évolution des espèces), où s'imbriquent la Matière, la Vie et la Pensée – excluant Dieu de l'explication. Il s'agit ensuite de la reprise de cette idée constructiviste dans l'étude de l'ontogenèse (l'intelligence se construit petit à petit du bébé à l'adulte) par Jean Piaget (1896-1980), en psychologie de l'enfant, et par Jean-Pierre Changeux en neurobiologie, avec le « darwinisme neural-mental ». Selon Piaget, le développement de l'intelligence chez l'enfant se caractérise, comme l'histoire des sciences, par une succession de coordinations cognitives nouvelles, chacune définissant un stade.

Il s'agit d'étapes, datées en années et en mois, dans la construction de structures logico-mathématiques de plus en plus complexes, relatives à l'objet, au nombre, à la catégorisation (ou classification) et au raisonnement. Cette conception est linéaire et strictement cumulative en ce qu'elle est systématiquement liée à l'idée d'acquisition et de progrès : de l'intelligence sensori-motrice du bébé (sens et actions) à l'intelligence conceptuelle et abstraite de l'enfant et de l'adolescent. En fait, les données expérimentales actuelles indiquent que les choses ne se passent pas ainsi. D'une part, il existe déjà chez le bébé des capacités cognitives assez complexes (connaissances physiques, mathématiques et logiques) ignorées par Piaget et non réductibles à un fonctionnement strictement sensori-moteur. D'autre part, la suite du développement de

l'intelligence, jusqu'à – et y compris – l'âge adulte, est jalonnée d'erreurs, de biais perceptifs, de décalages inattendus et d'apparentes régressions cognitives. Ainsi, plutôt que de suivre une ligne ou un plan du sensori-moteur à l'abstrait (les stades de Piaget), l'intelligence avance de façon tout à fait biscornue ! Mais cette forme de développement doit bien correspondre à une logique neurale et cognitive dans le cerveau humain. Laquelle ?

Le constat de compétences précoces chez le bébé, s'il peut amener à reconnaître le caractère inné de certaines d'entre elles (sans qu'il s'agisse pour autant d'un don de Dieu comme l'affirmait Descartes), conduit aussi et surtout à retenir l'idée de mécanismes de raisonnement physique, numérique, etc., associés à une faculté très précoce d'apprentissage par la perception, notamment visuelle, ou par les couplages perception-action (faculté partagée, sur certains aspects, avec les primates non humains comme l'avait pressenti Darwin). Et ce processus de construction cognitive – sans doute déjà conceptuel ou proto-conceptuel – est à l'évidence beaucoup plus rapide que ne le pensait Piaget.

Mais l'essentiel n'est pas là. Le plus intéressant tient à ce que le cerveau de l'homme, outre ses mécanismes innés, ses capacités puissantes d'apprentissage, de raisonnement, d'abstraction, est une sorte de jungle où les multiples compétences du bébé, de l'enfant et de l'adulte sont à tout moment susceptibles de se télescoper, d'entrer en compétition (en même temps qu'elles se construisent) : d'où les erreurs, les biais, les décalages inattendus (exactement comme dans l'histoire des sciences et des savants !). Il en ressort la nécessité – pour être intelligent – d'un mécanisme de blocage tout aussi puissant : l'inhibition. « Je pense, donc j'inhibe ! » (et non pas seulement, comme le suggérait Piaget, « je



CHRISTOPHE BRUNCK / AGNÈS

pense, donc j'active et je coordonne »).

Un tel mécanisme inhibiteur est actuellement considéré, dans un cadre évolutionniste, comme un élément clé de l'adaptation comportementale et cognitive qui a conduit à *Homo sapiens sapiens*. Ainsi, l'une des façons actuelles de chercher à percer le mystère de l'intelligence est d'étudier, du bébé à l'adulte, le rôle de l'inhibition comme mécanisme de sélection. L'activation / inhibition étant une logique de fonctionnement tant neurale que cognitive, les techniques utilisées sont ici à la fois celles de la psychologie expérimentale et de la biologie

humaine (l'imagerie cérébrale fonctionnelle). En voici deux exemples : le nombre, chez le bébé et l'enfant, et le raisonnement logique, chez l'adulte.

Selon Piaget, avant d'arriver à la notion de nombre, l'enfant doit maîtriser certaines capacités comme celles de classer, d'inclure et de sérier (aspects cardinal et ordinal du nombre). Il peut alors réussir l'épreuve dite de « conservation du nombre ». Dans ce test, qui introduit une interférence entre le nombre et la longueur (avec deux alignements d'objets de même nombre mais de longueur différente après l'écartement de l'un d'entre eux), l'enfant considère jusqu'à six-sept ans que « longueur = nombre », donc qu'« il y a plus là où c'est plus long ». Cela signifie, selon Piaget, que l'enfant d'école maternelle est encore intuitif, au sens où il est « prisonnier » du cadre perceptif. Ce n'est qu'à six-sept ans qu'il devient « conservant », critère de l'atteinte du concept de nombre. Le développement de l'intelligence est donc ici long et laborieux : il faut attendre l'« âge de raison » cher aux philosophes.

Les découvertes plus récentes d'une psychologie américaine, Karen Wynn, publiées dans la revue *Nature* en 1992, ont reposé avec force la question de l'émergence (précoce ou non) de la notion de nombre. Ces travaux montrent que, dès quatre-cinq mois, des bébés observés au niveau de leur regard (enregistrement des temps de fixation visuelle) sont capables de détecter la transgression ou la « conservation » du nombre lorsqu'on leur présente des événements numériques impos-

sibles, c'est-à-dire magiques, ou possibles (sans le piège perceptif de la longueur introduit par Piaget). Selon Wynn, ces résultats suggèrent que les bébés possèdent déjà de véritables concepts numériques (avec encodage de la relation d'ordre) – ce qui était inconcevable pour Piaget !

Tout se passe donc comme si le tout début de l'apprentissage du vocabulaire des nombres et de la distinction linguistique singulier / pluriel entraînait un décalage de performance, une régression cognitive, empêchant un jugement numérique exact et précis. En revanche, il apparaît que, après une reconstruction cognitive (ou reconceptualisation), les enfants de trois-quatre ans, observés à l'école maternelle, retrouvent, à travers le langage, le niveau de performance des bébés de quatre-cinq mois (avec, dans ce cas, la possibilité d'une argumentation numérique). Mais comment expliquer alors que, si l'on introduit, comme Piaget, une interférence entre le nombre et la longueur (deux alignements d'objets de même nombre mais de longueur différente), ces mêmes enfants sont à nouveau en situation d'échec, intuitifs, perceptifs, considérant qu'il y en a plus là où c'est plus long ?

Les techniques de la psychologie expérimentale permettent aujourd'hui de démontrer que l'épreuve de Piaget teste avant tout la capacité d'inhiber la stratégie visuo-spatiale « longueur = nombre » (une heuristique de quantification perceptive souvent pertinente et encore utilisée par l'adulte) et non les capacités numériques *per se*. Le développement du nombre est donc à la fois beaucoup plus rapide et ensuite plus complexe (compétition entre stratégies) que ne l'imaginait Piaget. Au-delà des compétences précoces dans des situations optimales (les recherches de Wynn sur le bébé), être intelligent c'est non seulement « reformater » (reconstruire à travers le langage), mais c'est aussi inhiber.

Et cela reste vrai chez les adolescents et les adultes dont on peut montrer que, face à des problèmes de raisonnement logique, ils redevennent comme le jeune enfant, intuitifs et perceptifs – contrairement à l'intelligence abstraite et logico-mathématique décrite par Piaget à ce dernier stade du développement. Ainsi, une erreur classique de logique (plus de 90 % des réponses), mise en évidence par le psychologue anglais Jonathan Evans, est le biais d'appariement perceptif qui affecte le raisonnement déductif lors de tâches de réfutation ou de vérification de règles conditionnelles. Pour l'exemple de la règle à réfuter, « s'il n'y a pas de carré rouge à gauche, alors il y a un cercle jaune à droite », ce biais consiste à préférer les éléments cités dans la règle considérée (d'où la réponse erronée « carré rouge à gauche, cercle jaune à droite », soit antécédent faux et conséquent vrai : FV) et à négliger les éléments logiquement pertinents

(une situation de type VF : par exemple, carré bleu et losange vert) dès lors qu'ils ne sont appariés ni à l'antécédent ni au conséquent. Nos travaux de psychologie expérimentale et d'imagerie cérébrale fonctionnelle, qui vont bientôt paraître dans le *Journal of Cognitive Neuroscience* (en collaboration avec l'équipe du professeur Bernard Mazoyer, de l'université de Caen, CEA et CNRS), indiquent que, après un apprentissage à l'inhibition du biais d'appariement perceptif, les sujets interrogés donnent (à plus de 90 %) une réponse logique (autre stratégie de résolution disponible en mémoire). Outre le fait que l'inhibition leur fait changer radicalement de mode de raisonnement lors d'une « microgenèse » (avant et après apprentissage), le plus intéressant tient à ce que s'opère simultanément une véritable « bascule cérébrale » de la partie postérieure du cerveau (un réseau perceptif à la fois ventral et dorsal) à la partie antérieure : un réseau préfrontal.

On peut penser qu'une telle dynamique neurale et cognitive doit être au cœur de ce qui se passe dans le développement de l'intelligence chez l'enfant (à démontrer par les techniques d'imagerie cérébrale), qu'il s'agisse de la construction de l'objet, du nombre, de la catégorisation, à chaque fois que se posent des problèmes de sélection de stratégies en mémoire : par exemple, l'inhibition de la stratégie perceptive inadéquate « longueur = nombre » dans la tâche de Piaget. Sachant que la taille relative du cortex préfrontal est la plus importante chez les êtres humains et qu'elle diminue successivement chez les autres primates, carnivores et rongeurs, on peut aussi penser qu'une telle dynamique postéro-antérieure, marque de l'inhibition comportementale et cognitive, a dû jouer un rôle clé dans l'évolution qui a conduit à l'Homme moderne.

Olivier Houdé



DR

## OLIVIER HOUDÉ

■ Né le 28 juin 1963, docteur en psychologie, Olivier Houdé est professeur de psychologie cognitive à l'université René-Descartes (Paris-V-Sorbonne) et membre junior de l'Institut universitaire de France. Ses recherches portent sur le développement et le fonctionnement cognitifs, du jeune enfant à l'adulte, dans les domaines du nombre, de la catégorisation et du raisonnement. Il articule les méthodes de la psychologie expérimentale et de la biologie humaine (imagerie cérébrale fonctionnelle) en collaboration avec le Groupe d'imagerie neurofonctionnelle du professeur Bernard Mazoyer à Caen. Il est l'auteur ou coauteur aux Presses universitaires de France de *Catégorisation et développement cognitif* (1992), *Pensée logico-mathématique* (1993), *L'Homme en développement* (1993), *Rationalité, développement et inhibition* (1995), *Vocabulaire de sciences cognitives* (1998) et *L'Esprit piagétien. Hommage international à Jean Piaget* (2000).

Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

## « Pour assurer la longévité de la croissance, il fallait hausser les taux d'intérêt »

« La situation politique en Autriche a-t-elle contribué à la faiblesse de l'euro ?

– Je ne crois pas que l'on puisse dire cela. En tout état de cause, le rôle de la banque centrale indépendante est de garder la monnaie dans les meilleures conditions possibles, quels que soient les aléas politiques. Cela dit, en tant que citoyen, je partage totalement, au sujet de l'Autriche, l'émotion qui a été exprimée par tous les exécutifs européens et ailleurs dans le monde.

– Comment va fonctionner, par exemple, le conseil de l'euro, puisque les autres Européens vont bouder le gouvernement autrichien ?

– Je n'ai pas eu l'occasion d'en parler avec M. Sautter ; donc je ne peux pas vous dire comment il voit les choses. Chacun a ses responsabilités : nous avons les nôtres, les gouvernements ont les leurs.

» Mais, puisque vous abordez le problème de l'Europe politique, laissez-moi vous dire qu'on sous-estime certaines de ses avancées. Ce qui vient de se passer est incon-

tablement une avancée de l'Europe politique, me semble-t-il. Ce qui s'est passé au moment du traité de Maastricht et de la création de l'Union économique et monétaire a remarquablement bien fonctionné jusqu'à présent. L'union économique, c'est, en particulier, le fait que le collège des gouvernements peut finalement demander à quel-que pays que ce soit de changer sa politique monétaire si celle-ci commence à dévier et qu'on peut lui donner des amendes s'il ne rectifie pas sa politique monétaire. Cela va plus loin qu'aux Etats-Unis : de Washington, on ne peut pas demander à la Californie de changer sa politique monétaire !

– Qu'est-ce qui explique donc, selon vous, la faiblesse relative de l'euro par rapport au dollar ?

– Nous poursuivons, dans le euro-système, une politique monétaire de solidité, de stabilité, de confiance. L'euro a un important potentiel d'appréciation, et ce sentiment est partagé par l'ensemble des observateurs internationaux – le FMI, l'OCDE, tous les autres. Il est partagé par

les marchés lorsqu'on regarde la différence des taux d'intérêt à long terme entre le dollar et l'euro, qui veut dire que les investisseurs internationaux pensent que l'euro va s'apprécier. Nous pensons qu'un euro solide fait partie de la panoplie d'une économie forte et que l'économie européenne est une économie forte.

» Pour le reste, je ne vous dissimule pas que nous ne sommes pas satisfaits du niveau actuel de l'euro. Il importe plus d'inflation qu'il n'est nécessaire, et nous avons pris la décision, le 3 février, de relever les taux d'intérêt, parce que nous voyions que l'impact de l'inflation importée n'était pas négligeable.

– N'est-ce pas Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, qui donne le ton ?

– S'il donnait le ton, alors nous doublerions nos taux d'intérêt. Nous avons des taux d'intérêt deux fois plus faibles que ceux des Etats-Unis. Ne disons pas qu'ils donnent le ton !

» Nous observons, en Europe

comme aux Etats-Unis – et c'est fort heureux, d'ailleurs, à certains égards – que nous avons une poussée de croissance assez forte. Nous l'observons en France, nous l'observons partout en Europe, c'est extrêmement encourageant. Il faut assurer la longévité de cette croissance. Les Etats-Unis étaient à notre niveau d'aujourd'hui, à peu près, en 1994, et ils avaient décidé alors, pour assurer la longévité de la croissance américaine, de hausser leurs taux d'intérêt, ce qui avait été plus ou moins bien compris à l'époque.

– Est-ce que la BCE relève ses taux parce qu'elle estime que c'est bon pour l'économie européenne ou parce qu'elle peut pas faire autrement face à la concurrence du dollar ?

– Nous sommes indépendants et, tous, interdépendants. Nous avons haussé nos taux parce que nous avons pris en compte les données de la croissance de la monnaie en Europe, la croissance des encours de crédit en Europe – 10,5 % de croissance du crédit et du financement au secteur concurrentiel, c'est très

rapide –, la hausse des prix du pétrole, la hausse des prix des matières premières, la situation de l'euro sur les marchés des changes, qui augmente encore la hausse des prix des matières premières importées et du pétrole. Nous avons toute une batterie d'indicateurs et, au total, en prenant tout cela en compte, nous nous sommes dit que, pour assurer la longévité de la croissance, il fallait hausser les taux.

» Et comment le marché a-t-il accueilli cela ? Il a fait baisser les taux d'intérêt de long terme. Autrement dit, l'ensemble des épargnants du monde entier, voyant qu'il y avait un pilote dans l'avion monétaire européen et qu'il tenait fermement le manche, se sont dit : « C'est rassurant, l'inflation va être sous contrôle. » Et les taux d'intérêt de long terme, qui incorporent les prévisions d'inflation à dix ans, ont baissé.

– Les Etats-Unis viennent de battre un record : cent sept mois de croissance consécutifs. L'Europe peut-elle espérer être entrée dans un cycle comparable ?

– Les Etats-Unis combinent une bonne politique macroéconomique, une bonne politique de réformes structurelles et, en plus, ils font du surf, si je puis le dire, sur la vague technologique. Nous, nous avons le très grand bénéfice, en ce moment, en France, d'un très bon niveau de compétitivité. C'est ce qu'on appelle la fameuse « désinflation compétitive ». Sur quatre ans, 1997, 1998, 1999 et 2000, si je m'en tiens aux prévisions actuelles, notre pays aura la croissance, en volume, la plus forte des grands pays d'Europe et le deuxième plus important excédent de la balance des paiements courants du monde.

» Au-delà, nous avons, il faut bien le dire, un potentiel inexprimé encore, qui tient aux réformes structurelles que nous pouvons faire puisque nous avons encore un taux de chômage de 10,6 % »

Propos recueillis par Jean-Pierre Defrain, Anita Hausser et Patrick Jarreau

# L'identité brouillée de l'Autriche

AUCUN PEUPLE n'aime se faire dicter sa conduite par d'autres. De l'Iran à l'ex-Yougoslavie, on l'a vu cent fois au cours de ces dernières années. On le voit aujourd'hui en Autriche, où le Parti social-démocrate se garde d'approuver le boycottage politique décrété par l'Union européenne. A fortiori lorsque ce peuple, dont la capitale rappelle à chaque pas le glorieux passé, s'est bien souvent vu imposer un destin à ses yeux parfaitement injuste, et ne s'est accordé que relativement récemment sur la nature de son identité.

AEIOU : « *Austriae est imperare orbem universum* » – il appartient à l'Autriche de gouverner la Terre entière – prétendait tout simplement son orgueilleuse devise, à l'époque où Charles Quint (1519-1556) régnait sur un « empire sur lequel le Soleil ne se couchait jamais », puisque, avec l'Espagne, l'Amérique hispanophone en faisait partie au même titre que la Hongrie, la Croatie, la Bohême, l'Allemagne, les Pays-Bas, y compris l'actuelle Belgique, et de grands bouts de l'Italie et de la France actuelles. A la vérité, il n'était pas empereur d'Autriche mais seulement roi de ce pays, la couronne impériale établissant sa souveraineté sur ce qu'on appellera jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle le Saint Empire romain de la nation germanique. Le titre d'empereur était décerné à vie par les « électeurs » – rois, archevêques, ducs, margraves, représentants des villes libres réunis à cet effet à la Diète de Ratisbonne.

## EMPIRE MULTICOLORE

Pourquoi « romain » ? Parce que le Saint Empire, institué à la fin du premier millénaire, se voulait la prolongation de l'Empire romain d'Occident. A partir du XV<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à ce que Napoléon, qui ne se voulait pas de rival, dissolue le Saint Empire, ce dernier fut pratiquement toujours dans les mains de la dynastie des Habsbourg, de la « maison d'Autriche ». Son « abaissement » fut pendant un siècle l'objectif quasi permanent des rois de France, jusqu'à ce que le traité de Westphalie de 1648 consacre leur victoire en divisant l'empire en trois cent quarante-trois Etats souverains. Déjà, l'Espagne et les Pays-Bas en avaient été détachés après l'abdication et la mort de Charles-Quint. En revanche, les Habsbourg purent consolider leur emprise sur l'Autriche, la Hongrie et de nombreuses terres slaves ou italiennes.

Il y a cent ans, l'Autriche-Hongrie était l'une des grandes puissances du continent. On dirait que c'est celle qui avait le mieux maîtrisé le problème des nationalités, si les Slaves ne s'étaient pas vu refuser

par un souverain trop vieux l'égalité de traitement dont les Magyars avaient bénéficié à partir de 1867. Sarajevo et la guerre de 1914-1918 en sont le résultat. François-Joseph étant à la fois empereur (kaiser) d'Autriche et roi (könig), en résumé « k. und k. », les humoristes avaient baptisé son empire la « Cacanerie ». Le portrait déabusé que Robert Musil a brossé de cette société ne saurait faire oublier l'exubérance culturelle qui l'a caractérisée, produisant les Klimt, les Kokoschka, les Schoenberg, les Mahler, les Kafka, et combien d'autres. Société fondamentalement cosmopolite, parfaitement étrangère à l'antisémitisme qu'Hitler, né autrichien, prit d'autant plus facilement en grippe qu'il avait été par deux fois collé à l'Ecole des beaux-arts de Vienne.

La défaite de 1918 et l'aversion de Clemenceau pour un pouvoir à ses yeux trop catholique réduisirent cet empire multicolore aux dimensions d'un gros confetti affecté, avec son énorme capitale, d'hypertrophie cérébrale. Tous les économistes s'accordaient à le juger inviable et le Parlement eut conscience d'exprimer la *vox populi* en demandant son rattachement à l'Allemagne, ce qui lui fut refusé par les vainqueurs. Devenue un temps pour marquer le coup « Autriche allemande » (*Deutschösterreich*), la République née à Vienne n'arriva jamais à s'arracher à son instabilité congénitale. Aussi est-il permis de penser que les considérations idéologiques n'ont joué qu'un rôle de second plan après le désir de se retrouver à nouveau au sein d'un grand ensemble politique et économique, dans le ralliement enthousiaste à l'Anschluss, en 1938, de la grande majorité de la population. C'est ce qu'ont dû penser les trois grands vainqueurs du Reich lorsqu'ils ont décidé en 1943 de considérer l'Autriche non comme un ennemi mais comme la première victime de l'agression hitlérienne, dispensant du coup sa population de la dénazification imposée à celle de l'Allemagne. Qui d'ailleurs les Russes ont-ils été chercher pour le diriger lorsque, entrés à Vienne en 1945, ils ont mis en place, de leur propre chef, un gouvernement provisoire ? Le chancelier Renner, qui, sept ans plus tôt, avait approuvé l'Anschluss.

Staline se refusant à séparer le règlement de son cas de celui de l'Allemagne, les Autrichiens ont dû attendre l'avènement de Khroutchev pour voir s'en aller les troupes d'occupation et se lever du coup les barrières séparant leurs zones respectives. Mais le « traité d'Etat », qui, en 1955, leur rendit leur liberté, ne se contentait pas de plafonner très strictement leurs dépenses mili-

taires. Il leur imposait – au moins tacitement – un statut de neutralité, assorti de l'interdiction d'adhérer aux communautés européennes. Il fallut l'arrivée au pouvoir, en 1970, du vieux social-démocrate Bruno Kreisky, qui allait y demeurer treize ans, pour que l'Autriche comprenne qu'il ne tenait qu'à elle de devenir une autre Suisse, à même de mener une politique de neutralité active. Aussi bien s'est-elle gardée, une fois disparu, pour cause de chute du communisme, le veto du Kremlin, de frapper, comme sa sœur hongroise, à la porte de l'OTAN, se contentant de rallier l'Europe communautaire et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'euro.

## GRANDE LASSITUDE

Le temps est loin où elle paraissait économiquement inviable. Avec le tourisme, le développement industriel, l'Autriche est devenue l'un des pays du continent où le chômage est le plus faible. La grande popularité qu'a connue Kreisky, lui-même juif, donne peu de poids à l'explication

par l'antisémitisme. Pourquoi alors est-elle en train d'ouvrir les portes du pouvoir à l'inquiet Haider ? Plus qu'à une mutation idéologique, on serait tenté de penser à une grande lassitude devant l'encroûtement du pouvoir, et le système de combines – le fameux « *proporz* » – sur lequel reposait la répartition des fromages au sein de l'éternelle coalition social-démocrates-conservateurs. Ajoutez l'ennui que prophétisait Fukuyama dans sa *Fin de l'Histoire* et vous débouchez sur un grand besoin de changement, auquel le leader prétendument « libéral », avec son physique de playboy et son sourire enjôleur, a su superbement répondre.

Si tel était le cas, ne faudrait-il pas redouter l'effet d'entraînement que ce phénomène pourrait avoir ailleurs, et pour commencer en Allemagne, où l'affreuse affaire Kohl laisse l'électorat de droite désarmé ?

André Fontaine

## Les gens par Kerleroux



## L'économie allemande entre deux modèles

Suite de la première page

L'offensive lancée par Vodafone aura parachevé cette mue irrésistible. Paradoxe : Mannesmann a succombé à sa tentation anglo-saxonne, mais son souvenir marquera un tournant pour le pays. La question de l'indépendance de ce groupe s'est jouée sur le seul terrain de « la création de valeur », une expression très à la mode chez les investisseurs. Le juriste Klaus Esser, président du directoire aux démonstrations froides et minutieuses, a refusé, dès le début, toute argumentation émotionnelle, voire « nationaliste », pour sauver Mannesmann. Il s'est adressé, pour son malheur, aux seuls actionnaires. Même la classe politique allemande – dont le silence après le succès britannique est révélateur – a compris que les avertissements lancés au début du raid hostile ne sauraient conditionner son issue. Le chancelier Gerhard Schröder avait mis en garde contre les opérations inamicales, « *des aventures* » qui « *détruisent la culture des entreprises* » ; il a fait dire, après la défaite de Mannesmann, qu'il appréciait le règlement « *pacifique* » de l'offre...

Dans cette affaire, les banques aussi, autrefois toute-puissantes dans le système allemand, ont dû céder la place aux actionnaires. Pour orchestrer sa défense, Klaus Esser aura sans doute passé davantage de temps à New York et à Londres qu'à Francfort. Certains pourront faire valoir que l'offre d'abord hostile a débouché sur un compromis à

l'amiable dans la plus grande tradition germanique, celle du consensus. Cette « entente cordiale » se sera toutefois imposée sous la pression des actionnaires et autres investisseurs, qui semblaient se prononcer en faveur de Vodafone.

Dans ce contexte, le « cas Holzmann » a pu paraître anachronique à un capitaliste de la trempe de Chris Gent ; il n'en recèle pas moins d'intéressantes vérités sur la résistance du modèle rhénan. En novembre, le numéro deux du bâtiment et des travaux publics a été sauvé de la faillite par l'intervention soudaine du chancelier social-démocrate. En mettant 250 millions de deutschmarks sur la table, ce dernier avait alors imposé aux banques d'injecter plusieurs milliards dans le redressement du groupe. Un mois avant Noël, ce « miracle » social avait permis d'éviter la suppression de milliers d'emplois. Il a aussi valu à Gerhard Schröder de se faire acclamer comme jamais par les salariés rassemblés aux pieds des banques francfortoises, devant le siège de leur entreprise.

## ADAPTER LE SYSTÈME

Là aussi, on peut y voir un nouveau signe de faiblesse de la « *Deutschland AG* ». Les banques créancières n'avaient pas contrôlé d'assez près la marche du groupe. Son conseil de surveillance, présidé par un représentant du deuxième actionnaire, la Deutsche Bank, avait failli à sa tâche. Wim Duisenberg en personne, le président de la Banque centrale européenne, a critiqué l'initiative gouvernementale : « *Ce n'est pas particulièrement ce que nous voulons donner comme image de l'évolution économique du continent*. » Mais le geste de M. Schröder aura reçu l'approbation d'une grande partie de son... électorat et des syndicats allemands. Et les banques se sont pliées, sans

plus de commentaire officiel, au bon vouloir du chancelier !

Actuellement, les deux Allemagne, de Mannesmann et de Holzmann, se côtoient, voire même s'interpénètrent. Responsables politiques, économiques et syndicaux parlent plutôt d'adapter le système rhénan que de l'abandonner. Werner Müller, le ministre fédéral (sans étiquette) de l'économie, affirmait dans nos colonnes (*Le Monde* du 29 janvier) que seuls « *quelques patrons de grands groupes, en partie détenus par des fonds d'investissement américains, sont plus influencés par le modèle anglo-saxon* ». Selon cet ancien cadre supérieur du conglomérat Veba, l'essentiel de l'économie allemande, dominée par les petites et moyennes entreprises, demeure globalement fidèle à ses « racines » : l'économie sociale de marché. Illustration de cette cohabitation pacifique : les représentants salariaux – dont Klaus Zwicikel, le président du syndicat IG Metall –, membres du conseil de surveillance de Mannesmann en vertu de la cogestion, ont accepté l'offre améliorée de Vodafone, à l'instar des patrons qui siègent à leurs côtés, Jürgen Schrempp, au volant de DaimlerChrysler, et Henning Schulte-Noelle, de la compagnie d'assurances Allianz. Pour ces deux hommes rompus aux acquisitions à l'étranger, la question du contrôle d'une entreprise ne doit plus rien à voir avec la couleur des drapeaux nationaux.

Ailleurs, l'évolution de cette Allemagne au double visage est une chance pour l'Europe. Le succès de Vodafone sur Mannesmann brise la réputation de protectionnisme souvent attribuée au pays. Les grands groupes étaient réputés imprenables. Leur indépendance était d'autant plus forte qu'elle se fondait sur les liens capitalistiques étroits tissés entre les grandes insti-

tutions financières et l'industrie. Coïncidence, la porte s'ouvre au moment où le gouvernement entend alléger la fiscalité sur les plus-values boursières. Une réforme qui doit révolutionner le paysage : les grandes banques ne cachent pas leur volonté de se séparer d'une partie de leur portefeuille de participations. Cette mesure va renforcer la place financière allemande. Selon Rolf-Ernst Breuer, le président du directoire de la Deutsche Bank, elle doit être également vue « *sous l'angle de la restructuration de l'économie allemande et européenne* ». De nouveaux mouvements, éventuellement transfrontaliers, sont donc à attendre.

## DIMENSION SOCIALE

Les trois mois chahutés que vient de traverser l'Allemagne imposent une réflexion sur la conduite de ces restructurations. Les déboires de Holzmann permettent de ne pas oublier la dimension éminemment sociale du chantier dans une Europe où le chômage régresse à peine. La bataille pour Mannesmann rend nécessaire, pour certains, un code européen sur les prises de contrôle. Pour beaucoup, ces rapprochements obligent à renforcer le droit européen sur les sociétés anonymes, alors que les membres de l'Union ont du mal, depuis plusieurs années, à se mettre d'accord sur le sujet.

Quelle sera la place des salariés dans ces grands ensembles ? Quelle culture pour les entreprises européennes ? Modèle rhénan ou anglo-saxon ? La création de valeur doit-elle tout guider ? Quel peut être le rôle des responsables politiques dans les manœuvres attendues ? Autant de questions que Mannesmann et Holzmann ont contribué à rendre d'actualité.

Philippe Ricard

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

# Une paix corse ?

DEUX ans exactement après l'assassinat du préfet Erignac, le dialogue lancé le 13 décembre 1999 par Lionel Jospin pour sortir de l'impasse en Corse vient sans doute de franchir une nouvelle étape : l'ensemble des groupes nationalistes approuvent désormais ce processus. Armata Corsa a rejoint les autres organisations clandestines qui, dans un entretien accordé au *Monde*, se félicitent de la démarche du premier ministre, justifient le cessez-le-feu annoncé en décembre et se disent prêtes à mettre un terme à la violence.

Jusqu'à présent, seuls les groupes nationalistes opposés à la violence et les « vitrines légales », ou considérées comme telles, des groupes clandestins avaient apporté leur soutien au processus de Matignon. Or, depuis les origines du mouvement nationaliste corse, la réalité de la décision politique a appartenu, le plus souvent, aux groupes armés. Les choses sont donc claires : si le risque de dissidents ou de désespérés ne peut pas être écarté, l'ensemble du mouvement nationaliste se veut partie prenante du processus de paix.

C'est ce qui explique que *Le Monde* ait décidé, dans une démarche inhabituelle, de donner la parole aux représentants de mouvements clandestins. Qu'on le veuille ou non, la question de la violence politique est au cœur du problème corse depuis des décennies. L'unanimité des groupes nationalistes, publics et clandestins, en faveur du processus de Matignon semble confirmer que cette mouvance partage l'aspiration générale à la paix civile.

Toutefois les obstacles restent nombreux. L'échec des discussions et la reprise du terrorisme au Pays basque espagnol, les difficultés en Irlande du Nord autour du problème du désarmement de l'IRA montrent combien la logique de la paix reste fragile lorsque celle de la violence a inspiré trop longtemps les comportements. Si l'idée d'un statut d'autonomie, au sein de la République, semble gagner tous les jours du terrain dans l'opinion et la classe politique insulaires, les partisans du statu quo sont bien décidés à faire entendre leur voix. Le plus grand risque serait qu'ils l'emportent et déclenchent de nouvelles frustrations, reproduisant une situation dont la Corse a souffert pendant des décennies, lorsque les plus grands freins au mouvement se trouvaient parmi les élus corses eux-mêmes.

L'autre risque tient à la nature même des questions qui, outre le statut, vont être désormais au cœur des discussions. Il s'agit surtout de la question de la reconnaissance du peuple corse – point central pour les nationalistes, déjà rejeté par le Conseil constitutionnel – et de l'amnistie des prisonniers. Par un cruel retour de l'Histoire, c'est bien l'assassinat du préfet Erignac qui pourrait enrayer le processus. La présence dans les prisons des organisateurs présumés de l'assassinat, la cavale du tireur présumé, rendent en effet les discussions à venir très délicates. Si les nationalistes continuent de faire du sort d'Yvan Colonna un préalable, alors les assassins du préfet auraient tué deux fois : un homme d'abord, un espoir de paix ensuite.

## Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (*Editoriaux et analyses*) ;

Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ;

Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ;

Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;

Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Nourichi Massol (*Secrétariat de rédaction*)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

paternariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 005 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le gouvernement remanié

COMPLÉTÉ cette nuit, le gouvernement s'est présenté cet après-midi devant l'Assemblée nationale. M. Georges Bidault, président du conseil, entendait moins faire approuver le remaniement de son équipe que la continuité de sa politique. C'est, en dehors du respect de la règle constitutionnelle, la raison même de son attitude : personnellement investi sur une déclaration ministérielle, il demeure à la tête du gouvernement aussi longtemps que son investiture n'est pas désavouée explicitement ou qu'il ne désavoue pas lui-même sa déclaration.

Le débat de politique générale devrait offrir au président du conseil l'occasion de rendre hommage aux démissionnaires, dont certains étaient au pouvoir depuis trois ans. Rien ne sera dit qui pourrait aggraver la discorde et

compromettre l'avenir. Mais, à l'adresse de ceux des radicaux et des modérés qui soutenaient il n'y a pas très longtemps encore les gouvernements, il serait ajouté qu'avant d'être élargie la majorité devait être maintenue. Le soutien des socialistes n'exclut pas celui des modérés ; la porte n'est fermée à personne.

Encore faut-il que les invités aient envie d'entrer. Bien des modérés et des radicaux voient sans désagrément les socialistes s'écarter du pouvoir. Mais ils trouvent également à l'illustration de ce qu'ils ont soutenu bien souvent : l'impossibilité d'associer et de concilier les contraires, la preuve du caractère ingouvernable de l'Assemblée nationale et la nécessité de nouvelles élections.

Jacques Fauvet  
(8 février 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**SCIENCES DE LA VIE** A Lyon, dans le quartier Saint-Pierre, un bâtiment sortira de terre, cet été, pour accueillir le nouveau siège d'Aventis Agriculture. ● PLUS DE 150 PER-

SONNES, venues d'Allemagne notamment, vont prendre pied dans la métropole provinciale, qui envisage d'ouvrir une école allemande pour ces familles. ● DANS UN CONTEXTE

AGRICOLE toujours morose, Alain Godard, président de la structure, ne souhaite plus qu'un peu de chance pour finaliser l'intégration de Rhône-Poulenc Agro, Hoechst et

Agrevo. Il explique par ailleurs, dans un entretien au Monde, pourquoi, selon lui, il faut développer les OGM. ● AVENTIS AGRICULTURE doit relever son pari dans l'agrobusiness

(santé végétale et animale) au moment où se profile un rival de taille : Syngenta, fusion des agrochimies de suisse Novartis et de l'anglais Zeneca, qui verra le jour ce printemps.

## Aventis Agriculture veut créer une nouvelle culture d'entreprise

A Lyon, la société agrochimique née de la fusion du français Rhône-Poulenc et de l'allemand Hoechst tente de créer de nouvelles valeurs pour surmonter les différences. La réussite ou l'échec de la fusion repose en grande partie sur ce projet de management

LYON

de notre envoyée spéciale

Née le 4 janvier, à Lyon, Aventis Agriculture, la filiale spécialisée du géant mondial des sciences de la vie, est désormais en ordre de marche. La structure présidée par le Français Alain Godard accueille en son sein le numéro un mondial de l'agrochimie (Aventis Crop Science), le numéro un mondial de la santé animale (Merial, filiale commune avec Merck) et le numéro deux de la nutrition animale (Aventis Animal Nutrition). C'est l'agrochimie qui a payé, dans cette filiale, le plus lourd tribut à la fusion franco-allemande de Rhône-Poulenc et Hoechst. En juillet 1999, Aventis annonçait la suppression de 1 400 postes sur des effectifs européens de 7 400, la fermeture de nombreux sièges de filiales et sites de production et de deux des six centres de recherche. Ces différentes mesures devront se traduire par des économies de 350 millions d'euros d'ici à 2002. Aventis Crop Science, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 4,055 milliards d'euros en 1999 (en baisse de 0,6%), aura aussi réduit son portefeuille de produits de près d'un tiers. Dans un contexte agricole toujours morose, M. Godard ne souhaite plus « qu'un peu de chance » pour réussir la fusion des équipes ve-

nues de Rhône-Poulenc Agro et d'Agrevo, filiale de Hoechst.

De premiers expatriés venus de Francfort ou Berlin, mais aussi de centres de recherches de Grande-Bretagne et du Canada sont déjà à pied d'œuvre à Lyon. Plus de 150 personnes devront d'ici six mois s'y installer tandis que 70 Français sont attendus en Allemagne, ou en Angleterre. Les effectifs lyonnais atteindront alors 1 300 personnes. Le siège définitif d'Aventis Agriculture monde n'est pas encore sorti de terre. Il faudra attendre l'été pour que soit posée la première pierre d'un nouveau bâtiment, comptant 19 000 m<sup>2</sup> de bureaux, dans le quartier Saint-Pierre, site d'implantation historique de Rhône-Poulenc.

D'ores et déjà les anciens bâtiments de Rhône-Poulenc Agro ont été « reconfigurés » pour fonder une nouvelle culture d'entreprise. Chaque salarié dispose d'une même superficie de 13 m<sup>2</sup>, dotée d'une fenêtre, quel que soit son poste hiérarchique. Le directoire bicéphale d'Aventis Crop Science n'échappe pas à la règle. Alain Godard et l'allemand Gerhard Prante, en tant que président et vice-président d'Aventis Crop Science, ont décidé de montrer l'exemple : ils ont descendu la cloison et se font un tête-à-tête peu conventionnel,

dans un 18 m<sup>2</sup> un tantinet monacal. « La pratique qui est d'accorder les bureaux les plus spacieux, pourvus du plus grand nombre de fenêtres et de la moquette la plus épaisse, aux postes hiérarchiques de l'entreprise n'a plus cours ici », souligne Alain Godard qui désire par ces actes symboliques « signifier le passage d'une structure pyramidale à une organisation la plus transversale possible ». Les titres ronflants sont aussi interdits de séjour. Une seule dénomination est admise : « responsable de ».

Ainsi en a décidé ce tandem curieux dont dépend le succès de la fusion. Alain Godard, passionné de nouvelles méthodes de management (il est l'auteur d'un livre sur le sujet), ne veut pas laisser passer l'opportunité d'appliquer ses principes dans une société à inventer. Gerhard Prante, ancien patron d'Agrevo, est reconnu comme un homme de terrain. Ils parlent déjà d'une même voix, en anglais, « devenu la langue officielle d'Aventis ». A l'heure du déjeuner, ils acceptent l'interview, debout, en grignotant au milieu d'une assemblée d'une centaine de managers venus pour moitié de l'étranger. « Une fois par mois, nous réunissons les responsables de filiales ou d'équipes qui repartiront dans leurs sociétés ou leurs pays respectifs avec les mes-

sages essentiels du groupe. Notre mission est aussi d'être visibles par tous. Nous nous sommes répartis les pays à visiter en fonction de nos préférences et notre histoire », expliquent-ils à l'unisson.

**Les titres ronflants sont aussi interdits de séjour. Une seule dénomination est admise : « responsable de »**

Le plus gros chantier d'Aventis reste le mariage d'équipes de cultures différentes qui doivent apprendre à travailler ensemble. Des séances de « sensibilisation aux autres cultures » en passant par des jeux de simulation jusqu'aux séminaires de travail en équipe suivis par un conseiller. Près de 300 responsables ont déjà été formés de façon à constituer un socle de valeurs communes. « Quand on travaille avec les chercheurs d'Aventis à Francfort ou à Lyon, ils commencent par nous dire qu'ils se comprennent entre eux et qu'ils ont les mêmes ré-

férences. Nous leur montrons que nous sommes tous très marqués par notre environnement socioculturel, une différence que l'on retrouve jusque dans les méthodologies de recherche. On reproduit ce pourquoi on a été récompensé à l'école », explique Jacques Pateau, conseiller en management culturel chargé de l'intégration dans Aventis.

Les familles d'expatriés ont aussi eu droit à leurs séminaires d'intégration : deux jours pendant lesquels elles se sont familiarisées avec la vie, l'environnement culturel et l'art culinaire lyonnais... « Les fusions échouent aussi parce qu'on n'implique pas assez les conjoints », estime M. Pateau.

Dans un contexte agricole mondial qui reste peu favorable aux affaires, la marge de manœuvre pour Aventis Agriculture est très étroite. Après les réticences européennes sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), ce leader de l'agrochimie ne doit compter que sur son arsenal traditionnel de pesticides. Et ce, même si Alain Godard continue de penser que « les produits traditionnels de protection des cultures seront les moteurs de la croissance pendant les prochaines années, mais que la nouvelle offre fondée sur les biotechnologies constitue le futur de l'agriculture ». D'un point de vue

stratégique, le président d'Aventis Crop Science a décidé de stopper les investissements sur les biotechnologies végétales, mais de « conserver les outils en l'état, car un développement des OGM en Europe n'est pas à exclure d'ici trois à cinq ans ».

Aventis Agriculture doit relever également son pari dans l'agrobusiness (santé végétale et animale) au moment où se profile un rival de taille : Syngenta, fusion des agrochimies de suisse Novartis et de l'anglais Zeneca, qui verra le jour ce printemps. « Nous pensons avoir réalisé ce qui est l'essentiel dans une fusion : nettoyer le passé pour regarder l'avenir plus efficacement », estime Alain Godard. Les approches culturelles différentes dans Aventis pourraient être aussi un facteur de chance. « Le dialogue franco-allemand est rendu difficile parce qu'on ne s'est pas assez interrogé sur la façon dont toutes les entreprises sont en train d'absorber le modèle américain, à base "shareholders value" », estime Jacques Pateau. Selon lui, Français et Allemands ont en commun des valeurs sociales fortes, qui, bien que différentes, doivent permettre de souder les individus autour d'un modèle d'entreprise européen.

V. L.

Alain Godard, président d'Aventis Agriculture

« Il faut que les organismes génétiquement modifiés soient autorisés »

« Quelle attitude allez-vous adopter dans le domaine des organismes génétiquement modifiés (OGM) ?

– Il existe une incertitude sur le devenir des biotechnologies végétales en Europe, mais aussi dans le reste du monde, car les réticences vis-à-vis des OGM ont gagné d'autres pays. Nous avons décidé d'augmenter nos connaissances en génomique et bio-informatique qui sont désormais des savoirs indispensables. L'effort porte particulièrement à Francfort, devenu le centre mondial de la recherche et développement pour l'agriculture d'Aventis, mais nous avons aussi des laboratoires de recherche spécialisés à Lyon et à Sophia-Antipolis, en France, en Grande-Bretagne sur les herbicides, au Japon sur le riz, en Belgique sur les biotechnologies... La deuxième nécessité est de garder les outils en l'état afin de jouer notre rôle, quand le moment sera venu. Dans trois à cinq ans, un développement des OGM en Europe n'est pas à exclure et nous avons, avec Agrevo, une plate-forme de compétences inégalée.

– Serez-vous affectés par le recul des surfaces ensemencées en OGM cette année, aux Etats-Unis ?

– Si les OGM connaissent un recul sur le terrain, ce qui pourrait être le cas ce printemps, ce sera sur le soja, et nous serions peu touchés. Nous commercialisons,



ALAIN GODARD

grâce à Agrevo, des variétés de colza de printemps au Canada et de maïs aux Etats-Unis qui résistent à un herbicide, appelées Liberty Link. Mais les semences OGM sont une toute petite partie de nos ventes de semences, qui pèsent 8 % du chiffre d'affaires d'Aventis Crop Science. Par ailleurs, si les plantes transgéniques diminuent, les agriculteurs auront davantage recours aux herbicides classiques, et notamment à notre nouveau produit appelé Balance.

– Vous annoncez tout de même que 15 % des ventes d'Aventis Crop Science seront, d'ici à 2005, le fait de produits issus des biotechnologies...

– Les revenus générés par la protection des plantes traditionnelles vont nous aider à financer d'autres avancées technologiques, en particulier dans l'amélioration qualitative des plantes. Notre sa-

voir-faire est déjà reconnu dans la modification de l'amidon du maïs et du blé. Nous avons engagé des discussions avec l'industrie agro-alimentaire en Europe afin de déterminer l'intérêt pour le consommateur de ces nouvelles technologies. Nous avons avec notre ligne potagère (Nunza en Hollande) des possibilités infinies pour les aliments [aliments qui soignent], par exemple en augmentant la quantité de vitamine E dans la laitue.

– Reste que la limite de rentabilité de ces produits est liée au rendement. Pour être intéressants, ces aliments doivent être produits à des coûts compétitifs par rapport aux ingrédients alimentaires issus de la chimie. Ce sera la même chose pour les cultures énergétiques, comme le colza dont on extrait un biocarburant, c'est-à-dire une forme d'énergie renouvelable. Aujourd'hui, on dis-

tribue des subventions alors qu'il faudrait augmenter la productivité des cultures. Il faut donc que les OGM qui propulsent le rendement et qui sont l'objet aujourd'hui de tant de controverses, soient autorisés. Il n'y aura pas d'avenir pour les plantes-usines à médicaments ou à biocarburant si on bloque aussi les clés du rendement que sont les OGM à intérêt agronomique.

– Vous démarrez la première année d'Aventis Agriculture. Comment situez-vous votre entreprise ?

– Aventis Agriculture détient une position unique au sein de l'agriculture mondiale en protection des cultures, nutrition animale et santé animale. Avec Aventis Crop Science, nous possédons un solide portefeuille de produits pour les cultures. Nous prévoyons une forte croissance des ventes,

de l'ordre de 29 % en cumulé, de nos dix produits leaders d'ici à 2002, avec par exemple le Regent, un nouvel insecticide efficace à faible dose. Notre budget de recherches et développement, qui pèse 10 % de notre chiffre d'affaires, nous permet de soutenir l'innovation. Enfin, nous avons construit une plate-forme humaine au meilleur niveau pour réaliser les objectifs réalistes que nous nous sommes donnés. Toutes les fusions ne peuvent en dire autant, en un laps de temps aussi court.

– Mon plus grand souhait est que le marché et nos équipes commerciales délivrent ce que nous attendons. Il ne nous manque plus qu'une once de chance pour que la fusion réussisse. Si l'année s'avère économiquement difficile, cela peut mettre en danger notre travail de cohé-

sion. Il faut aussi une certaine dose de chance pour que n'importe quel changement réussisse.

– Avez-vous peur de Syngenta, la fusion des agrochimies du suisse Novartis et du britannique Zeneca ?

– Nous avons le même outil que Syngenta, avec des compétences en agrochimie et en semences. Notre objectif est d'accroître en quantité et qualité la production alimentaire dans le monde en réduisant les dommages sur l'écosystème, ce qui est la base d'une agriculture durable. La concurrence est stimulante. Syngenta sera la première entreprise spécialisée en agriculture et cotée en Bourse. Nous regardons avec beaucoup d'intérêt sa constitution. »

Propos recueillis par Véronique Lorelle

## L'émergence d'une industrie de l'agrobusiness

8 entreprises font les 4/5 du marché agrochimique mondial

	VENTES 1998 en milliards d'euros	PARTS DE MARCHÉ en %
1 SYNGENTA* (Suisse, G.-B., Suède)	6,4	20,4
2 AVENTIS CROPSCIENCE (France, Allemagne)	4,1	15,6
3 MONSANTO (Etats-Unis)	3,3	12,5
4 DOW AGROSCIENCES (Etats-Unis)	2,1	8,1
5 DUPONT (Etats-Unis)	2,1	8,0
6 BAYER (Allemagne)	2,1	7,8
7 AMERICAN HOME PRODUCTS (Etats-Unis)	2,0	7,6
8 BASF (Allemagne)	1,8	6,7

\* En décembre 1999, Novartis et AstraZeneca ont annoncé la fusion de leurs divisions agricoles.

teur. La rentabilité sur le capital investi s'avère, en santé humaine, bien supérieure à celle de l'agrochimie.

Quant aux espoirs que représentaient les organismes génétiquement modifiés (OGM), pour renouveler l'arsenal thérapeutique à base de pesticides, ils sont déçus. Fin août 1999, la Deutsche Bank a même été jusqu'à déconseiller à ses clients d'investir dans les sociétés produisant des OGM en raison de la mauvaise

image de ces produits. L'année 2000 pourrait rester dans les annales comme celle de la constitution d'une industrie agricole à part entière. A partir de l'été 1999, les conglomerats chimiques d'hier ont tenté de se défaire de ce pan de leurs activités, par trop cycliques. En décembre, faute de repreneurs, le suisse Novartis et l'anglo-suédois AstraZeneca ont fondé Syngenta, en rapprochant leurs deux activités agrochimiques, et créé ainsi le numéro

monial du secteur. Au printemps 2000, si les deux assemblées d'actionnaires donnent leur approbation, Syngenta donnera la mesure d'une nouvelle industrie. Ce sera la première société d'agrobusiness jamais cotée sur les marchés. Les dirigeants agricoles dans le monde auront les yeux braqués sur l'événement, qui répondra à une interrogation légitime : quelle peut être la valorisation boursière d'une telle société spécialisée ?

Peu après viendra le tour de Monsanto. Fred Hassan, directeur général de Pharmacia & Upjohn et instigateur de sa fusion avec Monsanto, n'a pas souhaité s'embarasser de l'encombrant bagage de son nouveau partenaire dans le domaine des OGM. Dans un premier temps, ce sont donc 20 % de Monsanto, réduit à ses activités agrochimiques et biotechnologiques, qui seront mis à l'encan, via la Bourse, en l'an 2000. Par la suite, selon les résultats obtenus, Fred Hassan envisagera la cession totale ou le maintien de cette filiale agricole autonome dans son groupe. Une nouvelle industrie est ainsi en train de naître, qui devra faire la preuve de sa capacité d'auto-financement et séduire durablement les marchés.

V. L.

Le Monde  
**ECONOMIE**

Professeurs d'économie,  
associations d'étudiants...

... Mettez  
Le Monde  
Economie  
à la disposition  
de vos classes.

... Profitez d'un  
outil pédagogique  
de référence  
à des conditions  
exceptionnelles !

Pour tout renseignement :  
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax : 01.42.17.21.70

# Les postes d'Europe du Sud veulent s'unir pour s'allier à une messagerie express privée

La société américaine Federal Express (Fedex) est la mieux placée

Pour contrer l'offensive de leurs homologues allemande et néerlandaise, les postes des pays d'Europe du Sud, au premier rang desquelles la

France, cherchent à se fédérer afin de peser davantage dans les négociations avec une société de messageries express internationale. L'al-

liance pourrait se concrétiser par une prise de participation dans Coelo, la société holding des filiales colis et logistique de La Poste.

**VA-T-ON** assister à un affrontement Nord-Sud entre les postes européennes ? Tout porte à le croire. Depuis environ deux ans, les postes néerlandaise et allemande multiplient les acquisitions en dehors de leur territoire domestique. La première n'a pas hésité à investir 2 milliards de francs pour reprendre le français Jet Services qui équilibrait à peine ses comptes. En rachetant le transporteur suisse Danzas, le néerlandais Nedloids, ou en prenant 25 % de la société de messagerie express DHL, la poste allemande, profitant du prix du timbre élevé, a, de son côté, mené une offensive jusqu'alors inconnue dans ce secteur.

Faute de moyens financiers comparables, les autres postes européennes ne pouvaient riposter de façon isolée. Depuis plus d'un an, « tout le monde discute avec tout le monde », expliquent tous les dirigeants postaux européens. En raison de son poids et de la situation géographique de la France, La Poste française joue un rôle-pivot dans ces projets d'alliances qui se font et se défont. Après avoir fait son deuil d'un accord avec la poste allemande, qui, visiblement, préfère des opérations de croissance externe à des coopérations même moins onéreuses, et après avoir mené des discussions avec la poste néerlandaise qui n'ont pas abouti, un nouvel accord est en train de se dessiner.

Corrado Passera, administrateur délégué de la poste italienne, a commencé à vendre la mèche dans un entretien au *Monde* (le 22 janvier) : « Il y aura, à terme, deux ou

trois réseaux européens qui associeront des postes publiques et, dans certains cas, des messageries express privées. Ce genre de partenariat pourrait même se traduire par des prises de participation. Les alliances sont nécessaires pour mieux répondre aux exigences de nos clients et pour faire face aux stratégies expansionnistes de certains opérateurs postaux. (...) En ce qui concerne l'Italie, nous sommes en cours de négociation. Pour le moment, rien n'est fait, mais c'est une question de mois. La Poste française est un candidat naturel pour une éventuelle alliance. »

## RESTER MAJORITAIRE

Une réunion décisive s'est justement tenue à Rome vendredi 21 janvier. Y participaient Claude Bourmaud, président de La Poste française, Corrado Passera, et leurs homologues espagnol, portugais et grec. A l'ordre du jour, une alliance entre les postes méditerranéennes pour peser davantage dans les négociations avec une société de messageries express internationale. Cette alliance pourrait se concrétiser par une prise de participation de ces postes dans Coelo, la société holding des filiales colis et logistique de La Poste, créée en avril 1999 et destinée à devenir le véhicule industriel et financier des participations de La Poste.

La valorisation de Coelo, qui doit entrer prochainement dans le capital de Géodis (lire ci-dessous), est en cours de réalisation par des banques d'affaires. Si La Poste est prête à ouvrir le capital de Coelo à

des partenaires, elle entend rester majoritaire et n'exclut pas de prendre des participations croisées dans le capital de ses consœurs européennes. Ces opérations qui devraient aboutir dans les prochaines semaines seraient le prélude à un accord entre cet ensemble de postes méditerranéennes et une société de messageries internationales, que les spécialistes appellent « un intégrateur ».

Le nombre des prétendants est restreint : DHL ? Exclu depuis qu'il est une filiale de la Deutsche Post. TPG, qui appartient à la Poste néerlandaise et dont l'accord commercial qui le lie à Chronopost expire à la fin de l'année ? Les négociations n'ont, semble-t-il, pas abouti et les deux réseaux sont davantage concurrents que complémentaires.

Les seuls encore en lice sont les américains UPS et Fedex. La Poste française et UPS ont été proches d'un accord mais, finalement, UPS a rompu les négociations. Reste Federal Express (Fedex), qui, comme par hasard, a décidé d'implanter à Charles-de-Gaulle son hub (centre) européen. Une question décisive reste à régler : l'alliance sera-t-elle capitalistique ou uniquement commerciale ? Les postes méditerranéennes constitueraient, en tout cas, la base européenne de ce géant américain. Grâce à l'achat du réseau allemand de transport DPD, la Poste française ouvrirait également à Fedex l'accès au principal marché européen.

L'enjeu est de taille, et les reversesments d'alliances toujours

possibles. Une chose est certaine : le développement du courrier électronique ne devrait pas supplanter la lettre mais pourrait freiner sa progression. En revanche, l'essor du commerce électronique va favoriser les messageries express. Toutes les postes occidentales considèrent que leur avenir passe désormais par la messagerie express et le transport de colis, désormais baptisés « logistique ». De leur côté, les intégrateurs comme Fedex ou UPS ont une obsession : remplir leurs avions. Le hub parisien de Fedex est loin de fonctionner au maximum de ses capacités.

## L'ÉCHÉANCE APPROCHE

Un accord est donc proche. Nul doute qu'il provoquera certaines réserves chez les syndicats français. « Un accord avec TPG et la poste néerlandaise serait sans doute mieux accepté par les postiers qu'un accord avec Fedex », reconnaît un dirigeant de La Poste. Deuxième point litigieux : cet accord va relancer le débat sur le statut de La Poste et l'ouverture à la concurrence. Le montage complexe autour de Coelo n'est qu'un pis-aller. En privé, les dirigeants de La Poste et l'entourage de Christian Pierret au ministère de l'industrie reconnaissent qu'il serait plus logique que La Poste soit dotée d'un capital et que celui-ci soit ouvert à des partenaires de l'opérateur postal. Pour le moment, la question reste taboue. Mais, inévitablement, l'échéance du changement de statut approche.

Frédéric Lemaître

## La France participe aux grandes manœuvres

**LES POSTES** européennes, hier services publics alliés contre les messageries express privées, n'hésitent plus à se livrer une concurrence acharnée. Pour offrir à ses clients un réseau de distribution international, chaque opérateur rachète des entreprises de messagerie express ou de transport logistique chez le voisin.

Dernier exemple en date : mercredi 2 février, la Poste britannique a annoncé le rachat de l'entreprise Crie, spécialisée dans le courrier express international des entreprises d'Ile-de-France. Le coup d'envoi de ces acquisitions a été donné en décembre 1998. A quelques jours d'intervalle, la Poste néerlandaise avait racheté la société Jet Services et la Poste allemande avait repris 61 % du français Ducros. La Deutsche Post ne s'est pas arrêtée là : elle a annoncé, en octobre 1999, l'acquisition du groupe Orgadis (750 millions de francs de chiffre d'affaires), spécialisée dans la messagerie.

De son côté, la Poste française ne reste pas

inactive. Pendant plusieurs années, seule sa filiale de droit privé Chronopost a procédé à des rachats ou a ouvert des bureaux dans d'autres pays. Chronopost possède aujourd'hui treize filiales à l'étranger. Mais aujourd'hui, c'est la maison mère qui procède à des acquisitions. Sa cible : l'Allemagne, et plus précisément le réseau de transporteurs franchisés DPD. Achat après achat, La Poste détient actuellement 46,4 % du capital de DPD. Elle affirme qu'elle en détiendra 60 % dans quelques semaines mais, en bonne logique, les dernières sociétés encore indépendantes de DPD font monter les enchères.

## MINIMISER L'INVESTISSEMENT

La Poste estimait détenir, en 1999, 7 % du marché du colis et de la logistique en Europe. Son objectif est d'atteindre 10 % en 2002. Un des moyens pour y parvenir est l'accord en cours de négociation avec la SNCF. Celle-ci a officiellement filialisé son service messagerie,

le Sernam, structurellement déficitaire, le 1<sup>er</sup> février. Le Sernam va devenir une filiale à 60 % du groupe Géodis. Ce groupe, lui-même filiale à 43,6 % de la SNCF, possède, entre autres, Calberson. La SNCF ramènerait sa participation dans Géodis à 24 % et La Poste y ferait son entrée également à hauteur de 24 %. En échange, Géodis entrerait dans le capital de Coelo, la société holding qui porte les participations de La Poste (dans Chronopost, Tat-Express, Publitrans, Eurodispatch et DPD).

Si La Poste souhaite entrer dans le capital de Géodis, elle désire évidemment minimiser autant que faire se peut son investissement – en 2000, sa capacité d'investissement se montera à 7 milliards de francs – et veut surtout obtenir des garanties de la SNCF sur la restructuration du Sernam. Néanmoins, elle peut difficilement se permettre de voir un concurrent étranger s'emparer de Géodis.

F. Le.

## L'Europe accroît la sécurité juridique des réseaux de distribution

**PLUS L'ÉVOLUTION** économique est incertaine et plus la sécurité juridique est précieuse. Les opérateurs sur un marché doivent savoir si leur organisation est conforme au droit. Cela est particulièrement crucial dans le cas des réseaux de distribution, parce que les contrats

constitutifs structurent profondément les activités du producteur et des distributeurs. Ces accords sont juridiquement fragiles. Le réseau implique une coordination entre ceux qui y appartiennent et une exclusion de ceux qui n'y sont pas intégrés. Il constitue par nature une « restriction verticale de concurrence ». Mais un accord de volonté ayant pour objet ou pour effet de limiter la concurrence sur un marché est qualifié d'entente prohibée. La perspective d'une condamnation pour comportement anticoncurrentiel est tangible.

Si l'on en reste au droit français de la concurrence, tout réseau de distribution encourt un tel risque, même si la jurisprudence a, petit à petit, dégagé une ligne de partage entre accords licites et accords anticoncurrentiels. Mais le droit européen de la concurrence

comprend un instrument efficace qui permet d'organiser par avance un statut de licéité de certains accords, lesquels ne peuvent alors par la suite être déclarés constitutifs de comportements anticoncurrentiels : il s'agit des règlements d'exemption par catégorie. Ce sont des actes par lesquels la Commission européenne affirme a priori que, dans certains secteurs ou pour certains types d'accord, dès l'instant que l'entreprise se conformera aux exigences explicites dans le règlement, elle ne pourra faire l'objet d'aucune poursuite pour entente. Producteur et distributeurs peuvent alors s'organiser en toute sécurité.

## PRINCIPE DE LIBERTÉ

A la suite d'une série de règlements particuliers et après une large consultation, la Commission européenne a adopté le 22 décembre 1999 un règlement général d'exemption des restrictions verticales qui va dans le sens d'une sécurité et d'une liberté accrues dans l'organisation des réseaux de distribution. Ce règlement, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2000, se caractérise par la généralité de son objet. Désormais, la qualification juridique de l'accord de distribution devient indifférente. Qu'il s'agisse d'accords d'exclusivité, de distribution sélective ou de franchise,

l'exemption peut jouer. Tous les secteurs de la vie économique sont en principe concernés. Cela tranche avec les précédents règlements qui opéraient soit par type juridique d'accord, soit en se limitant à un secteur économique particulier.

Deuxième caractéristique : le principe de liberté. Les précédents règlements indiquaient les clauses valables au regard du principe d'interdiction des ententes, ce qui fragilisait l'entreprise ne représentant pas exactement la rédaction de la clause. Le règlement du 22 décembre 1999 indique, au contraire, les clauses interdites, permettant ainsi aux entreprises de bénéficier d'un acquis de validité pour toutes les autres clauses qu'elles trouvent utile de stipuler.

L'objectif général du droit de la concurrence reste bien sûr de contrôler les pouvoirs de marché. Cela se traduit de deux façons. En premier lieu, si l'entreprise considérée dispose de moins de 30 % du marché, il suffit qu'elle se conforme au règlement général d'exemption pour être assurée de la validité de son système de distribution. Si elle dépasse ce seuil, elle ne pourra obtenir une telle assurance que si elle soumet son accord à la Commission. Celle-ci, après un examen concret, lui délivrera ou non une exemption individuelle. En second lieu, si le

nombre d'adoptions de tels accords devient tel que la concurrence globale sur le marché est affectée, la Commission peut retirer le bénéfice de l'exemption par catégorie aux entreprises du secteur concerné mais, sécurité juridique oblige, un tel retrait ne vaut que pour les accords à venir.

## PRÉSUMPTION DE VALIDITÉ

Le droit français de la concurrence ne prévoit actuellement aucun système d'exemption a priori, ni individuel ni général. Les entreprises sont privées de cet outil de préconstitution de validité et sont soumises au risque d'une poursuite toujours possible. Certes, si le réseau de distribution concerné est de dimension européenne, les autorités françaises de la concurrence seront liées par la présomption de validité engendrée par le droit communautaire. Mais si le système de distribution est cantonné au territoire français, il perd toute protection. D'une façon plus générale, cette avancée du droit communautaire illustre d'une façon nette la lacune du droit français, privé à ce jour de tout mécanisme particulier ou général d'exemption.

Marie-Anne Frison-Roche  
(professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

# Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de février

## ISLAM EN FRANCE Ce qui change

Débat entre Alain Boyer et Tariq Ramadan, Yamina Benguigui, Rémy Leveau, Farhad Khosrokhavar, Moussa Khedimellah, Khadija Nohsen-Finan

## Russie : l'équation Poutine

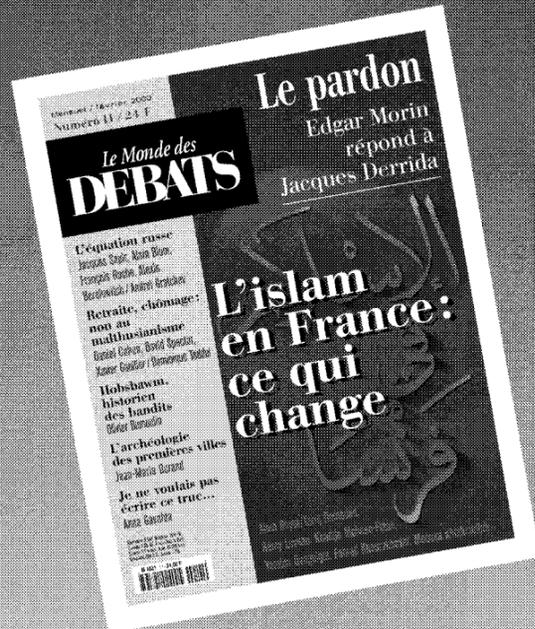
Jacques Sapir, Alain Blum, François Roche  
Débat entre Alexis Berelowitch et Andreï Gratchev

## Retraite, chômage : contre le malthusianisme

Daniel Cohen, David Spector,  
Débat entre Xavier Gaullier et Dominique Taddei

## Eric Hobsbawm, historien des bandits et des nations

Olivier Dumoulin



# LE PARDON

## Edgar Morin répond à Jacques Derrida

Mensuel.

En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Oui, je m'abonne au *Monde des Débats* :

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  
Nom : Prénom :  
Adresse :  
Ville : Code postal :  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 264 F (prix au numéro).  
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 20 %.  
Étranger : Belgique - Suisse : 269 F TTC (40,90 euros).  
Autres pays : nous consulter.

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : *Le Monde des Débats*  
Service Abonnements  
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : \_\_\_\_\_  
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date et signature :

# Les magazines sont partagés sur l'approche du marché de la presse senior

Tandis que « Pleine Vie », du groupe Emap, progresse fortement en fédérant un lectorat plus jeune et féminin, Bayard Presse lutte contre l'usure de « Notre Temps » par la diversification, en ajoutant « Bel Age Magazine » et « Côté Femme » à son titre leader

**ILS ONT « VÉCU »** mai 68, ils ont plus de cinquante ans, ils ne veulent pas le savoir. Ces vieux qui s'ignorent encore ne sont pas des lecteurs « naturels » de la presse senior. L'arrivée des baby-boomers à l'âge du « papy-boom » élargit un marché potentiel colossal, que publicitaires et éditeurs de presse convoitent sans bien le cerner. Il ne se définit plus seulement par l'âge, la retraite et l'inactivité. Y a-t-il un seul public protéiforme, capable de s'intéresser aux mêmes sujets sans préoccupation d'âge, ainsi que le proclame le mensuel *Pleine Vie*? Faut-il découper cet ensemble en cibles plus homogènes, comme s'y efforce Bayard Presse en ajoutant *Bel Age Magazine* (pour les plus de soixante-quinze ans) et *Côté Femme* (ex-*Bonne Soirée*) au vaisseau amiral du groupe, *Notre Temps Magazine*?

*Pleine Vie* est sûr de son analyse et montre ses muscles. Selon son éditeur, le mensuel a franchi le cap du million d'acheteurs pour son numéro de janvier. 1 032 000 exemplaires exactement. Sans attendre de savoir si février et les autres mois de l'année 2000 confirmeront cette performance, la nouvelle a été puissamment claironnée. Pour le groupe Emap France, qui a racheté *Pleine Vie* en 1999 (*Le Monde* du 9 juillet 1999), il s'agissait de montrer sans délai la pertinence de son très lourd investissement. Pour le vendeur, Antoine Adam, toujours PDG du titre, c'était l'occasion de savourer sans fausse modestie le bien-fondé de son approche de la presse senior.

Entré dans le cercle très fermé des mensuels millionnaires, le fondateur du titre pouvait exprimer, au cours d'une récente conférence de presse, sa « satisfaction de constater que les hypothèses faites

de la transformation du Temps retrouvé en *Pleine Vie* se révèlent exactes ». Selon lui, « le refus du ghetto "vieux", l'ouverture à la vie, la féminisation sont les clés du succès, parallèlement à une réalisation rédactionnelle impeccable et à un marketing performant ». Le marketing surtout, fondé sur l'idée qu'il faut substituer à « la segmentation par l'âge une segmentation par le comportement ».

## PLUS DE RÉFÉRENCES AU TEMPS

Fin 1996, la diffusion du *Temps retrouvé* flirtait avec les 590 000 exemplaires, loin derrière *Notre Temps* (1 066 047 selon Diffusion Contrôle). Surtout, moins de 7 500 exemplaires étaient vendus en kiosque, lorsque fut prise la décision de changer de formule, de titre et de stratégie. *Pleine Vie*, né en mars 1997, continuerait certes à être, en sous-titre, *Le magazine du temps retrouvé*, mais sans s'en vanter. « Notre réflexion nous avait conduits à penser que la presse senior n'avait pas d'avenir », sourit Jean-François Loez, directeur du développement. Le décloisonnement s'est traduit par un mannequin de moins de trente ans en couverture et un positionnement parmi les magazines féminins dans le linéaire des marchands de journaux.

Le pari marketing était risqué, il semble gagné : selon l'OJD 1998-1999, *Pleine Vie* vend en moyenne 892 648 exemplaires (soit +14,7 % par rapport à 1997-1998), et l'éditeur estime sa diffusion 1999 à 935 000 exemplaires. Le record de janvier n'est pas considéré comme un pic par le magazine. Son patron envisage même de devenir bientôt « le premier mensuel français », devant *Prima*, du groupe Prisma Presse (1 053 821 exemplaires en

1998-1999). La vente au numéro atteint quelque 125 000 exemplaires en moyenne, achetés à 90 % par des femmes. Annick Alombert, directrice commerciale d'Emap Femme, se réjouit de voir le magazine « positionné comme un féminin à part entière sur la femme de plus de cinquante ans, c'est-à-dire de manière très complémentaire à Modes et Travaux ».

« En abandonnant les références au temps, à l'âge et à la retraite, nous avons créé une marque forte », déclare M. Loez. Mais en se montrant de plus en plus jeune et féminin, *Pleine Vie* peut-il encore prétendre satisfaire ses lecteurs traditionnels? « Ils veulent tous du rêve et du pratique, des idées et des conseils », répond Anne de Poncins, rédactrice en chef. Autant d'informations qui n'ont pas d'âge tant qu'elles sont de qualité. »

Cette approche du marché des seniors n'a pas encore convaincu le groupe Bayard Presse, dont le magazine-phare, *Notre Temps Maga-*

*zine*, a pourtant vu sa position dominante ébranlée par l'émergence du phénomène *Pleine Vie*. Après avoir tenté d'évoluer par touches successives » (*Le Monde* du 20 mars 1997), il a changé sa formule à l'été 1998, abandonnant au passage son sous-titre *Le premier magazine de la retraite* (*Le Monde* du 2 juillet 1998). L'érosion des ventes n'a pas été enrayée pour autant, et les résultats 1999 de diffusion Contôle devraient confirmer le passage sous le seuil du million d'exemplaires.

## POUR LE QUATRIÈME ÂGE

Même rajeuni, *Notre Temps* reste un « généraliste ». Or, selon Aline Moreau, responsable du département conseil presse à Mediapolis, « les titres seniors qui se portent le mieux sont ceux qui se thématisent ». Paradoxalement, *Pleine Vie* a un lectorat plus vieux que son concurrent (67 % de plus de soixante-cinq ans contre 60 % à *Notre Temps*), mais son image s'est

trouvée complètement modifiée par le repositionnement marketing qui fait du mensuel, aux yeux des acheteuses et des annonceurs, « un *Prima senior* ».

« Nous avons une démarche plus éditoriale que marketing, rétorque Agnès Rochefort-Turquin, la nouvelle responsable du pôle senior de Bayard Presse. *Notre presse est plus proche du lecteur, plus citoyenne, elle fait exister des groupes sociaux dans toute leur complexité. Ce n'est pas le même métier, même si nous espérons qu'il existe un marché correspondant et que la démarche sera payante.* »

Le groupe a donc entrepris de diversifier son offre pour capter les différents publics. *Bel Age Magazine* a été lancé, il y a un an, à destination des plus de soixante-quinze ans. « Ce sont les nouveaux aventuriers du siècle », déclare M<sup>me</sup> Rochefort-Turquin. Leur nombre devrait augmenter de 68 % d'ici à 2025. Créé en bimestriel, *Bel Age Magazine* approcherait les

120 000 ventes, dont 65 000 abonnés, six mois après sa transformation en mensuel. Destiné au quatrième âge et aux proches des personnes dépendantes, *Entourage* est proposé en supplément payant de *Bel Age* (environ 40 000 exemplaires).

*Notre Temps* étant lu par les couples (un tiers de lecteurs hommes, selon l'étude AEPM 1998), Bayard Presse s'est tourné vers la cible féminine en transformant, le 15 septembre 1999, *Bonne Soirée* en *Côté Femme*. Entreprise risquée puisque l'hebdomadaire, certes vieillissant, vendait la moitié de ses 243 000 exemplaires en kiosque. « *Côté Femme se cherche encore* », admet Agnès Rochefort-Turquin. Enfin, la nouvelle formule de l'historique *Pèlerin Magazine*, cette année, participe aussi de la nécessité de mouvement ressentie par l'ensemble des titres traditionnellement lus par les seniors.

Jean-Jacques Bozonnet

## La publicité découvre la « ménagère de plus de 50 ans »

**SELON LES PROJECTIONS** réalisées par l'Insee en 1995, près de la moitié de la population française aura plus de cinquante ans en cette année 2000. Le niveau de vie moyen de ces personnes sera supérieur de 28 % à celui des moins de cinquante ans, selon le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC). La publicité, qui surfe depuis trois ans sur le boom technologique, utilisé surtout pour atteindre les jeunes branchés, s'interroge sur la façon de toucher cette cible grandissante. Les économistes du secteur multiplient les études pour trouver les nouvelles

formes publicitaires susceptibles d'intéresser cette population hétérogène, qui passe deux fois plus de temps sur Internet que les jeunes (15 % des internautes français ont plus de cinquante ans) mais reste peu connue des annonceurs (80 % des investissements publicitaires visaient, en 1999, encore la ménagère de moins de cinquante ans).

Le département de recherche de l'agence médias Mediapolis (Havas Advertising), qui réfute le seul critère de l'âge pour ses analyses et préfère parler de « foyers traditionnels » et de « foyers modernes », distingue dans une étude récente quatre catégories chez les plus de cinquante ans : les 50-59 ans, entre deux âges symboliques (7,9 millions de personnes en 2005) ; les 60-74 ans, l'âge du départ en retraite qui coïncide avec la « vieillesse » (7,7 millions de personnes en 2005) ; les 75-84 ans, les années

de vieillesse sans invalidité ; et les plus de 85 ans. « 60 % des seniors sont indépendants, éclectiques, débrouillards, mobiles », explique-t-on à Mediapolis.

## ÉMOTION ET NOSTALGIE

Quelques principes généraux existent toutefois. Les seniors attendent d'une publicité, par exemple, qu'elle soit claire (87,1 %), informative (86,5 %), qu'elle montre le savoir-faire de la marque (79 %). En revanche, ils récusent « l'abondance de termes techniques, de néologismes, d'anglicismes », « la répétition, surtout à la télévision », comme « le tape-à-l'œil manifeste et sans contenu » et « la complication extrême ».

Pour Jean-Paul Tréguer, président de l'agence de pub Senioragency, spécialisée sur cette cible en Europe, il faut tenir compte de leurs pratiques de consommation

pendant les vingt premières années de leur vie et ne pas oublier les événements qui les conditionnent encore : « Il est par exemple difficile de promouvoir une boîte de maïs en grains auprès des plus de soixante-dix ans qui ont toujours considéré qu'il s'agissait d'un aliment pour animaux », explique-t-il. De la même façon, « on oublie que seulement 4 % des plus de soixante-cinq ans ont le baccalauréat », ajoute-t-il. Les seniors craquent plus volontiers que leurs enfants sur les pubs empreintes d'émotion et de nostalgie qui mettent en valeur le lien intergénérationnel et la complicité entre grands-parents et petits-enfants. Comme le spot du nettoyage Lacroix avec la comédienne Denise Grey, dont la petite-fille n'arrive plus à deviner l'âge.

Florence Amalou

**EUROPE 2**

**Johnny Depp**  
sur **Europe 2**

**mardi 8 février**  
**de 19h à 20h**

à l'occasion de la sortie du film  
*Sleepy Hollow*  
LA LÉGENDE DU CAVALIER SANS TÊTE

Paris 103.5 . Lyon 100.3 . Marseille 102.3 . Bordeaux 94.3 . Lille 92 . Nantes 94.7  
Toulouse 102.4 . Grenoble 91.2 . Nice 88.1 . Clermont-Ferrand 89.6 . Rennes 102  
Toutes les fréquences sur le 08.36.68.54.32 (2F23 la mn) ou sur Internet www.europe2.fr

## Le groupe Amaury tenté par un retour au capital d'i-tv

**UN RETOUR DE FLAMME!** Depuis le lancement d'i-télévision, le 4 novembre 1999, le groupe Amaury, éditeur du *Parisien* et de *L'Equipe*, semble de plus en plus regretter d'avoir renoncé, in extremis, à prendre une participation de 49 % dans le capital de la chaîne d'information en continu de Canal+. Au début de l'année, Philippe Amaury est allé rendre visite à la chaîne info. L'occasion de renouer les liens et d'imaginer une nouvelle forme de collaboration avec la chaîne présidée par Pierre Lescure. D'autant plus que les « rapports entre les deux groupes sont restés très bons », estime-t-on du côté de la chaîne cryptée. On souligne aussi que ces nouveaux contacts ne doivent rien au hasard : « Après l'expérience de *L'Equipe* tv qui n'est pas un grand succès », le groupe Amaury rechercherait l'appui d'un véritable opérateur de télévision comme Canal+.

Pour l'heure, des « discussions » sont déjà engagées entre Canal+ et Amaury. Au menu, i-télévision, mais aussi le projet de chaîne locale développé par l'éditeur du *Parisien*. Ce dernier travaille sur une chaîne d'information complétée par des programmes généralistes qui pourrait être diffusée, sur le canal 35 de Paris et en Ile-de-France, d'abord en version analogique puis en numérique hertzien. Selon un proche, une première hypothèse prévoit une « prise de participation de Canal+ dans la chaîne d'Amaury en échange de la fourniture du savoir-faire de la chaîne cryptée ». Une seconde, plus large, prendrait la forme « d'un échange de participations croisées entre Canal+ et Amaury ». En

clair, Canal+ prendrait 25 % de la future chaîne locale du *Parisien* en contrepartie d'une entrée à la même hauteur d'Amaury dans le capital d'i-tv. A terme, « quand i-tv sera diffusée sur tous les réseaux câblés, elle sera évaluée à 300 millions de francs ».

## RÉSEAU DE CHÂÎNES LOCALES

Une manœuvre obligatoire car, en l'état, « le projet de chaîne locale ne serait pas économiquement viable. Des études ont révélé que le retour sur investissements n'interviendrait pas avant cinq ans », souligne un proche du dossier. Selon lui, « il faudrait donc investir plusieurs centaines de millions de francs pour pouvoir tenir jusqu'au grand équilibre ». Pourtant, les études menées par le groupe Amaury « révèlent que la région Paris - Ile-de-France rassemble entre 12 et 14 millions de téléspectateurs potentiels ». Une chaîne locale, du type imaginé par le groupe Amaury, coûterait de « 35 à 250 millions de francs par an » selon les conditions de diffusion.

Pour appuyer son dossier, notamment auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Amaury « essaie de convaincre le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (SNPQR) de se lancer dans la bataille pour constituer un réseau de chaînes locales », ajoute ce proche. Cette démarche permettrait de syndiquer les programmes pour réduire les coûts et la publicité pour attirer des annonceurs nationaux.

Guy Dutheil

## Les télévisions locales du câble mesurent leur audience

79,1 % des téléspectateurs regardent une télévision locale : tel est un des résultats de l'enquête que l'Union des télévisions locales du câble (UTLC) a rendus publics vendredi 4 février. Cette enquête sur l'audience des télévisions locales du câble a été réalisée par Médiamétrie sur neuf chaînes (ASTV, C9TV, Canal 8 Le Mans, Cités télévision, Cityzen télévision, Images Plus, Telesonne, TV Fil78, TV Rennes).

A propos de la notoriété de ces télévisions, 26,8 % des personnes interrogées citent spontanément leurs noms. Elles sont plus regardées par les hommes (52,7 %) que par les femmes (44,8 %). En revanche, leur audience est bien ré-

partie selon les âges et les catégories socioprofessionnelles.

En ce qui concerne le contenu, 59,3 % des téléspectateurs les regardent pour les émissions et reportages sur l'actualité locale, 58 % pour les sujets culturels, 48,2 % pour les informations pratiques et de service, et autant pour le sport. L'indice de satisfaction varie entre 63 % et 66 % des personnes interrogées. Par ailleurs, entre 70 et 80 % des téléspectateurs considèrent que les informations diffusées par les chaînes locales sont « fiables et crédibles » et permettent de bien connaître l'actualité et la vie locales. 64 % reconnaissent que ces programmes les ont incités à participer ou à assister à une manifesta-

tion de leur ville. A propos de la publicité, 83,5 % « trouvent normal que la chaîne diffuse des annonces locales » contre 53,3 % pour la publicité nationale. « Pour nous, l'important n'est pas d'être regardé pendant longtemps mais de l'être par beaucoup de gens », ont précisé les responsables de l'UTLC.

Ils ont, en outre, rappelé leurs revendications de pouvoir accéder au numérique hertzien lorsqu'il sera en place et ont annoncé la candidature de certains d'entre eux dans le cas d'appel à candidature par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) dans le système analogique actuel.

Françoise Chirot



VALEURS EUROPÉENNES

● L'accord conclu entre Vodafone AirTouch et Mannesmann pour le rachat de ce dernier a fait perdre 1,06 % au cours de Bourse du groupe allemand, vendredi 4 février. Le titre de l'opérateur britannique a également reculé, de 5,02 %.

les contre-performances de ses activités américaines pèseront sur ses résultats au second semestre de son exercice.

● L'action Deutsche Telekom a progressé de 2,03 %, vendredi. La plus grosse valeur de l'indice DAX a notamment bénéficié du fait que son principal concurrent, Mannesmann, n'entrera plus, après son rachat par Vodafone AirTouch, dans la composition de l'indice de référence.

● Le cours de Bourse de Telefonica a enregistré, vendredi, une hausse de 1,21 %, à 29,2 euros, après que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires eut approuvé une augmentation de capital de près de 21 milliards de dollars (20,6 milliards d'euros).

07/02 10h39

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 04/02. Includes sections for Automobile and Banques.

CHIMIE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 04/02. Includes sections for Chimie and Conglomérats.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 04/02. Includes sections for Télécommunications and Construction.

CONSTRUCTION

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 04/02. Includes sections for Construction and Consommation cyclique.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 04/02. Includes sections for Consommation cyclique and Produits de base.

PRODUITS DE BASE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var., 04/02. Includes sections for Produits de base and Services collectifs.

SERVICES COLLECTIFS

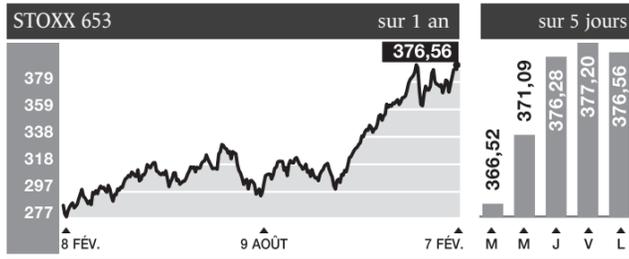


Table of stock prices for various companies including Persimmon, Preussag, Rank Group, Saigroup, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like AstraZeneca, Aventis, Glaxo Wellcome, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies like BP Amoco, Burmah Castrol, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies like Almani, etc.



Table of stock prices for various companies including Alpha Finance, Amvescap, Bpi R, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies like Allied Domecq, Associat Brit F, BASS, etc.



Table of stock prices for various companies including Storebrand, Sun Lf & Prov H, Swiss Life Reg, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like B Sky B Group, Canal Plus, Carlton Communi, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like Ahold, Altadis, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for retail and distribution companies like Boots Co Plc, Carrefour, Centros, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like Aérospatiale, Alcatel, Altec Sa Reg, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for utility and service companies like Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

07/02 10h39

Table of stock prices for companies on the Euro New Market like Airspray, Antonov, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies in Brussels like Envipco Hld Ct, FarDEM Belgium B, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for companies in Frankfurt like 1 & 1 AG & Co.KGAA, Aixtron, Augusta Technologie, etc.

★ CODES PAYS EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Les titres Altran Technologies et Dassault Systèmes ont débuté la séance du lundi 7 février par des hausses respectives de 0,43 % et 1,45 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 7 FÉVRIER

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 février

Table of French stock market values with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for B.N.P. (T.P.), R.C.LYONNAIS(TP) L., etc.

Main table of French stock market values with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for BAZAR HOT.VILLE, BIC., BIS., etc.

Table of international stock market values with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for AMERICAN EXPRESS, A.T.T. #., etc.

INTERNATIONAL

Table of international stock market values with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for AMERICAN EXPRESS, A.T.T. #., etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 4 FÉVRIER

Cours relevés à 17 h 35

Table of new market values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for COIL., CONSODATA., CROSS SYSTEM., etc.

130 grands crus de sicav. A déguster sans modération.

Advertisement for Sicav online with website URL www.Sicavonline.com and slogan 'VOUS NE RISQUEZ PLUS DE VOUS TROMPER DE SICAV.'

Table of Sicav values with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for IPSOS #., NATUREX., NETVALUE., etc.

Table of second market values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for APPLIGENE ON., R2I SANTE., RECIF #., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 4 février

Table of Sicav and FCP values with columns for 'Valeurs unitaires\* Euros', 'francs\*\*', and 'Date cours'. Includes entries for AGIPI, BNP ACTIONS EURO., BNP ACTIONS FRANCE., etc.

Table of Banque Populaire Asset Management values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for BP NOUVELLE ÉCONOMIE., BP OBLIG. EUROPE., etc.

Table of CDC Asset Management values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for LIVRET B. INV.D PEA., MULTI-PROMOTEURS., etc.

Table of Caisse d'Épargne values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for ÉCUR. 1,2,3., ÉCUR. ACT. FUT.D PEA., etc.

Table of Crédit Industriel et Commercial values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for OPTALIS DYNAMIQ. C., OPTALIS DYNAMIQ. D., etc.

Table of Crédit Agricole values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA., ÉCUR. ÉNERGIE D PEA., etc.

Table of Crédit Lyonnais values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., etc.

Table of Fonds communs de placements LCF E. de Rothschild values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for AMÉRIQUE 2000., ASIE 2000., NOUVELLE EUROPE., etc.

Table of Fonds communs de placements LCF E. de Rothschild values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for AMÉRIQUE 2000., ASIE 2000., NOUVELLE EUROPE., etc.

Table of Fonds communs de placements LCF E. de Rothschild values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for AMÉRIQUE 2000., ASIE 2000., NOUVELLE EUROPE., etc.

Table of Fonds communs de placements SG Asset Management values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., etc.

Table of Fonds communs de placements SG Asset Management values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., etc.

Table of Fonds communs de placements SG Asset Management values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes entries for CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., etc.

LÉGENDE

\* Hors frais. \*\* A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/5/99.

**SPORTS** L'équipe de France de rugby a commencé le Tournoi des six nations par un succès impressionnant (36-3) aux dépens du pays de Galles, samedi 5 février, au Millen-

nium Stadium de Cardiff. ● **LES BLEUS** ont récité une leçon de maîtrise et de discipline en commettant un minimum de fautes. ● **TROIS ES-SAIS** d'Olivier Magne, de Thomas

Castaignède et d'Emile Ntamack ont ponctué la démonstration française. Christophe Lamaison a marqué 21 points. ● **POUR SES DÉBUTS**, le nouvel entraîneur, Bernard Laporte,

a démontré l'efficacité de sa méthode. ● **L'ITALIE** a créé la sensation pour sa première participation à l'épreuve en l'emportant (34-20), à Rome, aux dépens de l'Ecosse, vain-

queur du Tournoi en 1999. ● **L'ANGLETERRE**, qui sera l'adversaire des Bleus au Stade de France, le 19 février, a aisément dominé l'Irlande (50-18) à Twickenham.

## Les idées simples du XV de France triomphent au pays de Galles

Les Bleus ont débuté le Tournoi des six nations par une large victoire (36-3) à Cardiff à l'issue d'un match joliment maîtrisé. La méthode du nouvel entraîneur, Bernard Laporte, s'est révélée payante

CARDIFF

de notre envoyé spécial

Il dit ce qu'il fait. Ils font ce qu'il avait dit qu'ils feraient. Ca se passe comme ça entre Bernard Laporte et les joueurs du XV de France. En toute confiance, en toute simplicité. Pour son premier match au niveau international, l'entraîneur français avait dit : « *Faites fort, mais faites simple !* » Mieux qu'un slogan, un programme. Les vice-champions du monde ont répondu : « *Banco !* », et c'est en respectant à la lettre les termes de ce pacte de confiance qu'ils ont signé une nette victoire (36-3), impressionnante de maîtrise, sur le pays de Galles, samedi 5 février, à Cardiff.

« *Faites fort !* » : une mi-temps pour épuiser l'adversaire, ruiner ses espoirs, anéantir sa confiance et construire la sienne. « *Faites simple !* » : une mi-temps, la seconde, pour percer plein champ à travers des lignes galloises émoussées par tant de résistance physique, découragées par tant de constance et d'application à la tâche. En quatre-vingts minutes, la « méthode Laporte » avait déjà marqué les esprits.

En novembre 1999, dès sa nomination à la tête du XV de France, le successeur de Jean-Claude Skrela avait annoncé la couleur, répétant qu'il ne « *connaissait qu'un rugby, le rugby qui gagne* » : celui des trois pays de l'hémisphère Sud, vainqueurs des quatre premières Coupes du monde. En janvier, le temps de deux stages d'un jour organisés à Blagnac, le

nouvel entraîneur avait dévoilé à ses joueurs un programme du genre minimaliste : faute de temps, il faudrait renoncer aux combinaisons sophistiquées, mais plutôt aller à l'essentiel pour se donner quelques chances de remporter le premier match du Tournoi des six nations.

Défense, conquête, pressing offensif. Des mots rassurants, des consignes simples – « *mais pas simplistes* », précise Fabien Pelous –, qui ont touché juste. « *Nous avons confiance dans le jeu que nous voulons produire, explique le capitaine français. Il y a des compétences de chaque côté et le courant passe bien entre Bernard Laporte et les joueurs. Le résultat, c'est qu'on voit sur le terrain un jeu peaufiné, un jeu qui ressemble à quelque chose.* »

Pour gagner à Cardiff, Bernard Laporte avait dit en substance : « *Je veux un pack fort, capable de prendre le pas sur l'adversaire et de conduire les débats en mêlée.* » Il a aligné huit mastodontes, d'un poids total (environ 880 kilos) rarement vu dans feu le Tournoi des cinq nations. Graham Henry s'interrogeait-il, narquois, sur la mobilité défensive d'un tel attelage ? Au bout d'une demi-heure, l'étincelle d'ironie féroce qui illumine souvent le regard gris de l'entraîneur des Gallois était éteinte. Ereintés, ses propres joueurs étaient sur le point de renoncer.

« *On a senti qu'ils baissaient les bras* », se souvient Olivier Magne. « *C'est la première fois que je sentais moins de tempérament de leur*



Emile Ntamack inscrit le troisième et dernier essai français.

part. Il faut dire que nous ne leur avons pas laissé beaucoup d'oxygène », ajoute Abdelatif Benazzi, qui n'avait jamais quitté le pays de Galles en vainqueur.

« *Je veux une défense de fer* », avait précisé Bernard Laporte dans son programme d'avant-match. A deux ou trois exceptions près, les Gallois n'ont jamais pu traverser la muraille française. Chacun à sa place, à deux ou trois

quand la menace l'exigeait, les Français ont rejoué la même pièce que celle qu'ils avaient présentée deux ans plus tôt, à Wembley : « *No trespassing* ». A l'image de Scott Quinnell, fer de lance plutôt arrondi des attaques galloises, les hommes de Graham Henry ont tant et tant rebondi sur la défense française qu'ils ont préféré abdiquer, sans gloire.

« *Nous les avons tellement fait*

douter devant qu'ils se sont mis à paniquer », reprend Abdelatif Benazzi. Cet affolement devait éclater au grand jour dès le début de la seconde mi-temps, par un geste dangereux de Scott Quinnell. Auteur d'un plaquage au cou sur Christophe Lamaison, le colosse gallois a gagné sa place dans l'histoire du Tournoi en étant le premier à expérimenter la plus spectaculaire des nouvelles règles :

carton jaune et exclusion de dix minutes.

Les Français ont poliment attendu le retour du grand blond avant de porter l'estocade, grâce à deux percées concluantes de Thomas Castaignède et d'Olivier Magne, l'un offrant l'essai à l'autre (56<sup>e</sup> et 58<sup>e</sup>), avant qu'Emile Ntamack n'emmène dans l'en-but gallois un ballon intercepté au milieu du terrain (79<sup>e</sup>).

Enfin, le dernier alinéa du projet de l'entraîneur français insistait sur la discipline : « *Pas de fautes.* » Bernard Laporte ne pouvait espérer être mieux entendu. En quatre-vingts minutes, Neil Jenkins, le recordman du monde du nombre de points marqués au niveau international, n'a eu que deux occasions de buter sur des pénalités. Chris White, l'arbitre anglais de la rencontre, a félicité Fabien Pelous de la bonne tenue de son équipe, malgré l'exclusion temporaire de David Venditti pour un acte d'antijeu en seconde mi-temps.

Les Gallois, eux, avaient été plus généreux dans la distribution des fautes, à la grande joie de Christophe Lamaison, auteur de 21 points (4 pénalités, 1 drop et 3 transformations). Buteur retrouvé, stratège de classe mondiale, le Briviste ne cache pas sa confiance en l'avenir de cette équipe, qui a, selon lui, une « *énorme marge de progression* ». « *J'ai annoncé une seule combinaison pendant tout le match* », précise-t-il.

Eric Collier

### L'Irlande a pris une leçon d'anglais

L'Angleterre a démarré le Tournoi des six nations par un record en s'imposant très largement, samedi 5 février, devant l'Irlande (50-18), sur la pelouse de Twickenham. Jamais le XV de la Rose n'avait marqué autant de points face à son adversaire, rapidement submergé. « *On a vécu un cauchemar, les offensives anglaises arrivaient comme des vagues* », a déclaré, dépité, le capitaine irlandais, Keith Wood. Six essais, dont deux de Ben Cohen et un autre de Mike Tindall, qui ont brillé pour leurs débuts, ont agrémenté l'impressionnante démonstration des Anglais, qui menaient 20-0 au terme de la première demi-heure de jeu.

« *J'ai toujours pensé que nous avions les moyens de réaliser de très bonnes choses lors de ce Tournoi*, a déclaré le sélectionneur de l'Angleterre, Clive Woodward, à l'issue du match. *Il nous a manqué un peu de constance en seconde mi-temps, mais, dans l'ensemble, je suis satisfait. Maintenant, il faut rester lucide, car, le 19 février, au Stade de France, nous aurons affaire à une équipe autrement plus consistante que l'Irlande.* »

### TOURNOI DES SIX NATIONS

#### PAYS DE GALLES 3

#### FRANCE 36

Samedi 5 février • Stade du Millennium, à Cardiff • Temps frais • Bon terrain • Public enthousiaste • 72 500 spectateurs environ • Arbitre : M. White (Ang.)

#### LES ÉQUIPES

**PAYS DE GALLES** Entraîneur : Henry • Howarth • G. Thomas ; Taylor ; Jones-Hughes ; James (S. Williams, 72<sup>e</sup>) • N. Jenkins ; Howley (Smith, 76<sup>e</sup>) • Sinkinson ; S. Quinnell ; Charvis (G. Lewis, 61<sup>e</sup>) • Wyatt (Voyle, 68<sup>e</sup>) ; Gough • Young (cap.) ; G. Jenkins ; Rogers (John, 70<sup>e</sup>).

**FRANCE** Entraîneur : Laporte • Th. Castaignède • Ntamack ; Dourthe (Venditti, 21<sup>e</sup>) ; Lombard ; Dominici • Lamaison (Penaud, 80<sup>e</sup>) ; Galthié (Laussucq, 79<sup>e</sup>) • Benazzi ; Pelous (cap.) ; Magne (Betsen, 76<sup>e</sup>) • Brouzet ; Matti (Th. Lièvremont, 45<sup>e</sup>) • Tournaire (De Villiers, 74<sup>e</sup>) ; Dal Maso (Ibanez, 74<sup>e</sup>) ; Califano.

#### LE MATCH

PAYS DE GALLES		FRANCE	
POSSÉSION DE LA BALLE			
48 %		52 %	
JEU CHEZ L'ADVERSAIRE			
16 minutes		19 minutes	
8	dont 3	5	NOMBRE D' ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES
7	dont 3	4	ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES
4	dont 2	2	ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES
3	dont 1	2	BALLES RÉCUPÉRÉES

#### LES POINTS

**PAYS DE GALLES** : 1 pénalité de Jenkins (14<sup>e</sup>)  
**FRANCE** : 3 essais de Magne (56<sup>e</sup>), Th. Castaignède (58<sup>e</sup>) et Ntamack (78<sup>e</sup>) ; 3 transformations de Lamaison ; 4 pénalités de Lamaison (28<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>, 49<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup>) ; 5 penalties. En faveur de la France : 12 (9 + 3), dont aucune de perdue.

#### FAUTES

**Pénalités** : En faveur du pays de Galles : 17 (10 + 7), dont 2 tentées (2 + 0) et 1 transformée (1 + 0). En faveur de la France : 12 (5 + 7), dont 6 tentées (2 + 4) et 4 transformées (2 + 2).  
**Mêlées** : En faveur du pays

de Galles : 9 (3 + 6), dont 1 de perdue. En faveur de la France : 7 (3 + 4), dont 1 de perdue.  
**Touchez** : En faveur du pays de Galles : 19 (13 + 6), dont 1 de perdue. En faveur de la France : 12 (9 + 3), dont aucune de perdue.

#### LE FAIT DU MATCH

**Olivier Magne** a été l'un des grands artisans de la victoire du XV de France. Rigoureux dans ses plaquages, conquisant en touches, le joueur de Montferand s'est également illustré dans le jeu offensif en marquant un essai. Le troisième-ligne aile a su donner de la variation au jeu de son équipe.

La défense française s'est montrée robuste et soudée tout au long du match. Par des plaquages efficaces, une organisation rigoureuse et la justesse de leur placement, les hommes de Bernard Laporte sont parvenus à récupérer de nombreux ballons.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

### De l'art de bien pétrir la pâte

**BERNARD LAPORTE** est de l'Aveyron. De la terre d'homme. De l'endroit où l'on ne fait pas les choses à l'envers. Et l'équipe de France est l'exacte réflexion de ses valeurs. Là où les autres parlent de semer la graine, Laporte sait qu'il

#### ANALYSE

Abnégation, pressing, discipline, coaching, ce n'est pas une révolution technique, c'est une métamorphose mentale

faut avant tout travailler la terre, labourer. Là où ses prédécesseurs pensaient qu'être pétri de talent suffisait, lui ne parle que de pétrir la pâte. Il y va de la qualité du bon pain. Il est ainsi, le gars de l'Aveyron. Il aime les choses fabriquées à l'ancienne, simples, claires et droites. Comme les pères de l'autre génération. La farandole et l'ivresse, d'accord, mais le travail d'abord.

Voilà ce qu'on a vu samedi, à Cardiff. Une équipe de France qui a pétri de la pâte une heure durant et dans tous les sens. Quinze

joueurs unis au labour du champ gallois. Ne lâchant rien, ou si peu. Creusant centimètre par centimètre, avec une rare pugnacité, la tombe de Galles. Ce n'est qu'après ces coups de joute, au coude à coude, que, comme par enchantement, les chevaliers français de la table ovale, Magne et Castaignède, en chefs inspirateurs, pouvaient promener sans risque leur *french flair*. Le terrain était libre ; l'adversaire, laminé.

#### LE PLAISIR D'ÊTRE REMPLACÉ

Cela fait bien longtemps qu'une équipe de France n'avait pas montré autant de solidarité sur la tâche obscure. Très longtemps qu'on n'avait pas vu des titulaires heureux et sereins d'être remplacés. Tout simplement parce qu'on a plaisir à être remplacé quand on a fait du bon boulot. Ce n'est plus une sanction, mais une récompense. Et enfin, de mémoire fraîche, on n'avait jamais vu une équipe de France si peu sanctionnée dans un match – et, qui plus est, par un arbitre anglais. La boîte est la même, mais Laporte a changé les outils. Abnégation, pressing, discipline, coaching, ce n'est pas une révolution technique, c'est une métamorphose

mentale. Peut-être la plus importante de l'histoire du rugby gaoulois.

Ce samedi, à Cardiff, au-delà de toute analyse technico-tactique sur le match, Laporte a redonné le goût du labeur à tous les membres de l'équipe de France. Mieux, il a redonné un vrai sens, une direction. Elle est là, la grande nouveauté. Parce que le reste, que les Français pouvaient sur un match battre n'importe quelle équipe, on le savait déjà. Que les adversaires craignaient tout du *french flair*, on le savait aussi.

Désormais, il va falloir s'habituer à d'autres clichés. Désormais, il n'y aura plus, d'un côté, les travailleurs de l'ombre et, de l'autre, les récolteurs d'étoiles. Désormais, la star, ce sera l'équipe de France, plus les joueurs.

Philippe Guillard

★ Philippe Guillard a été champion de France 1990 avec le Racing-Club de France. Collaborateur de Canal+, romancier, il est notamment l'auteur de *Petits bruits de couloirs* (éd. La Table ronde).

## Olivier Magne s'est laissé gagner par « un sentiment de puissance »

de notre envoyé spécial

Il parle doucement. Il regarde parfois ses mains. Des mains de paysan, griffées, écorchées, maltraitées par le labeur. Il montre son pied gauche, légèrement blessé sur la partie supérieure : « *Comme l'année dernière.* » Une blessure bénigne en apparence, mais qui l'avait écarté des terrains pendant deux mois au printemps 1999. Pourra-t-il jouer contre l'Angleterre, le 19 février au Stade de France ? Il ne s'affole pas, sourit, rassure : « *Ça va aller.* »

Rien ne peut entamer le moral d'Olivier Magne, quelques heures après la victoire française (36-3) sur le pays de Galles. Il se sent « *euphorique* ». Il vient de livrer un grand match, un de plus, un de ceux qui lui valent les comparaisons les plus flatteuses, un de ceux qu'il illumine de sa classe, de ses courses folles et de sa technique irréprochable. Il est modeste, partageur : « *Quand le cinq de devant effectue un gros boulot, cela me permet de m'exprimer.* »

Le joueur de Montferand (vingt-six ans, 28 sélections) est le seul rescapé de la troisième ligne qui a

trouvé des automatismes. Avant le match, ils étaient vaguement inquiets. Olivier Magne : « *Marc Lièvremont me manque, car on avait des repères. Je me suis dit qu'il fallait qu'Abdelatif trouve les siens et que la meilleure manière de l'aider, c'était de donner l'exemple en me baissant et en plaquant. Un bon tampon, ça met en confiance.* »

#### « GAGNER À L'USURE »

Ensemble, ils ont annihilé les offensives galloises, puis ils ont observé leurs adversaires baisser les bras. « *Nous avons gagné le match à l'usure. On ne s'est jamais affolés, et on leur a donné l'impression qu'ils ne*

*pourraient pas passer* », dit Olivier Magne. Le traitement de choc a duré une mi-temps : « *On ne m'a pas beaucoup vu, j'étais dans la défense.* »

Au retour des vestiaires, il était partout, à côté de Thomas Castaignède pour inscrire le premier essai et lui donner le deuxième. Et même devant son en-but pour plaquer et retourner Jason Jones-Hughes et priver Galles d'un essai. « *Dans ces moments-là, explique-t-il, on se sent imbattables, on a un sentiment de puissance. C'est rare de se retrouver dans cet état.* »

Il pense à la victoire sur les Gallois en 1998, à Wembley (51-0), ou encore à la demi-finale de la Coupe du monde, face aux All Blacks. La plupart de ses coéquipiers évoquent « *une nouvelle aventure* ». Olivier Magne parle de continuité : « *La plupart des joueurs ont participé à la Coupe du monde. Cette belle victoire, on la doit aussi à la confiance engrangée à cette époque. Bernard Laporte n'est pas là depuis très longtemps. Sa touche personnelle va s'imposer petit à petit.* »

E. C.

# Pour ses débuts dans le Tournoi, l'Italie s'offre un exploit historique devant l'Ecosse

La sélection transalpine a dominé le vainqueur de l'édition 1999

Annoncée comme le plus faible des participants du Tournoi des six nations, l'Italie a effectué des débuts retentissants, samedi 5 février, à Rome,

en l'emportant (34-20) devant l'Ecosse, qui avait gagné l'épreuve en 1999. Auteur de 29 points, l'ouvreur italien Diego Dominguez, licencié au

Stade français, a largement contribué au succès de son équipe. La presse transalpine s'est enflammée pour cette victoire retentissante.

**ROME**

de notre envoyé spécial

Historique ! Pas tant pour cette victoire (34-20) conquise par l'Italie, samedi 5 février, sur la pelouse du stade Flaminio de Rome, face à l'Ecosse, vainqueur du Tournoi des cinq nations 1999, mais pour deux autres raisons. La première tient à l'arrivée d'une sixième nation dans le cénacle de l'Europe du rugby, et la seconde à la performance de cet invité tardif et à celle de son ouvrier Diego Dominguez, auteur de 29 points (trois drops, six pénalités, une transformation) sur les 34 inscrits par son équipe (un essai de Giampiero de Carli à la 79<sup>e</sup> minute).

L'Italie est entrée dans le Tournoi des désormais six nations par la grande porte, et l'Italo-Argentin du Stade français, Diego Dominguez, est devenu, à cette occasion, le meilleur marqueur de l'histoire de cette épreuve née en 1910. Au pays du Calcio roi, il n'en fallait pas moins pour séduire une population tout entière dévorée par la passion du ballon rond. « J'espère que nous avons fait comprendre au public italien qu'il n'y a pas que le Calcio », commentait le troisième-ligne

Massimo Giovannelli à l'issue de la rencontre.

Il faudra encore patienter quelques mois, sûrement même quelques années, avant de vérifier si le vœu formulé par l'ancien capitaine de la Squadra se réalise. Mais, pour cette première, le XV national de la péninsule a d'ores et déjà réussi une prouesse : disputer la « une » des journaux dominicaux à l'exploit de Luna-Rossa, le challenger italien engagé dans la Coupe Louis-Vuitton. Bien évidemment, l'adversaire d'AmericaOne en course sur les eaux de la baie d'Auckland se tailla la part du lion, mais Alessandro Troncon, le capitaine du XV d'Italie, et ses équipiers faisaient là aussi une entrée remarquable.

« Victoire historique », titrait la Stampa ; « Le rugby italien entre triomphalement dans le Tournoi des six nations », s'enthousiasmait le Corriere dello Sport, tandis que la Repubblica évoquait « le paradis » tout en suggérant « le miracle ». Même le grand quotidien sportif la Gazzetta dello sport, habituellement voué au football, sacrifiait deux colonnes en tête de sa « une » pour saluer ce succès.

« Ce jour fera date dans l'histoire

de tout le sport italien. Dans dix, quinze ou vingt ans, on s'en souviendra encore », analysait pour sa part Diego Dominguez, auteur d'un sans-faute durant les quatre-vingts minutes de la partie. « Au début, on était un peu tendu. On a préparé ce match avec beaucoup d'humilité et en s'entraînant très, très dur. Avant de s'intéresser au jeu, Brad Johnstone [le nouvel entraîneur néo-zélandais de la Squadra] s'est attaché à créer un groupe. Ensuite, nous avons travaillé sur des bases simples : la défense et le pressing. Pendant le match, on s'est dit que chaque fois qu'on avançait il fallait marquer », expliquait-il.

Et c'est en appliquant ce principe de réalisme et en se concentrant sur ces deux compartiments de jeu que cette formation, encore en déroute il y a à peine trois mois lors de la Coupe du monde, a semé le doute chez ses adversaires. Incapables de répondre aux charges répétées des avants italiens, Gregor Townsend, l'ouvreur du XV au chardon (auteur d'un drop et d'une pénalité), et ses équipiers ont fini par céder face à un incessant pilonnage dans l'axe.

Malgré deux essais inscrits par le talonneur Gordon Bulloch (36<sup>e</sup> minute) et le troisième ligne Martin Leslie (82<sup>e</sup> minute), les Ecosseis, que leur marraine, la princesse Anne, avait accompagnés dans la capitale italienne, ont sombré dans l'arène du stade Flaminio. « Battre l'Ecosse dans le cadre du Tournoi, cela a un autre sens que les fois précédentes », se réjouissait Massimo Giovannelli.

Cet ancien joueur de Narbonne, revenu au pays (à Rovigo) cette saison, a tout vécu de l'ascension italienne entamée à l'aube des années 90. Avec ses 60 sélections et son large sourire, cet infatigable acteur du rugby transalpin n'avait encore jamais entendu la foule

**Le point**

▼ **MATCHES JOUÉS**

ITALIE-ÉCOSSE	34-20
ANGLETERRE-IRLANDE	50-18
PAYS DE GALLES-FRANCE	3-36

▼ **LE PROGRAMME**

Sam. 19 février	France-Angleterre
Sam. 19 février	Pays de Galles-Italie
Sam. 19 février	Irlande-Ecosse
Sam. 4 mars	Ecosse-France
Sam. 4 mars	Angleterre-P. de Galles
Sam. 4 mars	Irlande-Italie
Sam. 18 mars	Italie-Angleterre
Sam. 18 mars	P. de Galles-Ecosse
Dim. 19 mars	France-Irlande
Sam. 1 <sup>er</sup> avril	France-Italie
Sam. 1 <sup>er</sup> avril	Irlande-P. de Galles
Dim. 2 avril	Ecosse-Angleterre

▼ **CLASSEMENT**

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc	Diff.
1 France	2	1	1	0	0	36	3	+33
2 Angleterre	2	1	1	0	0	50	18	+32
3 Italie	2	1	1	0	0	34	20	+14
4 Ecosse	0	1	0	1	20	34	-14	
5 Irlande	0	1	0	1	18	50	-32	
6 P. de Galles	0	1	0	1	3	36	-33	

Pp = Points pour Pc = Points contre

chanter dans les tribunes comme elle l'a fait samedi. « Ici, maintenant, c'est chez nous. C'est notre maison, notre stade », soulignait-il.

Face à 7 000 supporteurs écosseis - qui, depuis vendredi, déambulaient en kilt sur le pavé ensoleillé de la Ville éternelle -, environ 15 000 tifosi ont fini par s'enflammer, samedi sur le coup de 16 heures, dans les tribunes quasiment pleines de ce qui est devenu l'antre du XV de la Squadra azzura. Même si, à l'heure des hymnes, le Flower of Scotland a résonné un peu plus fort que le Fratelli d'Italia, l'Italie a bel et bien posé sa marque dans le gotha du rugby de l'hémisphère Nord.

Yves Bordenave

## « Trop d'erreurs » pour les Ecosseis

A écouter Ian McGeechan, son nouvel entraîneur, l'équipe d'Ecosse, en accumulant « trop d'erreurs », aurait laissé passer sa chance au cours des vingt premières minutes du match. « Nous avons abandonné trop de ballons », a déploré le successeur de Jim Telfer aux commandes du XV du Chardon. Pointant également les pénalités ratées par Kenny Logan, Ian McGeechan a réfuté toute sous-estimation du XV italien par un pack écosseis vainqueur du Tournoi 1999 et quart de finaliste de la Coupe du monde. « J'ai toujours dit que l'Italie a de bons joueurs et leurs mauvaises performances durant la Coupe du monde ont probablement eu plus à voir avec des choses qui se sont passées hors du terrain », avait-il déclaré avant le match. « Je n'aurais pas pu écrire un plus mauvais script », a pour sa part relevé John Leslie, le capitaine. Sa sortie, sur blessure, au bout d'à peine un quart d'heure de jeu, n'a sans doute pas peu contribué à déstabiliser la formation écossaise.

## Ski : Hermann Maier, meilleur Autrichien en Coupe du monde

APRÈS SA VICTOIRE dans le géant de Todtnau (Allemagne), samedi 5 février, la 27<sup>e</sup> en Coupe du monde, Hermann Maier a dépassé Franz Klammer au panthéon des skieurs autrichiens. « C'est électrisant d'avoir gagné et de décrocher ce record. Cela me rend fier », a déclaré le skieur de Flachau. Samedi, l'ancien maçon a réussi une seconde manche quasi parfaite pour s'imposer devant le Suédois Fredrik Njberg et le Suisse Michael von Grünigen. Avec ce succès, Hermann Maier a consolidé encore un peu plus son emprise sur le classement général de la Coupe du monde. Il possède près de 500 points d'avance sur son dauphin, le Norvégien Kjetil Andre Aamodt.

**DÉPÊCHES**

■ **ATHLÉTISME** : le Danois Wilson Kipketer a battu, dimanche 6 février à Stuttgart, le record du monde du 1 000 mètres, en 2 min 15 s 25. Il a amélioré d'un centième de seconde le record établi en février 1992 par l'Algérien Noureddine Morceli.

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez a encaissé sa troisième défaite d'affilée (73-69), face à Strasbourg, lors de la 22<sup>e</sup> journée du championnat de France, samedi 5 février. Limoges, victorieux de Besançon (86-57), s'est installé à la deuxième place, devant les Béarnais (meilleure différence de points) et à deux points du leader, Villeurbanne, qui a écrasé Evreux (84-50).

■ **CYCLISME** : le Belge Jo Planckaert (Cofidis) a gagné, dimanche 6 février, l'Etoile de Bessèges, à l'issue de la sixième et dernière étape, dominée par l'Estonien Jaan Kirsipuu.

■ **Des tests d'ADN** ont confirmé que les échantillons sanguins analysés le 5 juin 1999, lors de l'avant-dernière étape du Tour d'Italie, étaient ceux de Marco Pantani et qu'ils présentaient un hématochrome supérieur à 50 %.

■ **ESCRIME** : le Français Julien Pillet a remporté le tournoi de sabre de Budapest en battant en finale, samedi 5 février, le Hongrois Csaba Kovacs (15-13).

■ **FOOTBALL** : Lille, qui s'est incliné à Wasquehal (2-1) samedi 5 février, compte encore 12 points d'avance sur Toulouse, vainqueur d'Amiens (2-0), au terme de la 26<sup>e</sup> journée du championnat de France de D2.

■ **Manchester United a battu Coventry** (3-2) et conforté sa place de leader du championnat d'Angleterre, puisque Leeds est tombé à Liverpool (3-1) et Arsenal chez le promu Bradford (2-1), samedi 5 février.

■ **Le Real Madrid a été écrasé** (5-2) par le Deportivo La Corogne, le leader de la Liga, alors que le FC Barcelone a été battu sur son terrain (1-0) par Alaves, dimanche 6 février, lors de la 23<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne.

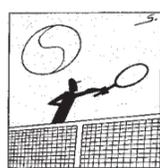
■ **La Lazio Rome, qui a dominé Torino** (2-4) dimanche 6 février à Turin, a repris la tête du championnat d'Italie, au terme de la 20<sup>e</sup> journée, avec un point d'avance sur la Juventus Turin, accrochée (1-1) à Udinese.

■ **Le Cameroun et l'Afrique du Sud se sont qualifiés** pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations, dimanche 6 février. Les deux autres quarts de finale, Egypte-Tunisie et Nigeria-Sénégal, devaient avoir lieu lundi 7 février.

■ **NATATION** : la Française Roxana Maracineanu a amélioré de 24 centièmes son propre record de France du 100 mètres dos en petit bassin (1 min 1 s 24), en terminant à la 4<sup>e</sup> place de la Coupe du monde, dimanche 6 février, à Berlin.

## Dissensions après la défaite française en Coupe Davis

L'ÉQUIPE de France de Coupe Davis est entrée dans une zone de turbulences, dès samedi 5 février, après sa défaite contre le Brésil au premier tour de la Coupe Davis. Menés 3-0 à l'issue du double, perdu par Cédric Pioline et Nicolas Escudé, face à Gustavo Kuerten et Jaime Oncins (6-4, 6-4, 6-4), les joueurs se sont rassemblés pour analyser la défaite avec leur capitaine, Guy Forget. Ce dernier n'a pas caché sa colère, déplorant le manque de préparation des joueurs : « Rien ne remplace l'entraînement, a-t-il dit. Les coups faibles ne sont pas assez travaillés. Si Jérôme Golmard avait simplement une petite volée, il ferait un bond énorme au classement. »



TENNIS

Guy Forget a également regretté que les joueurs français ne consacrent pas de temps au double sur le circuit professionnel, ce qui pourrait leur permettre d'être polyvalents en simple comme en double pour la Coupe Davis. Cédric Pioline a répliqué en plaçant Guy Forget devant ses responsabilités de capitaine : « Guy devrait moins privilégier le côté relationnel, le côté copains. Etre capitaine, ce n'est pas forcément plaisir à tout le monde. »

A Florianopolis, l'équipe de France a montré qu'elle n'avait pas su combler les faiblesses et les lacunes trahies par sa défaite face à l'Australie en finale de la Coupe Davis 1999, à Nice en décembre (Le Monde du 7 décembre). Derrière Cédric Pioline, la relève est encore trop tendre. Le départ de Fabrice Santoro, qui aurait été souhaité par tous les joueurs, selon Cédric Pioline, comme celui de Eric Deblicker, entraîneur de Sébastien Grosjean et d'Arnaud Clément, n'a pas eu l'effet escompté : l'équipe semble avoir perdu sa force fédératrice indispensable en Coupe Davis. Dimanche, Nicolas Escudé a sauvé l'honneur en battant Gustavo Kuerten (6-2, 7-6

[7/3]) et Fernando Costa a dominé Arnaud Clément (7-6 [7/5], 5-7, 6-2). Cédric Pioline, lui, a promis qu'il serait présent pour le match qui sera disputé en juillet. Une nouvelle défaite pourrait précipiter la France en deuxième division. Le Brésil, pour sa part, va recevoir du 7 au 9 avril la Slovaquie (vainqueur de l'Autriche 3-2) en quarts de finale.

A Zurich, l'Australie a dû attendre la 5<sup>e</sup> manche du dernier match pour voir se décider sa victoire contre la Suisse. Menés deux points à un après le double, samedi, les tenants du titre sont revenus au score grâce à la victoire de Lleyton Hewitt sur Roger Federer (6-2, 3-6, 7-6 [7/2], 6-1), Mark Philippoussis a difficilement dominé le surprenant George Bastl (6-7 [3/7], 6-4, 3-6, 6-3, 6-4). En quarts de finale, l'Australie rencontrera l'Allemagne, victorieuse des Pays-Bas (4-1).

**LES ÉTATS-UNIS À L'ARRACHÉ**

La plus grande sensation de ce premier tour est venue de Harare, où les Etats-Unis ont arraché leur qualification face au Zimbabwe dans le cinquième match, où Chris Woodruff a dominé Wayne Black (6-3, 6-7 [2/7], 6-2, 6-4). Menés deux points à un à l'issue d'un double homérique de plus de trois heures et demie, samedi, les Américains ont fait preuve d'une belle volonté pour se tirer du piège zimbabwéen. Andre Agassi a fait son travail de numéro un mondial en gagnant ses deux simples et Chris Woodruff a célébré sa première sélection en Coupe Davis en donnant le point final à son pays.

John McEnroe, qui étrennait sa cape de capitaine, s'est montré tel qu'en lui-même, râlant sur les points litigieux et faisant monter la tension : « J'ai vieilli de cinq ans en trois jours », a-t-il déclaré. En quarts de finale, les Etats-Unis accueilleront la République tchèque. Enfin, l'Espagne, vainqueur de l'Italie (4-1), recevra la Russie, qui a disposé de la Belgique (4-1).

Bénédicte Mathieu (avec AFP)

LISEZ DANGER

48 HEURES Avec les touristes du nucléaire

REPORTAGE La jeunesse argentine traque les tortionnaires

ENQUÊTE "J'ai essayé de me faire cloner"

SERVICE MILITAIRE La pétition "Libérez les derniers appelés"

CONTRE LE MIRAGE TECHNOLOGIQUE Soyons humains!

DONQUICHOTTE

-Tout est politique-

15€ NOUVEAU

48 HEURES Avec les touristes du nucléaire

REPORTAGE La jeunesse argentine traque les tortionnaires

ENQUÊTE "J'ai essayé de me faire cloner"

Plus Sancho

POUR LES PLANS SUR LILLE, NANTES, METZ, TOULOUSE, PARIS... ET L'AGENDA DU NET

www.donquichotte.com

SOYONS HUMAINS!

FÉVRIER 2000 001 LA PÉTITION "LIBÉREZ LES DERNIERS APPELÉS!"

# « Luna-Rossa » prive les Etats-Unis de la Coupe de l'America

Le défi italien s'est imposé dans la neuvième et dernière régates des éliminatoires face à « America-One »

AUCKLAND

de notre correspondante

Pour la première fois depuis sa création, en 1851, la Coupe de l'America, le plus ancien et le plus prestigieux des trophées sportifs, va être disputée sans les Etats-Unis. Ayant emporté la Coupe Louis-Vuitton dimanche à Auckland au terme d'une régates dominée de bout en bout dans la neuvième et dernière manche, c'est le syndicat milanais représentant le Yacht Club toscane de Punta Ala, Prada Challenge, qui affrontera le détenteur de la Coupe de l'America, Team-New Zealand, représentant du Royal New Zealand Yacht Squadron d'Auckland.

Les Italiens avaient mis toutes les chances de leur côté, mais leur victoire n'en finit pas de fasciner le monde de la voile. Dimanche soir, les deux bateaux finalistes ont été accueillis par environ 150 000 personnes, qui s'étaient entassées le long des quais, sur les barges, et avaient pris d'assaut les toits et les balcons avec vue sur le port. Dans la liesse générale, il était clair que le cœur de la foule était acquis aux Italiens. Loin de nourrir un sentiment d'antiaméricanisme, les Néo-Zélandais semblaient voir dans la victoire italienne l'arrivée d'un nouveau souffle pour l'épreuve.

L'attitude toujours extrêmement réservée de Francesco De Angelis, qui lors des conférences de presse quotidiennes n'occupait pas un quart du temps de parole de son confrère Paul Cayard, a largement contribué à donner de Luna-Rossa une image de concurrent modeste, ce qu'il n'était bien sûr pas du tout au regard de l'investissement du manufacturier de produits de luxe Prada (350 millions de francs).

Perçu comme ennuyeux au début de l'épreuve, le marin italien s'est peu à peu piqué au jeu de la communication avec les journalistes et a dévoilé, en fin de finale, un sens de l'humour que personne ne lui soupçonnait.

Alors que Francesco De Angelis « préfère laisser les actes parler pour lui », Paul Cayard n'avait pas hésité à se positionner comme « le meilleur des Américains », répatant à l'envi que ses « gars » étaient imbattables. Et, alors que celui-ci parlait de Francesco De Angelis comme de « son grand ami de longue date », ce dernier n'a jamais rendu le compliment. Ayant opté pour un profil bas en matière de communication et ayant choisi ses hommes en conséquence, Patrizio Bertelli a voulu que son syndicat soit réglé

« Ce n'est pas que j'aie l'air perfectionniste. Je le suis »

comme du papier à musique. Passionné de voile, l'homme s'est lancé dans l'aventure de la Coupe de l'America il y a juste trois ans. Il estime que son « obsession de l'organisation et de l'aspect logistique des choses » a été un facteur déterminant dans la réussite de son entreprise. « Dès le début, j'ai considéré qu'il fallait libérer l'équipe sportive, de même que l'équipe de recherche, des contingences logistiques », explique-t-il.

Patrizio Bertelli, qui ne supporte pas de voir une tasse posée sur une soucoupe dépareillée, a imposé son sens du détail à toute

l'équipe. « Ce n'est pas que j'aie l'air perfectionniste. Je le suis », dit-il volontiers. Il a ainsi sélectionné pour chaque secteur les meilleurs hommes possibles. L'Argentin German Frers et l'Américain Doug Peterson pour l'architecture du bateau, appuyés par de redoutables ingénieurs informatiques néo-zélandais et américains, furent convoqués pour la mise au point du Class America qui s'est révélé, en moyenne, le voilier le plus rapide de tous les challengers. Même si Francesco De Angelis a eu du mal à l'admettre, les deux skippers s'entendirent, au soir de la victoire dans la Coupe Louis-Vuitton, sur le fait que « Luna-Rossa n'était sûrement pas plus lent qu'America-One »...

Pour les opérations et la logistique, Patrizio Bertelli s'en est remis à Français Laurent Esquier, très expérimenté sur la Coupe de l'America. Lors du démantèlement de Luna-Rossa, dans les régates préliminaires, une opération commando parvint à remettre le bateau à l'eau trois heures après l'incident, prouvant avec éclat l'efficacité de l'armada italienne. Quant à l'équipage, il devait être italien et il fut italien. Chaque homme fut choisi pour son histoire. « J'aime les personnes qui ont plus d'une corde à leur arc », confie Patrizio Bertelli.

Selon Paul Cayard, le « modèle Luna-Rossa », caractérisé par ce niveau d'exigences et ce déploiement imposant de moyens sur tous les fronts, va hisser l'épreuve à un niveau supérieur. Le perfectionnisme italien n'est pas sans rappeler celui des Néo-zélandais, qui, eux aussi, s'affirment, plus prêts que jamais à défendre leur trophée.

Florence de Changy



« Luna-Rossa », la victoire en chantant.

## Une finale de rêve pour la Coupe Louis-Vuitton

AUCKLAND

de notre correspondante

Le superbe décor naturel, la présence de onze challengers et le très haut niveau de compétition assorti d'un dénouement plein de suspense ont contribué au succès des éliminatoires de la Coupe de l'America. Il y eut d'abord la variété des challengers. Jusqu'aux demi-finales, restaient en lice un pays asiatique, Nippon Challenge, deux européens, les Français et les Italiens, et trois américains. Les deux finalistes enfin, Luna-Rossa et America-One, de styles et de cultures opposés, ont contribué à la richesse de l'événement.

Unité de lieu, de temps et d'action, la Coupe Louis-Vuitton a emprunté au théâtre les scènes de complot (les courses faussement perdues), de drames (les larmes de Dennis Conner), d'intrigues et de secret. Et surtout un épilogue parfait qui a maintenu le suspense jusqu'à la dernière minute avec la qualification du timide et poli Francesco de Angelis, face au « caïd » rompu au jeu de la Coupe, Paul Cayard.

### LA MATIÈRE PREMIÈRE DES ENTREPRISES DE LUXE

Pour les organisateurs, « finir par un match entre deux très grandes équipes, qui sont passées de 3-1 à 3-4 puis 4-4 et finalement 5-4, par un dimanche ensoleillé, devant 150 000 spectateurs et des milliers de bateaux, c'est le scénario de rêve. » Or le rêve, c'est la matière première des entreprises de luxe. Et c'est précisément ce que Louis Vuitton tente, au fil des éditions, de maintenir et de développer autour de cet événement sportif qui pourrait

perdre, en se mondialisant, sa tradition d'élégance et de panache et son image quelque peu exclusive. Alors que le temps des Sir Lipton et des Baron Bich en gants blancs est révolu, l'épreuve peut se professionnaliser tout en maintenant son allure. « L'arrivée de Prada, sponsor unique, a apporté du chic dont nous nous félicitons », indique le patron de Louis-Vuitton, Yves Carcelle, qui rappelle que la Coupe de l'America, comme la Coupe Louis-Vuitton, ne se disputent que pour le prestige, sans que la moindre enveloppe n'accompagne le trophée.

Alors qu'il a été murmuré que la première marque de luxe au monde pourrait se retirer d'un événement qui lui coûte environ 75 millions de francs, Yves Carcelle déclare au Monde que « ce serait dommage de ne pas être là pour fêter les vingt ans de la Coupe. » La première édition a eu lieu en 1983 sous l'impulsion du skipper français Bruno Troublé, aujourd'hui directeur du centre de presse.

« Mais la décision ne dépend pas de nous. Il faut aussi que les challengers nous acceptent comme co-organisateurs », ajoute Yves Carcelle. Reste que l'avenir sourit à la voile puisque les nouvelles technologies (simulation électronique en 3D sur Internet) permettent de suivre et de comprendre une régates parfois plus obscure qu'un match de cricket, alors que les caméras embarquées font vivre en direct la tension qui règne à bord. Et avec un monde qui, selon Yves Carcelle, devient gourmand d'« événements globaux », la Coupe de l'America, à 150 ans, n'est peut-être encore que dans sa tendre enfance.

F. d. C.

## La presse italienne salue un exploit « fantastique »

HISTORIQUE, fantastique, merveilleux, la presse italienne ne louait pas d'éloge, lundi 7 février pour l'accession de Luna-Rossa dans la Coupe de l'America. Le Corriere dello sport a tout d'abord la « fascination de la simplicité » de Francesco De Angelis, le barreur du défi italien. « Technologiquement et humainement, la force italienne a su battre l'armada américaine », poursuit le quotidien sportif. « Huit ans après Il Moro, un autre succès italien. A partir du 19 février, on recommence. Une régates fantastique. Cayard battu 5 à 4. A présent nous défions Black Magic (...). Luna-Rossa a

gagné, une finale fantastique à raconter aux petits-enfants, bouclée au dernier sprint. A présent, nous tenterons d'arracher la Coupe America à Black Magic, neuf autres régates frémisantes, on peut le jurer » poursuit le journal.

« Magie de Luna Rossa, elle triomphe et va en finale » titre La Stampa de Turin qui ajoute en pages intérieures : « Luna Rossa, la nuit la plus longue se termine en gloire. De Angelis domine le duel décisif contre Cayard. Prada toujours en tête dans la neuvième régates. Même les Néo-Zélandais sont contents. La finale dont nous rê-

vions, nous allons affronter le bateau le plus rapide et le plus sympathique ». La Repubblica s'intéresse déjà à la grande finale et consacre une large part au prochain adversaire, Black Magic de Peter Blake, détenteur de l'aiguillère d'argent : « Leur bateau est un peu plus effilé, ses flancs sont plus hauts et ses voiles sont plus courtes et le défi a bien des armes : pendant que Luna-Rossa s'escrimait dans les tours successifs pour parvenir au sommet, les Néo-Zélandais ont pu contempler les courses ou les analyser en peaufinant la préparation de leur bateau. Ils sont restés en embuscade, c'est leur meilleure arme. »

## La puissance de l'Olympique lyonnais a découragé l'AS Monaco

LE MATCH au sommet de la vingt-cinquième journée du championnat de France de football a été fatal à l'AS Monaco. Le club de la principauté s'est incliné (1-2), dimanche 6 février, sur le terrain de l'Olympique lyonnais, à l'issue d'une partie heurtée et d'un niveau technique décevant. L'arbitre, Stéphane

Bré, a distribué un carton rouge (à l'encontre de l'attaquant lyonnais Sonny Anderson) et huit cartons jaunes. « Nous sommes tombés dans un traquenard, les Lyonnais ont cherché à nous casser », a fulminé l'entraîneur monégasque, Claude Puel.

Les Lyonnais, animés d'un sentiment de revanche après leur der-

nière défaite (2-4) à Strasbourg, ont imposé leur puissance physique pour prendre le large grâce à des buts d'Anderson (5<sup>e</sup> minute) et de Willy Sagnol contre son camp (21'). La réduction du score, signée David Trezeguet, pourtant en position de hors jeu (38'), a relancé l'intérêt de la rencontre, mais le penalty très douteux et raté par Anderson, juste avant la mi-temps, a vicié un peu plus l'atmosphère. Curieusement, les Monégasques n'ont pas su profiter de leur supériorité numérique pour égaliser lors de la seconde période.

Malgré ce revers, le cinquième de la saison, l'ASM reste largement en tête du classement, avec dix points d'avance sur le trio Paris-Saint-Germain, Auxerre, Lyon. Au Parc des Princes, les Parisiens ont déçu leurs supporters en concédant un résultat nul (0-0) devant le FC Nantes. Auxerre a été dominé (1-2) sur le terrain du RC Lens, qui a aligné sa troisième victoire d'affilée grâce à un doublé d'Olivier Dacourt. L'Olympique de Marseille, guère favorisé par l'arbitrage de M. Duhamel, a été battu (0-2) à Metz et voit s'éloigner un peu plus ses dernières chances d'une qualification pour la Coupe de l'UEFA. Si le titre ne peut plus échapper à Monaco, sauf cataclysm, la lutte pour le maintien demeure incertaine. Seuls quatre points séparent le premier reléguable, Troyes, du dixième, Lens. L'AS Saint-Etienne fait, désormais, partie des clubs menacés après sa lourde défaite (0-4) à Bastia.

RFM présente

Open 13  
2000

DU 7 AU 13 FÉVRIER  
PALAIS DES SPORTS DE MARSEILLE

PARTENAIRE PRINCIPAL  
CONSEIL GENERAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE

KAFELNIKOV  
ENQVIST  
IVANISEVIC  
GROSJEAN...

WWW.OPEN13.COM

Réservations : Fnac, Carrefour, France Billet, 0 803 020 040 (0,99 FF/min) - 3615 Billelet (2,23 FF/min), www.fnac.fr - Virgin Megastore, Auchan, Galeries Lafayette - 3615 Ticketnet (2,23 FF/min), www.ticketnet.fr - RENSEIGNEMENTS : ADAM 04 91 60 99 44

RFM

la radio en or

Marseille/Aix 89.2 - Avignon 95.9 - Paris 103.9  
Lyon 107.3 - Bordeaux 99.6 - Lille 96 - Toulouse 99.1  
Strasbourg 102.1 - Nantes 90.1 - Rennes 96.9  
Nancy 102.3 - Montpellier 99.3

Toutes les fréquences de votre radio sur le 08 36 68 20 70 (0,29 FF/min) et le www.rfm.fr

### Le championnat de France de football de D1

25 <sup>e</sup> JOURNÉE	CLASSEMENT	Points	V	G	N	P	Diff.	Chpts	Séries
Lyon-Monaco 2-1	1 Monaco	52	25	16	4	5	+29	=	GGNGP
Metz-Marseille 2-0	2 Paris-SG	42	25	12	6	7	+9	▲	NNGPN
Paris-SG-Nantes 0-0	3 Auxerre	42	25	12	6	7	+5	▼	NGNGP
Bordeaux-Strasbourg 3-0	4 Lyon	42	25	12	6	7	+4	=	PNPNG
Bastia-Saint-Etienne 4-0	5 Sedan	38	25	11	5	9	+1	=	NPPGG
Lens-Auxerre 2-1	6 Bordeaux	35	25	9	8	8	+3	▲	PNNPG
Rennes-Nancy 3-1	7 Bastia	34	25	8	10	7	+6	▲	NPGNG
Montpellier-Le Havre 0-0	8 Metz	34	25	7	13	5	+6	=	GNNGG
Troyes-Sedan 0-2	9 Rennes	34	25	9	7	9	+1	▲	GPNNG
	10 Lens	33	25	9	6	10	-2	▲	PNGGG
	11 Marseille	32	25	7	11	7	+1	▼	NNGNP
	12 St-Etienne	30	25	8	6	11	-6	▼	PPNPP
	13 Strasbourg	30	25	8	6	11	-10	=	NGPGP
	14 Nancy	29	25	8	5	12	-4	=	GGPPP
	15 Nantes	29	25	8	5	12	-4	▲	PGNPN
	16 Troyes	29	25	9	2	14	-16	▼	PPPGP
	17 Le Havre	28	25	7	7	11	-14	=	GGPNP
	18 Montpellier	22	25	5	7	13	-9	=	GNGPN

LES ATTAQUES 1 Monaco 51 buts • 2 Paris-SG et Bordeaux 37 buts.

LES DÉFENSES 1 Monaco 22 buts • 2 Auxerre et Metz 25 buts.

LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) 17 buts • 2 Simone (Monaco) et Trezeguet (Monaco) 16 buts.

26<sup>e</sup> JOURNÉE : Mardi 15 février : Nantes-Lyon ; Marseille-Paris-SG.  
Mercredi 16 février : Monaco-Bordeaux ; Lens-Bastia ; St-Etienne-Montpellier ; Auxerre-Strasbourg ; Nancy-Metz ; Sedan-Rennes ; Le Havre-Troyes.

# Douceur, pluie et vent

**MARDI.** Les hautes pressions se sont décalées vers le sud de l'Espagne et laissent passer sur le pays un flux très rapide d'ouest. Deux perturbations vont se succéder sur la France dans les journées de lundi et mardi et amèneront pluie, vents soutenus et douceur.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Temps pluvieux jusqu'en mi-journée, puis des éclaircies perceront l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera fort jusqu'à 90 km/h dans l'intérieur des terres et 110 km/h sur les côtes. La douceur persistera avec 8 à 10 degrés le matin et 12 à 14 l'après-midi.

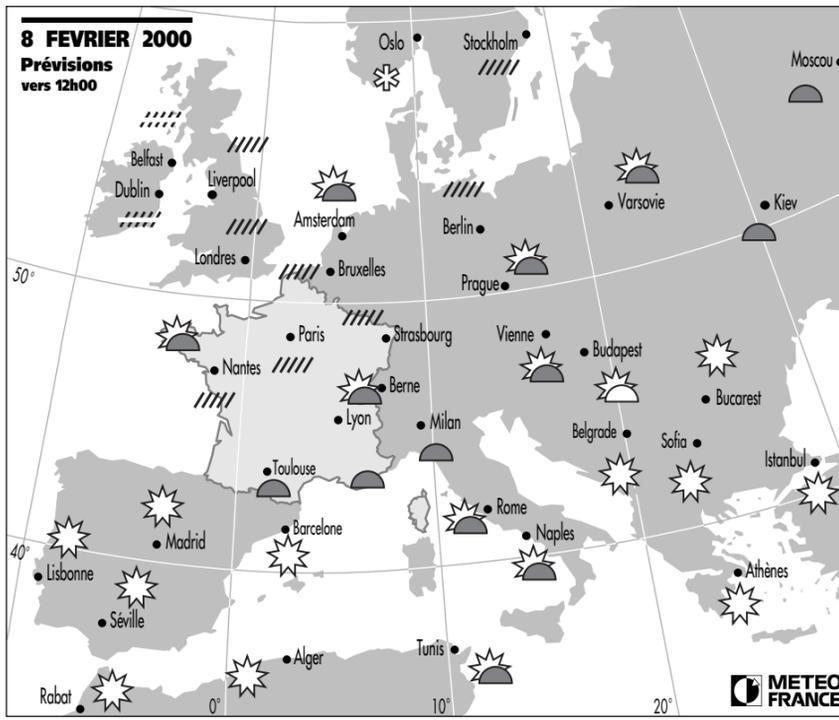
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Il pleuvra jusqu'en milieu de journée, puis des éclaircies perceront, parfois entrecoupées d'averses sur les côtes. Le vent de sud-ouest sera fort avec 90 km/h dans l'intérieur et 110 km/h sur les côtes. Le thermomètre indiquera de 6 à 8 degrés le matin et 10 à 13 l'après-midi.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Le temps sera bien pluvieux et venteux. Les rafales de vent atteindront de 90 à 100 km/h. Les températures seront douces, entre 6 et 8 degrés le matin et 11 et 13 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Ciel souvent couvert avec de la pluie. Quelques trouées perceront au pied des Pyrénées à la mi-journée, et des éclaircies reviendront sur Poitou-Charentes l'après-midi. Les températures douces atteindront de 15 à 17 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Ciel couvert et bien pluvieux. Neige sur les Alpes du Nord à partir de 1 800 mètres. Le thermomètre atteindra de 12 à 15 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Temps couvert avec quelques pluies. Vent d'ouest modéré sur les côtes varoises. Le thermomètre montera entre 15 et 17 degrés



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

**Paris 7°C**

**Bali 33°C**

aujourd'hui ici, demain là-bas

bookers.com

© 2000 bookers.com ph. L'Espresso L'ESPE/7201

Ensoleillé  
Peu nuageux  
Brèves éclaircies  
Couvert  
Brume brouillard  
Averses  
Pluie  
Orages  
Neige  
Vent fort

## PRÉVISIONS POUR LE 8 FÉVRIER 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
AJACCIO	6/14 C	
BIARRITZ	9/15 N	
BORDEAUX	10/14 C	
BOURGES	8/13 P	
BREST	7/11 N	
CAEN	7/10 P	
CHERBOURG	7/11 P	
CLERMONT-F.	9/15 P	
DIJON	7/12 P	
GRENOBLE	-1/9 *	
LILLE	6/10 P	
LIMOGES	7/11 P	
LYON	7/13 P	
MARSEILLE	8/15 C	

FRANCE outre-mer	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
CAYENNE	23/28 S	
FORT-DE-FR.	23/27 S	
NOUMEA	24/28 S	

EUROPE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
AMSTERDAM	7/10 N	
ATHENES	9/15 S	
BARCELONE	11/16 S	
BELFAST	2/7 P	
BELGRADE	-2/9 S	
BERLIN	6/11 P	
BERNE	1/9 N	
BRUXELLES	8/13 P	
BUCAREST	8/15 P	
BUDAPEST	8/14 P	
COPENHAGUE	8/14 N	
DUBLIN	8/13 P	
FRANCFORT	5/14 N	
GENEVE	2/10 P	
HELSINKI	1/2 ##	
ISTANBUL	8/12 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LISBONNE	22/28 S	
ST-DENIS-RE.	24/29 S	
KIEV	25/31 P	
LIVRPOOL	4/11 P	
LONDRES	4/14 P	
LUXEMBOURG	4/12 P	
MADRID	2/13 S	
MILAN	2/10 C	
MOSCOW	-4/0 C	
MUNICH	3/11 N	
NAPLES	7/14 N	
OSLO	-4/1 *	
PALMA DE M.	7/19 S	
PRAGUE	5/10 N	
ROME	6/14 N	
SEVILLE	7/17 S	
SOPIA	2/10 S	
ST-PETERSB.	5/14 N	
STOCKHOLM	1/2 P	
TENERIFE	12/16 S	
TORONTO	2/12 ##	
VARSOVIE	4/10 N	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LE CAIRE	9/16 ##	
NAIROBI	16/29 S	
PRETORIA	19/20 P	
RABAT	8/18 S	
TUNIS	9/16 N	
BANGKOK	23/33 S	
BEYROUTH	9/14 ##	
BOMBAY	16/29 S	
CHICAGO	21/27 S	
CHICAGO	-7/3 C	
LIMA	20/25 S	
LOS ANGELES	13/20 S	
MEXICO	6/17 S	
MONTREAL	-18/-10 S	
NEW YORK	-7/-2 S	
SAN FRANCISCO	10/17 S	
SANTIAGO/CHI	12/29 S	
TORONTO	-12/-6 S	
WASHINGTON	-2/2 C	
AFRIQUE	0/2 ##	
ALGER	-1/3 P	
DAKAR	20/25 C	
KINSHASA	23/28 P	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
DUBAI	14/20 S	
HANOI	13/17 S	
HONGKONG	10/17 S	
JERUSALEM	7/15 ##	
NEW DEHLI	7/21 S	
PEKIN	-10/-3 S	
SEOUL	-10/-3 *	
SINGAPOUR	24/29 S	
SYDNEY	22/29 S	
TOKYO	4/11 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
AMSTERDAM	7/10 N	
ATHENES	9/15 S	
BARCELONE	11/16 S	
BELFAST	2/7 P	
BELGRADE	-2/9 S	
BERLIN	6/11 P	
BERNE	1/9 N	
BRUXELLES	8/13 P	
BUCAREST	8/15 P	
BUDAPEST	8/14 P	
COPENHAGUE	8/14 N	
DUBLIN	8/13 P	
FRANCFORT	5/14 N	
GENEVE	2/10 P	
HELSINKI	1/2 ##	
ISTANBUL	8/12 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LISBONNE	22/28 S	
ST-DENIS-RE.	24/29 S	
KIEV	25/31 P	
LIVRPOOL	4/11 P	
LONDRES	4/14 P	
LUXEMBOURG	4/12 P	
MADRID	2/13 S	
MILAN	2/10 C	
MOSCOW	-4/0 C	
MUNICH	3/11 N	
NAPLES	7/14 N	
OSLO	-4/1 *	
PALMA DE M.	7/19 S	
PRAGUE	5/10 N	
ROME	6/14 N	
SEVILLE	7/17 S	
SOPIA	2/10 S	
ST-PETERSB.	5/14 N	
STOCKHOLM	1/2 P	
TENERIFE	12/16 S	
TORONTO	2/12 ##	
VARSOVIE	4/10 N	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LE CAIRE	9/16 ##	
NAIROBI	16/29 S	
PRETORIA	19/20 P	
RABAT	8/18 S	
TUNIS	9/16 N	
BANGKOK	23/33 S	
BEYROUTH	9/14 ##	
BOMBAY	16/29 S	
CHICAGO	21/27 S	
CHICAGO	-7/3 C	
LIMA	20/25 S	
LOS ANGELES	13/20 S	
MEXICO	6/17 S	
MONTREAL	-18/-10 S	
NEW YORK	-7/-2 S	
SAN FRANCISCO	10/17 S	
SANTIAGO/CHI	12/29 S	
TORONTO	-12/-6 S	
WASHINGTON	-2/2 C	
AFRIQUE	0/2 ##	
ALGER	-1/3 P	
DAKAR	20/25 C	
KINSHASA	23/28 P	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
DUBAI	14/20 S	
HANOI	13/17 S	
HONGKONG	10/17 S	
JERUSALEM	7/15 ##	
NEW DEHLI	7/21 S	
PEKIN	-10/-3 S	
SEOUL	-10/-3 *	
SINGAPOUR	24/29 S	
SYDNEY	22/29 S	
TOKYO	4/11 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
AMSTERDAM	7/10 N	
ATHENES	9/15 S	
BARCELONE	11/16 S	
BELFAST	2/7 P	
BELGRADE	-2/9 S	
BERLIN	6/11 P	
BERNE	1/9 N	
BRUXELLES	8/13 P	
BUCAREST	8/15 P	
BUDAPEST	8/14 P	
COPENHAGUE	8/14 N	
DUBLIN	8/13 P	
FRANCFORT	5/14 N	
GENEVE	2/10 P	
HELSINKI	1/2 ##	
ISTANBUL	8/12 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LISBONNE	22/28 S	
ST-DENIS-RE.	24/29 S	
KIEV	25/31 P	
LIVRPOOL	4/11 P	
LONDRES	4/14 P	
LUXEMBOURG	4/12 P	
MADRID	2/13 S	
MILAN	2/10 C	
MOSCOW	-4/0 C	
MUNICH	3/11 N	
NAPLES	7/14 N	
OSLO	-4/1 *	
PALMA DE M.	7/19 S	
PRAGUE	5/10 N	
ROME	6/14 N	
SEVILLE	7/17 S	
SOPIA	2/10 S	
ST-PETERSB.	5/14 N	
STOCKHOLM	1/2 P	
TENERIFE	12/16 S	
TORONTO	2/12 ##	
VARSOVIE	4/10 N	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LE CAIRE	9/16 ##	
NAIROBI	16/29 S	
PRETORIA	19/20 P	
RABAT	8/18 S	
TUNIS	9/16 N	
BANGKOK	23/33 S	
BEYROUTH	9/14 ##	
BOMBAY	16/29 S	
CHICAGO	21/27 S	
CHICAGO	-7/3 C	
LIMA	20/25 S	
LOS ANGELES	13/20 S	
MEXICO	6/17 S	
MONTREAL	-18/-10 S	
NEW YORK	-7/-2 S	
SAN FRANCISCO	10/17 S	
SANTIAGO/CHI	12/29 S	
TORONTO	-12/-6 S	
WASHINGTON	-2/2 C	
AFRIQUE	0/2 ##	
ALGER	-1/3 P	
DAKAR	20/25 C	
KINSHASA	23/28 P	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
DUBAI	14/20 S	
HANOI	13/17 S	
HONGKONG	10/17 S	
JERUSALEM	7/15 ##	
NEW DEHLI	7/21 S	
PEKIN	-10/-3 S	
SEOUL	-10/-3 *	
SINGAPOUR	24/29 S	
SYDNEY	22/29 S	
TOKYO	4/11 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
AMSTERDAM	7/10 N	
ATHENES	9/15 S	
BARCELONE	11/16 S	
BELFAST	2/7 P	
BELGRADE	-2/9 S	
BERLIN	6/11 P	
BERNE	1/9 N	
BRUXELLES	8/13 P	
BUCAREST	8/15 P	
BUDAPEST	8/14 P	
COPENHAGUE	8/14 N	
DUBLIN	8/13 P	
FRANCFORT	5/14 N	
GENEVE	2/10 P	
HELSINKI	1/2 ##	
ISTANBUL	8/12 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LISBONNE	22/28 S	
ST-DENIS-RE.	24/29 S	
KIEV	25/31 P	
LIVRPOOL	4/11 P	
LONDRES	4/14 P	
LUXEMBOURG	4/12 P	
MADRID	2/13 S	
MILAN	2/10 C	
MOSCOW	-4/0 C	
MUNICH	3/11 N	
NAPLES	7/14 N	
OSLO	-4/1 *	
PALMA DE M.	7/19 S	
PRAGUE	5/10 N	
ROME	6/14 N	
SEVILLE	7/17 S	
SOPIA	2/10 S	
ST-PETERSB.	5/14 N	
STOCKHOLM	1/2 P	
TENERIFE	12/16 S	
TORONTO	2/12 ##	
VARSOVIE	4/10 N	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LE CAIRE	9/16 ##	
NAIROBI	16/29 S	
PRETORIA	19/20 P	
RABAT	8/18 S	
TUNIS	9/16 N	
BANGKOK	23/33 S	
BEYROUTH	9/14 ##	
BOMBAY	16/29 S	
CHICAGO	21/27 S	
CHICAGO	-7/3 C	
LIMA	20/25 S	
LOS ANGELES	13/20 S	
MEXICO	6/17 S	
MONTREAL	-18/-10 S	
NEW YORK	-7/-2 S	
SAN FRANCISCO	10/17 S	
SANTIAGO/CHI	12/29 S	
TORONTO	-12/-6 S	
WASHINGTON	-2/2 C	
AFRIQUE	0/2 ##	
ALGER	-1/3 P	
DAKAR	20/25 C	
KINSHASA	23/28 P	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
DUBAI	14/20 S	
HANOI	13/17 S	
HONGKONG	10/17 S	
JERUSALEM	7/15 ##	
NEW DEHLI	7/21 S	
PEKIN	-10/-3 S	
SEOUL	-10/-3 *	
SINGAPOUR	24/29 S	
SYDNEY	22/29 S	
TOKYO	4/11 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
AMSTERDAM	7/10 N	
ATHENES	9/15 S	
BARCELONE	11/16 S	
BELFAST	2/7 P	
BELGRADE	-2/9 S	
BERLIN	6/11 P	
BERNE	1/9 N	
BRUXELLES	8/13 P	
BUCAREST	8/15 P	
BUDAPEST	8/14 P	
COPENHAGUE	8/14 N	
DUBLIN	8/13 P	
FRANCFORT	5/14 N	
GENEVE	2/10 P	
HELSINKI	1/2 ##	
ISTANBUL	8/12 S	

AMÉRIQUES	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
LISBONNE	22/28 S	
ST-DENIS-RE.	24/29 S	
KIEV	25/31 P	
LIVRPOOL	4/11 P	
LONDRES	4/14 P	
LUXEMBOURG	4/12 P	
MADRID	2/13 S	
MILAN	2/10 C	
MOSCOW	-4/0 C	
MUNICH	3/11 N	
NAPLES	7/14 N	
OSLO	-4/1 *	
PALMA DE M.	7/19 S	
PRAGUE	5/10 N	
ROME	6/14 N	
SEVILLE	7/17 S	
SOPIA	2/10 S	
ST-PETERSB.	5/14 N	
STOCKHOLM	1/2 P	
TENERIFE	12/16 S	
TORONTO	2/12 ##	
VARSOVIE	4/10 N	

ASIE-OCCÉANIE	TEMPERATURE	ÉTAT DU CIEL
---------------	-------------	--------------

**CINÉMA** Le réalisateur Claude Autant-Lara est mort, samedi 5 février, dans une clinique d'Antibes à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. ● APRÈS AVOIR DÉBUTÉ au cinéma

comme décorateur et responsable des costumes, il a connu ses premiers succès pendant l'Occupation, avec *Le Mariage de Chiffon* et *Douce*. Et ses premiers démêlés avec la censure. A

cause de sa veine corrosive, son « *charme vénénéux* », il devient la bête noire de la IV<sup>e</sup> République. Du *Diable au corps* à *Tu ne tueras point*, il pourfend les va-t-en-guerre, l'hypo-

crisie sexuelle, les institutions. ● FRANÇOIS TRUFFAUT défend sa *Traversée de Paris* mais l'attaque violemment dans *Les Cahiers du cinéma* et en fait le symbole du cinéma du

mépris. ● HABITÉ par la rancœur, cet ancien anar de gauche avait rejoint la droite la plus extrême et soutenu la candidature de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle.

# Claude Autant-Lara, cinéaste libertaire devenu militant d'extrême droite

Le réalisateur de « La Traversée de Paris », du « Diable au corps » et du « Blé en herbe », qui fut dans sa vieillesse député européen, élu sur une liste du Front national, est mort samedi 5 février à Antibes, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans

**QU'ON LE VEUILLE** ou non, le visage tour à tour libertaire et atrabilaire de Claude Autant-Lara ne peut être négligé. La trajectoire de ce champion de l'anticonformisme converti à une misanthropie radicale est de celles dont les historiens du XX<sup>e</sup> siècle devront tenir compte, tant elle reflète les dérives d'un certain tempérament : celui du râleur franco-français.

Il était né le 5 août 1901, fils d'un architecte dreyfusard, Edouard Autant, et d'une sociétaire de la Comédie-Française pacifiste, Louise Lara. Voué au théâtre, le couple crée un groupe d'avant-garde, Art et Action. Tout un étage de leur maison de la rue Lepic est transformé en salle de spectacles gratuits ; on y monte Maïakowski, des textes de Mallarmé, des pièces de Claudel.

Eduqué à gauche, sortant de l'École des arts décoratifs et de l'École des beaux-arts, Claude Autant-Lara fait ses débuts au cinéma à dix-sept ans. A l'époque où, racontera-t-il dans *Cinématographe* (avril 1978) avec cette amertume qu'il exhalait à tout propos, « les grands écrivains décrivent le septième art comme de la sous-crotte de bique ». Il devient le collaborateur de Marcel L'Herbier pour plusieurs films, signe les décors de *Villa Destin*, les costumes d'*Eldorado* et de *L'Inhumaine*. Après avoir réalisé un court-métrage avec Antonin Artaud (*Fait divers*, 1923), il est engagé comme assistant par René Clair pour *Paris qui dort* (1923) et par Jean Renoir pour les décors de *Nana* (1926).

Par goût de la recherche, et décidé à faire de la mise en scène, il se pique, en 1927, d'utiliser l'Hypergonar, une invention du physicien Henri Chrétien permettant de filmer des images pour un écran large à l'aide d'une lentille spéciale : *Construire un feu* (adapté de Jack London) se heurte à la frilosité d'une profession qui craint de devoir réaménager toutes ses installations (écrans et projecteurs), parle de « concurrence déloyale » et obtient l'interdiction du film, puis sa destruction. Première fureur de Claude Autant-Lara qui, ruiné, part aux Etats-Unis, vend le procédé à la Metro Goldwyn Mayer (avec l'approbation de Chrétien), en profite pour diriger Buster Keaton et Douglas Fairbanks Jr. La MGM n'utilisera jamais l'Hypergonar, dont le brevet sera racheté vingt-cinq ans plus



Claude Autant-Lara : une réputation ruinée par son amertume et de son cynisme.

tard par la Fox, pour le « Cinéma-Scope ».

De retour en France en 1932, il tourne une série de sketches adaptés de Courteline, et c'est en 1933 qu'il connaît sa deuxième grande désillusion : *Ciboulette*, film de commande dans lequel il a tenté avec Jacques Prévert de transformer les « pitreries-nouilleries » de Francis de Croisset en sortilles enchanteurs, est charcuté derrière son dos par le producteur, amputé d'une demi-heure. Ignorant qu'il n'est pas responsable de cette version d'un « film mongolien » dont la copie standard a été envoyée au pilon, la presse l'étrille. Il mettra dix ans avant de refaire surface.

Emaillée de sempiternels conflits avec les producteurs, la carrière de Claude Autant-Lara redémarre sous l'Occupation avec

quatre films, « morceaux de musique de chambre » d'où émerge Odette Joyeux : *Le Mariage de Chiffon* (d'après Gyp, 1942), qualifié de « chef-d'œuvre » par Paul Eluard, *Lettres d'amour* (1942), *Douce* (1943), que Pierre Marcabru compare à du « Maupassant qui aurait lu Marx », et *Sylvie et le fantôme* (1945). Grand technicien et esthète, Autant-Lara y fait preuve d'élégance, d'un réel sens de la direction d'acteurs. Surtout, il laisse percer, au fil de ces portraits d'adolescentes plongées dans une société hypocrite, son goût de la dérision. Son « *charme vénénéux* » sourd de ce mélange de raffinement et d'acidité corrosive, sa façon de dynamiter des œuvres apparemment conformistes en y inoculant ce qu'il appelait lui-même son « *venin* » (c'est « la

seule chose, disait-il, qui puisse assurer la survie d'un film. Non pas la méchanceté, mais la vigueur nécessaire pour partir à l'assaut de l'injustice »). Il passe à la moulinette les piliers de l'idéologie vichyste (famille, religion, charité), ce qui lui vaut quelques ennuis avec la censure, déjà. Il faut dire que ses piques lancées à la face de la bourgeoisie, la justesse de ses descriptions sociales, l'acuité des profils féminins qu'il dépeint, l'insolence de ses répliques doivent beaucoup à ses scénaristes, Aurenche et Bost. C'est d'eux que vient par exemple, dans *Douce*, cette réponse du régisseur joué par Roger Pigaut à la tyrannique douairière Marguerite Moreno, qui enseigne « *patience et résignation* » aux pauvres : « *Impatience et révolte.* » Pour avoir qualifié les juifs de

« parasites », Claude Autant-Lara est inquiété à la Libération, mais il est blanchi grâce au Parti communiste, qui, par l'intermédiaire du décorateur Max Douy, le fait entrer à la CGT : il devient président du Syndicat des techniciens. Estimant qu'il ne saurait y avoir pour lui de sujets tabous, Autant-Lara s'affirme dès 1947 comme un cinéaste dont les virtuosités décoratives ornent des propos subversifs. Il râle contre l'hypocrisie sexuelle, affiche un anticléricalisme virulent. *Le Diable au corps* fait scandale et se voit amputé par la censure.

**Il est la bête noire de la IV<sup>e</sup> République, l'insupportable anar bafouant les bonnes mœurs et cultivant insolence, rejet des hiérarchies sociales, esprit frondeur**

Du roman de Raymond Radiguet, les auteurs du film ont surtout retenu une dénonciation de la guerre, et les patriotes se déchaînent contre cette « *chiennerie* », ce « *film ignoble* » qui « *ajoute le cynisme le plus révoltant à l'exaltation de l'adultère en ridiculisant la famille, la Croix-Rouge et même l'armée* ». Sa projection à Bruxelles provoque un incident diplomatique : l'ambassadeur de France quitte la salle.

Cible des censures municipales attisées par les associations familiales et les diocèses, Autant-Lara est la bête noire de la IV<sup>e</sup> République, l'insupportable anar bafouant les bonnes mœurs et cultivant insolence, rejet des hiérarchies sociales, esprit frondeur. La censure exige le retrait d'une réplique dans *L'Auberge rouge* (1951), pied de nez aux bien-séances ; une trentaine de députés se déchaînent contre *Le Blé en herbe* (1953), où, écrit un journaliste choqué, « on voit un galopin jeter sa gourme avec une femme nettement plus âgée que lui et qui

n'est même pas une amie de sa mère ». Censurés aussi : *Le Rouge et le Noir* (1954), *En cas de malheur* (1958), *La Jument verte* (1959) et surtout *L'Objecteur*, film sur l'objection de conscience réalisé pendant la guerre d'Algérie, qui ne sort qu'en 1963 après les accords d'Évian, sous le titre *Tu ne tueras point*, moyennant treize coupures, dont la scène où le héros, interrogé au tribunal, déclare être prêt à servir son pays « *mais pas par les armes* » et où les juges lui répondent : « *Quand on se donne le droit de choisir ses devoirs envers son pays, on devient un individu révolté, sans freins, sans morale. Un anarchiste.* »

François Truffaut fait une critique élogieuse de *La Traversée de Paris* (1956, d'après Marcel Aymé), chronique de la France occupée, catalogue des lâchetés françaises, où, dans la fureur d'une nuit vouée au marché noir, Gabin lance le fameux « *Salauds de pauvres !* » : « *J'ai régulièrement attaqué Claude Autant-Lara, déplorant ses tendances à tout affadir et tout simplifier, la grossièreté avec laquelle il "condensait" Stendhal, Radiguet et Colette... Il m'apparaissait un peu comme un boucher qui s'obstinait à faire de la dentelle. Il a enfin trouvé le sujet de sa vie, que la truculence, l'exagération, la hargne, la vulgarité, l'outrance ont haussé jusqu'à l'épique. Peu de films nous ont, comme celui-là, donné à réfléchir sur le "Français moyen".* »

En 1954 en effet, le rédacteur des *Cahiers du cinéma* avait publié un article vengeur, credo de la Nouvelle Vague, dans lequel il fustigeait la « *tradition de la qualité* » d'un cinéma français englué dans l'académisme, et qui s'apparentait à une tradition du mépris. Claude Autant-Lara était visé, accusé de montrer des personnages qui se méprisent les uns les autres, des « héros » que le spectateur est invité à mépriser à son tour. A cette complaisance dans la cruauté mesquine, cette frénésie à dénoncer à tout prix, ce terrorisme des idées qui, comme l'écrivait aussi Jean Collet, « *cache l'ignominie sous les alibis vertueux de l'engagement idéologique* », Truffaut opposait l'exigence morale qui doit habiter un cinéaste : pas d'esthétique sans éthique.

Les dérapages d'Autant-Lara devaient lui donner raison, et ruiner la réputation du cinéaste. Ce dernier publia des Mémoires (trois volumes aux éditions Veyrier, un aux éditions Carrère) où, « *la rage au cœur* », il s'en prenait au « *pool judéo-parpaillot* » et à la décomposition culturelle provoquée par une « *bouillabaisse multiraciale* ». Ruminant ses rancœurs, ce « *croisé de l'Occident* » rejoignait le Front national. Triste image d'un cynique que ses ressentiments rances, et peut être une féroce haine de soi, ont poussé à l'éruption aigre et dévastatrice.

Jean-Luc Douin

## Filmographie

- *Fait divers* (court métrage, avec Antonin Artaud, 1923)
- *Construire un feu* (court métrage, 1926)
- *Vittel* (court métrage, 1926)
- *Ciboulette* (premier long métrage, 1933)
- *My Partner Mr Davis* (1936)
- *L'Affaire du courrier de Lyon* (co-réalisé par Maurice Lehmann, avec Pierre Blanchar, 1937)
- *Le Ruisseau* (coréalisé par Maurice Lehmann, 1938)
- *Fric-Frac* (coréalisé par Maurice Lehmann, avec Michel Simon, Fernandel et Arletty, 1939)
- *Le Mariage de Chiffon* (avec Odette Joyeux, 1942)
- *Lettres d'amour* (avec Odette Joyeux, 1942)
- *Douce* (avec Odette Joyeux, 1943)
- *Sylvie et le fantôme* (avec Jacques Tati, 1946)
- *Le Diable au corps* (avec Micheline Presle et Gérard Philipe, 1947)
- *Occupe-toi d'Amélie* (1949)
- *L'Auberge rouge* (avec Fernandel, Carrette et Françoise Rosay, 1951)
- *Les Sept Péchés capitaux* (sketch, 1952)
- *Le Bon Dieu sans confession* (avec Danielle Darrieux, 1953)
- *Le Blé en herbe* (avec Edwige Feuillère, 1954)

- *Le Rouge et le Noir* (avec Danielle Darrieux et Gérard Philipe, 1954)
- *Marguerite de la nuit* (avec Michèle Morgan et Yves Montand, 1956)
- *La Traversée de Paris* (avec Bourvil, Jean Gabin et Louis de Funès, 1956)
- *En cas de malheur* (avec Jean Gabin et Brigitte Bardot, 1958)
- *Le Joueur* (1958)
- *La Jument verte* (avec Bourvil et Francis Blanche, 1959)
- *Les Régates de San Francisco* (1960)
- *Le Bois des amants* (1960)
- *Vive Henri IV, vive l'amour* (1961)
- *Le Comte de Monte Cristo* (avec Louis Jourdan, 1961)
- *L'Objecteur/Tu ne tueras point* (avec Laurent Terzieff et Suzanne Flon, 1963)
- *Le Meurtrier* (1963)
- *La Magot de Josefa* (1963)
- *Humour noir* (un sketch, 1964)
- *Le Journal d'une femme en blanc* (avec Marie-José Nat, 1965)
- *Le Nouveau Journal d'une femme en blanc* (1966)
- *Le Plus Vieux Métier du monde* (un sketch, 1967)
- *Le Franciscain de Bourges* (1968)
- *Les Patates* (avec Pierre Perret, 1969)
- *Lucien Leuwen* (téléfilm, 1973)
- *Gloria* (1977)

## Un éphémère élu du Front national au Parlement de Strasbourg

A PEINE le décès de Claude Autant-Lara était-il connu que Jean-Marie Le Pen, président du Front national, faisait savoir qu'il irait « rendre un dernier hommage » au cinéaste qui fit partie de son comité de soutien à l'élection présidentielle en 1988. Et qui, en juin 1989, se fit élire, avec lui et huit autres militants du Front national, député européen. De son côté, Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain, évoque le « cinéaste de grand talent, farouche promoteur de l'identité française », « symbole de la lutte contre les dangers et les méfaits de l'invasion mondial-américaine dans la vie quotidienne, économique et culturelle ».

Longtemps considéré comme « anar de gauche », Claude Autant-Lara créa la surprise en apportant, en 1988, son soutien à Jean-Marie Le Pen. Il ajouta à cela des déclarations au magazine *Globe*, en septembre 1989, où, commentant la déportation de Simone Veil, ancien ministre, député européen, il estimait : « Oh ! Elle joue de la mandoline avec ça. Mais elle en est revenue, hein ? Et elle se porte bien... Bon, alors quand on me parle de génocide, je dis : en tout cas, ils ont raté la mère Veil ! » Le metteur en scène expliquait son appartenance au Front national, par la capacité de ce parti à faire « un peu de travail de défense de la France, de la francité et de la culture nationale... »

La gauche actuelle étant dominée par la juiverie cinématographique internationale, par le cosmopolitisme et par l'internationalisme ». Enfin, dans le même entretien, il s'affirmait révisionniste : « *Auschwitz... Le génocide, on n'en sait trop rien. Le prétendu génocide...* » Les Français connaissaient Claude Autant-Lara « anticlérical, antimilitariste, anticapitaliste », comme il se définissait lui-même. Ils le découvraient antisémite, raciste. Comme il l'était déjà dans un entretien de janvier 1988, passé inaperçu, au magazine *Le Choc* du mois. A propos du cinéaste Mehdi Charef, Autant-Lara déclarait : « *Ce monsieur, qui est peut-être quelqu'un de très bien, n'a qu'à faire financer son film par les Arabes. Tant que les Français n'auront pas ce à quoi ils ont droit, puisqu'ils sont chez eux, nom de Dieu, on n'a pas à faire venir des étrangers. Maintenant, on favorise le cosmopolitisme. Eh ! bien moi, le cosmopolitisme, je lui pisse à la raie.* »

### DISCOURS INAUGURAL

La carrière politique de Claude Autant-Lara fut aussi éphémère que sulfureuse. Elu en juin 1989 député européen, il démissionna le 4 septembre. Cette élection du cinéaste demeura le meilleur coup de publicité monté par Jean-Marie Le Pen. Doyen d'âge, avec ses quatre-vingt-huit ans, il revenait en effet au ci-

néaste de prononcer le discours inaugural au Parlement européen et ce dernier souhaitait profiter pleinement de cette tribune internationale. Imperturbable dans un hémicycle vidé de ses élus communistes, socialistes puis, bientôt libéraux, et malgré les élus écologistes qui brandissaient des banderoles où l'on pouvait lire « *Plus jamais le fascisme !* », Claude Autant-Lara fit une allocution où il fustigea « *certaines métissages qui sont catastrophiques pour toutes les parties métissées* ».

Poursuivi, après l'entretien à *Globe*, pour incitation à la haine raciale, diffamation à caractère racial et complicité d'injures raciales, Claude Autant-Lara fut relaxé, le tribunal estimant qu'il n'était pas « *établi que Claude Autant-Lara ait eu la volonté de voir publiés les propos qui lui sont attribués* ». L'article avait été fait à la suite de deux entretiens téléphoniques. Interrogée sur les propos du metteur en scène, Simone Veil avait indiqué : « *On ne répond pas à un vieillard de quatre-vingt-huit ans. Il faut le laisser dans son délire qui, en vieillissant, ne s'est pas arrangé* ». Celui qui pensait que « *le venin* » était « *la seule chose qui puisse assurer la survie d'un film* » a en effet fini le film de sa vie le cœur plein de venin.

Christiane Chombeau

## CONCERTS

JEUDI 17 FÉVRIER - 20 H

SALLE PLEYEL

JOHN NELSON direction  
SOPHIE MARIN-DEGOR  
MARIE-ANGE TODOROVITCH  
STUART NEILL  
FRANÇOIS LE ROUX  
CHŒUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS  
ARTHUR OLDHAM chef de chœur  
CHŒUR D'ENFANTS FRANCIS BARDOT

HECTOR BERLIOZ  
Les Francs-Juges - Te Deum



DE 80 F À 290 F - TARIF JEUNES : 50 F

RÉSERVATIONS

01 45 61 65 89

www.ticketclitc.fr

# Les Rita Mitsouko mènent le bal du rock français

Nouvel album, nouvelle tournée et aucun signe de lassitude pour le duo le plus créatif de notre scène musicale

**LES MURS** de la Boule noire, annexe de la Cigale, salle parisienne du boulevard Rochechouart, sont décorés de larges motifs de bande dessinée – visages amoureux, yeux clos, gros plans – et de lustres en verroterie. Fred Chichin est à la guitare, Catherine Ringer est habillée Catherine Ringer : robe en laine peignée, grosses fleurs pastel dignes des meilleurs papiers peints, et pardessus, un pull informe à rayures orange fluo. Le couple le plus stable du rock français est en répétition, avant une tournée dans de petits lieux qui débutera le 26 février au Run Ar Puns de Châteaulin (Finistère). Tandis que *Cool frénésie*, chanson joyeusement électronique qui donne son titre au nouvel album, est déjà sur toutes les ondes, les Rita Mitsouko ont choisi de retourner à la base pour en assurer la promotion.

Avec son chignon-chouchou, la Ringer affirme son côté ménagère. Moulins de bras adaptés à de virtuels rouleaux à pâtisserie, virevoltes de plumeaux, envolées de chiffons : la chanteuse provoque des courants d'air dans la maison rock – et elle est chez elle partout, sauf en pays d'ultra-libéralisme ou de dérives fascisantes. Par ailleurs, les Rita Mitsouko n'ont rien contre la famille : ce duo d'auteurs de fresques sociales aux allures gaies, mais cruellement maussades – Trénet, et ses illusions de candeur, ne sont pas loin –, défend des valeurs de fidélité, de travail, y compris en amour, livre à ses trois enfants, et

au reste de la population, un message où cohabite le droit à toutes les libertés et les devoirs envers son prochain. Avec, rappelait Catherine Ringer au *Monde* en 1994, une sainte horreur de « ces divorces entre gens qui se sont consommés ».

Les Rita Mitsouko répètent donc, du matin au soir. « *Y a du taf* », remarque Catherine Ringer, meneuse d'une bande de joyeux musiciens aux origines croisées : Iso, racines sénégalaises, asticote sa guitare ; Noël Assolo, ascendance camerounaise, construit les lignes rythmiques à la basse ; Fred Montabon, Antillais, dialogue au clavier avec Félix, son alter ego. A la batterie, Franck Mantegari (versant italien) joue du rock'n roll. Pour l'heure, ils dissèquent *La Sorcière et l'inquisiteur*, nouvelle chanson qui décrit les atouts féminins, ludiques, sexuels, et les rigidités masculines. « *Ça bouge tout le temps* », commente la chanteuse, qui balance des épilures d'orange dans un sac Prisu, finit la cigarette de Fred, pull noir, jeans tombant, filiforme et moustachu, comme au temps de *Marcia Baila*, tube absolu des années Mitterrand, nerveuses et exotiques.

*Cool frénésie*, qui paraît le 8 mars, parie sur de jolies accalmies musicales et des chansons en spirales, telle *La Sorcière et l'inquisiteur*, alternant les épisodes planants et la reprise en main binaire, au gré des balancements du yin et du yang. Dans leur répertoire 2000, les Rita Mitsouko mêlent nouveautés et

sympathies anciennes. *La Jalousie*, chanson créée en 1984, prend, à l'instar de *Marcia Baila*, une nouvelle patine, incroyablement dans l'air du temps et du grand retour des années 70 : des accords de piano volés à Ray Charles, du funk, un mini-chaos reggae – « *cette femme, cette pute, cette salope* » –, Ringer s'en prend « au père de son fils » pour haute trahison, moule le venin de la jalousie, qui n'a pas pris une ride.

## DE LA FIDÉLITÉ TOUJOURS

Pas un cheveu blanc, aucune lassitude. De la fidélité toujours, comme celle qui lie les Rita Mitsouko à Jean Neplin, avec qui Fred Chichin avait fondé, en 1977, un groupe de rock dénommé Fassbinder. La chanson s'intitule *Parle-moi*, Neplin a l'accent banlieusard de Bernard Tapie, mais affirme furieusement son appartenance à l'autre monde, celui des poètes : « *Qu'est-ce que tu veux que je te dise ? La noce, j'la fais pas, le procès, j'y étais pas, le compte en banque, j'ai pas connu, les sicav non plus, j'ai pas été dans l'immobilier, j'ai pas vendu les chevaux, et j'ai assassiné aucune vache.* » Que répond Catherine ? « *C'est si bon. Je la vis ta chanson, me rend libre.* »

Est-ce le temps de la maturité pour les Rita ? Peut-être les changements d'humeur de Catherine Ringer sont-ils moins subits. Un jour mégère, le lendemain punk, la veille branchée. Ensemble, ils parlent de musique. Elle, affable et nature. Lui,



YOURI LENQUETTE/DELABEL 2000.

Les Rita réinventent la danse, ses plaisirs et ses drames.

penché sur sa guitare avec un air appliqué. Ils sont là, ils n'ont pas déserté. Ont-ils d'ailleurs une quelconque obligation à la nouveauté ?

Leur dernier album, *Système D*, paru en 1993, a été suivi en 1996 d'un *Concert privé*, sorte d'exercice acoustique calqué sur les *Unplugged* de MTV et coproduit par M6, où figuraient deux titres inédits. Entre-temps, Catherine a écrit et chanté pour le cinéma (*Simon oui*, de Claire Simon, musique originale de Ringer et Archie Shepp ; *Femme d'un âge moyen*, pour *Carnival*, dessin animé de Deane Taylor). Elle a donné un récital exceptionnel de chansons (Charles Trénet, Caetano Veloso, Léo Ferré) en duo avec l'accordéoniste Richard Galliano à la Cité de la musique en juin 1995, puis assuré avec Fred une Carte blanche au même endroit, invitant notamment la chorégraphe madrilène Blanca Li (même famille, même esprit).

Au fil de ces expériences, Ringer

n'a jamais perdu sa drôle de manière de crier, de décrire le pire avec entrain (*Le Petit Train dans la campagne*, vision de déportation, *Marcia Baila*, la mort par le cancer). Les Rita racontent la vie, mais préservent la leur. Exceptionnellement, sur *Cool frénésie*, Catherine Ringer chante son père (*C'était un homme*), peintre d'origine juive polonaise. Jalousie, blessure, bonheur, redites parfois, enthousiasme toujours, les Rita réinventent la danse, ses plaisirs et ses drames. Cette petite troupe heureuse de jouer n'a aucune peur de reconstruire l'histoire de la musique balloche : Fred Chichin a su, il y a vingt ans bientôt, réaliser un mariage magique entre le synthétiseur Moog et le bal à la française.

Véronique Mortaigne

★ *Cool frénésie* sortira le 8 mars chez Delabel/Virgin.

## DÉPÊCHES

■ **MUSÉES** : les pays d'Afrique anglophone ont lancé le 4 février un projet de développement des musées en Afrique subsaharienne destiné à faire renaître et conserver les témoignages du riche passé du continent. Cette initiative est coordonnée par le Centre international pour l'étude de la préservation et la restauration de la propriété culturelle (Iccrom), organisation intergouvernementale créée par l'Unesco. Sous l'égide du Programme pour le développement des musées en Afrique, l'Iccrom collabore avec les musées nationaux du Kenya afin d'établir un secrétariat à Mombasa. – (AFP)

■ **Le cardinal américain Edmund Szoka, « gouverneur » de la cité du Vatican**, a présenté le 5 février la nouvelle entrée des Musées du Vatican, qui devait être inaugurée le 7 février par le pape. Trois ans de travaux ont été nécessaires pour réaliser cette nouvelle entrée, qui a coûté 45 milliards de lires (environ 23 millions d'euros) et qui s'était avérée indispensable en raison de la constante augmentation des visites de touristes et de pèlerins. Au cours des vingt dernières années, la fréquentation des musées est passée d'un million et demi à trois millions de personne par an. – (AFP)

■ **MUSIQUE** : la cérémonie des 7<sup>es</sup> Victoires de la musique classique et du jazz (indépendantes des Victoires des variétés, fixées au 11 mars) se déroulera pour la première fois hors de Paris, à Lyon, à l'Auditorium Maurice-Ravel, et sera retransmise en direct sur France 3 et sur Radio-Classique, le 8 février à partir de 20 h 50. La soirée sera présentée par Patrick de Carolis et la harpiste Marielle Nordmann. Les deux formations symphoniques lyonnaises dirigées par Emmanuel Krivine pour l'Orchestre de Lyon et Louis Langrée pour l'Orchestre de l'Opéra de Lyon seront présentées.

## La mauvaise passe financière de l'Orchestre Lamoureux

L'ORCHESTRE Lamoureux est dans une mauvaise passe d'autant plus paradoxale que sa santé artistique est au beau fixe, qu'un public fidèle suit ses concerts et qu'il vient de publier un disque chez Erato. Sous le titre général *Hommage à l'Orchestre Lamoureux*, cet album regroupe des œuvres de Chabrier et Ravel créées, en leur temps (dont le *Boléro*), par cette formation au passé illustre (ICD Erato 3984-27321-2). Un peu d'histoire : depuis sa fondation en 1881, l'Orchestre des concerts Lamoureux fonctionne selon le régime associatif : ses musiciens ne sont pas salariés et se partagent les bénéfices – quand il y en a. Ce système a régi les institutions symphoniques parisiennes jusqu'à la création du premier orchestre de salariés, l'Orchestre national de France, en 1937. En plus de Lamoureux, il y avait l'Orchestre de la société des concerts du Conservatoire, l'Orchestre Passetou et l'Orchestre Colonne.

Ces quatre formations occupaient une place importante dans la vie musicale française et internationale. Les musiciens cooptaient leur directeur musical, participaient à l'élaboration des programmes. Ils recevaient des chefs et des solistes réputés, servaient le répertoire et donnaient des œuvres en création mondiale et française. Leur action

pour la démocratisation de la musique aura été exemplaire. Le système a fonctionné ainsi jusqu'à la création de l'Orchestre de Paris, en 1967, par Marcel Landowski. Le but avoué de ce compositeur-directeur de la musique était de donner à la France une formation permanente de prestige composée de musiciens salariés à l'année.

Un deuxième coup de grâce a été porté aux vieilles associations quand Landowski a créé l'Ensemble orchestral de Paris, en 1979. Compo-

sée d'une quarantaine de musiciens, cette institution a comme mission de servir le répertoire classique (Mozart, Haydn) et celui des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qui tombent dans ses effectifs. Paris s'est alors trouvé doté des deux orchestres permanents de Radio France, de l'Orchestre de Paris, de l'Ensemble orchestral et de l'Orchestre de l'Opéra national, qui sont tous subventionnés.

Que reste-t-il aujourd'hui des trois glorieuses associations ?

L'Orchestre Colonne, historiquement affermé au Châtelet, l'a quitté, contraint et forcé ; il survit grâce à un public fidèle et aux services qu'il rend à l'Opéra national de Paris en accompagnant certains ballets dans la fosse de Garnier. L'Orchestre Passetou offre une large place aux solistes et aux chefs français. L'Orchestre des Concerts Lamoureux a su se maintenir à un autre niveau de réputation grâce à Jean-Luc Caradec, son jeune délégué général, et au chef d'orchestre japo-

nais Yutaka Sado. Marketing drôle et gentiment agressif visant à montrer que les musiciens d'orchestre ne sont pas les vieilles barbes que l'on imagine, qu'un chef d'orchestre peut se livrer à l'autodérision sans rien renoncer de ses exigences musicales, sont allés de pair avec un travail de fond qui a porté ses fruits. Lamoureux est aujourd'hui en excellente forme, ses musiciens sont jeunes, ses programmes attractifs. Le public est là : le taux d'autofinancement tourne autour de 70 %.

## PLEYEL DE PLUS EN PLUS CHÈRE

Tout devrait donc aller pour le mieux. Mais un taux d'autofinancement trop important obère sérieusement l'avenir d'une institution dès lors qu'un problème financier vient l'empêcher de produire les concerts qui lui apportent ses recettes. Déjà en équilibre instable du fait de ses faibles subventions, Lamoureux vient de subir une nouvelle augmentation tarifaire de la Salle Pleyel. Quelques chiffres : cet orchestre de 96 musiciens reçoit 600 000 F (90 000 €) de l'Etat et 400 000 F (60 000 €) de la Ville de Paris, montant inchangé depuis 1990 – il était globalement de 772 800 F en 1980. Il loue aujourd'hui la salle de concerts du faubourg-Saint-Honoré 120 000 F (18 000 €), quand il déboursait

59 200 F en 1989 et 100 000 F il y a quelques mois. Les subventions n'ont donc pas bougé depuis 1990, tandis que le prix de location a doublé. Dans le même temps, Lamoureux est sorti d'une période d'incertitudes artistiques et a réussi à inventer un vrai projet d'orchestre en retrouvant sa place au milieu du public – raison d'être d'une institution musicale.

La dernière augmentation de Pleyel a suffi à détruire le fragile équilibre financier de l'association, qui a dû réduire sa saison à cinq concerts au lieu de treize. Dans les dernières semaines de sa présence à la direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle vivant, Dominique Wallon, questionné par *Le Monde* au sujet des problèmes des associations symphoniques, répondit, d'un air songeur : « *Je rêve parfois d'une année zéro afin de mettre à plat toutes les subventions.* »

A. Lo.

★ Prochain concert : le 12 mars, Beethoven et Richard Strauss, Jacques Tys (hautbois), Yutaka Sado (direction). De 100 F (15,25 €) à 210 F (32 €). Orchestre de l'Association des Concerts Lamoureux, 109 avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-84-77-00.

## TROIS QUESTIONS À...

JEAN-LUC CARADEC

**1 Vous êtes délégué général d'une institution qui remporte de grands succès publics et qui a pourtant de graves problèmes.**

Nous vendons 1 700 billets pour chacun de nos concerts, nos musiciens sont heureux, même s'ils ne sont que défrayés. Nos difficultés viennent des subventions, qui ont baissé de moitié en francs constants depuis vingt ans. Nos demandes de rendez-vous avec le ministère de la culture sont restées sans lendemains mais nous ne désespérons pas. Le maire de Paris vient de nous annoncer qu'il nous recevrait le 29 février.

**2 L'augmentation des tarifs de Pleyel vous a-t-elle été fatale ?**

Non, la suppression des réductions traditionnellement accordées à Lamoureux s'est traduite par près de 20 000 francs de coûts supplémentaires. Nous aurions pu les absorber en les reportant sur le prix des places. Mais ce calcul comptable n'aurait pas tenu compte des possibilités financières de notre public, populaire et très mélangé en classes d'âge. Nous en aurions donc perdu une partie. Nos postes salariaux sont faibles : les musiciens ne touchent qu'un défrayement ; Yutaka Sado prend des cachets inférieurs de moitié à ceux qu'il touche ailleurs ; j'ai moi-même un salaire d'instituteur et l'autre employé de l'association est un employé-jeune.

**3 Vous avez donc dû supprimer huit concerts sur les treize prévus. Comment avez-vous négocié les débits, coûteux ?**

Par chance, nous entretenons d'excellentes relations avec des artistes qui nous soutiennent en temps normal en prenant des cachets réduits chez nous. Ils ont accepté de voir leurs engagements reportés sur les saisons prochaines. Si nous ne sommes pas contraints de réduire nos saisons au point que nous ne disparaissions pratiquement de la vie musicale. La vraie question est : « *Quel avenir pour l'Orchestre Lamoureux ?* »

Propos recueillis par Alain Lompech

# Nuit des Images : dialoguez avec ceux pour qui la réalité ne suffit plus.

Après IMAGINA, retrouvez les plus grands réalisateurs d'images virtuelles le 08/02 à 20h30.

# WWW.CANALPLUS.FR

# Le piège esthétique de Renzo Piano

Au Centre Pompidou, une exposition consacrée à l'architecte convainc plus qu'elle n'explique

**RENZO PIANO, UN REGARD CONSTRUIT. Centre Pompidou, galerie sud. De 11 heures à 21 heures, du mercredi au lundi. 40 F (6,01 €) ; étudiants, 30 F (5,39 €). Catalogue : 160 p., 190 F (28,96 €). Jusqu'au 27 mars.**

Coauteur du Centre Georges-Pompidou avec le Britannique Richard Rogers, Renzo Piano - à tout seigneur, tout honneur - fait l'objet d'une exceptionnelle exposition dans la galerie sud du même centre. Une exposition conçue de bout en bout par l'architecte génois en bonne complicité avec Olivier Cinquandre, l'un des conservateurs du Musée d'art moderne chargés de l'architecture. Ce dernier est aussi l'auteur du catalogue, dont il ne faudrait pas mésestimer l'utilité au prétexte que la présentation est un éblouissant exercice de clarté. Et l'on ne négligera pas non plus la diffusion sur FR3, lundi 7 février, d'un film de Richard Petitjean, *Renzo Piano, architecte au long cours*, dont la dernière partie, consacrée aux rapports du maître d'œuvre avec ses commanditaires en soutane de l'église du Padre Pio, à Foggia, est un rare exemple de casuistique appliquée à la construction.

Avec la rénovation fortement médiatisée de Beaubourg, dont il a été, avec Jean-François Bodin, l'artisan principal, Renzo Piano a vraisemblablement passé le cap de l'anonymat dans la culture générale des Français (*Le Monde* du 31 décembre 1999). La

renommée cependant ne suffit pas : pour croire, il faut voir. Or l'exposition actuelle parvient à nous embarquer tout en douceur dans la croisière et les rêves du Génois. Un univers architectural d'où sont gommées les tempêtes pour ne mettre en valeur que la seule réflexion spirituelle du maître d'œuvre et de ses disciples du Renzo Piano Building Workshop, une équipe de cracks répartie entre deux agences, à Paris et à Gènes.

En théorie, l'exposition se trouve partagée en trois ensembles, qui auront changé plus ou moins de titre selon les moments et les interlocuteurs : le parcours de la méthode (ou l'invention), l'urbanité (ou leçons d'urbanité), cultiver le sensible. Ou plus vite, en italien : *innovazione, città, poesia...*

## MONTREZ SANS RÉVÉLER

Pour s'en tenir aux édifices qui ne risquent pas de passer inaperçus, appartiennent à la première catégorie le stade San Nicola, à Bari (1990), l'aéroport international du Kansai posé dans la baie d'Osaka (1994), un complexe encore inachevé de services à Nola, près de Naples, joliment inspiré du Vésuve, et, plus proche de la nature encore, voire carrément organique, l'espace liturgique consacré au Padre Pio, commencé en 1991 pour accueillir bientôt plusieurs milliers de pèlerins par jour, dans le sud de l'Italie ; enfin, une tour de 36 étages, en cours de réalisation à Sydney.

Ce regroupement à l'enseigne de



Les cases du Centre Jean-Marie Tjibaou, à Nouméa.

l'innovation relève évidemment de l'artifice, puisque l'innovation est loin d'être absente dans l'ensemble des projets relevant de la ville : quartier neuf de Potsdamerplatz à Berlin, reconversion de l'usine Fiat du Lingotto de Milan, aménagement du port de Gènes et... Centre Pompidou. L'innovation, comme l'urbanité, n'est pas non plus absente du troisième ensemble consacré au sensible : musée pour la collection de Menil à Houston (1986), pour la Fondation Beyeler à Bâle (1997), immeuble d'habitation de la rue de Meaux à Paris (1991), Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou à Nouméa (1998) et, *last but not least*, agence RPBW de Punta Nave, où le maître a mis en dépôt cette partie du cerveau, placée derrière le siège de l'intelligence, où se logerait la sensibilité.

Montrer son travail sans en révéler véritablement le secret est un souci vieux comme Piano et sans doute comme le Centre Pompidou. Que s'est-il passé, quelle métamorphose a-t-il connue, pour parvenir à cette position de puriste, trente ans après un projet qu'il définit lui-même comme une idée de potaches mal élevés (*voir notamment le texte de Marc Bedarida dans le catalogue*), une sorte de jacquard tricoté avec

Rogers dans les fils de la provocation, de la volonté de rupture, de l'humour ? Déjà avec une exposition à la chapelle de la Sorbonne, et plus récemment à la Fondation Beyeler, il avait tenté d'expliquer pédagogiquement son travail : aller-retour constant du détail à l'ensemble, obsession de la solution technique la plus juste, même niveau d'exigence à chaque instant, à chaque échelle des projets. Le souci est le même ici, mais à grande échelle. De fait, le visiteur croit sortir gagnant du parcours, il a absorbé un peu, beaucoup, de la méthode architecture et souvent les enfants se prennent même de passion pour un métier dont ils perçoivent enfin les ressorts.

En réalité, c'est une exposition toile d'araignée, un projet de séduction qui ne s'embarrasse ni de la réalité des échelles ni de la vérité des matériaux : les maquettes au centième ou les prototypes 1 sur 1 sont uniformisés par l'utilisation, notamment, du bois clair. Pour Renzo Piano, c'est manifeste, la pédagogie passe par l'esthétique. Mieux même, de la beauté d'une présentation, d'avantage que des discours, peut naître la compréhension de l'acte architectural.

Frédéric Edelmann

## Un « Fortunio » de mauvaise fortune à Rennes

**FORTUNIO, d'André Messager. Avec Benoît Boutet, Virginie Pochon, Franck Leguérinel, Christian Davesnes, Antoine Normand, Orchestre de Bretagne, Claude Schnitzler (direction), Bernard Broca (mise en scène). Opéra de Rennes, le 4 février. Jusqu'au 8 février. Tél. : 02-99-78-48-78.**

### RENNES

de notre envoyé spécial

Cinq années après avoir créé *Pelléas et Mélisande*, de Claude Debussy, à l'Opéra-Comique, le compositeur et chef d'orchestre André Messager y fait entendre, le 5 juin 1907, son propre *Fortunio*, d'après Alfred de Musset. La réception de l'ouvrage est favorable, mais la critique, ne sachant à quoi elle a affaire, s'interroge : le trait est trop délicat pour être celui d'une opérétte, trop léger cependant pour être celui d'un opéra ; les dialogues parlés y sont absents : ce n'est donc pas un opéra-comique. Mais certains (dont Gabriel Fauré et Camille Saint-Saëns) compriront d'emblée que cette « comédie lyrique » était de la très bonne musique, un point c'est tout.

On est à mi-chemin du tordant *Coup de roulis* (dernière opérétte de Messager) et de l'effusion de *Werther*, de Massenet. Mais, en fait, cette vocalité féline, féminine, câline, cette harmonie subtile, ces altérations dou-

cement modales, ont tout de Fauré, qui, s'il s'était adonné au genre léger, aurait certainement écrit, lui aussi, une manière de *Fortunio*.

Cette production, venue d'Angers et passée par Nantes et Tours, n'est pas forcément ce que l'on peut souhaiter de meilleur pour cette dentelle qui demande un grand soin, et de vrais moyens. Daniel Bizeray, qui fait des miracles à l'Opéra de Rennes avec quelques sous (la municipalité lui a tout de même alloué trois millions de francs supplémentaires), a eu tort de faire confiance à Bernard Broca : le metteur en scène est passé à côté de la finesse de l'ouvrage, avec une direction d'acteurs caricaturale, des décrochages dans le monde contemporain d'un goût douteux, des décors piteux ou vulgaires.

Le chef d'orchestre, Claude Schnitzler, a repris la production en cours, tenté de serrer les tempos, de huiler les rouages et de trouver le ton. Comme chaque fois que nous l'avons entendu, il est excellent, surveille la fosse (très sonore à Rennes, malgré la restauration des lieux). Mais un manque de rigueur dans la préparation musicale fait entendre des chanteurs se battant avec une prosodie aussi raffinée que redoutable, souvent en décalage avec l'orchestre. Dommage, car Benoît Boutet (*Fortunio*), Virginie Pochon (Jacqueline) et Franck Leguérinel (Clavaroche) sont formidables.

Renaud Machart

### INSTANTANÉ

## LE RAFFINEMENT DE RYUICHI SAKAMOTO

Même quand il officie comme DJ, en ouverture de son concert parisien, donné le 5 février dans la salle rococo du Trianon, Ryuichi Sakamoto ne se départ pas de sa légendaire élégance. L'icône nipponne joue des platines en dandy subtil. Loïn des grands prêtres des machines à danser, il semble sonorer une expérience zen. Vapeur *ambient*, rythme cardiaque en apnée, narration cryptique... Si doux qu'on entend même le bruit du vinyle qui rentre dans sa pochette. On pense ensuite que le musicien va prolonger sa performance dans le sens de l'aventure quand, au clavier d'un « piano préparé » selon les méthodes chères à John Cage, il improvise des mouvements et des sons qu'on croirait tirés d'un game-lan balinais.

Cette fantaisie extrémiste ne durera pas plus de cinq minutes, après lesquelles le pianiste opéra pour le véritable objet de ce concert : la promotion d'un nouvel album, *BTTB* (« Back To The Basics »). Sorti conjointement en France avec *Cinemage*, une compilation des thèmes qu'il a composés pour le cinéma, ce disque célèbre le doux romantisme du piano solo. Avec cet instrument, le Japonais s'éloigne de l'Asie et se rapproche de la France de Satie, Ravel et Debussy. Dans le dépouillement d'une scène et d'un instrumentiste habillés de noir, juste éclairés de quelques traits de lumières blanches, le toucher de Sakamoto impressionne par sa grâce et un jeu cristallin. Le pionnier de la techno pop nipponne - quand, à l'orée des années 80, il cofondait le Yellow Magic Orchestra -, le chantre des expériences multiethniques (on se souvient de *Beauty*, en 1989, avec Youssou N'Dour et Caetano Veloso), choisit aujourd'hui la clarté harmonique de *sonatines* néo-classiques. Sans toujours éviter les facilités mélodiques que l'on reproche souvent à Michael Nyman, Sakamoto balance avec raffinement entre brise impressionniste et savoir-faire pop. Parfois joués à quatre mains par la grâce de disquettes informatiques qui transforment l'instrument en piano mécanique, cette collection d'instrumentaux recèle des « tubes » - les thèmes du *Dernier Empereur* ou de *Furyo*, *Tong Poo* (classique du YMO) ou le récent *Energy Flow* (numéro un huit semaines au Japon) - qui ne renoncent jamais à la délicatesse.

Stéphane Davet

## SORTIR

### PARIS

**Ensemble orchestral de Paris**  
L'Ensemble orchestral de Paris se lance dans une intégrale des symphonies de Beethoven. Une de plus ? Mais John Nelson, son directeur musical, a choisi l'édition de Norman Del Maar qui, repartant des manuscrits originaux, a débarrassé ces œuvres de toutes les scories accumulées par les ans.  
Beethoven : *Coriolan, Symphonies n°s 2 et 7*. John Nelson (direction). Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8°. M° Alma-Marceau. Le 8, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F. Le 10, à l'Espace-Carpeaux de Courbevoie, tél. : 01-46-67-70-00.

**Association Typhon**  
Dix danseurs hip-hop parmi lesquels Jean-Claude Pambé Wayack, Hakim Maïche, Nabil Saoudi, Kanti Schmidt, regroupés dans l'association Typhon, mettent en scène une série de duos déployant tous les styles de danses hip-hop autour de thèmes comme la ville, le rapport féminin-masculin, l'amour.  
Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4°. M° Saint-Paul. Les 7, 10 et 11, 19 heures ; les 8 et 9, 15 heures. Tél. : 01-42-74-06-44. 30 F.

### AMIENS

**Brad Melhdau**  
Né en 1970, Brad Melhdau a été le leader précoce d'un trio avec le batteur Jorge Rossy avant de devenir le pianiste d'une autre étoile montante des années 90, le saxophoniste Joshua Redman.

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

**L'Aure Moitié de l'Europe**  
Panorama de la création contemporaine dans l'est de l'Europe.  
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8°. M° Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi de 12 heures à 21 h 30. Fermé lundi. Du 8 février au 2 mars. 38 F.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**La Bataille de Stalingrad (Requiem)**  
spectacle de marionnettes de Rézo Gabriadze.  
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18°. M° Abbesses. Du 8 au 19 février. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

**Marion Lévy**  
Baker Fix (chorégraphie).  
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchervin, Paris 11°. M° Parmentier. Les 8, 9 et 10, 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 80 F.

**François-Frédéric Guy (piano)**  
Wagner-Kocis : *Tristan et Isolde*, *Prélude*. Wagner-Liszt : *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, *extraits*. Schoenberg : *Pièces pour piano op. 11*. Strauss-Singer : *Mort et transfiguration*.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7°. M° Solferino. Le 8, 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-57. 80 F.

**Jean-Philippe Courtis (baryton-basse)**  
**Frederic Chiu (piano)**  
Œuvres de Fauré, Debussy, Magnard et Ropartz.

Depuis, il a pris son indépendance. La Maison de la culture d'Amiens le reçoit en solo le 8 février ; en duo avec le guitariste Peter Bernstein, le 9 ; en trio avec Larry Grenadier (contrebasse) et Jorge Rossy, le 10.

*Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. Les 8 et 9, février, 20 h 30 ; le 10, 19 h 30. Tél. : 03-22-97-79-77. De 55 F à 110 F.*

### RENNES

## La Folle Journée ou Le Mariage de Figaro

Le titre véritable du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais est *La Folle Journée*. Tout ici est affolement. Les personnages sont possédés. Le souffle d'Eros dont Chérubin est la représentation à peine masquée fait vaciller les valeurs conventionnelles du pouvoir et chacun s'abaisse aveuglément à ce que lui dicte son désir. Jean-François Sivadier tente dans sa mise en scène de peindre cette fête dionysiaque où une troupe d'insensés se paient le luxe d'un théâtre du désir, où la parole habille et déshabille, où les corps trébuchent comme autant de lapsus et où chacun méprise les signes avant-coureurs des bains de sang à venir. Avec, dans les principaux rôles, Stephen Butel (Chérubin), Denis Lebert (Figaro), Alexandra Scicluna (la Comtesse).  
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Du 8 au 25 février. Les mardi, jeudi et vendredi, 20 h 30 ; mercredi et samedi, 19 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 02-99-31-12-31. De 65 F à 130 F.

Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris 13°. M° Quai-de-la-Gare. Le 8, 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

**London Sinfonieta**  
Knussen : *Etude*. 2. Anderson : *Alhambra Fantasy*. King-Gomez : *Magritte Weather*. Hesketh : *Theatrum*. Olivier Knussen (direction).

*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16°. M° Passy. Le 8, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.*

**Orchestre du conservatoire supérieur de Paris**  
Mahler : *Symphonie n° 1 « Titan »*. Leon Fleisher (direction).  
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19°. M° Porte-de-Pantin. Le 8, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 90 F.

**Venus**  
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 8, 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03. 70 F.

**Véronique Sanson**  
Opéra-Théâtre, 1, place de France, 91 Massy. Le 8, 20 h 30. Tél. : 01-60-13-13-13. De 215 F à 268 F.

### DERNIERS JOURS

**10 février :**  
**Andy Goldsworthy**  
Hôtel Scribe, 1, rue Scribe, Paris 9°. Tél. : 01-44-71-24-24. Tous les jours 24 heures sur 24. Jusqu'au 10 février. Accès libre.

**12 février :**  
**Jeanne**  
d'après Charles Péguy, mise en scène de Christian Schiaretti.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20°. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

**Psyché**  
d'après Molière et Corneille, mise en scène de Yan Duffas.

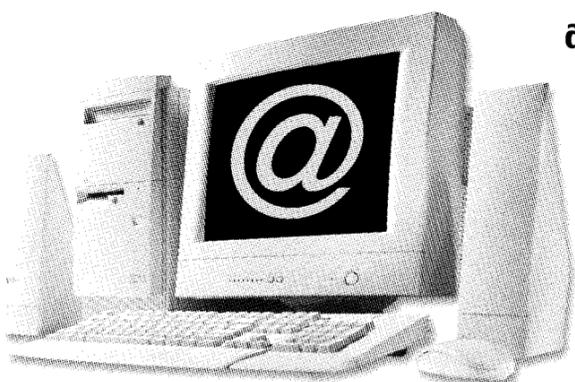
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9°. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F.

Après la répétition  
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Jacques Rosner.  
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13°. Tél. : 01-45-88-62-22. 85 F et 120 F.

Du 7 au 11 février et du 28 février au 3 mars

RTL vous offre  
**50 ordinateurs multimédia**

et 3 ans d'accès internet gratuit et illimité



avec **Net-Up**  
e-park

08 36 68 25 11 \*

**RTL**  
rtl.fr

\*2723 la minute

trial

**OPERA**

Théâtre Graslin

• NANTES •

SAISON 99/2000



présente en version concertante

## Le Vin herbé de FRANK MARTIN

Oratorio d'après *TRISTAN et ISEULT* de J. Bédier

Avec *Le Vin herbé*, Frank Martin fait revivre le mythe de Tristan et Iseult, dans une écriture remarquable, pour 12 voix solistes, qui s'emploient à conter l'histoire de ce mythe moyenâgeux.

NOUVELLE PRODUCTION

PRESENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS À NANTES

Samedi 12 février - 20h

Réservations : Théâtre Graslin - Nantes - 02.40.69.77.18

## EN VUE

■ Malgré une police municipale « musclée », la délinquance, qui a régressé partout ailleurs dans les Bouches-du-Rhône, a augmenté de 13,67 % en 1999 à Vitrolles, aux mains de l'extrême droite.

■ Renvoyé pour avoir fêté, le 30 janvier, l'anniversaire de l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler, un volontaire de la garde locale suédoise de la province du Skaraborg devra remettre son arme et son uniforme à l'armée.

■ En tenue de combat, coiffé d'un béret rouge, Hugo Chavez, vainqueur des urnes en 1998, président du Venezuela, a célébré sous son portrait géant, vendredi 4 février à Caracas, le 8<sup>e</sup> anniversaire de son putsch militaire manqué.

■ Les religieux chiites iraniens exigent la destitution du ministre de la culture ; les écoles coraniques de Qom suspendent les cours ; le secrétaire du conseil de surveillance de la Constitution soutient les manifestants ; la commission ministérielle de supervision des activités de la presse saisit la justice : *Azad*, journal réformateur, vient de publier la caricature d'un ayatollah.

■ « Ils étaient partout autour de moi. Ils ont commencé à prendre des photos, toucher les cornes, les herbes, les os... », explique Smuts Mokalake, médecin traditionnel exerçant à Kimberley, en Afrique du Sud, prêt à saisir la commission des droits de l'homme depuis que des touristes suédois lui ont fait perdre ses pouvoirs.

■ Olivier Kamga, ressortissant camerounais, récemment condamné par la chambre criminelle de Casablanca à vingt ans de prison pour faux monnayage, détenait dans sa chambre d'hôtel un pot de colle, un liquide bleu - du prétendu « savon » - et deux photocopies en noir et blanc d'un billet de 500 francs.

■ Sory Cisseko, jeune Malien sans papiers, actuellement placé en centre de rétention à Versailles pour être reconduit à Bamako, n'aurait pas attiré l'attention des policiers s'il n'avait posé « un pied sur la banquette » en se rendant en train au chevet de son père, mardi 1<sup>er</sup> février, entre Paris-Montparnasse et Plaisir.

■ Jeudi 3 février, la Cour de cassation, jugeant que « la violence entre conjoints n'est pas nécessairement une violation grave des devoirs du mariage et ne rend pas nécessairement intolérable le maintien de la vie commune », a cassé un arrêt de la cour d'appel de Caen accordant le divorce à un époux battu.

■ Dimanche 6 février, sur le ring du centre culturel de Scranton, en Pennsylvanie, devant une salle comble, la fille de Joe Frazier a mis au tapis la fille de Mohamed Ali.

Christian Colombani

## L'édition au crible de l'école Bourdieu

« Actes de la recherche en sciences sociales » publie son second numéro consacré à l'édition. Une vision moins polémique que la précédente livraison

*ACTES de la recherche en sciences sociales* publie le deuxième volet de son dossier *Edition, éditeurs* (98 p., 69 F, 10,5 €). Le premier opus dénonçait, sous la plume de Pierre Bourdieu lui-même, la « révolution conservatrice dans l'édition ». Il analysait les dérives du système éditorial et avait été mal accueilli par les éditeurs (*Le Monde des livres* du 7 mai 1999). Le second volet de cette enquête est moins corrosif.

Bénédicte Reynaud commence par analyser « *L'emprise des groupes sur l'édition française depuis 1980* ». Elle décrit les circonstances de la prise de pouvoir de Lagardère et

d'Havas-Vivendi, en mettant en évidence la bienveillance du pouvoir politique, qui a joué un rôle-clé dans l'entrée de ces industriels dans un monde réputé fermé, dominé par des entreprises familiales, en proie à des difficultés de succession.

Cette prise de pouvoir a marqué, selon Bénédicte Reynaud, économiste et directrice de recherches au CNRS, l'avènement de « l'édition-communication », qui « conçoit le livre sur le même mode que les autres produits de communication ». Son texte se situe dans le prolongement de l'analyse de Pierre Bourdieu, même s'il n'est

## DANS LA PRESSE

## RTL

Alain Duhamel

■ La querelle de la cagnotte a tout de même quelque chose de paradoxal et presque de surréaliste. La controverse porte sur le montant précis des recettes fiscales supplémentaires nées d'une reprise de la croissance plus forte que prévu. Chacun devrait se réjouir, applaudir et se lécher les babines en pensant à l'usage qui en sera fait. C'est le contraire qui se produit : la droite harcèle le gouvernement en suspectant de sombres machinations avec cet argent caché ; la majorité se hâsse et se cabre parce qu'elle a le sentiment de ne pas être informée et le gouvernement se trouve sur la défensive (...). Le gouvernement va rendre publics mercredi les chiffres réels. Il serait

normal que, comme le demande l'opposition, un débat ait lieu à l'Assemblée nationale sur l'usage qu'il sera fait de ces sommes. Au delà, il faudrait surtout, comme le demande Laurent Fabius, que le Parlement puisse enfin disposer de moyens d'information indépendants sur le sujet, comme cela existe par exemple aux Etats-Unis.

## FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ La « cagnotte fiscale » de l'année 1999 met, paradoxalement, le premier ministre sur la défensive. C'est pourtant le genre d'« ennui » dont auraient rêvé nombre de ses prédécesseurs plutôt hantés par la montée des déficits publics. Mais si la gêne l'emporte sur la satisfaction, à Matignon, c'est que ce surplus fiscal ouvre dans des conditions embarrassantes, un débat



sur l'utilisation des fruits de la croissance dont le gouvernement aurait aimé faire l'économie (...) La bonne sortie de ce piège, pour le gouvernement, c'est au fond, comme le souhaite en chœur l'opposition... et le premier secrétaire du Parti socialiste, le débat cartes sur table, la prise de conscience, par chacun, des réalités de la question, la légitime, et démocratique, transparence du choix devant l'opinion. Malgré les désagréments de la contestation, ou de la polémique, Matignon y a moins à perdre qu'à entretenir les doutes et les faux débats par de petites habiletés budgétaires qui, finalement, se révèlent contre-productives.

■ Ce numéro propose différents articles sur l'évolution de l'édition dans le monde. Claudia Schalke et

Markus Gerlach brossent un « *pay-sage éditorial allemand* », où l'on retrouve quelques traits bien connus en France. « *Depuis 1989, les publications connaissent une progression constante* », notamment les nouveautés : 57 680 premières éditions sur 77 889 titres. « *Un chiffre qualifié d'alarmant, au sein même de la branche éditoriale* », expliquent les auteurs, qui précisent : « *Il est à craindre que cette stratégie d'une production démesurée de nouveautés, qui peut difficilement être absorbée par le marché de langue allemande, ne fonctionne pas à long terme. La sortie sur le marché d'un grand nombre*

de titres à succès potentiel, accompagnée d'importantes dépenses publicitaires, se traduit déjà par la constante progression du taux de retours. » En France, le taux de retours des livres renvoyés par les libraires a dépassé les 25 %.

A l'opposé de la puissance de l'édition allemande, Pascal Durand et Yves Winkin proposent une vision presque sinistrée du secteur en Belgique francophone. La plupart des grandes maisons, comme Marabout ou Casterman, sont passées sous le contrôle de groupes français, tandis que des romanciers belges sont publiés directement par des éditeurs parisiens. Ce qui n'empêche pas des petites maisons de poursuivre leurs activités, « *dans une obscurité qui les protège et les accable* ». Inversant la formule de Jérôme Lindon, reprise en titre de son livre par André Schiffrin, *L'Édition sans éditeurs* (Ed. La Fabrique), les auteurs résument la situation belge : « *Des éditeurs sans édition* ».

André Schiffrin, justement, fait un bilan inquiet des presses universitaires américaines face à « *la logique du profit* ». Les universités diminuent leurs contributions à leurs presses, tout en exigeant des normes de rentabilité. Après s'être alarmé de la situation de l'édition de littérature générale, Schiffrin redoute que l'édition universitaire ne connaisse le même sort que le service audiovisuel public américain, où « *la course à l'audience a conduit à sacrifier le contenu éducatif des programmes* ».

Alain Salles

www.internet.gouv.fr/francais/textesref/pagsi2/lis/coregulation.htm

Pour la troisième fois, les pouvoirs publics tentent de créer un organisme de régulation de l'Internet

CHRISTIAN PAUL, député (PS) de la Nièvre, anime depuis le mois de novembre, à la demande du premier ministre, une « mission de préfiguration pour la création d'un organisme de corégulation de l'Internet ». Pour aider le public à suivre ses travaux, il a créé un site publiant différents documents, notamment une « réflexion d'étape », et les comptes rendus de ses entretiens avec des experts, des chefs d'entreprise, des militants de l'Internet alternatif, des policiers, et des associations familiales.

Il s'agit de la troisième tentative en moins de quatre ans d'instaurer un système de contrôle sur la portion française du réseau. En 1996, la loi créant un conseil supérieur de la télématique doté de pouvoirs importants, avait été annulée par le Conseil constitutionnel. L'année suivante, le projet de charte de l'Internet, rédigé par la mission Beausant à la demande du gouvernement Juppé et prévoyant la création d'un organisme de contrôle indépendant, n'avait pas survécu aux attaques venues de toutes parts.



Reprenant ce dossier délicat, le gouvernement socialiste a souhaité innover en avançant le concept de « corégulation », que Christian Paul définit comme « une coopération entre trois parties, pouvoirs publics, usagers et entreprises, pour contribuer à la définition de règles ». Dès le départ, il précise

que le futur organisme « ne serait pas une autorité indépendante dotée d'un pouvoir de sanction », mais de « observatoire », et un lieu de réflexion « où les points de vue antagonistes pourront se rencontrer et, peut-être, arriver à un consensus sur certains dossiers ». M. Paul ne doit rendre son rapport qu'en avril,

mais il a déjà tranché de facto sur un point essentiel : il rejette les arguments de tous ceux qui redoutent l'instauration d'une structure bureaucratique supplémentaire, qui s'alourdira avec le temps et dont les interventions risqueront de gripper l'ensemble du système.

Il estime au contraire que le moment est venu de créer un contre-pouvoir face aux puissances politiques et économiques tentées de prendre une position dominante sur Internet : « *Vivendi veut publier une charte éthique, et a créé un forum où les citoyens discutent de l'avenir de l'Internet. Est-ce à une entreprise privée de mener ce débat national, ou serait-il préférable de créer un espace public?* » Par ailleurs, M. Paul est persuadé qu'Internet jouera un rôle important lors des prochaines campagnes électorales : « *Est-ce que tous les coups seront permis, ou faudra-t-il mettre en place des systèmes d'équilibrage et d'identification?* »

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

## GUERRE DU VIN

■ L'Etat de New York a adopté une loi interdisant aux sociétés installées dans d'autres Etats de vendre du vin à ses résidents via Internet, car ces ventes directes court-circuitent les grossistes locaux, qui collectent les taxes pour le compte de l'Etat. Un domaine viticole de Virgine, Swedenburg Estate Vineyard, a aussitôt porté plainte pour entrave au libre commerce. D'autres Etats envisagent de restreindre la vente de vin sur Internet, sous la pression des lobbies de distributeurs traditionnels. - (AP)

## GUIDE COMPARATIF

■ La société Ovni a mis en ligne un guide d'achat généraliste gratuit, permettant de comparer les prix des articles proposés par différentes boutiques électroniques françaises. [www.tooboo.com](http://www.tooboo.com)

## ENTRAVE À LA CONCURRENCE

■ Le département de la justice américain a lancé une enquête sur le grand site de vente aux enchères e-Bay, au motif qu'il empêche les guides d'achat comparatifs de pénétrer ses serveurs pour collecter des informations sur le prix des articles proposés à la vente.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MOPA1

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

IMPORANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 <sup>TTC</sup>/min)

\*Le Monde\* (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Du Ardisson tout craché par Alain Rollat

LE CRACHAT littéraire est un genre porteur. La télévision commerciale en raffole. Elle en fait volontiers un produit d'appel. Ses tranches nocturnes en consomment beaucoup. Les plus demandés sont les crachats politico-judiciaires. Les chaînes se les arrachent. Surtout s'ils portent des signatures connues du grand public. C'est ainsi que, samedi soir, sur France 2, dans « Tout le monde en parle », Thierry Ardisson faisait la promotion des dernières livraisons de Pierre Botton et Christine Deviers-Joncour.

Pierre Botton, l'ancien « faiseur de maires », est sorti de prison anéanti. Il a tout perdu depuis que le miroir aux alouettes lui a explosé à la figure. Y compris sa femme et ses enfants, exilés aux Etats-Unis. Il survit sous médicaments. Son psychanalyste lui a conseillé de se reconstruire en se racontant. Il se flagelle en gros plan : « *J'ai atteint*

le summum de la bêtise... J'ai eu des rapports déments avec l'argent... J'assume ma déchéance... » Il se reconstruit en démolissant ceux qui l'ont renié après avoir profité de ses largesses. Il cite des noms, publie des photos, déballe des documents. Il joue les martyrs de l'ingratitude humaine. Il est aussi pathétique que pitoyable. Toute rédemption est respectable. Faut-il, pour autant, l'accueillir en fanfare, l'applaudir, l'encourager à diffamer, pêle-mêle, Jean-Claude Bourret, Claude Chirac, Jacques Chirac, François de Closets, Jean-Pierre Elkabbach, Jacques Toussaint, Charles Villeneuve, etc. ? Thierry Ardisson l'a fait.

Christine Deviers-Joncour, l'ancienne « commissionnaire » d'Elf, vient de commettre sa troisième confession en un an. « *Cette fois, jure-t-elle, je dis la vérité* ». Elle joue les mondaines délaissées. Son numéro de biche

émissaire est parfaitement au point. Elle y ajoute désormais des mimiques dont la caméra se délecte. Surtout quand son revers de la main efface le souvenir de ses amours avec Roland Dumas : « *Je ne le balance pas ; je ne le protège plus...* » Elle se dit, sans que l'ombre d'une peur se lise sur son visage, promise à des tueurs sous « *contrat* ». Elle ne veut pas être « *le petit fusible* » de ce feuilleton. « *Les vraies escroqueries*, crie-t-elle, *y en a marre !* » Sur ce point, elle a raison. Faut-il, pour autant, monter sa nouvelle version en spectacle ? Faut-il accorder crédit à son explication selon laquelle son ancien patron, Alfred Sirven, ne saurait se livrer à la justice sans être « *suicidé en prison* » parce qu'il détiendrait « *des choses qui pourraient faire sauter vingt fois la République* » ? Thierry Ardisson l'a fait. Il n'a pas perdu la main dans l'art complaisant de tendre le crachoir.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 Le Monde des idées. Thème : la tribu politique. Invités : Marc Abélès, Marc Augé. **LCI**

21.50 L'Écran témoin. Parents maltraitants, faut-il soigner ou punir ? **RTBF 1**

22.00 Folie, une souffrance très humaine. **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Olivia Bonamy ; Jay Z ; Serena Williams ; Thierry Serfaty. **Canal +**

19.00 Nature. Gastronomie. Coluges. Vampires. **Arte**

20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. **Histoire**

20.50 Spéciale La Vie à l'endroit. SOS enfants disparus : fugue ou enlèvement ? **France 2**

21.05 Le Point. La Louisiana française. Le Mexique et la drogue. **TV 5**

21.05 La Route. Invités : Isabelle Jupé ; Elie Baup. **Canal Jimmy**

22.40 Y a pas photo ! **TF 1**

23.05 Mots croisés. L'hôpital est-il malade ? **France 2**

0.15 Paris dernière. Soirée Nouvel An chinois. Spécial Chinatown. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

20.00 Jazz sous influences. [13/13]. Sono mondiale. **Planète**

le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

14.25 Henri Verneuil  
Un portrait du cinéaste Henri Verneuil ouvre cette « Carte blanche », proposée pendant une semaine. Avec cinq de ses films – *Le Grand Chef*, *Maxime*, *La Vache et le Prisonnier*, *Un singe en hiver* et *Le Fruit défendu* –, et quatre de ses « coups de cœur » : *Le Champion* (Mark Robson), *La Soif du mal* (Orson Welles), *Le Mouchard* (John Ford) et *La Reine Christine* (Rouben Mamoulian).

20.15 360°, le reportage GEO. Les Jeux de la vie. [1/4]. **Arte**

20.50 Légendes. Marilyn Monroe. **Téva**

21.00 Les Grandes Batailles du passé. [7 et 8/14]. **Histoire**

22.50 Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. [6/6]. **Odyssée**

23.20 La Jungle de verre. [1/6]. **Odyssée**

23.35 Envoyé spécial au paradis. [6/6]. Mission à Hawaï. **Planète**

23.45 L'Inde, la saga des Nehru. [4/4]. **Histoire**

23.45 Glenn Gould, le génie de la nuit. **Odyssée**

0.10 La Guerre du Golfe. [2/2]. **Planète**

0.30 La Case de l'Oncle Doc. Renzo Piano, architecte au long cours. **France 3**

0.35 Marseille, rêve du sud. **Odyssée**

0.45 Roger Caillols. [6/8]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

19.30 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme court couples. **Eurosport**

MUSIQUE

20.00 « Sonate pour violon et piano n° 3 », de Brahms. Avec Itzhak Perlman, violon ; Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**

21.00 The Rake's Progress. Mise en scène de John Cox. Par le London Philharmonic Orchestra et le Glyndebourne Chorus, dir. Bernard Haitink. **Muzzik**

FRANCE 2

20.50 SOS enfants disparus  
Trente mille enfants et vingt mille adultes disparaissent chaque année ; 95 % d'entre eux sont retrouvés. Mais, pour les autres, comment les familles vivent-elles cette disparition ? La police la prend-elle assez au sérieux ? Et, pour les adultes, comment concilier respect de la liberté individuelle et angoisse des familles ? Reportages et débat dans le cadre du magazine « La Vie à l'endroit ».

22.35 Monsieur Choufleuri. Œuvre d'Offenbach. Avec Maryuko Karasawa, soprano ; Fernand Fédrion, ténor ; Emmanuel Olivier, piano. **Mezzo**

23.30 Festival « Beethoven passionnément ». **Muzzik**

0.30 Marcia Sweet 99. Bill Carrothers & Didier Lockwood. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 Premier de cordée. Edouard Niermans et P.-A. Hiroz [1 et 2/2]. **Festival**

23.00 Les Oiseaux II. Alan Smithee. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

22.35 Court-circuit. Deux poids, deux mesures. Kimberly Lipschus. Un château en Espagne. Delphine Gleize. *Sales battars*. Delphine Gleize. **Arte**

0.10 Scénarios sur la drogue. Lucie. Guillaume Nicloux. **TF 1**

0.25 Scénarios sur la drogue. Avalanche. **France 3**

0.40 Scénarios sur la drogue. Vincent Perez. **France 2**

SÉRIES

20.50 Les Bœuf-carottes. Emotions fortes. **TF 1**

21.50 New York Police Blues. Tensions à l'audience (v.o.). **Canal Jimmy**

22.25 The PJ's, les Stubbs. House Potty (v.o.). **Série Club**

23.15 New York District. Une sœur pas très catholique. **13<sup>ème</sup> RUE**

ARTE

20.40 J'ai pas sommeil ■ ■ ■  
Ce film étrange, troublant, signé Claire Denis, sans véritable construction dramatique, sans jugement moral ou social porté sur les protagonistes, est inspiré de l'affaire Thierry Paulin. Antillais, homosexuel, dealer, travesti, de 1984 à 1987 il a assassiné et dépoillé de leur argent une vingtaine de vieilles dames, avec un complice. Il mourut du sida en prison, en avril 1989, avant son procès.

FILMS

17.30 La Passion Béatrice ■ ■ ■  
Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). **Ciné Cinémas 3**

20.30 Maxime ■ ■ ■  
Henri Verneuil (France, 1958, N., 125 min). **Ciné Classics**

20.30 The Crying Game ■ ■ ■  
Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1992, 110 min) **○**. **Cinéstar 1**



20.40 J'ai pas sommeil ■ ■ ■  
Claire Denis. Avec Katerina Golubeva, Richard Courcet (France, 1993, 115 min) **○**. **Arte**

20.45 La Femme infidèle ■ ■ ■  
Claude Chabrol (France, 1968, 105 min). **13<sup>ème</sup> Rue**

21.00 La Valse de Paris ■ ■ ■  
Marcel Achard (France, 1949, N., 95 min). **Mezzo**

22.15 Adieu Bonaparte ■ ■ ■  
Youssef Chahine (France - Égypte, 1985, 90 min) **○**. **TV 5**

22.20 Yentl ■ ■ ■  
Barbra Streisand (Etats-Unis, 1983, 135 min). **Cinéstar 1**

22.40 Guerre et amour ■ ■ ■  
Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 85 min). **Cinétoile**

22.45 491 ■ ■ ■  
Vilgot Sjöman (Suède, 1964, v.o., 100 min). **Arte**

22.45 Chine, ma douleur ■ ■ ■  
Dai Sijie (France, 1989, v.o., 90 min). **Paris Première**

22.50 Cinq pièces faciles ■ ■ ■  
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1970, v.o., 104 min) **○**. **Canal +**

22.55 Chungking Express ■ ■ ■  
Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, v.o., 100 min) **○**. **Canal Jimmy**

0.05 Les Sept Femmes de Barberousse ■ ■ ■  
Stanley Donen (Etats-Unis, 1954, v.o., 95 min). **Cinétoile**

0.20 Le Mouchard ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 85 min). **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Bœuf-carottes. Emotions fortes. 22.40 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles de la maison. 0.10 Scénarios sur la drogue. Lucie. Guillaume Nicloux **○**. 0.15 Affaires non classées. Du sang, de la sueur et des larmes **○** [1 et 2/2].

FRANCE 2

18.45 Friends. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Spéciale La Vie à l'endroit. SOS enfants disparus : fugue ou enlèvement ? 23.05 Mots croisés. 0.40 Scénarios sur la drogue. Hier, tu m'as dit demain. 0.45 Journal, Météo. 1.10 Musiques au cœur. *L'Élixir d'amour*, de Donizetti.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.55 Heureux qui comme Ulysse. Film. Henri Colpi. 22.30 Météo, Soir 3. 23.00 Les Oiseaux II. Téléfilm. Alan Smithee **○**. 0.25 Scénarios sur la drogue. Avalanche. **○**. 0.30 La Case de l'Oncle Doc. Renzo Piano, architecte au long cours.

CANAL +

16.30 Surprises. 16.40 Du venin dans les veines. Film. Jonathan Darby **○**. **► En clair jusqu'à 20.40** 18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Pour le pire et pour le meilleur. Film. James L. Brooks **○**. 22.50 Cinq pièces faciles ■ ■ ■. Film. Bob Rafelson (v.o.) **○**. 0.35 Boxe hebdo.

ARTE

19.00 Nature. Gastronomie. Coluges. Vampires. 20.15 360°, le reportage GEO. Les Jeux de la vie. [1/4]. Le casino des manitous. 20.40 J'ai pas sommeil ■ ■ ■. Film. Claire Denis **○**. 22.35 Court-circuit. Deux poids, deux mesures. Kimberly Lipschus. 0.25 Un château en Espagne. Delphine Gleize. 0.50 Sales battars. Delphine Gleize. 22.45 491 ■ ■ ■. Film. Vilgot Sjöman (v.o.). 1.15 Sors de ma vie. Téléfilm. Franziska Buch.

M 6

18.25 Sliders, les mondes parallèles. 19.15 Cosby Show. 19.45 Aujourd'hui, Christophe a testé... 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Décrochage infos, Cinésix. 20.50 Highlander III. Film. Andy Morahan **○**. 22.40 Barb Wire. Film. David Hogan **○**. 0.20 Culture pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Petite histoire de la country music. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la Nuit. Invité : Pascal Quignard. 0.00 Du jour au lendemain. Jean Borie.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Présences 2000. Concert. La fête chez Elisabeth. Œuvres de Ligeti, Ichihyanagi, Mäche, Yanov-Yanovsky, Sotelo, Finzi, McLachlan, Montague. 22.30 Jazz, suivez le thème. There Is no Greater Love. 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Saint-Saëns. 20.40 Bach à Leipzig (1739-1750). Œuvres de Bach, Zelenka. 22.35 Les Soirées (suite). *Les Variations Goldberg*. Œuvres de Bach.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 La Suisse pendant la seconde guerre mondiale. **Forum**

22.00 Onassis, il était une fois un armateur grec... **Forum**

23.00 Corruption, à l'Est aussi. **Forum**

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : S'exprimer, c'est se protéger. **La Cinquième**

16.10 Saga-Cités. Zebda, acte II. **France 3**

17.00 Les Lumières du music-hall. Mick Michéyl. Jane Birkin. **Paris Première**

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Pet Shop Boys ; The Cure ; Arturo Brachetti ; Vonda Shepard. **Canal +**

19.00 Archimède. Voir : Une aile de papillon. Pourquoi ? Les états de la matière. Expérience : Promenade géologique. Sciences animées : Centre de gravité. Application : Supercamembert. **Arte**

20.50 E = M 6 découverte. Sur la piste des prédateurs. **M 6**

21.00 Le Gai Savoir. Dieu, après l'an 2000. **Paris Première**

21.05 Temps présent. Pas de retraite pour le sexe. **TV 5**

21.30 L'Invité de PLS. **LCI**

22.05 La Nuit des i-mages. Imagina 2000. Le Siggraph. Le Fif. Au pays de la 4<sup>e</sup> dimension. **Canal +**

22.55 Alors, heureux ? Faire son deuil. Les métiers détestés. J'ai plus de quarante ans et je vis chez mes parents. L'amour à distance. **France 2**

23.25 Sud. Roi des odyssées.com. Tribu en 3D. Le port du futur. Sports. Coup de cœur. Sud Emploi. Invité : Sergueï. **TMC**

23.30 Comment ça va ? Les rhumatismes : quand ça coïncide du côté des articulations. Un reportage d'actualité : Le psoriasis. Comment ça marche : La carte du génome. **France 3**

0.00 Top bab. Invité : Alex Gopher. **Canal Jimmy**

0.20 Capital. Bien manger, à quel prix ? Labels : le grand bluff ? Que valent les aliments-santé ? Peut-on échapper aux OGM ? Jus d'orange : la jungle des étiquettes. **M 6**

0.55 Culte fiction. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.50 Hollywood et ses Oscars. [2/9]. L'âge d'or. **Ciné Classics**

le Monde TELEVISION

TOUTES CHAÎNES

Scénarios sur la drogue  
Du 7 au 29 février, les chaînes hertziennes (et TPS) programment, à des heures diverses, une série de 24 courts-métrages sur la drogue. Ces « Scénarios sur la drogue » s'inscrivent dans la continuité de l'opération « 3 000 scénarios contre un virus » lancée par le Centre régional de prévention et d'information sur le sida en 1994, qui avait abouti à trente films courts sur le sida.

18.00 L'Actors Studio. Mary Stuart Masterson. **Paris Première**

18.10 Perspectives américaines. [5/8]. Art nouveau et Nouveau Monde. **Planète**

18.30 Le Monde des animaux. Le Jardin des grizzlis. **La Cinquième**

19.05 Panoramas du monde. [5<sup>e</sup> volet]. Cuba, droit au cœur. **Odyssée**

20.00 Visages d'Amazonie. [2/5]. Ouro Sharami. **Planète**

20.15 360°, le reportage GEO. Les Jeux de la vie. [2/4]. **Arte**

20.30 Rugby, histoire d'un jeu. [2/4]. Le rugby d'empire. **Planète**

20.40 La Vie en face. La Mort blanche. Galtür, l'avalanche du siècle. **Arte**

21.00 Les Grands Commandants. [1/6]. Alexandre le Grand. **Histoire**

21.00 Edgar Degas. **Mezzo**

21.25 Esclaves d'Hitler dans des usines suisses. **Planète**

21.30 Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. [6/6]. La renaissance d'une toile. **Odyssée**

21.40 Happy Birthday Berlinale. **Arte**

22.00 Roger Caillols. [7/8]. **Histoire**

21.39 Thema. Berlin fait son cinéma, le Festival du film a cinquante ans. **Arte**

22.25 Jazz sous influences. [13/13]. Sono mondiale. **Planète**

22.35 Danger réel. Courses poursuites. **13<sup>ème</sup> RUE**

22.55 Les Deux Marseillaises. Notes sur les élections législatives de 1968, à Asnières. **Planète**

22.55 La Vie en face. Plaisirs d'amour. [4/4]. **TSR**

23.35 The Jimi Hendrix Experience. BBC Sessions. **Canal Jimmy**

23.40 Le Piranha. **Odyssée**

23.45 Histoires secrètes de la seconde guerre mondiale. [14/26]. La RAF contre les missiles V. **Histoire**

0.40 Isolator II. **Arte**

0.45 La Repentance et le Pardon. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Dubaï (Emirats arabes unis). **Eurosport**

19.00 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme court messieurs. **Eurosport**

MUSIQUE

19.20 Abdelli à Angoulême. Lors du Festival Musiques mêsses. **Muzzik**

20.25 Jazz 625. Avec Wes Montgomery, guitare ; Harold Mabern, piano ; Arthur Harper, basse ; Jimmy Lovelace, batterie. **Muzzik**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Dubaï (Emirats arabes unis). **Eurosport**

19.00 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme court messieurs. **Eurosport**

MUSIQUE

19.20 Abdelli à Angoulême. Lors du Festival Musiques mêsses. **Muzzik**

20.25 Jazz 625. Avec Wes Montgomery, guitare ; Harold Mabern, piano ; Arthur Harper, basse ; Jimmy Lovelace, batterie. **Muzzik**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Dubaï (Emirats arabes unis). **Eurosport**

19.00 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme court messieurs. **Eurosport**

MUSIQUE

19.20 Abdelli à Angoulême. Lors du Festival Musiques mêsses. **Muzzik**

20.25 Jazz 625. Avec Wes Montgomery, guitare ; Harold Mabern, piano ; Arthur Harper, basse ; Jimmy Lovelace, batterie. **Muzzik**

FRANCE 2

20.55 Les 7<sup>es</sup> Victoires de la musique classique et du jazz. **France 3 - France-Musiques**

22.40 « Sonate pour piano » op. 90, de Beethoven. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**

22.55 Marcia Sweet 99. The Echoes of Ellington Orchestra. Invité : Scott Hamilton. **Muzzik**

23.00 Les Noces de Fjgaro. Mise en scène de Peter Sellars. Par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Chœur Arnold Schoenberg, dir. Craig Smith. **Mezzo**

0.00 Les Noces de Fjgaro. Mise en scène de Pierre Jourdan. Jérôme Pillement. par l'Orchestre de chambre de l'Opéra d'Etat hongrois Failoni et l'ensemble Mille Etre, dir. J. Pillement. **Muzzik**

0.05 Chopin. **RTBF 1**

TÉLÉFILMS

17.45 Le Piège. Serge Moati. **Festival**

20.30 La Vie avant tout. Miguel Courtois. **Festival**

21.20 Victoire ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant [1/3]. **RTBF 1**

22.15 Quand un ange passe... Bertrand Van Effenterre. **Festival**

22.40 La Mort sur les lèvres. Michael Rowitz. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

21.35 Scénarios sur la drogue. Lucie. Guillaume Nicloux. **Arte**

0.10 Scénarios sur la drogue. Tube du jour. Diane Bertrand. **TF 1**

0.25 Libre Court. *La Dinde*. Sam Garbaski. **France 3**

0.45 Scénarios de la drogue. Hier, tu m'as dit demain. **France 3**

0.35 Le Politburo rêve des JO. Günther Scholz. **Arte**

SÉRIES

20.50 Le Caméléon. La beauté cachée. L'échange. **Série Club**

21.40 Ally McBeal. The Green Monster. **Téva**

22.15 Friends. The One With Ross's Denial (v.o.). **Canal Jimmy**

22.40 Les Soprano. Le clan Soprano. **Canal Jimmy**

22.45 The Practice, Donnell & associés. L'expérience parle (v.o.). **Série Club**

23.00 La Loi de Los Angeles. Prisons en tout genre. La fin du monde. **Téva**

23.30 New York District. Du berceau au tombeau. **13<sup>ème</sup> RUE**

1.10 Star Trek, Voyager. Parturition (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

15.05 L'Impasse ■ ■ ■  
Brian DePalma (Etats-Unis, 1993, 145 min). **Cinéfaz**

15.40 La Passion Béatrice ■ ■ ■  
Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). **Ciné Cinémas 2**

15.50 Maxime ■ ■ ■  
Henri Verneuil (France, 1958, N., 120 min). **Ciné Classics**

16.30 Le Petit Homme ■ ■ ■  
Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, v.o., 105 min). **Ciné Cinémas 1**

17.30 Malevil ■ ■ ■  
Christian de Chalonge (France, 1980, 115 min). **Cinéfaz**

18.15 Guantanamo ■ ■ ■  
Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío (Cuba, 1995, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas 1**

18.40 La Reine Christine ■ ■ ■  
Rouben Mamoulian. Avec Greta Garbo, John Gilbert. (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**

19.25 Les Maîtres du temps ■ ■ ■  
René Laloux (France, 1981, 80 min). **Cinéfaz**

19.30 Les Cavaliers ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1959, 95 min). **Cinétoile**

20.30 Le Mouchard ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

20.30 Maudite Aphrodite ■ ■ ■  
Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min). **Ciné Cinémas 2**

20.45 Veuve mais pas trop ■ ■ ■  
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). **Cinéfaz**



20.30 Le Mouchard ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

20.30 Maudite Aphrodite ■ ■ ■  
Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min). **Ciné Cinémas 2**

20.45 Veuve mais pas trop ■ ■ ■  
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). **Cinéfaz**

20.30 Le Mouchard ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

20.30 Maudite Aphrodite ■ ■ ■  
Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min). **Ciné Cinémas 2**

20.45 Veuve mais pas trop ■ ■ ■  
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). **Cinéfaz**

20.30 Le Mouchard ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

20.30 Maudite Aphrodite ■ ■ ■  
Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min). **Ciné Cinémas 2**

20.45 Veuve mais pas trop ■ ■ ■  
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). **Cinéfaz**

20.30 Le Mouchard ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

20.30 Maudite Aphrodite ■ ■ ■  
Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min). **Ciné Cinémas 2**

20.45 Veuve mais pas trop ■ ■ ■  
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). **Cinéfaz**

20.30 Le Mouchard ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

20.30 Maudite Aphrodite ■ ■ ■  
Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min). **Ciné Cinémas 2**

20.45 Veuve mais pas trop ■ ■ ■  
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). **Cinéfaz**

22.00 La Soif du mal ■ ■ ■  
Orson Welles. Avec Orson Welles, Charlton Heston (EU, 1958, N., v.o., 110 min). **Ciné Classics**

22.05 Le Petit Homme ■ ■ ■  
Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 95 min). **Ciné Cinémas 2**

22.10 The Crying Game ■ ■ ■  
Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1992, 110 min) **○**. **Cinéstar 1**

23.10 La Nuit ■ ■ ■  
Michelangelo Antonioni (Italie, 1961, N., 120 min). **Cinétoile**

23.5

## La cagnotte à un coup

par Pierre Georges

LES CHIFFRES aussi sont têtus. Et les chiffres faux le sont encore plus. Donc, c'est incontestable, *Le Monde* s'est trompé vendredi dans son évaluation de la fameuse cagnotte. Et même, comme disent ces jeunes qui causent couramment le jeune, il s'est planté grave. En toute bonne foi, mais grave !

La fameuse roue de la cagnotte évoquée ici, dans ce jeu de hasard national et vaguement forain qu'est devenu l'estimation des rentrées fiscales, tourne toujours. Ni 10, ni 20, ni 22, ni 24, ni surtout 66 milliards, comme l'a annoncé *Le Monde* dans une fâcheuse confusion qui consista, par addition ou soustraction, à omettre ces fameux fonds de concours, non comptabilisés ici et comptabilisés là. En l'occurrence, ce furent bien ces fonds qui manquèrent le plus.

Erreur funeste qu'il serait malvenu de traiter par une désinvolture hors de situation. Quand on se trompe, on se trompe. Il n'y a ni de quoi pavoiser ni de quoi, par quelque tour de passe-passe ironique, tenter de s'exonérer au bénéfice du rire jaune. Un chiffre, vrai ou faux, est journalistiquement redoutable. Autrement redoutable qu'un commentaire ou une analyse. C'est une manière de fusil à un coup, sans rappel ni appel possibles. Et lorsque le coup est parti qui manque totalement la cible, il est trop tard pour rappeler les chiens, et tout juste temps de se couvrir la tête de cendres.

Le journal, victime ou coupable, selon les points de vue, de ce que Bercy a suamment appelé une « grave erreur de méthodologie », a donc fort normalement fait la seule chose qui restait à faire : rectifier et présenter ses excuses.

Sans tourner autour du pot, ou de la cagnotte. Sans chercher à imputer à d'autres les causes de ses propres erreurs, de ses propres turpitudes. Mais aussi sans aller jusqu'à faire de cette erreur une affaire d'Etat interne, avec exécution sur le front des troupes de l'auteur de cette vraie-fausse cagnotte, un excellent journaliste. En ce domaine de l'erreur, la faute comporte assez en elle-même son châtiement : s'être trompé, que l'on soit journaliste ou politicien, ou sous-marinier, ou comptable, ou archevêque, n'est jamais totalement agréable ou supérieurement gratifiant. La seule consolation est qu'on a pu le faire de parfaite bonne foi. Et le seul comportement honorable, devant ce dégât des chiffres, consiste à l'admettre sans barguigner.

Pour le reste, et quitte à détourner un vieux précepte, on dira qu'il n'y a que ceux qui ne cherchent rien, et notamment pas l'information, qui ne se trompent pas. Au-delà, il demeure en cette histoire abracadabrante de cagnotte, cette quête de chiffres soigneusement embrouillée, une part de mystère qui fait tout de même un peu désordre dans le paysage démocratique. Les Français et leurs élus sont-ils en droit de savoir, quand cela est demandé, l'état des finances du pays ? En dehors du calendrier politique des communications, à la seule convenance de la majorité au pouvoir ? C'est une question que l'on peut poser. *Le Monde* s'est trompé sur la cagnotte. C'est un fait. Mais c'est un autre fait, tout aussi incontestable, que, depuis plusieurs semaines, par glissements successifs des évaluations, Bercy tait ce qu'il sait déjà et va dire cette semaine : alors 30, 35, 40 milliards ? C'est quand vous voulez !

## Les auteurs du détournement d'un avion afghan taisaient toujours, lundi matin, leurs exigences

Le chef des talibans exclut toute négociation avec les pirates de l'air stationnés à Londres

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

L'odyssée des passagers et membres d'équipage du Boeing 727 de la compagnie afghane Ariana, détourné dimanche 6 février entre Kaboul et Mazar-i-Charif, dans le nord du pays, s'était arrêtée lundi matin à l'aéroport de Stansted, près de Londres. Des négociations avaient commencé entre la police britannique et les pirates de l'air, dont l'affiliation, le nombre et les revendications demeurent flous.

L'avion, où il resterait 165 personnes, pirates inclus, a immédiatement été encerclé par les forces de police appuyées par des commandos SAS, prêts à toute éventualité. Moins fréquenté que Heathrow ou Gatwick, l'aéroport de Stansted, choisi par la police britannique pour gérer ce genre de crise, dispose notamment d'équipes spécialisées de négociateurs dont « la priorité numéro un », confiait un policier, « est la sécurité des passagers, qui comptent 20 femmes et 23 enfants ». Comme la quasi-totalité de la communauté internationale, la Grande-Bretagne n'entre-

tient pas de relations diplomatiques avec les talibans. Embarqués pour un vol intérieur de 40 minutes, 178 passagers ont fait des escales forcées à Tachkent, en Ousbékistan, puis à Aktyubinsk, au Kazakhstan, enfin à Moscou. Les pirates ont accepté de libérer des otages à chaque escale : 10 à Tachkent, 3 à Aktyubinsk et encore 10 à Moscou. « Dix minutes après le décollage de Kaboul, j'ai vu huit hommes armés de grenades, pistolets, poignards et coups de poing américain se lever. Ils nous ont dit de baisser la tête et de ne plus la lever du voyage », a affirmé à Tachkent un des otages libérés.

Selon lui, les pirates seraient afghans, ce qui paraît probable : des étrangers seraient vite repérés à Kaboul. A chaque escale, les pirates se sont contentés de demander du carburant, de la nourriture et le nettoyage des toilettes de l'avion, sans divulguer de revendications. Selon un représentant de l'opposition afghane, qui s'est entretenu avec les pirates de l'air à Moscou, ceux-ci réclameraient la libération d'un prisonnier détenu à Kandahar. L'Agence islamique de presse, ba-

sée à Peshawar, au Pakistan, et proche des talibans, avait annoncé dimanche que les pirates réclamaient la libération d'Ismail Khan, ancien gouverneur d'Hérat, détenu au secret dans une prison de Kandahar depuis son arrestation en 1997, qui est le plus important responsable de l'opposition détenu par les talibans.

LE PRÉCÉDENT INDIEN

Moins de six semaines après avoir aidé à gérer le détournement d'un avion d'Indian Airlines immobilisé une semaine sur la piste de Kandahar, les talibans se trouvent au centre d'une deuxième affaire de détournement, dont ils sont cette fois les victimes. L'exemple de l'Inde, qui a cédé aux revendications des pirates en relâchant trois militants cachemiris contre la libération de ses ressortissants, pourrait avoir inspiré les actuels preneurs d'otages. Ce détournement est d'autant plus ironique que, dans le cadre des sanctions décidées contre les talibans par l'ONU en novembre, pour protester contre l'asile accordé à l'isla-

miste saoudien Ousamma Ben Laden, la compagnie Ariana est interdite de vols internationaux. Elle n'assure plus que des vols intérieurs en Afghanistan et, les sanctions empêchant la maintenance des avions, le sort d'Ariana était en question à moyen terme.

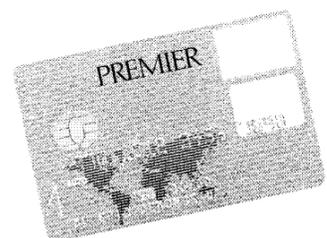
Le ministre afghan de l'aviation civile, Akhtar Mohammad Mansour, a affirmé que la priorité était la sécurité des passagers. Le chef des talibans, Mohammad Omar, a exclu lundi de négocier avec les pirates de l'air. « Nous ne négocierons pas avec eux, nous n'accepterons pas leurs exigences », a-t-il fait savoir dans un communiqué. Le mollah affirme que l'opération est l'œuvre du chef de l'opposition afghane, le commandant Ahmad Shah Massoud, dont l'entourage a démenti toute implication. « Nous condamnons tout acte terroriste », a affirmé le Dr Abdullah, proche conseiller du principal opposant aux talibans.

Françoise Chipaux  
(avec Patrice Claude  
à Londres)

## Étonnant. La carte des "Costume-Cravate" aime aussi les "Doudoune-Bonnet".



La Garantie Neige et Montagne est l'un des 27 services offerts par la carte Visa Premier.



VISA PREMIER.  
IL N'Y A PAS QUE L'ARGENT DANS LA VIE.

CO  
LO  
RA  
DO

## Pfizer et Warner-Lambert fondent le numéro 2 mondial de la pharmacie

APRÈS TROIS MOIS de bataille épique, le groupe pharmaceutique Pfizer serait sur le point de fusionner avec Warner-Lambert. D'abord réticent à cette offre hostile, le laboratoire américain de Morris Plain (New Jersey) se serait laissé séduire par une ultime transaction (*Le Monde* du 5 février). Pfizer et Warner Lambert devaient officialiser leur mariage par échanges d'actions, lundi 7 février, créant ainsi le numéro deux mondial du secteur, ont rapporté le quotidien britannique *Financial Times* et le journal américain *Wall Street Journal*.

Les conseils d'administration des deux groupes se sont réunis, samedi et dimanche, pour approuver la transaction qui devra encore recevoir l'aval des actionnaires et des autorités de régulation de la concurrence. Pfizer devrait échanger 2,75 de ses actions contre chaque titre de Warner Lambert, soit un total de 89,96 milliards de dollars (88,2 milliards d'euros) sur la base des prix à la clôture de vendredi. American Home Products (AHP), lui aussi sur les rangs, qui ne pouvait rivaliser avec cette offre (la sienne s'élevant à 58 milliards de dollars), a accepté la somme de 1,8 milliard de dollars pour abandonner ses prétentions sur Warner-Lambert. Ce serait l'un des plus importants débits jamais versé dans le cadre d'une fusion pharmaceutique. En revanche, AHP n'aurait pas obtenu les compensations supplémentaires qu'il réclamait, de l'ordre de 200 millions de dollars, sous la forme de droits de commercialisation de certains médicaments de Pfizer ou de Warner-Lambert.

Selon des sources proches des négociations, le président de Pfizer,

William Steere, sera nommé à la tête de la nouvelle entité commune, dont le siège sera maintenu à New-York (siège actuel de Pfizer). Le président de Warner-Lambert, Lodewijk J. R. de Vink, devrait rester en fonction jusqu'à la finalisation de la fusion, mais pas davantage. Le laboratoire ainsi créé se classera au deuxième rang mondial de l'industrie pharmaceutique derrière le groupe britannique issu de la fusion de Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham.

Il comprend de nombreux produits phares dans le domaine des maladies cardio-vasculaires, les maladies neurodégénératives, les anti-infectieux et le diabète, ainsi qu'une ligne de produits grand public depuis les confiseries (Cachou-Lajaunie, chewing-gums Trident, pastilles Vichy en France...) jusqu'aux rasoirs. Avec un chiffre d'affaires de 28 milliards de dollars, et une capitalisation boursière de plus de 230 milliards de dollars, le nouvel ensemble est en mesure d'investir plus de 4 milliards de dollars par an en recherche, éclipsant des rivaux tels l'américain Merck.

La vedette dans la corbeille de mariage s'appelle le Lipitor, médicament anti-cholestérol qui, de l'avis des experts devrait se positionner comme le produit le plus vendu de la planète, avec plus de 6 milliards de dollars de ventes par an d'ici quelques années. Développé par Warner-Lambert et co-distribué par Pfizer, il avait justifié à lui seul l'intrusion du père du Viagra dans la fusion programmée entre Warner-Lambert et AHP, le 4 novembre 1999.

Véronique Lorelle

■ **LOTO : résultats des tirages n° 11** du samedi 5 février. **Premier tirage** : 6, 22, 28, 33, 41, 49 ; numéro complémentaire : 4. Rappports pour 6 numéros : 6 626 955 F (1 010 272 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 99 110 F (5 109 €) ; 4 numéros : 6 235 F (950 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 298 F (45,42 €) ; 2 numéros : 149 F (22,71 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 0 numéros : 15 F (2,28 €). **Second tirage** : 21, 25, 33, 38, 45, 48 ; numéro complémentaire : 15. Pour 6 numéros : 2 880 615 F (439 146 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 99 110 F (15 109 €) ; 4 numéros : 6 035 F (920 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 284 F (43,29 €) ; 2 numéros : 142 F (21,64 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 0 numéros : 16 F (2,43 €).

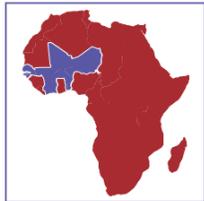
EUROPE



George Debunne, président belge de la Fédération européenne des retraités, se bat pour obtenir un montant minimum des pensions versées (page IV)

FOCUS

Huit pays d'Afrique de l'Ouest ont instauré un tarif extérieur commun, mais leur union douanière, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier, peine à se concrétiser (page VI)

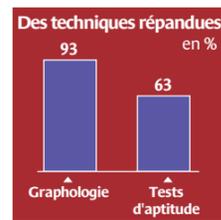


LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

● La concurrence internationale assainit les méthodes de recrutement en France, limitant le recours à des pratiques « ésotériques ». L'usage de la graphologie reste cependant massif (page VIII)

● Le Conseil économique et social, troisième Assemblée de la République, entend se réformer pour revaloriser son action (page X)

● **45 %** des entreprises françaises de plus de dix salariés ont mis en place des intranets. Employeurs et salariés sont amenés à repenser les usages de ces réseaux (page XI)



ANNONCES CLASSÉES

Page IX et de la page XII à la page XXVI

Le projet de loi de Marie-George Buffet veut lutter contre les excès de l'argent-roi et réduire la fracture entre professionnels et amateurs

## Le « sport-biz » s'engouffre dans la course au profit

### Des stars millionnaires

Michael Schumacher  
**38**  
millions de dollars

Michael Jordan  
**69**  
millions de dollars

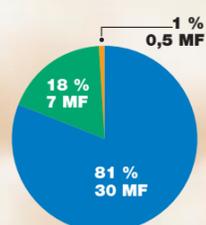
Tiger Woods  
**27**  
millions de dollars

### REVENUS ANNUELS POUR L'ANNÉE 1999

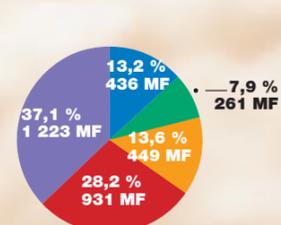
▼ Des supporteurs... aux téléspectateurs

ÉVOLUTION DES SOURCES DE FINANCEMENT DU FOOTBALL PROFESSIONNEL FRANÇAIS EN 1<sup>re</sup> DIVISION

DE 1970 À 1971



DE 1996 À 1998



■ PUBLIC ■ COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ■ SPONSORS ■ TÉLÉVISION ■ DIVERS

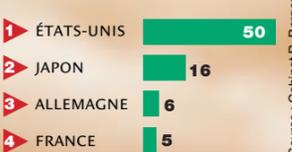
▼ Le marché des articles de sport...

ESTIMATION MONDIALE en milliards de dollars



▼ ...dominé par les Etats-Unis

CLASSEMENT en pourcentage



Source : Financement des clubs sportifs et stratégies des collectivités

Source : Cabinet R. Berger

Infographie : Le Monde - Source : Graphic News

Si Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, avait déposé un projet de loi en 1932, peut-être aurait-elle été tentée d'atténuer les rigueurs de l'amateurisme qui avaient poussé à l'éviction à vie des stades de Jules Ladoumègue, titulaire de six records du monde, pour avoir touché 7 000 francs des organisateurs d'une course à pied au Havre. En 2000, son projet de loi qui vient d'être adopté le 2 février par l'Assemblée nationale, tient compte du professionnalisme, pour en corriger les excès.

En un demi-siècle, une vraie révolution a eu lieu : non seulement les relations entre la compétition de haut niveau et l'argent ont été légalisées et légitimées, mais le sport, outre ses fonctions de distraction et d'intégration sociale, est devenu un secteur économique à part entière et un important gisement d'emplois.

Le nombre et la variété des intervenants (chaînes de télévision, fabricants d'équipements, sponsors, fédérations, collectivités locales...), les niveaux multiples d'interaction, rendent difficile toute mesure du périmètre sportif. Le secret qui entoure certaines transactions (transferts ou contrats publicitaires ou de sponsoring) ne facilite pas le travail statistique.

Même la Commission européenne, quand elle évoque le sport, n'aligne que des chiffres très pauvres. Ainsi, le sport représenterait 3 % du commerce mondial, le sponsoring engendrerait 15 milliards de dollars de recettes (14,8 milliards d'euros), la vente des droits de retransmission télévisée représenterait 42 milliards de dollars (41,6 milliards d'euros) et la vente de tickets dans les stades atteindrait 50 milliards de dollars (49,5 milliards d'euros). La part de l'Europe dans ce périmètre commercial serait de 36 % contre 42 % pour les Etats-Unis. Mais le sport ne se réduit pas aux professionnels. Le cabinet allemand Roland Berger estime qu'en 1996 le marché mondial des articles de sport avait représenté 800 milliards de francs de chiffre d'affaires et qu'il pourrait atteindre les 1 000 milliards de francs en 2001.

Ces points de repère statistiques ne rendent toutefois pas compte de la dynamique sportive, liée à une double mutation sociale et économique : l'accroissement du temps libre dans les sociétés post-industrielles et la mondialisation des médias. C'est parce que le temps libre s'est accru que les citoyens sont devenus disponibles pour le sport. C'est parce que la télévision a su interpréter cette demande qu'il est devenu partie intégrante de l'in-

dustrie du spectacle. En élargissant l'audience du sport, la télévision a attiré l'intérêt des multinationales, qui ont investi le champ sportif, soit au titre de sponsor, soit comme opérateur.

La professionnalisation était du coup inévitable qui fait des athlètes à la fois des vecteurs d'audience pour les chaînes de télévision, des sources de profit pour les clubs (principalement le football), mais aussi des vecteurs de notoriété pour les marques commerciales (parfums, hamburgers, équipementiers sportifs...).

LOGIQUE MARCHANDE

Cette conversion du sport professionnel à l'économie du spectacle n'est pas sans risques. Comme l'écrivait Jean-François Bour, chercheur au centre de droit et d'économie du sport, et Jean-François Nys, maître de conférences, tous deux à l'université de Limoges, cette « mutation » du sport « engendre une double fracture entre le sport professionnel et le sport amateur d'une part et le football et les autres disciplines d'autre

part ». Dans le premier cas, les sportifs amateurs relèvent encore d'une sphère pétrie de valeurs éducatives, culturelles et d'intégration sociale tandis que les professionnels ont basculé dans une logique marchande.

Dans le second cas, la marchandisation du sport opère des hiérarchies sévères entre les sports à forte audience et les autres. Cela se traduit par le surgissement d'un sport-roi, le football, qui dote les clubs de budgets « sept fois supérieurs, pour un même niveau de compétition, à celui d'un club de basket et 32 fois supérieurs à celui d'un club de volley », affirment nos deux économistes.

Le foot capte également un tiers du temps d'antenne que les chaînes consacrent au sport et les trois quarts des droits acquittés pour retransmettre des compétitions. Le « pire » reste à imaginer, comme la multiplication des mi-temps, pour satisfaire aux impératifs publicitaires des chaînes et à la logique de cette industrie devenue totalement marchande.

Yves Mamou

**INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT**

**ISM** **FULLY ACCREDITED \*\***

*Caractéristiques des seuls programmes \* accrédités USA-Europe, exclusivement pour cadres, compatibles avec votre vie professionnelle : les participants ISM : formation initiale : dip. ens. supérieur - 30-45 ans, médiane 39 - 24 nationalités - Nbre d'années d'expérience 9+ - dirigeants, cadres, international 91% - séminaires : langue utilisée anglais 100% - professeurs US. Admissions : janvier, avril, octobre - taille des groupes : 20. Nombre de groupes : 5 par an.*

**ieMBA** International Executive \*  
Master of Business Administration

- Séminaires mensuels à PARIS
- Accrédité \*\* USA-Europe
- 1-2 mois à NEW YORK
- Compatible avec votre vie professionnelle
- 520 heures plus thèse sur 12 mois

**DBA** Doctorate of Business Administration \*

- Pour titulaires d'un MBA
- Accrédité \*\* USA-Europe
- 320 heures de séminaires
- Compatible avec votre vie professionnelle
- intensifs plus thèse sur 24 mois

**MBA** Master of Business Administration  
in International Management

- 10 mois dont 6 mois à NEW YORK
- accrédité \*\* USA-Europe
- "full-time"

**International School of Management**  
148, rue de Grenelle, 75007 Paris  
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08  
Programmes gérés à New York par ISM USA  
Internet : <http://www.ism-mba.edu> e.mail : [ism.paris@wanadoo.fr](mailto:ism.paris@wanadoo.fr)

**ISM**

## SOMMES EN JEU

## Questions-réponses

**1 Le sport est-il une activité mondialisée ?**

Selon l'économiste Jean-François Bour, la mondialisation du sport est un « processus » : des compétitions qui passent du plan national au plan international, des sponsors et des fabricants d'articles de sports qui gèrent leur activité sur une base planétaire, mais aussi et surtout des structures sportives unifiées sur le plan international : les six premières fédérations internationales (volley, athlétisme, basket, football, tennis, boxe) ont plus de membres que l'Organisation des Nations unies (ONU), qui en compte 186. Le vrai support de cette mondialisation reste toutefois la télévision et sa capacité à diffuser un même événement à l'ensemble de la planète.

**2 Quel est le rôle joué par les sponsors ?**

Le Crédit lyonnais avec le Tour de France, la BNP avec Roland-Garros... Les grandes entreprises ont trouvé dans le sport-spectacle un « support à leur mesure », selon la formule de Jean-François Bour, qui voit cinq raisons pour une marque de s'associer à un événement sportif : le taux d'audience élevé des grandes compétitions, le niveau de réceptivité des téléspectateurs, le langage universel que représente le sport, la nécessité d'être présent sur tous les marchés, la volonté de se forger une image positive. Les grandes entreprises auraient consacré 115 milliards de francs au sponsoring en 1998. A elle seule, la firme Coca-Cola aurait dépensé 7 milliards de francs entre 1984 et 1999.

**3 Quel est le budget des grands clubs de football ?**

Tous les experts l'affirment : la victoire en football est une question d'argent. Rien d'étonnant donc si les clubs de football les plus importants ont aussi les budgets les plus élevés : 860 millions de francs pour Manchester United, 575 millions de francs pour le FC Barcelone, 545 millions de francs pour le Real Madrid, 520 millions de francs pour la Juventus de Turin, 504 millions pour le Bayern de Munich.

**4 Que représente le commerce des équipements de sport ?**

Le commerce d'articles de sport et de loisirs progresse en France de manière soutenue depuis le début des années 80. Le nombre de magasins a doublé en vingt-cinq ans (11 000 en 1996), et leurs effectifs ont été multipliés par quatre (37 000 salariés). Le chiffre d'affaires engendré par les producteurs de matériel sportif a at-

teint, en 1998, 3,8 milliards de francs. Sur le plan mondial, selon le cabinet allemand Roland Berger, le chiffre d'affaires en 1996 a atteint 800 milliards de francs et pourrait être de 1 000 milliards de francs d'ici à 2001 (+23 %). Bien que les Etats-Unis représentent à eux seuls la moitié des achats d'équipements, les marchés porteurs sont situés en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est, qui devraient augmenter de 50 % entre 1997 et 2001.

**5 Est-il rentable de prendre le contrôle des clubs sportifs ?**

Qu'il s'agisse de Michael Jordan investissant dans l'équipe de basket des Chicago Wizards, ou du groupe financier ENIC qui a pris des participations dans cinq clubs de football européens, le but est le même : miser sur des actifs sous-évalués, développer leur notoriété pour accroître la vente de produits dérivés, capter une part croissante des droits de retransmission télévisés, et décupler son investissement lors d'une introduction en Bourse. Ces espérances de gain n'ont de sens que si les équipes remportent des victoires ! Investissement à hauts risques, même si les profits peuvent être élevés.

**6 Internet va-t-il modifier les rapports de forces entre les acteurs ?**

La question ne pouvait venir que des Etats-Unis, où 22 % des Américains suivent l'actualité sportive sur Internet. Forrester Research, un cabinet d'experts, estime que le monopole de diffusion des grands réseaux audiovisuels va être remis en question. Internet devrait autoriser les grandes fédérations sportives à nouer des relations directes avec le public en acheminant directement des programmes en direction des foyers.

Les médias traditionnels, qui sont actuellement au cœur de la distribution des compétitions sportives, vont donc perdre de leur pouvoir aussi bien par rapport aux annonceurs que par rapport aux grandes fédérations sportives ou au public. « Pour les fédérations sportives comme la NFL (football américain) ou la PGA (golf), Internet sera plus qu'un nouveau canal de distribution. Ce sera le moyen d'exploiter directement de nouvelles sources de revenus. » Forrester estime aussi qu'à l'horizon 2004 la publicité liée aux événements sportifs sur le Web pourrait atteindre 2,4 milliards de dollars (14 milliards de francs) tandis que le e-commerce des articles de sports grimperait à 4,7 milliards de dollars (30 milliards de francs environ). « Une fédération sportive comme la NBA (basket-ball) pourrait tirer 15 % de ses recettes d'Internet. »

## Le mariage d'argent du sport et de la télévision pourrait tourner à la scène de ménage

## La diffusion des épreuves gonfle les recettes des chaînes. Mais l'explosion des droits commence à les décourager

Le succès d'audience de la dernière Coupe du monde de football, organisée en France en 1998, a achevé de lever le voile. Le sport est bien le programme le plus fédérateur qui soit en termes d'audience télévisée. Rien d'étonnant, donc, si les droits de retransmission des grandes compétitions sont pour les chaînes de télévision un élément moteur de conquête du public, tandis qu'ils représentent pour les clubs et les fédérations un axe de recettes majeure.

Au début des années 80, pourtant, les droits de diffusion ne représentaient qu'un faible pourcentage des recettes d'un club. La télévision, croyait-on à l'époque, faisait concurrence à la vente de billets sur les stades. L'expérience a invalidé cette méfiance. Alors que le nombre de retransmissions a été multiplié par 10 en quinze ans, l'affluence globale dans les stades a augmenté de 30 %.

Du coup les freins ont lâché. Pour obtenir les droits de diffusion des Coupes du monde 2002 et 2006, l'opérateur allemand de télévision Kirch et la société suisse de marketing sportif ISL ont dû offrir 1,2 milliard de francs suisses (745 millions d'euros) pour 2002 et 1,6 milliard de francs suisses (993,5 millions d'euros) pour la compétition de 2006.

En France, Canal+ et Télévision par satellite (TPS) ont fait assaut d'enchères pour s'adjuger les droits de diffusion du football français. Là aussi, la bataille a été livrée à coups de milliards : 8,7 milliards de francs (1,32 milliard d'euros) sur cinq ans versés pour l'essentiel par Canal+. La télévision, qui représentait 1 % du financement du football en 1980, fournit aujourd'hui 30 % des recettes, devant les sponsors (13,6 %),

ché la diffusion exclusive des sports les plus regardés : football et formule 1 pour TF 1 ; tennis et Tour de France pour France Télévision. Les grandes fédérations sportives ont, surtout après la privatisation de TF 1, vite pris la mesure de la concurrence. Ce sont elles aujourd'hui qui imposent leur loi, et donc leurs tarifs.

L'exemple le plus révélateur est celui de la Ligue nationale de football (LNF). Bien que liée à Canal+ par un contrat d'exclusivité courant jusqu'à l'année prochaine, la LNF a organisé des enchères précipitées pour l'après-2001. Introduire TPS dans le jeu lui permettait de faire monter les prix. Avec 8,7 milliards de francs (1,3 milliard d'euros) de droits, l'opération a réussi au-delà de ses espérances. Mais la limite semble atteinte. Malgré son offre nouvelle de football, TPS n'a pas rempli ses objectifs : 830 000 abonnés seulement en 1999.

ISL et Kirch ont eux aussi des difficultés à trouver preneurs en Europe pour les Coupes du monde de football de 2002 et 2006. Pour le marché français, la note a été fixée par le tandem à 223 millions de dol-

lars (221 millions d'euros). « Des tarifs non financiers par les chaînes » tant généralistes que cryptées, estime un spécialiste des achats de droits sportifs. Mieux. Selon lui, « les Coréens et les Japonais, coorganisateur de la prochaine Coupe du monde, n'ont pas encore acheté les droits fixés par Kirch et ISL à 200 millions de dollars (198 millions d'euros) pour le Japon et 100 millions de dollars (99 millions d'euros) pour la Corée ». Pourtant, ajoute ce spécialiste, « ISL et Kirch ne veulent pas encore baisser leurs prix. Mais la limite pourrait avoir été atteinte ».

**FORFAIT POUR SYDNEY**

En France, TF 1 puis Canal+ ont tour à tour déclaré forfait pour les droits de retransmission des Jeux olympiques organisés en septembre-octobre 2000 à Sydney. Lâché par le privé, le service public se retrouve seul pour financer 54 millions de dollars de droits (environ 320 millions de francs), auxquels viendront s'ajouter 80 millions de francs de frais de production. La raison du retrait des deux chaînes est simple. Pour des épreuves diffusées en nocturne, le prix, même partagé à trois entre Canal+, France Télévision et TF 1, n'engendrera pas de recettes publicitaires suffisantes. Face au risque financier, les deux privées ont donc préféré renoncer.

Ce double abandon est-il le signe que les détenteurs de droits ont atteint des sommets dont ils ne pourront que descendre ? L'enfer serait proche s'ils étaient contraints de baisser les tarifs ou de remettre les droits chèrement payés à disposition des fédérations sportives, faute d'avoir réussi à les commercialiser au détail.

Guy Dutheil

## La spirale de la concurrence

La hausse des droits de diffusion a pour moteur la concurrence entre les chaînes de télévision (en clair ou à péage). Pour sortir vainqueurs de cette forte émulation, les chaînes ou les bouquets payants comme Canal+ puis TPS ont cherché à proposer dans leurs grilles les épreuves sportives ou les films les plus appréciés du public. Dès son lancement, en 1984, la chaîne cryptée a conclu des accords à long terme avec les studios américains pour sécuriser son approvisionnement en films venus d'outre-Atlantique. Dans le même temps, Canal+ est devenue, pour des raisons identiques, le premier argentier du cinéma et du football français. Une démarche qui lui a permis de fidéliser près de 4,6 millions d'abonnés au 31 décembre 1999. Tant qu'elle était seule sur le marché du péage en France, Canal+ a pu contenir les prix. L'arrivée de TPS a changé la donne.

## Marie-George Buffet, Robin des bois des amateurs

À quoi sert la ministre de la jeunesse et des sports ? « A réguler le marché. » Telle est la justification claire et directe que Marie-George Buffet, ministre (communiste) du gouvernement Jospin, donne de sa fonction. Sans œillères doctrinales, elle a parfaitement compris que le « marché » de la haute compétition n'était pas le lieu du Mal, mais l'élément dynamique d'une mutation sociale de première importance.

Parce que le phénomène sportif touche, à un degré ou un autre, l'ensemble de la population, l'action de la ministre se veut « globale ». Marie-George Buffet, dont les professionnels craignaient (ou espéraient, on ne sait) qu'elle ne cantonne son action aux (gentils) amateurs – les autres étant voués aux gémonies –, s'est en réalité attachée à éviter les cassures au sein de l'édifice sportif et à tenter de poser des limites aux dérives du sport professionnel.

Après une loi contre le dopage destinée à « maîtriser les progrès de la médecine sportive » et une autre fixant les règles des clubs professionnels, le projet de loi, adopté en première lecture le 2 février par l'Assemblée nationale, touche cette fois à l'ensemble des pratiques sportives. « Le sport professionnel est une réalité.

Son apport à l'activité économique est reconnu. Sa capacité à cultiver l'imaginaire, à donner du plaisir, à susciter des vocations sportives est incontestable. »

Mais le champ des pratiques sportives est, lui, bien plus vaste. Et les milliers de rollers qui sillonnent chaque fin de semaine en manifestation nocturne les rues de la capitale appartiennent au champ sportif aussi sûrement que l'équipe de France de football.

**TAXER LES FÉDÉRATIONS RICHES**

Le projet de loi adopté a donc pour but de consolider les liens entre le sport professionnel et le sport amateur. Ainsi, plutôt que de demander au contribuable de financer les sports et les clubs situés trop loin de la manne des droits de retransmission audiovisuelle, Marie-George Buffet a choisi de prendre l'argent là où il se trouve : dans la poche des fédérations les plus riches. L'idée est de prélever de 4 % à 5 % du montant des droits de retransmission d'événements sportifs payés par la télévision pour les transférer aux associations sportives de base. « Si cette mesure était appliquée cette année, cela représenterait un fonds de 150 à 180 millions de francs », explique la ministre. De quoi encoura-

ger le sport amateur, mais aussi de créer des emplois.

Dans cette veine, les collectivités locales pourraient être autorisées à offrir une garantie d'emprunt aux associations sportives qui réalisent moins de 500 000 francs de recettes annuelles. Là aussi, il s'agit d'encourager le sport, mais surtout d'aider à faire émerger les gisements d'emplois, qui demeurent inexploités faute de vision prospective.

Marie-George Buffet sait bien que le sport est un marché aujourd'hui mondialisé. Et qu'une action menée au strict plan national risque d'être de peu d'effet. C'est pourquoi elle a noué des liens avec Viviane Reding, la nouvelle commissaire européenne à la culture et à l'éducation, et alimente autant que possible la réflexion de la commission sur le sujet. Afin d'affiner la politique de son ministère, elle vient également d'étoffer ses services en spécialistes de la statistique capables d'explorer et de repérer les potentialités de ce nouveau secteur. A quoi bon distribuer des crédits, en effet, si l'on est incapable d'en prévoir l'effet économique et social ?

Y. M.

## Athlètes et sponsors : le couple roi du « sport business »

Est-ce le champion qui fait la marque ou la marque qui fait le champion ? Impossible de répondre, tant les intérêts croisés des sponsors et des sportifs semblent inextricables.

Comment imaginer Adidas en France sans se remémorer le Mondial 98, Zidane dévoilant devant deux milliards de téléspectateurs un T-shirt siglé Adidas, et la folle nuit du 12 juillet sur les Champs-Élysées, où le slogan de la marque « La victoire est en nous » s'inscrivait au laser sur l'Arc de triomphe ? Comment évoquer Nike sans parler de Michael Jordan, « le plus grand basketteur de tous les temps », et dont on ne sait plus très bien lequel, du sportif ou de sa paire de chaussures, a donné à l'autre son surnom d'« Air » ?

Nike et Adidas, les deux leaders mondiaux du secteur, ont fait, depuis près de vingt ans, une véritable razzia sur les grands noms du football, de l'athlétisme et du tennis, les trois sports les plus médiatisés – avec la formule 1. Les millions de trois et quatre, Reebok et Fila, ont décroché, face à l'inflation des budgets. Le duel planétaire des deux géants reste impossible à mesurer, faute de chiffres. « Les années 85-95 ont connu une explosion finan-

## Les grandes marques luttent pour s'offrir à prix d'or les champions, voire les fédérations ou les épreuves

cière et médiatique du sport. Le sponsoring a suivi le mouvement. Mais les chiffres sont souvent surevalués », se borne-t-on à dire chez Nike France.

Les deux leaders n'ont laissé que des miettes à leurs concurrents. Seul l'allemand Puma, après des années de déclin, semble décidé à relever le gant. Le frère ennemi d'Adidas a augmenté de 60 % ses budgets marketing et promotion, les portant à près de 16 % de son chiffre d'affaires (592 millions de francs en 1998, soit 302,6 millions d'euros). Dans le football, il a recruté le très posé Didier Deschamps, capitaine des Bleus, et l'imprévisible Nicolas Anelka. En athlétisme, Puma a récupéré des athlètes de renom mais en fin de carrière, comme Merlene Ottey ou Linford Christie.

« Les bijoux de la couronne vont être de plus en plus chers, prévient-on chez Nike. Une marque comme la nôtre a besoin d'emblèmes. Les stars sont des idoles, mais aussi de vrais « préconisateurs ». Ils nous permettent de mettre au point des produits très techniques. C'est l'équivalent de la FI pour l'automobile. Notre stratégie est de nous concentrer sur 2-3 grands joueurs par pays, qui véhiculent une image dans toute l'Europe, voire le monde entier. » Une sélection qui se fait au détriment des joueurs de deuxième niveau, dont les contrats de sponsoring ont été révisés à la baisse.

« Zidane n'est plus rémunéré par la France », explique Marie Gérard, directrice de la communication d'Adidas France. Symbole international, il est pris en charge par le groupe, avec participation des filiales. » A ce titre, « Zizou » a dû renoncer à sa propre griffe, « ZZ », vendue en grande surface, au profit d'une ligne de sportswear et de vêtements techniques réalisée par Adidas. Ce projet tenait au cœur du PDG du groupe, Robert Louis-Dreyfus, qui se désolait de voir « sa » star dilapider son image en multipliant les contrats, du discounter Leader Price aux parfums Christian Dior. S'il le pouvait, le pa-

tron d'Adidas se mêlerait davantage des affaires de ses douvains : « Les agents des joueurs devraient s'en tenir à ce qu'ils savent faire : les transferts. Ils ne connaissent rien à l'image... », confiait-il au Monde l'an dernier. Robert Louis-Dreyfus est aussi tenté d'étendre l'image d'Adidas à la mode. D'où quelques incursions dans le show-biz, par le soutien à des groupes de rap.

Revers de la médaille : les stars du sport sont, comme celles du show-biz, capricieuses ou fragiles. Ronaldo, poulin-vedette de Nike, blessé, a ainsi très peu joué depuis la défaite de juillet 1998. Dans le monde du sport business, seule la

victoire est belle. Car synonyme de retombées. Les grandes marques gèrent leur « risque-star » en le diversifiant, au sein d'un même sport, ou en misant sur d'autres disciplines. Comme dans le rugby, dernier terrain d'affrontement entre Nike et Adidas. La marque au swoosh a « perdu » la finale de la Coupe du monde avec le XV de France, qu'elle équipe, face à l'Australie, habillée et chaussée par Reebok. Mais Nike avait déjà pris sa revanche du Mondial de foot sur Adidas, fournisseur des All Blacks, écrasés par les Français en demi-finales... Cependant, un seul joueur, dans ce sport au professionnalisme

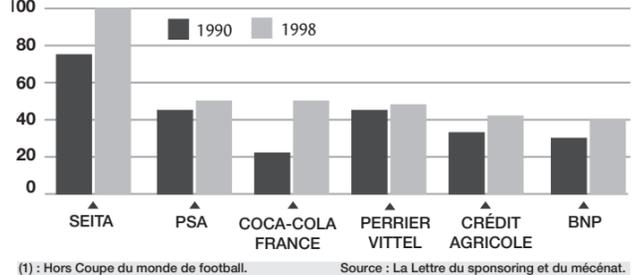
encore balbutiant, peut revendiquer le statut de star mondiale : le Néo-Zélandais Jonah Lomu... sous contrat avec Adidas.

Les stars, enfin, vieillissent. Nike se targue de garder de bonnes relations avec ses anciennes vedettes : « Mike Jordan va lancer sa propre marque avec nous au printemps 2000 en Europe. McEnroe est toujours notre ambassadeur dans le tennis. Et le nom d'Eric Cantona a été donné à un des immeubles du siège de Nike Europe. » La fidélité, parfois, réserve de divines surprises, comme ce retour au top niveau du tennis, en 1999, d'Andre Agassi (Nike), vainqueur à Roland-Garros et finaliste à Wimbledon.

Pour réduire leurs risques, les marques s'associent de plus en plus à des « collectifs » : équipes, épreuves, fédérations. Nike est le sponsor du Brésil en foot et de la France en rugby. Adidas, lui, est un partenaire depuis toujours de la Fédération internationale de football (FIFA) et vient de s'associer à Roland-Garros pour cinq ans. Assistait-on à un déclin du sponsoring individuel ? « Un athlète passe, une épreuve est éternelle », dit-on chez Adidas. Et une marque ?

Pascal Galtier

## Des budgets de parrainage croissants dans les entreprises françaises



Paul Yonnet, sociologue, spécialiste des loisirs de masse

## « Les grandes compétitions mettent en spectacle le principe d'égalité qui a structuré le XX<sup>e</sup> siècle »

« La pratique du sport et la consommation du spectacle sportif sont des phénomènes massifs à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Pourquoi cette cristallisation sur le sport et pas sur le jardinage ou la méditation ?

– L'avènement du sport est lié à la fusion des esprits autour de la notion d'égalité, qui a structuré tout le XX<sup>e</sup> siècle. C'est elle qui permet de comprendre pourquoi le sport – et pas la méditation ou le jardinage – est devenu un phénomène collectif de première importance.

» Cette notion d'égalité se retrouve à deux niveaux. Le premier est celui du sport professionnel, où des individus sursélectionnés sont mis en scène et entrent en compétition les uns contre les autres. Qu'il s'agisse d'un tournoi de volley ou de la Coupe du monde de football, le sport est d'abord une organisation de l'incertitude entre égaux relatifs. Lorsqu'il s'agit de l'élite professionnelle, on voit rivaliser des champions sélectionnés de manière telle que les différences entre eux sont infimes, et quasi réversibles d'une compétition à l'autre. Cette compétition entre les « *meilleurs égaux* », comme je les appelle, suscite l'intérêt de la foule parce qu'il y a un affrontement à chances partagées. C'est à ce niveau d'excellence que le sport devient spectacle, et spectacle de l'égalité.

– Comment s'illustre l'égalité dans le second niveau ?

– Il y a un second système, où les individus ne sont plus en compétition les uns contre les autres, mais en compétition avec eux-mêmes. Les grands marathons de masse, le ski de fond, le VTT, le roller..., sont des systèmes sans adversaires réels, où le sportif est lui-même son propre adversaire. Il teste sa propre endurance, sa capacité de survie. Là, nul besoin de classer ou de diviser. On peut mettre tout le monde ensemble puisque le sens de l'effort ne naît pas de l'affrontement des uns contre les autres. Rien ne s'oppose à la réunion des valeurs et des capacités individuelles sur la plus large échelle possible.

» Il y a même une sorte de néces-

sité interne à l'affichage public des inégalités des aptitudes sportives, car elles servent de levier à l'établissement d'une hiérarchie. Les mérites de chacun sont indifférents à la performance. C'est donc encore à une mise en scène de l'égalité que nous convie ce second compartiment des sports : l'égalité des pratiquants, par-delà leurs inégalités physiologiques.

– Mais, dans un marathon, on voit les professionnels et les amateurs courir ensemble...

– Marathon, enduro du Touquet..., professionnels et amateurs semblent en compétition les uns contre les autres. Mais, en réalité, il y a deux courses en une. Celle des professionnels, dont la télévision va rendre compte, et celle des amateurs, qui sont plutôt en compétition avec eux-mêmes et qui vivent la course comme un défi personnel. Les deux compartiments sont complémentaires. En temps ordinaire, les individus passent sans difficulté de l'un à l'autre. Ils pratiquent d'un côté et se réjouissent d'assister à une grande compétition internationale de l'autre.

» A l'inverse, le spectacle de certains sports – la course automobile, par exemple – peut très bien se passer d'amateurs. On ne voit pas déperir un sport-spectacle parce que sa pratique populaire faiblit ou est inexistante.

– Rangez-vous le Dakar dans la même catégorie que le marathon de Paris ou de New York ?

– Le Dakar a été conçu à l'origine comme une épreuve du second système, pour les amateurs adeptes de sensations fortes seulement. Mais le succès médiatique du circuit a poussé les organisateurs à faire évoluer l'épreuve en direction du premier système. Les conditions de course sont alors devenues extrêmes pour départager les meilleurs pilotes professionnels. Et ce durcissement a entraîné des catastrophes à la fin des années 80. Il y a eu collision entre le compartiment professionnel et le compartiment amateur. Cette contradiction a été pacifiée par la suite, mais on voit

que les amateurs ne peuvent jamais se mesurer aux professionnels.

– Dans les grandes compétitions internationales, n'est-ce pas la fierté nationale qui se fait jour plus que l'égalité ?

– Au-delà de l'égalité et du spectacle de l'égalité, vous citez là l'une des raisons de fond qui ont permis au sport d'émerger comme phénomène de société. Le sport-spectacle donne aux collectivités nationales ou territoriales le moyen de faire l'expérience régulière de leur unité. C'est un besoin social fondamental qui s'est déplacé de la politique ou de la guerre, où il s'exerçait auparavant, au sport, où il se manifeste aujourd'hui. Mais ce besoin de communauté peut aussi resurgir ailleurs que dans le sport, notamment dans de grands mouvements sociaux, à l'instar des grèves de l'hiver 1995.



Paul Yonnet

● Sociologue, Paul Yonnet, cinquante-deux ans, s'est spécialisé dans l'analyse des loisirs, des pratiques sociales à caractère de masse et des phénomènes de médiatisation.  
● Il a notamment publié : *Jeux, modes et masses. La société française et le moderne, 1945-1985* (Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines, 1985 »); *Systèmes des sports* (Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1998). Il vient de publier *Travail, loisir. Temps libre et lien social* (Gallimard).

– Les sportifs de haut niveau sont devenus des professionnels du spectacle, au même titre que les chanteurs de rock ou les acteurs de cinéma. Leur valeur tient à l'audience qu'ils rassemblent. Ne peut-on assimiler les sportifs à des artistes ?

– Le sport de compétition n'est pas une activité artistique. La différence tient à la proportion d'incertitude que recèle l'activité. Dès que le spectacle est entièrement soumis à la logique du suspense, on quitte le domaine de l'art pour entrer dans le domaine du sport.

Un film de suspense a donc plus à voir avec le sport qu'avec l'art. Ceux qui vont au cirque ou au théâtre, la peur au ventre par rapport à la prestation de l'artiste, ne participent pas à une activité artistique.

» Dans l'art, on n'est pas dans l'égalité, mais dans la singularité. Il y a bien une dimension esthétique dans le sport, mais elle est secondaire. On peut faire de l'art à partir du sport – de magnifiques photos, par exemple –, mais le sport n'est pas de l'art. C'est d'ailleurs la difficulté que vivent certaines disciplines sportives, comme le patinage dit artistique.

– L'avènement du sport a-t-il à voir avec la société du loisir ?

– Il y a en effet émergence d'un loisir de masse, dans lequel le sport occupe une place prépondérante. Contrairement à ce qu'indiquent les statistiques de l'Insee, le temps de loisirs s'est accru, et les pratiques sportives occupent une part importante des moments qui ne sont pas consacrés au travail ou aux obligations familiales.

» C'est parce que le temps de loisir s'est accru que le sport professionnel a pu prendre de l'extension et devenir une activité économique à part entière. Ne l'oublions pas, les sportifs professionnels travaillent pendant les compétitions, alors que ceux qui les regardent prennent sur leur temps de loisirs. »

Propos recueillis par Yves Mamou

## Marseille profite à plein des millions de l'OM

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Tandis que les pierres résultats de l'Olympique de Marseille (OM) sont un débat permanent dans la cité phocéenne, aucune institution de la ville n'est capable d'apprécier le poids économique de ce club dans la métropole : ni la chambre de commerce, pas plus que la municipalité, ni la faculté des sports ou l'OM n'ont jamais tenté de chiffrer le phénomène football.

Robert Villani, adjoint au sport (RPF), a quand même essayé de détailler les flux d'argent institutionnels. La ville donne 5 millions de francs à la SAOS OM (les professionnels) et 4,5 millions à l'OM Association (les amateurs). Elle loue le Stade-Vélodrome 85 000 francs par match, plus 2 francs par spectateur au-dessus de 25 000 présents. Avec une moyenne de 52 000 spectateurs, les recettes avoisinent 14 millions de francs par an. A long terme, ces rentrées rembourseront les 500 millions déboursés pour la mise en conformité et l'agrandissement du stade et de ses abords pour la Coupe du monde.

Il faut remonter plus au nord, vers l'université de Caen, pour trouver la seule personne ayant travaillé sérieusement sur le sujet : Patrice Tanquerel, professeur d'économie, a mené une étude en 1991, alors qu'il était encore étudiant. Cette recherche, rendue publique par Bernard Tapie à l'époque où il dirigeait le club, avait quelque peu desservi son auteur. Ce travail est donc demeuré inexploité par les institutions marseillaises, alors qu'il fournit des indications précieuses, qui, dans leur structure, demeurent d'actualité.

En ce qui concerne l'image de Marseille d'abord, Patrice Tanquerel estimait à 467 millions de francs les sommes que la commune devrait dépenser pour atteindre le même niveau de notoriété en l'absence du club. Ce chiffre repré-

Le club de football a des retombées majeures pour la ville en termes d'emploi et de consommation

sente le coût de l'achat d'espaces publicitaires tant dans la presse écrite qu'à la radio et à la télévision. Autre poste important : les 255 millions de francs que le football a permis d'injecter dans le commerce local, mais aussi l'industrie et les services. Grâce à une enquête par questionnaires réalisée auprès des spectateurs les jours de match, l'universitaire avait recensé les dépenses en transports, nourritures, boissons et produits dérivés occasionnés par ces événements : il les chiffrait à 67 millions.

Patrice Tanquerel avait ensuite évalué (toujours par questionnaires) les flux de consommation des salariés du club : les joueurs, très gros consommateurs, injectaient quelque 48 millions de francs par an dans la région et les autres salariés 9 millions environ. Examinant la comptabilité du club afin d'évaluer le coût de son fonctionnement quotidien (loyers, assurances, transports et autres), la recherche débouchait sur une facture de 98 millions. Auxquels s'ajou-

taient 30 millions en accessoires sportifs. L'OM employait à l'époque 52 permanents. Mais avec les heures payées à tous les vacataires les soirs de match, le club rémunérait l'équivalent de 161 emplois directs sur l'année. Sur la base d'un calcul économétrique classique, Patrick Tanquerel estimait finalement à 1 415 salariés les emplois indirects générés par l'OM.

Tous ces chiffres doivent aujourd'hui être revus à la hausse. A l'heure actuelle, le club emploie 210 personnes à temps plein, en comptant OM/TV et OM Evénements, deux structures appelées à se développer. Pour chacun des 25 matchs de la saison, près de 500 vacataires de sécurité ou d'accueil sont recrutés.

PROJETS IMMOBILIERS

Dans les trimestres à venir, deux projets immobiliers devraient encore accroître la surface économique du club : l'opération Campus, destinée à améliorer l'entraînement et la formation, nécessite un chantier de quelques mois pour plusieurs dizaines d'ouvriers. L'autre chantier fera des terrains du Chevalier-Roze, près du Vélodrome, une zone commerciale de restauration et de loisirs qui emploiera plusieurs dizaines d'ouvriers en 2001, date à laquelle elle sera opérationnelle et créera à son tour de nombreux emplois. Enfin, l'OM Insertion, qui a pour but de

### Bibliographie

● **Analyse économique du sport**, de Jean-François Bourg et Jean-Jacques Gougnet (Presses universitaires de France, 380 p., 162 F, 24,69 €).  
● **Financement des clubs sportifs et stratégies des collectivités**, de Jean-François Bourg et Jean-François Nys (La lettre du cadre territorial, Dossier d'experts, 105 p., 390 F, 59,45 €).

● **Economie du sport**, de Wladimir Andreff et Jean-François Nys (PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 39,90 F, 6,08 €).  
● **Economie du sport**, de Bénédicte Halba (Economica, 112 p., 46,55 F, 7,10 €).  
● **Le Rôle du sport dans la société : santé, socialisation, économie** (Editions du Conseil de l'Europe, 232 p., 90,25 F, 13,76 €).

### CHRONIQUE

par Serge Marti

## Quand l'Europe s'éveillera

Notre Vieux Continent est-il sur la voie de la Renaissance où condamné à marcher dans les pas du Nouveau Monde ? L'actualité s'est chargée d'apporter des éléments de réponse à cette question qui servait de thème de remue-ménages à l'une des nombreuses tables rondes organisées par le récent Forum économique mondial de Davos. L'accord de fusion intervenu le 3 février entre le britannique Vodafone et l'allemand Mannesmann, qui fait suite à l'annonce, quelques jours plus tôt de la création, avec le Français Vivendi, d'une société commune appelée à devenir le portail d'accès des services Internet pour la clientèle des deux groupes, est doublement significatif.

La constitution du numéro un européen des télécommunications, à l'issue d'une opération de 186 milliards d'euros, est d'abord une réplique européenne à ce qui était jusqu'à présent la plus importante fusion de l'histoire, celle annoncée à la mi-février entre les géants américains AOL et Time Warner. Le rapprochement Vodafone-Mannesmann est ensuite la marque d'un réveil économique et industriel de l'Europe qui, conjoncture favorable aidant, tient à se présenter comme le véritable partenaire d'une Amérique triomphante, dont elle salue les performances économiques, sans en épouser nécessairement toutes les valeurs sociales et culturelles.

Depuis que le Vieux Continent est, péniblement, sorti de la récession qui l'avait frappée en 1993 – la plus grave depuis l'après-guerre –, c'est sans doute la première fois que le message a été si clairement énoncé à Davos, où les 3 000 congressistes ont appris en direct l'accord Vodafone-Vivendi, le PDG de cette dernière, Jean-Marie Messier étant l'un des principaux « global leaders » de cette manifestation à laquelle il a largement participé.

Il n'était pas le seul à « vendre » le dossier européen à une communauté internationale de businessmen qui, cette année, s'est montrée soucieuse de rééquilibre et de diversité. « Un nouveau consensus doit se dégager entre les leaders politiques et économiques de la planète sur un modèle de société qui ne soit pas seulement économique », a notamment déclaré Louis Schweitzer, le patron, de Renault, faisant allusion à un modèle européen conçu autour d'un zeste de solidarité collective et des règles susceptibles d'encadrer un libre-marché qui ne doit pas être livré à lui-même.

Le ministre de l'économie et des finances, Christian Sautter dont c'était le baptême du feu à Davos et qui, en l'absence imprévue de Hans Eichel, son homologue allemand, se trouvait seul face à Lawrence Summers, le secrétaire américain au Trésor, a plutôt bien défendu la position européenne et les atouts d'un Vieux Continent qui, lui aussi, affirme s'être engagé dans la Nouvelle économie. Avec le ferme espoir que cette mutation soit perceptible à l'étranger, un souhait déjà exaucé si l'on en croit l'étude publiée par la firme AT Kearney au cours du Forum.

A partir d'un échantillon constitué par les 1 000 principaux dirigeants d'entreprises de la planète, elle conclut dans la dernière édition de sa brochure « Global 1000 » que « le pouvoir d'attraction de l'Europe en tant que destination des investissements directs étrangers, tel qu'il est perçu par les entreprises globales, s'est nettement renforcé au cours des derniers mois ». A partir des données fournies par son Indicateur de confiance des investissements directs étrangers (basé sur l'analyse, dans 60 pays, du meilleur environnement pour ces investissements), la firme constate que « l'Europe a remplacé l'Amérique latine en tant que destination régionale la plus volontiers choisie pour ce type d'investissements à court terme », les Etats-Unis restant naturellement en tête.

Grâce à la reprise inattendue de sa croissance au cours des neuf premiers mois de 1999 et « à l'attitude pro-business du gouvernement Blair », la Grande-Bretagne se hisse au deuxième rang mondial de ce classement (elle figurait au 4<sup>e</sup> rang précédemment), tandis que la France gagne deux places par rapport au précédent sondage, il y a 18 mois, pour se situer au 10<sup>e</sup> rang mondial, un progrès qu'elle doit « à la forte reprise de son économie ».

De tous les facteurs qui incitent désormais les dirigeants des grandes entreprises mondiales à privilégier l'Europe, après les Etats-Unis, pour leur politique d'investissements, l'avènement de la monnaie unique est le principal. Raison de plus pour attacher de l'importance à la glissade continue de l'euro sur les marchés des changes. Monétairement, face à un dollar toujours aussi gaillard, le discours sur « le potentiel d'appréciation » de la monnaie unique peut encore passer quelque temps. Psychologiquement, il est du plus mauvais effet pour l'image d'une Europe qui veut s'affirmer. La monnaie n'est pas seulement instrument d'échange. Elle est aussi et surtout facteur de confiance.



IGS International

Les programmes MBA du Groupe IGS affirment une nouvelle dimension de l'international grâce au maillage d'entreprises multinationales et de business schools réputées et reconnues.

Informations : IGS International, 12, rue Alexandre Parodi F-75010 Paris, France Tél. +33 (0)1 40 03 15 04 Fax +33 (0)1 40 03 15 05 e-mail : info@groupe-igs.org

TEMPLE UNIVERSITY - IGS



Un programme international de 11 mois, accrédité AACSB en partenariat avec Temple University, développé avec le soutien d'entreprises multinationales :

- 4 mois en FRANCE,
- 6 mois aux ETATS-UNIS,
- 1 mois au JAPON.

Tous les cours sont centrés sur la gestion internationale et enseignés en anglais.

Admission : Bac+4, GMAT, TOEFL.

DEMANDE D'INFORMATION

NOM	Prénom
Adresse	
Tél.	
Diplôme ou formation en cours	

Michel Samson

## DROIT EUROPÉEN

par Stéphane Corone

## Le feuilleton du plan textile

**A** lors que la récession économique battait son plein, en 1996, 60 000 emplois se sont trouvés directement menacés dans les secteurs de l'habillement, du cuir, de la chaussure et du textile, notamment par la production des pays du Sud-Est asiatique. Pour enrayer cette hémorragie, le gouvernement français a tenté de peser sur les partenaires sociaux, en aidant les entreprises qui acceptaient de signer des accords-cadres visant à réaménager le temps de travail dans ces secteurs. C'est ainsi que le gouvernement décidait, par une loi du 12 avril 1996 (loi n° 96-314 du 12 avril 1996, JO du 13/4/1996, et décret n° 96-572 du 27 juin 1996, JO du 28/6/1996), de supprimer les cotisations patronales de Sécurité sociale sur les salaires correspondant au SMIC et de les alléger de manière dégressive sur les salaires compris entre une fois et une fois et demie le SMIC.

Il s'agissait d'une mesure expérimentale qui devait durer un peu plus d'une année et dont le coût s'est élevé à 1,2 milliard de francs (183 millions d'euros). On escomptait le maintien de 35 000 postes menacés et l'embauche de 7 000 jeunes. Cette mesure a effectivement permis la signature d'accords de branche aux mois de mai et juin 1996 dans les secteurs concernés, mais il semble a posteriori que les ambitions n'aient pas été atteintes concernant les embauches.

On le sait, les mesures d'aides sectorielles apportées par un Etat de l'Union européenne à ses industries en difficulté sont, sauf exception, interdites par l'article 92 du traité de Rome, dans la mesure où elles risquent de fausser le jeu de la libre concurrence, pierre angulaire du Marché commun. Toutefois, ce sacro-saint principe comporte quelques exceptions, parmi lesquelles la règle dite de *minimis*: les aides de faibles importances sont autorisées lorsqu'elles n'excèdent pas 100 000 euros (655 957 francs) pour une même entreprise sur trois ans. Une procédure spécifique est prévue par l'article 93 du traité de Rome, qui veut que, lorsqu'un Etat membre souhaite accorder une aide, il doit d'abord présenter son projet à la Commission européenne et attendre son feu vert, avant de l'octroyer.

*L'Etat français a bien demandé l'avis de Bruxelles avant d'accorder cette ristourne sur les cotisations de Sécurité sociale, mais il n'a pas attendu son accord pour mettre en place son dispositif. Pour la première fois, il est donc condamné à se faire rembourser par un ensemble d'entreprises des avantages qu'il leur avait un peu trop vite accordés*

Cet arrêt est intéressant dans la mesure où, pour la première fois, l'Etat français est condamné à se faire rembourser par un ensemble d'entreprises des avantages qu'il leur avait un peu trop vite accordés... Selon la partie française, cette aide ne menaçait pas de fausser le jeu de la concurrence, car ne l'ont reçue que les entreprises qui ont pris à l'égard de leurs salariés des engagements financiers supérieurs à ce que la loi leur imposait, et notamment une meilleure rémunération des heures supplémentaires.

La réduction des charges sociales n'aurait fait que compenser une dépense supplémentaire, qui n'était pas normalement à la charge de ces entreprises. Elle ne pouvait donc constituer un avantage susceptible d'alléger le coût de revient des produits fabriqués et par conséquent ne menaçait pas de fausser le jeu de la concurrence.

Mais la Cour n'a pas suivi ce raisonnement. Elle rappelle qu'en principe, toutes les aides qui allègent les charges incombant normalement aux entreprises sont interdites, qu'il s'agisse d'aides directes ou indirectes, quel que soit l'objectif poursuivi. Elle estime ensuite qu'un accord conclu entre les partenaires sociaux forme un ensemble, qui résulte d'un compromis, fait de concessions mutuelles et qu'il n'est pas possible d'évaluer avec précision le coût pour les entreprises – et a fortiori l'éventuel surcoût – des accords signés.

Certes, précise la Cour, l'aménagement du temps de travail a un coût, mais il s'agit là d'un coût de fonctionnement normal, dont l'entreprise peut espérer tirer, à terme, un gain de productivité. La Cour en conclut que la mesure prise est bien une aide, interdite par l'article 92 du traité de Rome. L'Etat français est donc condamné à se faire rembourser par les entreprises concernées la différence entre les cotisations de Sécurité sociale qu'elles auraient dû payer et celles qu'elles ont effectivement payées, déduction faite de la somme de 655 957 F, correspondant à l'aide de *minimis* autorisée. On estime à 5 500 le nombre d'entreprises qui ont bénéficié de la mesure Borotra. Toutefois, seule un petit millier d'entre elles seraient concernées par le remboursement, compte tenu de la règle de *minimis*.

La France a passé un accord avec la Commission, prévoyant que le remboursement se fera sur trois années à partir du 1<sup>er</sup> avril 2000. Par ailleurs, elle a obtenu que le surcoût d'impôt sur les sociétés payé à l'époque par les entreprises concernées, sur les bénéfices supplémentaires qu'elles avaient réalisés du fait de cette mesure, soit déduit des sommes à rembourser.

Malgré cet adoucissement de la mesure, on peut imaginer qu'un certain nombre de bénéficiaires décident de mettre en jeu la responsabilité de l'Etat français, qui, au-delà de la légèreté dont il a fait preuve en prenant une décision qui sur le fond était discutable par Bruxelles, a indéniablement commis une faute en n'attendant pas le feu vert de la Commission pour mettre en place son dispositif, comme il aurait dû.

Agence Juris Presse

## En déclin, la recherche communautaire fait l'objet de vives critiques

**E**n Europe, la situation de la recherche est préoccupante. Sans une action concertée pour la corriger, les tendances actuelles risquent de conduire à une perte de croissance et de compétitivité dans l'économie mondialisée. L'écart avec les autres puissances technologiques va se creuser davantage encore. L'Europe pourrait ne pas réussir la transition vers l'économie de la connaissance. Ces phrases ne sont pas issues d'un brûlot anonyme. Philippe Busquin, le nouveau commissaire chargé de la recherche à Bruxelles, en est l'auteur.

Elles figurent en introduction de sa communication « Vers un espace européen de la recherche », publiée le 18 janvier. Ce constat très négatif s'appuie sur un bilan chiffré: l'Europe ne consacre que 1,8 % de son produit intérieur brut (PIB) à la recherche, contre 2,8 % pour les Etats-Unis et 2,9 % pour le Japon. « Les chercheurs ne représentent que 2,5 % de la force de travail des entreprises en Europe, contre 6,7 % aux Etats-Unis et 6 % au Japon. Cet écart tend de surcroît à se creuser, insiste-t-il. La différence entre les dépenses totales de recherches publiques et privées américaines et européennes s'est ainsi élevée à quelque 60 milliards d'euros en 1998, contre 12 milliards en 1992. »

Les leçons des précédents commissaires n'auront donc servi à rien. En 1997, déjà, Edith Cresson avait tiré la sonnette d'alarme. « Le programme-cadre de recherche et de développement technologique ne tient pas ses promesses », avait écrit Etienne Davignon, lui-même ancien vice-président de la commission de la recherche et de l'industrie, dans le rapport d'évaluation qu'Edith Cresson lui avait demandé (*Le Monde* du 14 mars 1997). Certes, il est encore trop tôt pour voir si le cinquième programme-cadre (PCRD) adopté le 22 décembre 1998 pour une durée de quatre ans obtiendra de meilleurs résultats. Mais les deux économistes, Elie Cohen et Jean-Hervé Lo-

**L'écart avec les Etats-Unis ne cesse de se creuser en matière d'innovation. Les budgets affectés par Bruxelles l'ont-ils été en vain ?**

renzi, qui se sont récemment penchés sur ce sujet en doutent fortement.

Pour eux le « paradoxe européen » qui tient en l'incapacité du Vieux Continent à transformer ses bons résultats de recherche en succès commerciaux a des causes tant quantitatives que qualitatives. Et seule une refondation complète du système actuel pourrait être à même de l'enrayer. « On s'est servi de la recherche pour aider les sous-développés européens à se raccrocher au peloton. »

N'y a-t-il pas en effet une contradiction fondamentale à vouloir que la politique européenne de la recherche coure après deux objectifs opposés ? On lui demande d'être d'une part « un instrument excellent pour favoriser la cohésion entre les différentes régions de l'Europe »,

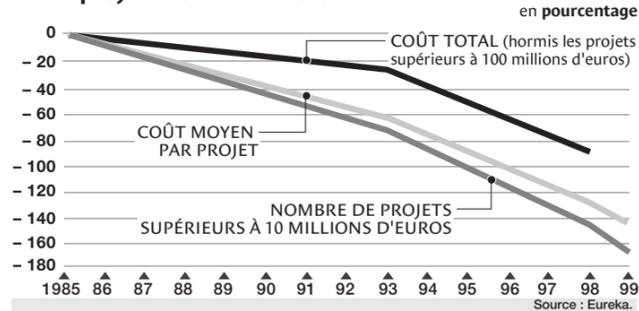
comme s'en félicitait le 27 janvier l'Espagnol Alejo Vidal-Quadras Roca, vice-président du Parlement européen, lors d'un colloque sur l'avenir de la recherche européenne organisé au Sénat, tout en lui espérant d'autre part qu'elle atteigne le même niveau d'excellence que ses concurrents d'outre-Atlantique, qui n'ont pas à s'embarasser de ce type de considérations.

Comme le suggère le Groupe de projet « recherche européenne » du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), ne faudrait-il pas « séparer distinctement les programmes qui relèvent de la cohésion scientifique et technique – dont une partie au moins du financement est du ressort de fonds structurels – et ceux qui relèvent de l'excellence » ?

## BILAN SÉVÈRE

Cette divergence dans les objectifs a même fini par altérer grandement les résultats d'une autre catégorie de programmes de recherches européennes que sont les programmes Eurêka. Cette « Initiative » créée en 1985, pour faire pièce au projet « Guerre des étoiles » américain, était citée en exemple. A la différence des programmes proprement communautaires, les projets Eurêka sont financés directement par les Etats membres et définis par les entreprises et les laboratoires de recherche. Cette approche, en s'oppo-

## ▼ Les projets Eurêka s'étiolent



Annie Kahn

## George Debunne se bat pour obtenir un montant minimum des pensions de retraite

**L**es retraités des Quinze ont leur syndicat. Baptisée Fédération européenne des retraités et personnes âgées (Ferpa), cette organisation est même présidée par une grande figure du syndicalisme européen: George Debunne. Secrétaire général de la Fédération générale des travailleurs belges (FGTB) de 1968 à 1983 et président de la Confédération européenne des syndicats (CES) de 1982 à 1985, il défend aujourd'hui le sort des personnes âgées avec les mêmes convictions et la même énergie que par le passé, malgré ses quatre-vingts et un ans.

Depuis douze ans, George Debunne se bat pour que ce groupe social, dont l'importance ne cesse de croître, acquière une place dans le mouvement syndical européen et une vraie représentation, afin d'être un interlocuteur valable auprès des institutions européennes. Car si, dès 1988, la CES a pris conscience de la nécessité de se pencher sur les problèmes des retraités et personnes âgées et décidé de créer un comité de coordination ad hoc, ce n'est qu'en 1993 qu'une fédération autonome des retraités y a vu le jour.

## ANCRAGE SYNDICAL

Ouverte à toutes les organisations de retraités interprofessionnelles ou de branche faisant partie d'un syndicat national membre de la CES, la Ferpa en regroupe aujourd'hui une trentaine (dont une hongroise et une roumaine), et elle compte 10 millions d'adhérents. Pour George Debunne, l'existence de la Ferpa au sein de la CES constitue « un grand pas en avant ». Celui-ci sait néanmoins que la question de la représentation des retraités est loin de faire l'unanimité au sein du syndicalisme européen. « Dans beaucoup de pays, souligne-t-il, les retraités n'ont pas leur mot à dire au sein des confédérations nationales. » Mais cet ancrage dans le syndicalisme, George Debunne le défend fermement, quitte à refuser les demandes d'adhésion, pourtant nombreuses, qu'il reçoit régulièrement d'associations de retraités.

**Le président belge de la Fédération européenne des retraités souhaite intégrer les seniors dans la compétence communautaire**

« Nous ne nous interdisons pas d'unir nos forces avec ces organisations. Mais cette coopération ne peut se faire au détriment des syndicats, qui restent une force essentielle, affirme-t-il. S'il y a aujourd'hui une tendance à la création de partis et d'organisations diverses de retraités, c'est parce que les syndicats abandonnent le terrain. En se désintéressant des personnes âgées, comme des chômeurs, et en ne se préoccupant que des travailleurs actifs, les syndicats font une erreur de solidarité. Il faut éviter ce corporatisme conflictuel entre générations. La création de partis de femmes, de jeunes, de personnes âgées... c'est la fin de la cohésion sociale. »

Car, pour George Debunne, l'avenir des retraites, et plus généralement de l'intégration sociale des personnes âgées dans la société, est d'abord une question de solidarité entre les générations. Aujourd'hui, les plus de 60 ans représentent 20 % de la population totale européenne (soit 60 millions d'individus), et ils atteindront 28,5 % en 2025. Et cette évolution démographique fait peser un enjeu considérable sur les relations entre plusieurs générations et sur leur cohabitation dans la société.

De même qu'elle est contre tout corporatisme, la Ferpa s'oppose à toute individualisation et toute privatisation des systèmes de retraites. Pour elle, les régimes légaux ou résultant de conventions collectives obligatoires pour l'ensemble des travailleurs, basés sur la répartition et la solidarité entre générations, sont des

droits essentiels qu'il faut sauvegarder. Pour la Ferpa, cette solidarité entre générations devrait être réaffirmée, au niveau européen, en fixant un montant minimum pour les pensions et un montant minimum de ressources pour les personnes exclues du droit à la retraite et sans autre moyen de subsistance. Concrètement, la fédération propose que le premier soit, chaque année, équivalent à 50 % du produit intérieur brut (PIB) national par habitant, et le second à 40 % de ce même indicateur. « Ce qui, souligne son président, représente une augmentation importante dans beaucoup de pays. »

« Nous ne plaidons pas pour une uniformisation, explique George Debunne. Mais il faut qu'il y ait une convergence sur des objectifs. » Et d'insister sur les propositions faites: « Le pacte de stabilité, la politique

monétaire sont définis sur la base du PIB. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'établissement d'un minimum de ressources ? Ce que nous proposons répond aux conditions fixées par les Etats membres dans la Charte communautaire des droits sociaux de 1989 », relève-t-il, tout en déplorant qu'ait été abandonnée, depuis l'adoption de ce texte, l'idée de toute politique européenne en faveur des personnes âgées. Cette charta, rappelle-t-il, établit pourtant la nécessité de prendre des mesures appropriées en faveur de l'intégration sociale et économique des personnes âgées.

## « DÉCISION POLITIQUE »

Deux recommandations en ce sens ont été adoptées par le Conseil des ministres des affaires sociales européens en juin 1992. Mais cela ne reste qu'une recommandation. Pour la Ferpa, « une décision politique s'impose ! Assez de déclarations ! », comme le dit son slogan adopté en 1997 au moment où la Conférence intergouvernementale se penchait sur la révision du traité de Maastricht. Pour elle, la garantie d'une pension minimum et d'un minimum vital de ressources et de soins de santé doit être inscrite dans le traité européen.

Ses actions, à l'occasion de l'adoption du traité d'Amsterdam, pour que les retraités et les personnes âgées soient intégrés dans la compétence européenne, n'ont pas abouti, l'Allemagne ayant invoqué dans ce domaine le principe de subsidiarité.

Toutefois, la Ferpa n'entend pas lâcher prise. Dans la perspective de la nouvelle révision du traité fixée à la fin 2000, elle s'approprie à lancer une pétition européenne exigeant l'inscription des droits fondamentaux des citoyens européens dans le futur traité. Une pétition qu'elle soumettra au Parlement européen et à la présidence de la Commission, et qu'elle relayera par l'organisation d'une journée d'action européenne le 17 mai prochain.

Laetitia Van Eckhout



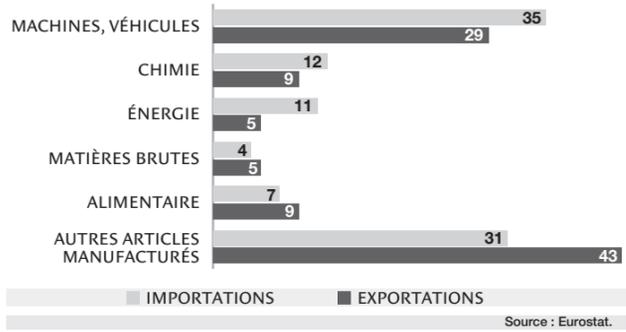
George Debunne

● Instituteur de formation, il entre à vingt-cinq ans à la Centrale générale des services publics. En 1968, il devient secrétaire général de la Fédération générale des travailleurs belges (FGTB).  
● En 1973, il participe à la fondation de la Confédération européenne des syndicats (CES), qu'il préside de 1982 à 1985.  
● A partir de 1988, il se consacre à la création d'une Fédération européenne des retraités et personnes âgées.

## EUROPE

## Le commerce avec les pays d'Europe centrale progresse

Par groupes de produits en 1997 en %



■ **DEPUIS 1993**, les transactions des pays d'Europe centrale (PEC) avec le reste du monde ont plus que doublé. En 1997, elles représentaient 2,9 % du commerce mondial et 11 % du commerce extra-Union européenne (UE).

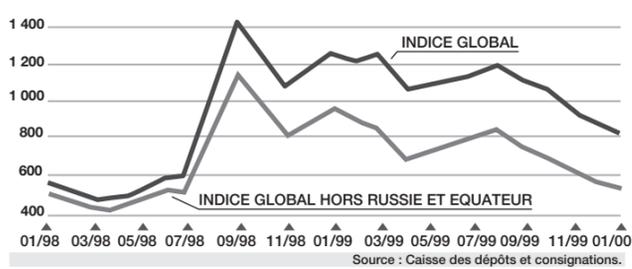
■ **LES MACHINES** et véhicules ainsi que les autres articles manufacturés sont les premiers produits concernés. Entre 1994 et 1997, la part des produits manufacturés dans le commerce total des PEC est passée de 73 % à 78 % en raison, notamment, du poids croissant des véhicules routiers. Cette tendance illustre la volonté des PEC de s'orienter vers des produits manufacturés à plus forte valeur ajoutée.

■ **LES TRANSACTIONS** entre l'UE et les PEC ont sensiblement augmenté depuis 1993 (+20 % en rythme annuel). En termes de produits, la structure et l'évolution du commerce avec les Quinze sont assez proches de celles du commerce avec le reste du monde.

## PAYS ÉMERGENTS

## Une petite amélioration pour les marchés financiers

Evolution de la prime de risque des pays émergents (en points de base au-dessus des bons du Trésor américain)



■ **LORSQUE LA RUSSIE** a annoncé, au cours de l'été 1998, le non-remboursement d'une partie de sa dette, les investisseurs se sont retirés brutalement des pays émergents.

■ **APRÈS UNE PREMIÈRE CORRECTION** au dernier trimestre 1998, l'indice a rechuté lors de la crise brésilienne de janvier 1999, puis en mai, du fait des tensions avant les élections en Argentine.

■ **AUJOURD'HUI**, si l'on met de côté les pays en défaut de paiement (Russie et Equateur), la prime de risque des pays émergents retrouve des niveaux « raisonnables », grâce au rôle moteur de l'économie américaine, mais il faudra attendre les résultats de l'année 2000 pour confirmer la tendance.

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (nov. 99, en %)</b>											
Sur un an .....	2,9	2,8	2,3	2,5	4,6	2,9	2,4	-0,5	3,0	4,4	4,3
Sur trois mois .....	1,2	1,1	0,5	0,9	1,0	1,1	1,1	0,4	1,1	1,0	1,2
<b>PRIX À LA CONSOMMATION déc. 99, en %</b>											
Sur un an .....	1,7*	1,7*	1,4*	2,1	2,8	1,4*	2,1	1,9*	1,2	2,6 (sept.)	0,3 (août)
Sur un mois .....	0,4*	0,4*	0,4*	0,4	0,4	0,5*	0,2	-0,5*	0,2	0,4	0,3
<b>PIB EN VOLUME (3<sup>e</sup> trimestre 99, en %)</b>											
Sur un an .....	2,2	2,3	1,3	1,7 (2 <sup>e</sup> t.)	3,7	3,0	1,2	4,0	1,9	4,2	1,0
Sur trois mois .....	1,0	1,0	0,7	1,6 (2 <sup>e</sup> t.)	1,1	1,0	0,9	1,1	0,8	1,4	-1,0
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
1998.....	-1,4	-1,9	-1,7	-1	-1,8	-2,7	-2,7	-0,8	0,2	1,4	-5,9
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
1998.....	68,7	72,4	60,4	116,2	65,7	57,7	116,8	64,8	48,6	ND	ND
<b>SOLDE COMMERCE EXTERIEUR (en milliards d'euros, oct. 99)</b>											
1998.....	-0,3	6,8	5,8	1,3	-2,4	2,3	1,5	1,1	-3,5 (sept.)	-25,7 (mai)	6,4 (mai)
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (3<sup>e</sup> trimestre 99, en %)</b>											
Sur trois mois .....	1,1	1,2	0,8	2,3 (2 <sup>e</sup> t.)	2,5	1,8	1,5	-0,9 (2 <sup>e</sup> t.)	0,1	1,8	-4,3

\* provisoire \*\* source Commission européenne \*\*\* Luxembourg inclus

Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

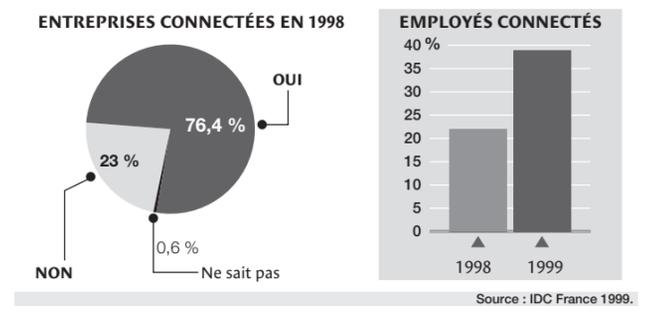
## Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSOMMATION DES MÉNAGES</b> (en produits manufacturés)	+0,1 % (déc.)	+4,8 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>	14,7 % (3 <sup>e</sup> trim. 99)	-0,9
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>	-0,9 % (3 <sup>e</sup> trim. 99)	+1,2 %
<b>COMMERCE EXTERIEUR</b> (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	+10,4 MdF +144,2 MdF	-14,7 % +9,4 MdF
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*</b>	-2 (jan.)	-8**
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b> (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	+38 (jan.)	-11**
<b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>	22 181 (déc.)	+0,6 %
<b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***</b>	2 969 (nov.)	-17 %

\* solde de réponses, cvs, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* par date de publication Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## Internet s'installe dans les entreprises



■ **SELON** International Data Corporation (IDC), plus des trois quarts des entreprises françaises disposent désormais d'un accès à Internet. Cette connexion n'est pas encore accessible à tous les employés : seulement 39,2 % d'entre eux (en moyenne) en bénéficient. Un taux en progression puisqu'il n'était que de 24 % en 1998.

■ **UN SITE** Internet a été développé par 42 % des entreprises françaises. Au-delà des données institutionnelles, ces sites présentent des informations sur les produits, mais seulement 22 % offrent la possibilité de les acheter en ligne. Près de la moitié des entreprises utilisent également leur site pour dialoguer et donc améliorer leur service client.

## UN CHIFFRE

265 000

## LE NOMBRE DE NOUVEAUX SYNDIQUÉS AUX ÉTATS-UNIS EN 1999

Le nombre de syndiqués s'est accru de 265 000 personnes aux États-Unis en 1999. Soit le double des nouveaux inscrits de 1998 et le chiffre le plus important depuis vingt ans. Avec près de 600 000 nouveaux inscrits ces cinq dernières années, le monde du travail américain serait-il en train de se resyndicaliser ? Corollaire de cette question, le regain du mouvement syndical joue-t-il un rôle dans les craintes exprimées par la Réserve fédérale d'un regain de l'inflation aux États-Unis ?

La plupart des observateurs doutent de l'impact du mouvement syndical sur la hausse des salaires. Tout d'abord, parce qu'en dépit de ce regain du recrutement l'effectif des salariés syndiqués reste stable, aux environs de 14 %. Autrement dit, le mouvement syndical demeure simplement en phase avec le mouvement de créations d'emplois outre-Atlantique.

Point important, l'industrie – bastion traditionnel des syndicats – a supprimé 350 000 emplois généralement bien rémunérés, l'an dernier, par licenciements ou départs à la retraite. Parmi eux, 100 000 étaient syndiqués.

Preuve supplémentaire que les syndicats jouent un rôle faible dans un éventuel regain de l'inflation aux États-Unis, les hausses de salaires ont le plus souvent bénéficié aux non-syndiqués. Cela parce que les syndicats américains sont prisonniers des accords salariaux pluriannuels qu'ils signent avec les fédérations d'employeurs secteur par secteur. Depuis 1996, les salaires des salariés syndiqués ont progressé de 9 % tandis que ceux des non-syndiqués ont augmenté de 13 %.

## L'Ukraine reste sur la corde raide depuis la crise de 1998

Faute de réformes structurelles et malgré l'aide internationale, étranglé par sa dette, le pays a réduit ses importations et laisse flotter sa monnaie

Après avoir connu une profonde dépression – l'activité s'est effondrée de près de 60 % en sept ans –, elle semblait près de renouer avec la croissance, quand elle a été frappée, à la fin de l'été 1998, par une crise sans précédent. Celle-ci a suivi d'une quinzaine de jours le krach financier de la Russie du 17 août 1998.

Les causes des crises ukrainienne et russe sont identiques : faute d'avoir été relayée par des réformes structurelles, la stabilisation macroéconomique, par ailleurs spectaculaire, est menacée en permanence par les déséquilibres des comptes publics. Certes, les subventions directes aux entreprises publiques et aux collectivités locales ont été supprimées, mais elles ont été remplacées par des exonérations et allègements fiscaux équivalents, soit au total près de 12 % du produit intérieur brut (PIB), selon la Banque mondiale. Cette pratique, qui prive l'Etat d'une bonne partie de ses recettes, s'accompagne d'une fraude massive : 40 % des entreprises n'acquittent pas l'intégralité de leurs impôts et depuis 1992, de 20 à 25 milliards de dollars auraient ainsi quitté illégalement le pays.

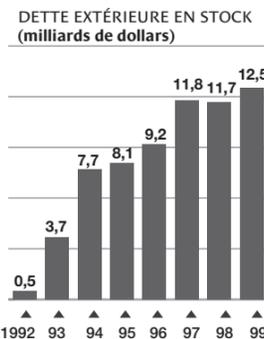
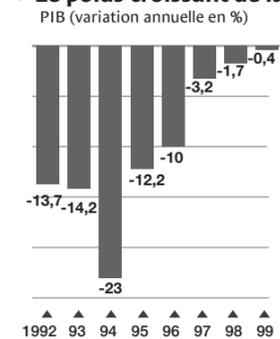
Dès lors, pour présenter, au Fonds monétaire international (FMI) notamment, un déficit budgétaire « raisonnable » (-2,2 % du PIB en 1998, -1,2 % au cours des neuf premiers mois de 1999), le gouvernement n'a eu d'autre recours que le gel des dépenses. Quant à la couverture de ce déficit, elle a été assurée depuis 1996, comme en Russie mais dans une proportion moindre, par le lancement d'euro-obligations sur les marchés financiers internationaux et l'ouverture aux non-résidents du

arriérés de salaires et de pensions de la fonction publique, s'est autorisé un sensible dérapage budgétaire. Faute de réels moyens pour défendre sa devise, la Banque centrale, qui a obligation par le FMI de maintenir les réserves de change au-dessus de 1 milliard de dollars, semble s'être résolue depuis lors à abandonner la bande de fluctuation et à laisser la hryvna flotter librement.

Les effets de la dépréciation de la monnaie sur les prix ont été moins prononcés qu'on ne le redoutait : finalement, le taux d'inflation a doublé, passant de 10,1 % en 1997 à 20 % en 1998 avant de se stabiliser en 1999. Si ce résultat est à mettre à l'actif de la Banque centrale, qui a continué de tenir sous haute surveillance la base monétaire en stérilisant les liquidités excédentaires, et de la forte baisse des importations, il pourrait également trouver une part d'explication dans le faible degré de monétisation de l'économie. En effet, selon des données officielles, plus des deux tiers des biens et services seraient échangés sur la base du troc, dont plus de 40 % dans l'industrie.

L'économie ukrainienne a, en revanche, subi de plein fouet les difficultés de la Russie. L'effondrement de la demande dans ce pays qui demeure son principal partenaire commercial (20 % de ses exportations et près de la moitié de ses importations) et l'interruption du trafic sur le Danube depuis la guerre du Kosovo ont entraîné une vigou-

## Le poids croissant de la dette



Source : BERD. Transition Report 1999.

Communauté des Etats indépendants (CEI) – et les revenus mensuels de la population ayant été divisés par deux (40 dollars aujourd'hui), ce redémarrage a toutes les chances d'être éphémère.

L'Ukraine doit élargir sa face à de lourdes échéances financières. En 2000 et 2001, le gouvernement devra honorer un service de la dette de 2,9 puis 2,3 milliards de dollars. Compte tenu des faibles marges de manœuvre, l'équipe au pouvoir à Kiev ne peut compter sur une augmentation des concours des institutions financières internationales, avec le feu vert du FMI, ni sur les gains tirés des privatisations : celles-ci ayant été menées jusqu'à présent avec parcimonie, bien des « morceaux de choix » sont toujours propriété de l'Etat.

Le gouvernement est prêt à les céder, espérant ainsi attirer les investissements directs étrangers qui manifestement boudent le pays (54 dollars par tête depuis 1989 contre 389 dollars dans la Pologne voisine) et s'en sont massivement retirés après la crise de septembre 1998 (-48,8 % au premier semestre 1999). Pour cela, il lui reste à vaincre l'opposition du Parlement à la privatisation des entreprises dites stratégiques.

Le risque d'un défaut de l'Ukraine sur sa dette extérieure est donc bien réel, à moins que les créanciers privés internationaux ne se décident à participer à son refinancement, comme le préconise le FMI. Fin décembre, s'est ajoutée une nouvelle inconnue avec la démission de Boris Eltsine. Quelle sera en effet l'attitude des nouveaux dirigeants de la Russie à l'égard de la CEI ? En janvier, une énième réunion sur les modalités du remboursement de la dette ukrainienne n'a pu que faire le constat du désaccord total des deux parties sur le montant des sommes en jeu : 2,8 milliards de dollars pour les Russes, mais 380 millions pour les Ukrainiens ! Le deuxième mandat du président Kouchma s'annonce bien difficile.

Marie-Agnès Crosnier  
Le Courrier des pays de l'Est

## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

Boom industriel  
chez les Indiens Guarani

Quand, en 1813, il proclame son indépendance, le Paraguay est sans doute le pays le plus arriéré et le plus pauvre du Nouveau Monde. Un demi-siècle plus tard, il passe au contraire pour être l'une des toutes premières puissances du continent, juste derrière les Etats-Unis ! Plus étonnant encore, ce petit pays peuplé d'Indiens Guarani mal hispanisés dispose alors d'un ensemble d'installations industrielles tout à fait inhabituel sous les tropiques, autour d'un véritable complexe sidérurgique. La petite République, dont l'essor spectaculaire allait être brisé net par une guerre dévastatrice, a en effet mené pendant toute cette période une politique de développement économique et social particulièrement volontariste, qui aurait pu servir de modèle à bien des pays de l'actuel tiers-monde.

Avant tout soucieux d'améliorer les conditions de vie du petit peuple indien qui l'a porté au pouvoir en qualité de « Dictateur suprême de la République guarani », Gaspar Rodriguez de Francia commence, en 1814, par engager une réforme agraire radicale. Tous les grands domaines – qu'ils appartiennent à l'Eglise, à la bourgeoisie de la capitale ou à des grands propriétaires argentins – sont rapidement expropriés par l'Etat, qui récupère ainsi plus de la moitié des terres du pays. Certains de ces domaines sont transformés en « fermes de la République », qui sont dirigées par des fonctionnaires et qui emploient des ouvriers agricoles salariés. Mais l'essentiel de la superficie disponible est loué à des familles de paysans, par lots de quelques hectares, en échange d'un loyer fixe très modéré. Ce qui a pour conséquence immédiate de stimuler la production agricole et de créer une rente régulière pour l'Etat.

Francia multiplie par ailleurs les mesures permettant de maîtriser les échanges commerciaux et financiers avec l'extérieur et de sauvegarder les intérêts de l'économie nationale. Il prohibe totalement l'importation des cotonnades et d'autres produits industriels de faible

*Faute de disposer d'une bourgeoisie nationale entrepreneuriale, le pays a besoin d'un Etat-entrepreneur, seul susceptible d'accumuler du capital et de faire de gros investissements. L'Etat prend donc la direction effective de l'agriculture, dont il utilise les bénéfices pour se doter d'une industrie nationale*

qualité (cuirs, outils, etc.) afin de ne pas gêner les fabrications artisanales locales. Les produits de luxe sont quant à eux lourdement taxés. Inversement, l'importation d'armes et de machines est libre de droits. Côté exportations, l'Etat encourage la culture du maté et du tabac ainsi que l'exploitation des bois tropicaux, allant jusqu'à organiser lui-même la contrebande en direction du Brésil. Craignant par-dessus tout d'être ligoté par des dettes, le père de la nation interdit enfin à ses administrés d'emprunter ou d'acheter quoi que ce soit à crédit sur les marchés extérieurs...

La politique de nivellement égalitaire et d'étatisation menée par Francia jusqu'à sa mort, en 1840, est par la suite maintenue et approfondie par son successeur, Carlos Antonio Lopez. La République, selon ce dernier, ne doit plus se contenter d'inciter, de contrôler et de réprimer ; elle doit désormais prendre elle-même les affaires en main. Faute de disposer d'une bourgeoisie nationale entrepreneuriale, le pays a besoin d'un Etat-entrepreneur, seul susceptible d'accumuler du capital et de faire de gros investissements.

L'Etat prend donc la direction effective de l'agriculture, en indiquant aux paysans dans quelles cultures de rapport ils peuvent s'engager, en achetant les récoltes en question, en les stockant et en les commercialisant. Ainsi, l'Etat renforce son contrôle sur le commerce extérieur, devenant lui-même négociant et armateur de navires sur le fleuve Paraná, passage obligé vers le port de Buenos Aires et l'océan Atlantique. L'Etat développe donc de nouvelles fonctions de planification et de financement afin d'utiliser au mieux les bénéfices réalisés dans l'agriculture et le négoce et de doter au plus vite le pays d'une industrie nationale.

A partir de 1850, Carlos Antonio Lopez fait venir à grands frais des ingénieurs et des techniciens pour diriger les travaux de construction, lancer la production, effectuer les mises au point et former la main d'œuvre locale. En quinze ans, pas moins de 250 Britanniques, sans oublier quelques poignées d'Allemands et de Suédois, vont participer à l'aventure. En sens inverse, le Paraguay envoie chaque année plusieurs dizaines d'étudiants se former dans des usines européennes. La greffe prend miraculeusement bien.

Premier maillon de la chaîne, l'usine sidérurgique d'Ybicui démarre en 1854. Et sa production annuelle s'établit dès l'année suivante à environ 500 tonnes de fonte et d'acier, tous deux d'excellente qualité selon les expertises demandées en Europe. De quoi alimenter plusieurs activités en parallèle. L'arsenal d'Asuncion, qui a pour mission première de fournir des canons et des munitions à l'armée, comporte de nombreux ateliers de mécanique. On y fabrique des tours, des perceuses, des fraiseuses et toutes sortes de machines en copiant au mieux des spécimens achetés en Europe ! Et aussi, selon la même méthode de reproduction, des locomotives et des wagons destinés à la première ligne de chemin de fer, dont le tronçon initial est inauguré en grande pompe en 1861. Quant aux chantiers navals, également situés dans le port de la capitale, ils se lancent dans la construction de navires à vapeur de taille importante pour l'époque, certains mesurant 70 mètres de long.

Et ce n'est pas tout. L'Etat investit également très vite dans des industries légères, en faisant construire les machines par ses ateliers de l'arsenal. On peut ainsi citer, dans le désordre, des briqueteries et des tuileries, des moulins à papier et des tanneries. Les voyageurs – journalistes ou diplomates – qui visitent la République guarani en 1864 parlent avec admiration de sa jeune industrie, de ses caisses publiques bien remplies et de son impressionnante puissance militaire. L'avenir leur semble prometteur.

Mais l'histoire va tourner autrement. Car cinquante ans de frictions incessantes entre le petit Etat et ses principaux voisins vont déboucher sur un terrible conflit, connu sous le nom de guerre de la Triple Alliance. Après six ans de combats, le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay, soutenus et équipés en armes modernes par l'Angleterre, finiront par trouver la victoire, laissant un pays en ruine et une population divisée par deux. Et faisant sombrer dans l'oubli la voie guarani de développement.

## Huit pays d'Afrique de l'Ouest instaurent un tarif extérieur commun

On devrait connaître en mars les premiers éléments d'évaluation de l'union douanière (Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier, au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Ses instances dirigeantes à Ouagadougou (Burkina Faso) se disent fières de l'avoir mise sur les rails en dépit d'une guerre civile en Guinée-Bissau et de deux coups d'Etat, en Côte-d'Ivoire et au Niger.

Les deux volets de cette nouvelle union douanière de 70 millions de consommateurs et d'un produit intérieur brut de 160 milliards de francs français n'ont, pour l'instant, pas connu de ratés graves. Le premier volet consiste en un régime préférentiel communautaire des échanges. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1996, les produits agricoles, d'élevage et de l'artisanat circulent en franchise de droits de douane. Le 1<sup>er</sup> janvier 2000, c'est au tour des produits industriels originaires de la zone et préalablement agréés de circuler « sans restriction ni discrimination aucune ».

Dans le souci de montrer que « la préférence communautaire » prévaut, le président de la commission de l'Uemoa, le Sénégalais Moussa Touré, assure qu'en Côte-d'Ivoire, la « viande Uemoa » en provenance du Burkina Faso ou du Mali a supplanté celle d'Afrique australe ou d'Europe.

## BARRAGES

Les enthousiasmes officiels ne sauraient masquer les difficultés éprouvées par les entreprises à acheminer leurs marchandises « Uemoa » d'un pays membre vers un autre. Même si Moussa Touré parle de mesures visant à « atténuer les variables non tarifaires ». En octobre dernier, à un poste-frontière entre le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire, l'administration douanière affirmait que des droits de douane sur le bétail sur pied demeuraient en application.

L'union douanière peine à faire respecter la libre circulation des marchandises et l'harmonisation des taxes sur les importations

Il suffit, en fait, d'écouter les chiffres donnés par Lansana Kouyaté, secrétaire exécutif de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, pour comprendre l'ampleur du problème : entre Niamey (Niger) et Cotonou (Bénin), le long d'une route de 1 035 km, trente-quatre barrages de police, de douane, de santé et autres sont à franchir ; entre Ouagadougou et Abidjan, sur une distance à peine plus longue, trois barrages supplémentaires.

Pour l'instant, les attentes convergent vers le second volet de l'union douanière, qui porte sur l'institution d'un tarif extérieur commun, constitué par l'ensemble des droits et taxes de porte appliqués sur le territoire de l'union aux produits importés d'Etats tiers. Quatre catégories de produits ont été instaurées. Les biens à caractère social et relevant d'une liste limitative sont totalement exemptés de droits de douane. Ils n'ont plus à supporter que 1 % de prélèvement communautaire de solidarité et 1 % de redevance dite « statistique », ces deux prélèvements s'appliquant aussi aux trois autres catégories.

Les biens de première nécessité, les matières premières de base, les biens d'équipement et certains intrants se voient appliquer un droit de 5 %. Quant à ceux des produits intermédiaires et des intrants courants, ils s'élèvent à 10 %. Enfin, la taxation maximale de 20 % ne concerne plus

que les biens de consommation « finale », assimilés à des produits de luxe.

Ce schéma risque de provoquer de vives tensions budgétaires pour certains pays membres, au moins à court terme. Un expert de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) craint que les pertes de recettes budgétaires pour les pays très dépendants des droits de porte puissent dérapier. Le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal seraient particulièrement touchés. A Dakar, on redoute que le manque à gagner atteigne l'équivalent de 350 millions de francs français, sur un total de 5,5 milliards de francs de recettes publiques.

Un autre écueil menace, mais dans des proportions moindres. Du côté des entreprises importatrices d'intrants stratégiques, la remise en question de certaines « catégorisations » se poursuit. Dans ce contexte de dérive progressive des protections tarifaires, les industries nationales se trouvent contraintes d'accélérer leur mise à niveau aux standards internationaux de compétitivité.

Au demeurant, un dispositif communautaire d'accompagnement s'avère encore indispensable. Ainsi, à côté d'une taxe conjoncturelle à l'importation antidumping, une taxe

dégressive de protection sera encore prélevée pendant les quatre ou cinq prochaines années sur les produits extracommunautaires, en cas de mise en concurrence avec un produit Uemoa issu d'un secteur viable et en cours de restructuration effective.

Un expert de la commission de l'Uemoa concède que ce mécanisme ne paraît « guère orthodoxe », son produit enrichissant davantage les Trésors publics qu'il n'est en mesure de protéger les productions communautaires exposées à la concurrence mondiale.

Aussi, alors que l'union douanière demeure fragile et que l'épineux dossier de la libre circulation des personnes reste suspendu aux soubresauts politiques ivoiriens, Moussa Touré exprime peut-être un peu prématurément sa volonté « d'aller vite » dans le domaine des politiques sectorielles communes. « La perception de l'Uemoa par les populations ne se fera qu'au travers de l'interconnexion des réseaux électriques, de projets de sécurité alimentaire ou, pourquoi pas, de l'émergence de régions économiques, par exemple comme un espace sénoufo [région à cheval sur le Burkina Faso, le Mali et la Côte-d'Ivoire, NDLR] », indique-t-il pour justifier sa hâte.

Benaouda Abdeddaïm

## Le croc-en-jambe du Nigeria

Le vingt-deuxième sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui regroupe quinze Etats, semblait promis à Pennui, les 9 et 10 décembre 1999. En attaquant l'Uemoa, dont les huit pays membres sont aussi membres de la Cedeao, le président nigérian Olusegun Obasanjo lui a redonné du tonus. Dans son allocution, celui-ci a attribué à l'atonie de la Cedeao aux « nombreuses activités concurrentes et parallèles dans le cadre de sous-unités qui existent parmi nous ».

S'ensuivait un appel à rejoindre le Nigeria et le Ghana dans la création d'une seconde monnaie régionale en 2004, qui fusionnerait par la suite avec le franc CFA de l'Uemoa. L'offensive ne se cantonne pas au domaine monétaire : une commission élabore les modalités d'une zone de libre-échange à partir d'avril 2000 entre ces mêmes Ghana et Nigeria, englobant le Togo et le Bénin qui les séparent. Qu'importe si ces derniers demeurent membres de l'Uemoa.

## Pretoria est confronté depuis 1994 à une fuite des cerveaux sans précédent

JOHANNESBURG  
correspondance

Une hémorragie de main-d'œuvre qualifiée sans précédent touche l'Afrique du Sud. Les analystes pressentaient que le phénomène avait pris des proportions inquiétantes. Mais une étude publiée par trois chercheurs du Development Policy Research Unit de l'université de Cape Town, David Kaplan, Jean-Baptiste Meyer et Mercy Brown, tire la sonnette d'alarme. Entre 1994, date à laquelle l'Afrique du Sud est officiellement devenue une démocratie multiraciale, et 1997, pas moins de 233 600 Sud-Africains ont quitté leur pays.

Les trois quarts d'entre eux ont émigré aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ce chiffre vient confirmer ce dont beaucoup d'experts se doutaient : les statistiques officielles sous-estiment largement le nombre de nationaux qui vont tenter leur chance à l'étranger. En effet, d'après le bureau des statistiques sud-africaines, *Statistics South Africa* (SSA), seuls 82 811 habitants avaient fait le choix du départ entre 1994 et 1997. On est donc loin des chiffres compilés, à partir des statistiques des pays d'émigration, par les trois chercheurs de l'université du Cap.

Surtout, le constat dressé par cette étude fait figure, à bien des égards, de coup de semonce. D'abord, ce mouvement d'émigration est imputable, en partie, à une « fuite des cerveaux ». Entre 1994 et 1997, 24 196 Sud-Africains disposant d'un très haut niveau de qualification – ingénieurs, médecins et professeurs notamment – ont quitté leur pays.

## FACTEURS POLITIQUES

Certes, ce phénomène n'est pas nouveau en Afrique du Sud. Mais il s'est considérablement amplifié depuis 1994, c'est-à-dire depuis l'accession au pouvoir de l'African

L'émigration croissante de la main-d'œuvre qualifiée constitue un sérieux handicap pour le développement de l'Afrique du Sud

National Congress. Le nombre d'émigrés sud-africains dotés d'une qualification de haut niveau aurait ainsi, selon les auteurs de l'étude, progressé de 56 % entre les périodes 1989-1993 et 1994-1997.

Ensuite, l'avenir ne semble guère être placé sous des auspices plus favorables. Un classement effectué par l'Institut pour le développement du management (IMD) de Lausanne et publié dans le *World Competitiveness Yearbook* révèle que les diplômés sud-africains sont, après les diplômés russes, les plus enclins à saisir les opportunités offertes outre-mer.

S'il demeure difficile d'expliquer avec précision l'ampleur du mouvement d'émigration, certains facteurs sont fréquemment mis en avant. La crainte d'un bouleversement politique et social avait mo-

table de nombreux départs à la veille des premières élections multiraciales et démocratiques de 1994 : les flux migratoires au départ de l'Afrique du Sud avaient ainsi atteint des niveaux historiques en 1993 et l'année suivante. Depuis, cependant, la transition en douceur opérée par Nelson Mandela et la continuité des choix politiques et sociaux qui caractérise la présidence de Thabo Mbeki ont fait passer au second plan ce type de motivation. Les déterminants politiques de l'émigration sud-africaine sont désormais éclipsés par des facteurs de nature économique et sociale.

« Il existe une corrélation statistique forte entre émigration et criminalité », analyse Azar Jammine, économiste en chef de l'Institut d'études Econometrix (basé à Johannesburg). Autrement dit, la progression spectaculaire de la criminalité en Afrique du Sud, depuis le début des années 90, en particulier en milieu urbain, inciterait de nombreux Sud-Africains à quitter leur pays.

Plus polémiques, certains analystes soulignent que l'émigration sud-africaine est un phénomène largement spécifique à la minorité blanche. De quoi accréditer la thèse selon laquelle la fuite des cerveaux serait directement impu-

table aux mesures d'affirmative action et de black empowerment (mesures de discrimination positives à l'égard de la population noire) adoptées par l'ANC... Azar Jammine se veut plus nuancé : « Le dénominateur commun à chaque décision d'émigrer est moins la race que le degré de qualification », souligne-t-il. En d'autres termes, si les Blancs sont nombreux parmi les candidats à l'émigration, celle-ci concerne également de nombreux Indiens, ainsi que des Métis et des Noirs dotés d'une qualification supérieure.

## CÔÛT HUMAIN

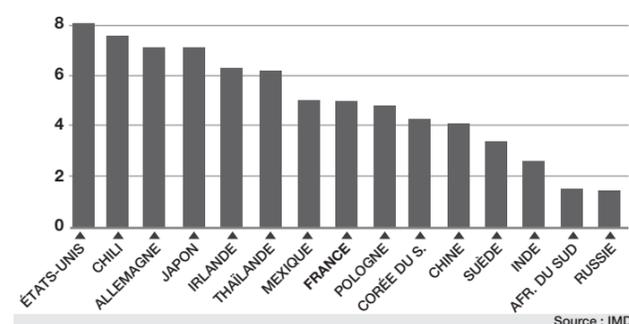
Quelles qu'en soient les causes, cette hémorragie de main-d'œuvre qualifiée ne manque pas d'inquiéter économistes et responsables politiques. Les estimations portent à 6 milliards de rands (près de 1 milliard d'euros) le coût en capital humain ainsi supporté par l'Afrique du Sud pour la seule année 1997 et évalue à 0,37 %, en moyenne annuelle, la perte de produit intérieur brut (PIB) consécutive à cette fuite des cerveaux.

Ces chiffres inquiétants le sont davantage encore lorsque l'on considère l'impact de ces flux migratoires sur le marché du travail sud-africain. Devenus plus rares, les diplômés disposent d'un fort pouvoir de négociation face aux entreprises. Conséquences : des coûts salariaux élevés et une forte instabilité de la main-d'œuvre qualifiée, qui coûteraient, chaque année, près de 2,5 milliards de rands (0,41 milliard d'euros) à l'Afrique du Sud. Certes, cette nouvelle « diaspora » sud-africaine permet la constitution de réseaux socio-économiques qui joueront, *in fine*, un rôle positif dans le développement du pays. Il reste qu'à court et moyen terme, cette émigration risque d'obérer sérieusement la compétitivité de l'Afrique du Sud vis-à-vis des autres pays émergents.

Stéphane Roman

## La Russie et l'Afrique du Sud très exposées

PROBABILITÉ, DE 1 À 10, QUE LES PERSONNELS LES PLUS QUALIFIÉS RESTENT DANS LEUR PAYS.



Source : IMD

# Croissance et démographie : le refus de voir

par Michel Godet

Le lien entre croissance et création d'emplois est reconnu par tous les économistes. Et ceux qui se posent la question de savoir où se trouvent les leviers de la croissance évoquent généralement l'insuffisance de la demande ou la panne de l'innovation. Très rares sont ceux qui rapprochent croissance économique, création d'emplois et dynamique démographique. Les économistes « refusent de voir » ce lien, comme le disait Alfred Sauvy, et ne cherchent donc pas à le vérifier.

Pourtant, les « trente glorieuses » et le baby-boom sont allés de pair. Et la dynamique économique des Etats-Unis par rapport à l'Europe s'explique sans doute par l'innovation mais aussi par une meilleure santé démographique : depuis vingt ans, le taux de fécondité y est en moyenne de 2 enfants par femme contre 1,5 en Europe. La population des Etats-Unis, du fait aussi d'importants flux migratoires, continue d'augmenter fortement alors que celle de l'Europe stagne. Or de troublantes corrélations montrent que les pays industrialisés, qui ont le plus créé d'emplois et réduit le chômage, sont aussi ceux où la population a augmenté le plus massivement. Il est donc illusoire de croire que tout va s'arranger après l'an 2000 du fait de la baisse de la population active en Europe. Au contraire, l'implosion démographique et la conjonction du « mamy-boom » et du « baby-krach » devraient exacerber les tensions économiques et sociales.

La forte concordance positive entre la variation de la population et la création d'emplois est spectaculaire. Il y a un lien quasi exponentiel entre la dynamique démographique et la création d'emplois, notamment aux Etats-Unis et au Japon, où l'emploi augmente deux fois plus vite que la population. Ainsi, les Etats-Unis et le Japon, les deux pays qui ont créé le plus d'emplois (respectivement + 45 % et + 26 % d'emplois nouveaux), sont aussi les pays où la population a le plus augmenté en valeur relative (respectivement + 24 % et + 13 %).

A l'inverse, les cinq principaux pays européens se caractérisent dans leur ensemble par une faible dynamique démographique, tant en valeur absolue que relative, et par le peu de créations d'emplois : leur population augmente modérément (+ 7 %) et les emplois progressent deux fois moins vite (+ 3 %). La France pour sa part fait moins bien que la moyenne européenne, sa population a augmenté de 11 % dans la période et l'emploi n'a augmenté que de 2 %.

Naturellement, une telle corrélation entre dynamique démographique et croissance économique n'est qu'une suspicion de causalité. Cette dernière reste à vérifier. Sans oublier non plus que ces moyennes cachent de profondes disparités

entre pays et régions. En effet, pour une population donnée, la croissance dépend aussi de l'innovation et de la création d'emplois, de l'esprit d'entreprise et des conditions du marché du travail.

Qu'attendent les organismes statistiques pour enlever leurs œillères ? De telles recherches pourraient se faire naturellement à l'Institut national d'études démographiques (INED), à l'Insee, au Plan et à l'Université. Il faudrait traiter le lien démographie-croissance économique comme on le fait pour les activités humaines et le réchauffement de la planète : lancer des études et des recherches pour tester les hypothèses de causalité et en attendant prendre des mesures conservatoires en faveur de la natalité.

Les chercheurs considèrent toujours la croissance économique comme un phénomène exogène, lié au progrès technique, au mieux stimulé par les conditions de l'offre sur les marchés comme si la demande était toujours là, prête à bondir. Pourtant, le principal marché de l'Europe, c'est l'Europe : elle consomme 93 % de ce qu'elle produit. Son vieillissement accéléré ne devrait guère stimuler la croissance car, pour investir et consommer, il faut avoir confiance en l'avenir et besoin de s'équiper, autant de caractéristiques qui, malheureusement, régressent avec l'âge. Bref, la perspective en Europe est claire : les cheveux gris vont engendrer une croissance molle et fluctuante.

L'implosion démographique de l'Europe va être spectaculaire. En 1975, la France comptait 1,7 million de jeunes de moins de vingt ans de plus qu'aujourd'hui. Le taux de fécondité en Italie du Nord et en Catalogne est tombé à moins d'un enfant par femme depuis vingt ans ! (il en faudrait 2,1 pour assurer la simple reproduction des générations). Les pays européens sont comme des ver-

gers dont les arbres, en plein rendement pendant quarante ans, arrivent à maturité sans que l'on ait prévu leur remplacement par de jeunes pousses.

En 2025, l'Europe des Quinze compterait autant d'habitants qu'en 1999 (380 millions) et serait dépassée par la population de la rive sud et est de la Méditerranée, qui dans le même temps aurait plus que doublé. Parmi les pays développés, la Russie, les pays de l'Est et le Japon connaîtront une situation démographique plus dégradée que celle de l'Europe. Seuls les Etats-Unis continueront à faire exception. Pour la période 1999-2025, la dynamique démographique des Etats-Unis (+ 63 millions), comparable en valeur absolue à celle du Brésil (+ 50 millions) ou de l'Indonésie (+ 75 millions), contraste avec la régression du Japon (- 6 millions) et de la Russie (- 8 millions).

En Europe, les efforts pour doper la demande de renouvellement des adultes équipés ne suffiront pas à compenser les pertes de consommation et surtout de dynamisme liées à l'effondrement de la jeunesse. C'est bien ce que ne comprennent pas les responsables des pays européens : il n'y aura pas de reprise économique durable sans dynamique démographique. L'esprit d'entreprise est cousin de l'esprit de famille ! La reprise économique est l'une des préoccupations majeures des gouvernants qui ont fait, hélas, l'inverse de ce qu'il fallait faire en donnant des primes pour les autos et en supprimant celles pour les berceaux. Il y aura heureusement des flux migratoires compensatoires et une Europe jeune pourra plus facilement les intégrer.

**Michel Godet est professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), titulaire de la chaire de prospective industrielle.**

## Un lien évident

Période 1975 à 1997	POPULATION		EMPLOI	
	variation en millions	variation en pourcentage	variation en millions	variation en pourcentage
ÉTATS-UNIS	50,8	+ 24 %	39,1	+ 45 %
JAPON	14,7	+ 13 %	13,4	+ 26 %
EUROPE 5 PRINCIPAUX PAYS*	17,2	+ 7 %	3,1	+ 3 %
dont FRANCE	5,9	+ 11 %	0,5	+ 2 %

\* FRANCE, ALLEMAGNE, GRANDE-BRETAGNE, ITALIE, ESPAGNE.

Source : Cnam-Lips d'après OCDE.

## COURRIER

### EXTERNALISATION

Je travaille au sein de la branche entreprises de France Télécom ; plus précisément, je suis responsable marketing en charge du développement de nos offres auprès des clients entreprises du secteur industrie, secteur hétérogène en soi. Votre article sur l'externalisation (« Le Monde Economie » du 11 janvier 2000) me plaît, mais c'est un sujet complexe.

Certes, l'externalisation peut impliquer une « perte de pouvoir ». Mais pour les « télécoms, centre de coûts », externaliser revient à se débarrasser de ce « boulet » qu'est la gestion des télécoms dans une entreprise. Et chez certains, « Télécom = téléphone », un service de base largement ouvert à la concurrence, donc la guerre des prix joue à plein. De plus, la maturité télécom chez les industriels n'est pas toujours évidente - doux euphémisme.

**Henri-Philippe Coudry**

### SMIC ET EMPLOI

Dans l'article « L'impact sur l'emploi d'un salaire minimum divise les économistes » paru dans le numéro du « Monde Economie » du 18 janvier, j'ai remarqué que les références, les informations et commentaires anglo-saxons donnés dans les articles portaient essentiellement sur des périodes voisines des campagnes électorales où le salaire minimum était un élément susceptible d'influencer de nombreux électeurs. Ces périodes ne sont pas favorables à des études sérieuses (par exemple des statistiques sont alors citées et abondamment commentées sans être véritablement analysées avec esprit critique, et une fois les élections passées, on constate souvent qu'elles ne sont pas valables et elles ne font plus l'objet d'études).

Dans mon étude *La pauvreté aux Etats-Unis : qu'en est-il ?* (J. Legoupil, 17 février 1999, 21 pages) [...], il apparaît qu'aux Etats-Unis très rares sont ceux à la fois pauvres et

au salaire minimum. Beaucoup de ceux qui touchent le salaire minimum sont des jeunes qui débutent, souvent à temps partiel, tout en continuant leur formation et qui ne vivent pas dans des familles pauvres. Il en est de même d'un certain nombre de femmes qui ne veulent pas trop s'impliquer, au moins temporairement, dans un travail extérieur et qui, elles aussi, le plus souvent ne vivent pas dans des familles pauvres.

**Jean Legoupil, Cesson-Sévigné (35)**

### MÉGAPOLE

Dans « Le Monde Economie » du 21 décembre, page 7, figure une liste des mégapoles de plus de 8 millions d'habitants en 2015. Je vois y figurer Paris pour 9,7 millions d'habitants. S'agit-il de la région parisienne ? On aurait alors une stagnation de la population. S'agit-il de Paris intra-muros ? Ce serait quasiment impossible de passer de moins de 3 millions à 9,7 millions

en quinze ans. Il ne figure pas Londres sur cette carte, ville beaucoup plus grande que Paris à l'heure actuelle et depuis toujours.

**Michel Caillaud**

#### ● Pour écrire à la rédaction :

« Le Monde Economie »  
21 bis, rue Claude-Bernard  
75242 Paris Cedex 05.  
Fax : 01-42-17-21-73.  
Par Internet :  
mdeeco@lemonde.fr

#### ● Pour écrire à un journaliste :

nom de famille@lemonde.fr  
Exemples :  
marti@lemonde.fr  
baudet@lemonde.fr  
aizicovic@lemonde.fr  
caramel@lemonde.fr  
faujas@lemonde.fr  
kahn@lemonde.fr  
laronche@lemonde.fr  
mamou@lemonde.fr  
reverchon@lemonde.fr  
vaneckhout@lemonde.fr

## LIVRES

par Annie Kahn

# Le monde en 2010

**THE FRONTIERS OF FORTUNE,**  
de Jonathan Story  
Financial Times/Prentice Hall, 238 p.

Jonathan Story a le goût du risque. Dans son dernier ouvrage, *The Frontiers of Fortune*, ce professeur d'économie politique internationale à l'Insead (l'école de commerce de Fontainebleau) n'hésite pas à prédire ce que sera la situation économique de la planète en 2010. D'une conséquente analyse des évolutions politiques et macroéconomiques des différents pays du globe dans le passé, il tire une conviction : « C'est la politique qui mène l'économie mondiale et non l'inverse. Parce que l'histoire est faite par des êtres humains et que ce sont des humains qui font des choix lorsque plusieurs alternatives se présentent. »

Il est vrai que Jonathan Story a une définition très large du mot politique : « La politique comprend tout groupement où les volontés de deux personnes ou plus sont attelées à une tâche particulière. » Pour l'auteur, ce sont donc non seulement les Etats, mais aussi « tout un zoo d'acteurs », qui forgent la politique : les firmes en font partie, mais aussi « les religions, philosophies de la vie, les mafias, barons de la drogue, blanchisseurs d'argent et autres criminels ».

A partir de cette conviction, il expose quatre modèles prévisionnels : évolution dans la continuité, évolution en boucle, scénario de rupture, ou avance à marche forcée idéologique. Sa préférence va au premier de ces modèles. C'est donc celui-ci qu'il utilise pour élaborer ses prédictions.

Celles-ci sont plutôt réjouissantes pour les européens. En 2010, « sans le vouloir, l'Union européenne a pris le rôle de locomotive mondiale, tandis que l'économie américaine glissait du sommet de son boom prolongé, anticipe Jonathan Story. Les emplois créés dans les secteurs à croissance rapide d'une économie tirée par les technologies font plus que compenser les suppressions d'emplois inefficaces ». L'euro prend de plus en plus d'importance. Le Royaume-Uni fait, depuis 2003, partie de l'Euroland. Une très grande majorité de Britanniques (80 %) ont en effet voté en faveur de cette intégration à l'occasion d'un référendum lancé par Tony Blair (réélu pour un deuxième mandat).

En Russie, l'euro a aussi remplacé le rouble. De très nombreux pays ont converti tout ou partie de leurs réserves en euros. « Les flux monétaires mondiaux ont bien changé depuis cette époque lointaine où le dollar régnait en maître suprême et où l'économie mondiale battait aux pouls combinés de la demande domestique américaine, du prix du pétrole et du taux d'épargne japonais. »

La Chine continue de se développer à vive allure. L'économie de marché y prend de plus en plus d'importance, même si les services publics restent toujours propriété de l'Etat. Celui-ci tire 40 % de ses ressources de son entreprise nationale de télécommunications, prévoit M. Story. « Aux alentours de 2030, la Chine aura commencé à éclipser les Etats-Unis. [...] Des débats acharnés auront lieu au Congrès américain sur les changements très importants qui vont affecter la répartition des pouvoirs dans le monde à la faveur de ce continent. Au plan économique, la Chine pèsera alors deux fois plus que les Etats-Unis et, potentiellement, ce pays pourrait devenir sept fois plus puissant que l'Amérique avant la fin du XXI<sup>e</sup> siècle. » Cette puissance chinoise éclipsera le Japon, qui, par comparaison, « aura l'air d'un nain ».

## PARUTIONS

● **SYNDICALISME ET DÉMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE, sous la direction de Henri Pinault, Michel Le Tron et Alain Chouraqui** Fruit d'une coopération de plusieurs années entre la CFDT et des chercheurs du CNRS, ce livre analyse les réalités et les difficultés de la participation des salariés à l'évolution de l'organisation du travail et à la modernisation du fonctionnement des entreprises.

Quelle est la place des militants syndicaux dans ce processus ? Ne risquent-ils pas d'être accusés de pactiser avec la direction ? Le discours portant sur la réconciliation de l'économique et du social tient-il quand on réduit les effectifs ? Les politiques « modernistes » ne contribuent-elles pas à la dégradation du lien social ? Autant de questions importantes.

Derrière celles-ci apparaît l'éventualité d'une nouvelle attitude des entreprises et des organisations syndicales ; ces dernières pourraient alors devenir une force de proposition alternative et jouer un rôle de « codétermination » critique. Mais, de part et d'autre, la « cogestion du changement » implique de prendre des risques... (L'Harmattan, 266 p., 160 F, 24,4 €).

**D. U.**

● **ÉCONOMIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'INTERNET, de Godefroy Dang Nguyen et Denis Phan**

En 1895, les Etats-Unis comptent 252 000 postes de téléphone installés... ce qui permet à 0,36 % de la population américaine de bénéficier de la toute récente invention de Graham Bell. Les deux auteurs mesurent, grâce à de nombreux rappels historiques bienvenus, le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui. L'ouvrage analyse aussi l'enjeu économique des technologies de l'information et de la communication et montre notamment que la guerre des prix ne fait que commencer (Economica, 156 p., 125 F, 19,05 €).

**M.-B. B.**

www.voila.fr

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SANS LEVER LE PETIT DOIGT.

Avec Voila, mieux gérer son argent sur Internet c'est facile. Conseils, services personnalisés de veille des valeurs, actualités des 9 plus grands marchés.

En dépit de la volonté des recruteurs de mieux réguler les pratiques d'évaluation, notamment sous la pression des techniques anglo-saxonnes, le recours à des tests « ésotériques » n'est pas éradiqué en France. Les étudiants des grandes écoles sont préparés individuellement à des entretiens d'embauche

# La concurrence internationale assainit les méthodes de recrutement

**A** la fin des années 80, l'explosion du marché du recrutement avait attiré une multitude de nouveaux acteurs, soucieux d'obtenir une part du gâteau. Un certain nombre d'entre eux proposaient moult techniques propres à calmer l'anxiété de l'entreprise au moment du recrutement. Aux techniques, plus anciennes, des tests psychologiques, de la graphologie et des entretiens, ils ajoutaient l'astrologie, la morphopsychologie, la neurobiologie, l'analyse transactionnelle, la numérologie...

Autant de méthodes sans aucune validité scientifique et le plus souvent pratiquées à l'insu des candidats, au point de susciter l'émotion des médias, des professionnels établis et des pouvoirs pu-

blics. Les premiers ont dénoncé, les deuxièmes se sont indignés, les troisièmes ont légiféré à minima (loi du 31 décembre 1992 et circulaire du 15 mars 1993). Dix ans plus tard, alors que le marché re-part de plus belle, que sont devenues ces pratiques ?

Selon plusieurs enquêtes ou travaux de recherche menés au début des années 90 (cf. *Le Recrutement*, « Que sais-je ? », PUF, 1996), un quart des missions de recrutement confiées, en tout ou partie, à des prestataires extérieurs à l'entreprise comprenaient le recours à des techniques « ésotériques ». Selon Jean-François Drouot-L'Hermine, vice-président du syndicat du conseil en recrutement (SCR/Syntec), le débat intervenu au début de la décennie a permis de faire régresser cette proportion :

« La profession s'est mobilisée, et a réfléchi sur ses pratiques. » Il en a résulté une charte des membres du SCR qui spécifie la nécessité de « mettre en œuvre des méthodes validées ». « Les responsables du recrutement en entreprise, mieux formés en sciences humaines et en psychologie, se laissent moins abuser », ajoute Philippe Cirier, du cabinet Opteaman.

La loi a aussi joué un rôle important dans cet assainissement : elle retient en effet les principes de « lien direct » entre l'emploi proposé et les informations demandées au candidat, d'information préalable sur les méthodes employées, de droit d'accès aux résultats de la procédure. Surtout, observe Yves-Marie Beaujouan, consultant chez SHL et qui écrit en ce moment une thèse sur les méthodes de recrute-

ment, « de plus en plus d'entreprises, parce qu'elles s'internationalisent, s'alignent sur les pratiques de recrutement anglo-saxonnes ». Or, celles-ci sont bien plus strictes qu'en France : un recruteur américain ne peut pas poser de questions sur des sujets tels que le conjoint, le mode de garde des enfants et même... l'âge du candidat !

## « CARACTÈRE CLANDESTIN »

Philippe Cirier est cependant moins optimiste que ses collègues. « Dans la mesure où le recours à ces pratiques est une affaire de conviction plutôt que de raison, ceux qui étaient convaincus le sont restés. Le fait que ces méthodes soient l'objet de soupçons a renforcé leur caractère plus ou moins clandestin. De plus, elles sont mises en œuvre à l'insu du candidat : il est, pour ces raisons, très difficile d'évaluer leur fréquence. » Le chiffre de 25 % est donc incertain, tout comme son évolution à la hausse ou à la baisse.

La graphologie a, dans ce contexte, un statut particulier. Des travaux universitaires ont démontré qu'il n'était pas possible de prouver sa validité scientifique. Mais son utilisation, observée, selon les enquêtes, dans 75 % à 94 % des recrutements, continue à être massive. Tout d'abord parce qu'elle est peu coûteuse. Ensuite, estime Pierre Lemahieu, secrétaire général du SCR/Syntec, parce que « les recruteurs ont pu observer empiriquement son efficacité dans 80 % des cas ». Mais sa non-scientificité, ajoute-t-il, fait dépendre sa validité du professionnalisme de ceux qui la pratiquent, ainsi que de l'usage qui en est fait. Le SCR/Syntec recommande l'utilisation de la graphologie en complément de l'entretien de recrutement et la discussion des résultats avec le candidat. Le tri graphologique,

c'est-à-dire l'élimination des candidats au seul vu de leur lettre de motivation manuscrite, est ainsi jugée la pratique la plus douteuse.

Mais le recours à la graphologie pourrait à son tour reculer. D'une part, parce qu'elle est bannie des pratiques anglo-saxonnes. Saint-Gobain et Nestlé ont ainsi publiquement renoncé à toute analyse graphologique. D'autre part, le recours croissant à Internet pour établir un premier tri de candidatures va, par définition, limiter le tri graphologique. Pour Yves-Marie Beaujouan, l'influence anglo-saxonne se fait aussi sentir à travers la multiplication des *assessment centers*, ces centres d'évaluation où les candidats sont jugés sur leur comportement en situation professionnelle.

Enfin, les cabinets de recrutement, menacés par la concurrence des grands cabinets anglo-saxons adeptes de méthodes industrielles, se sont lancés dans un processus de normalisation de leurs activités : des référentiels sont en cours de rédaction, une commission de normalisation devrait être créée par l'Agence française de normalisation (Afnor) en mars, et la norme édictée au second semestre 2000.

L'objectif, en garantissant aux entreprises et aux candidats la transparence des procédures, est d'offrir des éléments de comparaison avec la qualité des prestations des cabinets étrangers. Ce qui pourrait conduire à l'abandon des méthodes non validées ! Cela dit, conclut Pierre Lemahieu, « un recrutement est un concours n'offrant qu'une seule place. Même si d'autres candidats possèdent toutes les qualités requises, il faut bien qu'il n'en reste qu'un à la fin. Par un moyen ou par un autre... »

Antoine Reverchon

## Des tests graphologiques pour les soldats de Tsahal

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

**D**ans son bureau modeste du centre de Jérusalem, Hezi Segev n'en démord pas : la graphologie est, selon lui, une technique scientifique et non un art, même si son enseignement reste du domaine de la transmission individuelle. Que la graphologie ne soit pas enseignée à l'université ne le perturbe d'ailleurs pas outre-mesure. Leurs départements de psychologie, explique-t-il, sont souvent sollicités par les entreprises pour évaluer les dispositions d'un candidat, et à ce titre deviennent ses concurrents directs. Ils n'ont donc aucune raison de lui faire de la place.

Cela explique que, comme tant d'autres, cet ingénieur mécanicien de formation ait appris le métier en autodidacte. Un zeste de hasard – un livre que lui a offert sa future épouse –, pas mal de prédispositions naturelles – un sens évident de l'observation et de l'analyse – et beaucoup de persévérance pour trouver, partout où il a pu, de quoi accroître ses

connaissances. Trente ans plus tard, le voilà à la tête du cabinet Azimut, inventeur d'un logiciel d'aide à la décision graphologique que ses concurrents, affirme-t-il, en montrant sa porte marquée par une tentative d'intrusion, ont cherché à lui voler.

Car le marché israélien de la graphologie est encombré, comme en témoignent les pages de l'annuaire téléphonique. Malgré cela, Hezi Segev, de son propre aveu, s'en sort fort honorablement. Une expertise se facture l'équivalent de 500 à 1 500 francs, suivant l'importance du poste à pourvoir, et Hezi Segev ne manque pas de clients. Sur son bureau trônent les dossiers des entreprises qui font appel à ses services : des compagnies aériennes, des banques, des bijoutiers, des syndicats et même l'armée et la police.

Pour sélectionner des candidats ? Pas toujours. Car Hezi Segev, comme pas mal de ses confrères, est en fait un curieux mélange de graphologue d'entreprise, de psychologue et de détective privé, conduisant à la demande de ses clients des études

de personnalité et de motivation sur de potentiels suspects. Un entreprise a-t-elle été victime d'un vol ? Voilà un échantillon significatif d'écritures qui atterrit sur son bureau, souvent à l'insu de leurs auteurs. L'expert dira non pas qui est le coupable, mais qui aurait pu l'être. La police elle-même, confie Hezi Segev en baissant la voix, le sollicite discrètement pour se faire confirmer ou infirmer qu'un suspect pourrait bien être leur client...

Edoardo Recanati, qui dirige une entreprise spécialisée dans l'assistance à domicile aux personnes âgées, ne peut que louer les services d'Hezi Segev, devenu son ami. « Segev nous aide à sélectionner les candidats. Chaque fois que nous n'avons pas suivi ses conseils, nous l'avons chèrement payé. » M. Recanati est tellement enthousiaste qu'il a fini par lui envoyer ses enfants pour savoir quelles études ils devaient faire. Selon leur père, ils sont très contents du choix suggéré.

Georges Marion

Claude Lévy-Leboyer, professeur émérite de l'université Paris-V

## « Le marché est juteux, donc des charlatans s'en emparent »

« Les techniques de recrutement se sont-elles assagies ?

– On peut le penser. Le contexte économique a changé, pour commencer. Lorsque la conjoncture est mauvaise, les candidats sont prêts à n'importe quoi pour trouver un emploi. Rares sont ceux qui contestent alors les méthodes de recrutement utilisées, même si elles sont totalement ésotériques. Aujourd'hui, la reprise est là, qui laisse davantage de marge de manœuvre aux salariés.

» Ensuite, les entreprises commencent à bien intégrer l'idée qu'une erreur de recrutement coûte cher. Une embauche est assimilée à un investissement. Enfin, les dirigeants réalisent que, face à la mondialisation et la rapidité des progrès technologiques, il n'est pas idiot de développer ses compétences en interne.

– Il y aurait donc avis de tempête pour les graphologues et un certain nombre de consultants ?

– Disons que les entreprises sont plus exigeantes concernant les méthodes de recrutement. Mais c'est encore insuffisant. Le marché des outils d'évaluation est juteux, et vous n'empêchez pas des charlatans de s'en emparer.

» L'un des mes confrères universitaires américains a l'habitude de rappeler, fort justement, que, pour élaborer un questionnaire de personnalité, il suffit d'un ordinateur et d'un traitement de texte. En France, aucune législation ne fixe de limites. Au Salon de la voyance, vous pouvez ainsi prendre connaissance de la date à laquelle vous devez fonder votre entreprise pour qu'elle soit prospère. Quand quelqu'un lit son horoscope, il le fait souvent le sourire aux lèvres, sans prendre pour argent comptant les prédictions. Mais peu de personnes mettent en question la validité scientifique d'une analyse graphologique. La majorité s' imagine que, sur le fond, c'est sérieux.

– Si les entreprises développent les compétences en interne, il faut s'attendre à une forte progression des outils proposés ?

– C'est déjà le cas. Il faut savoir que la France est l'un des pays qui utilise le plus les questionnaires de personnalité.

– Ce « formatage » n'est-il pas dangereux ?

– La France reste un pays très élitiste où le diplôme pèse encore pour beaucoup. Dans ce contexte, c'est donc une bonne nouvelle que les entreprises soient preneuses de données différentes de celles liées aux succès scolaires.

» Pour autant, il faut encore en appeler à la prudence. Tout dépend, par conséquent, de la fiabilité des informations recueillies et de la synthèse qui en est ensuite réalisée. Je pense que la mise en place, en

France, d'une équipe de recherche publique chargée d'identifier la valeur pronostique des outils d'évaluation serait une excellente initiative. Les gestionnaires des ressources humaines, qui généralement – tout au moins en France – ne sont pas formés à ces techniques, pourraient ainsi s'appuyer sur leurs enquêtes.

» Je suis, malheureusement, arrivée au constat que bien souvent les psychologues du travail publient des recherches qui intéressent peu le monde du travail et ne répondent pas assez directement aux préoccupations des gestionnaires des ressources humaines. Voilà pourquoi, avec trois de mes confrères universitaires, nous avons décidé de diriger un ouvrage collectif qui répondrait à beaucoup des questions qui nous sont posées par les praticiens de terrain. Je crois que s'il y a encore de mauvaises pratiques, c'est aussi, en partie, de notre faute. Les expertises dont nous disposons ne circulent pas suffisamment.

– Le développement des compétences en interne implique des moyens financiers supplémentaires. Les budgets de formation progressent, mais est-ce suffisant ?

– Il faut évidemment des moyens financiers appropriés. Mais, quoi qu'il en soit, je me félicite déjà que les entreprises commencent à réaliser que l'expérience crée la compétence. Beaucoup de jeunes ont déjà intégré ce changement. Il y a quelques années, présenter un CV avec beaucoup de mobilité n'était pas un atout. Le candidat était perçu comme instable. Organisations et individus réalisent que c'est la variété des expériences qui engendre la variété des compétences. Du coup, on assiste actuellement à la création de *development centers* dans les grandes entreprises, sachant que certaines d'entre elles – une minorité – avaient déjà devancé le mouvement.

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet



Claude Lévy-Leboyer

● Docteur en psychologie et docteur ès lettres et sciences humaines, Claude Lévy-Leboyer a dirigé de 1970 à 1996 le DESS de psychologie du travail à l'université René-Descartes - Paris-V. Elle est aujourd'hui consultante en psychologie du travail. ● Elle est l'auteur de nombreux ouvrages et articles. *La Motivation dans l'entreprise* est son dernier livre paru (1998, éditions d'Organisation).

### Des outils sujets à caution

Classement selon la fréquence d'utilisation et la validité scientifique

	FRÉQUENCE* en pourcentage	VALIDITÉ** Fourchette
ENTRETIEN	99	14 23
GRAPHOLOGIE	93	0
TESTS D'APTITUDES	63	38 54
QUESTIONNAIRES DE PERSONNALITÉ	61	15
MINI-SITUATIONS DE TRAVAIL	34	53
TECHNIQUES PROJECTIVES	20,5	15
TECHNIQUES IRRATIONNELLES	9	0
RÉFÉRENCES	Très peu utilisées	10 20
CENTRES D'ÉVALUATION	Très peu utilisés	41 43

\* Enquête sur les recrutements effectués en 1988 et 1989

\*\* Coefficients établis par les travaux de Robertson et Smith (1989)

Source : « Le test de recrutement », par Ariane Lussato, coll. « Que-sais-je ? », PUF, 1998.

## Apprendre à déjouer les pièges

**U**ne école n'est bonne que si le guichet de placement est considéré avec autant d'importance que le guichet d'entrée », estime Luc Jan, directeur du service Formation et Développement de l'Ecole normale supérieure de Cachan. Le constat est visiblement partagé. Beaucoup d'écoles ont mis en place des services spécialisés pour préparer leurs étudiants à faire la meilleure impression possible face à un employeur potentiel.

La préparation aux entretiens d'embauche est considérée « comme un élément de l'ensemble du système de formation », explique Luc Jan. « Il faut d'abord bien voir s'il y a adéquation entre le projet professionnel de la personne, la formation qu'elle suit, et le travail qu'elle fournit. On les prévient de ce que nous considérons comme des erreurs en matière de recrutement (l'utilisation de la graphologie par exemple) et on leur apprend à jouer d'autres cartes en faisant apparaître leurs potentialités. »

A l'Ecole des mines d'Alès, on assure inciter « durant toute la scolarité les élèves à réfléchir à la question : pour quel emploi suis-je fait ? ». Au cours de l'avant-dernière année d'études, les élèves suivent un séminaire de deux jours et demi, au cours duquel, entre autres épreuves, ils passent deux entretiens simulés : « Un entretien soft, et un destructeur. »

Dans les grandes écoles, les étudiants sont entraînés à mettre leurs atouts en valeur

A l'Ecole polytechnique, Pierre-Etienne Pagès, maître de conférences en philosophie mais aussi directeur délégué à la formation humaine et militaire, reçoit les élèves individuellement « pour leur faire prendre conscience de leurs atouts vis-à-vis de leurs professeurs, de leurs employeurs et de leurs collègues. J'essaie de leur inculquer que le recruteur ne va pas chercher l'information et qu'il faut que ça sorte d'eux ». Les étudiants bénéficient en outre d'un week-end de préparation, organisé par une société privée.

A l'Insead, l'école de commerce de Fontainebleau, le processus démarre dès l'entrée. Un livre, le *Profil*, édité chaque année, regroupe tous les CV d'une promotion d'élèves du MBA (Master of Business Administration). Une équipe de six personnes, le Career Management Service, organise, entre autres, des simulations d'entretiens, en différentes langues (puisque l'une des caractéristiques de cette école est d'être internatio-

nale) par groupes de trois personnes : le candidat, un recruteur potentiel virtuel (souvent un ancien élève), et un observateur (un autre élève généralement). A tour de rôle, chacun simule chaque poste pendant une demi-heure.

A HEC, deux anglophones font parti du service Orientation et Carrière. Les étudiants sont donc aussi entraînés aux entretiens en anglais. Les élèves du MBA, participent à un séminaire qui les initie aux « mystères » des techniques utilisées pour l'embauche de consultants.

### ENTRETIENS VIRTUELS

Les forums de recrutement, organisés dans les écoles, sont souvent l'occasion de préparer les élèves. Soit avant, soit pendant la manifestation. Ainsi à l'université de technologie de Compiègne, « vingt responsables de ressources humaines dans des entreprises font passer des entretiens. Certains sont réellement virtuels. D'autres en profitent pour recruter », reconnaît Christian Deblois, responsable de la communication de l'UTC.

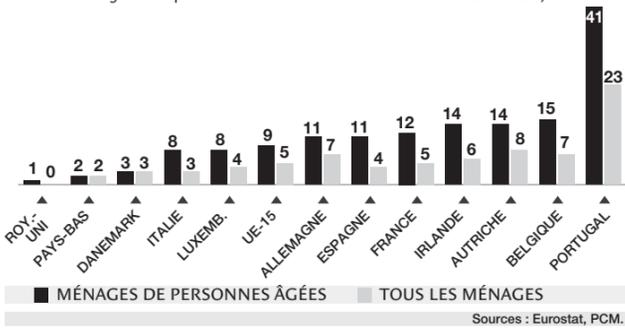
A l'Ecole supérieure d'électricité, des anciens élèves viennent juste avant le forum aider les étudiants à se préparer. Un soutien personnalisé qui prolonge les cours d'expression orale et autres dispositifs mis à la disposition des étudiants pendant toute leur scolarité.

Annie Kahn

## EUROPE

## ▼ 9% des ménages de personnes âgées vivent dans l'inconfort

% de ménages manquant d'au moins une des trois commodités de base, 1995



■ **LES MÉNAGES DE PERSONNES ÂGÉES** (65 ans et plus) au sein de l'Union européenne (UE) sont plus susceptibles que l'ensemble des ménages (9 % contre 5 %) de manquer au moins de l'un des trois comforts de base d'un appartement, à savoir une baignoire ou une douche, des toilettes intérieures et l'eau chaude courante.

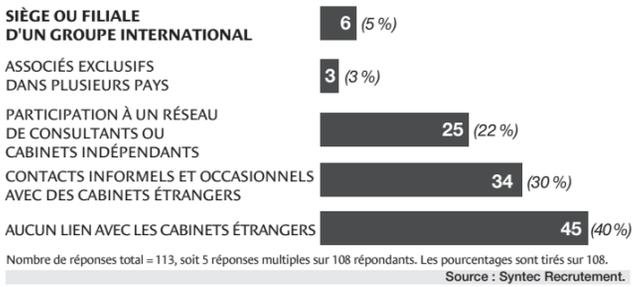
■ **SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES** les personnes âgées qui vivent seules. En Belgique, en France, en Irlande et en Autriche, de 16 à 21 % d'entre elles vivent dans un appartement qui ne dispose pas d'au moins l'un de ces trois équipements. Sans parler du Portugal, où le pourcentage dépasse les 50 %.

■ **L'EAU CHAUDE** est l'équipement qui fait le plus souvent défaut dans un ménage de personnes âgées, suivie (de près) par l'absence d'une baignoire ou d'une douche.

## FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

## ▼ Des réseaux à l'international encore limités

Situation des adhérents du Syntec, d'après un sondage, en nombre de réponses



■ **SELON UN SONDRAGE** mené auprès des cabinets membres de Syntec Recrutement, près de la moitié d'entre eux n'ont pas encore d'activité internationale. 60 % disent travailler régulièrement ou occasionnellement sur des problématiques de recrutement à l'étranger.

■ **8 % DES CABINETS** sont intégrés dans une structure unique, mais la majorité préfère participer à un réseau de confrères qui lui permet de préserver son indépendance.

■ **UN POSITIONNEMENT** sûrement pénalisant dans la mesure où les cabinets disent que les recrutements internationaux se développent, qu'il s'agisse de rechercher un candidat dans différents pays ou d'en trouver un dans un pays donné.

## AGENDA

● **DIALOGUE SOCIAL.** L'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le groupe de réflexion Réalités du dialogue social (RDS) organisent, le 9 février de 8 h 30 à 14 h 30, une rencontre sur le thème « Dialogue social : quelles innovations ? ». Renseignements : RDS, 84, av. Jean-Jaurès, 92140 Clamart.

● **MÉTIER.** Lyon Eurexpo accueillera les 10, 11, 12 et 13 février le quatrième Mondial des métiers, Salon de l'orientation, de la formation et de l'information sur les choix professionnels. Organisé par l'Association régionale pour l'orientation et la promotion des métiers (AROM) avec le soutien financier de l'Etat, de la région Rhône-Alpes et du Fonds social européen, ce rendez-vous annuel réunira plus de 22 secteurs professionnels avec 2 000 représentants d'entreprises, des organismes de formation, des spécialistes de l'orientation, des partenaires et des organismes de tutelle. Renseignements : www.mondial-metiers.com.

● **MULTIMÉDIA.** Téléform, une conférence-expo sur la téléformation, le multimédia éducatif, les nouveaux médias pour l'emploi et la formation, aura lieu les 26, 27 et 28 avril au parc Chanot à Marseille. Un concours récompensera les meilleures applications d'Intranet-Extranet de formation réalisées par des entreprises ou des organismes de formation. Téléform 2000 s'adresse aux professionnels de l'éducation, de l'emploi et de la formation professionnelle. Renseignements : XCOM, tél. : 04-42-70-00-66. E-mail : info@xcom.fr.

## DÉPÊCHES

● **MOBILITÉ.** La Maison des Français de l'étranger, service du ministère des affaires étrangères, lance un CD-ROM à destination des entreprises (2 000 F). La vocation de cet outil est de permettre aux entreprises d'envoyer des salariés à l'étranger pour développer leurs activités. Il comprend un guide général du Français à l'étranger, les coordonnées des représentations diplomatiques françaises et des missions étrangères en France ainsi que des informations pratiques sur plus de soixante destinations à travers le monde. Renseignements : Maison des Français de l'étranger. Tél. : 01-43-17-60-79. E-mail : mfe@expatries.org.

● **HANDICAP.** La CGT et Agir efficacement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) ont signé le 28 janvier une convention nationale biennale en faveur de l'emploi des personnes handicapées. La CGT mènera, au cours des deux années de la convention, des actions d'information, de sensibilisation et de formation de ses militants ou adhérents.

## PRÉCISION

● **COMMERCE ÉLECTRONIQUE.** L'article du « Monde Economie » du 25 janvier 2000 sur les formations au commerce électronique ne mentionnait pas l'ouverture, à la rentrée 1999, d'un DESS de commerce électronique à l'université Lille-II, dont la première promotion a accueilli 15 étudiants. Ce DESS peut également être préparé à l'Institut international de commerce et distribution (ICD), à Paris. Renseignements : www.iupmd.com.

## RECTIFICATIF

● Suite à une erreur de transmission, les deux graphiques des indicateurs Flash Set / « Le Monde » et Flash Apec / « Le Monde » du « Monde Economie » du 1<sup>er</sup> février 2000 ont été inversés. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

## Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	E.-U.	JAPON
<b>ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)</b>	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 <sup>e</sup> trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	- 0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	- 0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
<b>TAUX D'EMPLOI 1998 (en %)</b>											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	61	59	64	57	52 (1999)	60	53 (1999)	69	70	64	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	48	45	48	43	49 (1999)	46	38 (1999)	48	59	N. D.	N. D.
<b>DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1998 (h/semaine)</b>											
	40,5	39,7	40,1	38,6	40,7	39,7	38,5	39	44	N. D.	N. D.
<b>ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1999</b>											
	3 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim. 98	
	+ 2,7	+ 2,2	+ 2,2	+ 2,6	+ 2,2	+ 2,4	+ 0,5	+ 3,4	+ 5	+ 3,4	N. D.
<b>TAUX DE CHÔMAGE 1999 (en %)</b>											
	novembre	novembre	novembre	novembre	novembre	novembre	octobre	octobre	septembre	novembre	octobre
Hommes + femmes....	9	9,8	9,1	8,7	15,4	10,5	11,1	2,8	5,9	4,1	4,6
Moins de 25 ans.....	17,3	18,4	8,9	20,4	28,1	23,3	32,4	4,7	12,7	10	9,4
<b>PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1998 (en %)</b>											
	49	52	53	62	46 (1999)	42	62 (1999)	48	33	8	N. D.

N. D. : non disponible  
Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

## Le marché du travail français

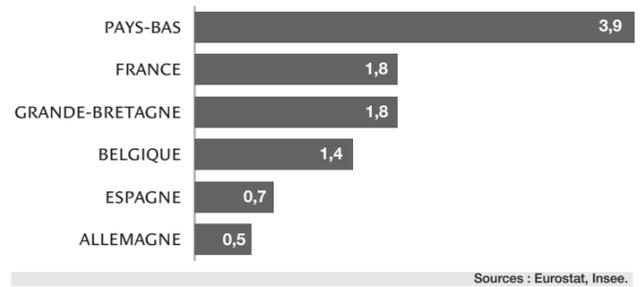
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES</b>	19,7% (déc.)	- 2,6 %
<b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE</b>	36,6 % (nov.)	- 1,4 %
<b>EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :</b>		
CDD.....	892	- 1,5 %*
INTÉRIM.....	446	+ 8,2 %*
APPRENTIS.....	276	+ 7,3 %*
CONTRATS AIDÉS.....	424	+ 4,4 %*
<b>SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)</b>		
Femmes.....	6 933 (janv.)	+ 2,7 %*
Hommes.....	8 614 (janv.)	+ 0,6 %*
<b>SMIC (en francs)</b>		
Horaire.....	40,72 (oct.)	+ 1,2 %
Mensuel.....	6 882 (oct.)	+ 1,2 %
<b>NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)</b>	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

\* variation sur dix mois (janv. 99/mars 98) \*\* chiffres semestriels \*\*\* variation sur six mois  
Sources : Insee, Dares, CNAF

## FLASH SETT / « LE MONDE »

## ▼ L'intérim en Europe

Part dans la population active en %



■ **AUJOURD'HUI**, l'intérim est présent dans la quasi-totalité des pays d'Europe. Cette réalité est à mettre en parallèle avec l'évolution de la législation. En 1997, l'Organisation internationale du travail (OIT) a entériné la reconnaissance des bureaux de placements privés et leur rôle dans un meilleur fonctionnement du marché de l'emploi.

■ **LA PRÉSENCE** de l'intérim varie selon les pays. Au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, il est très important dans les activités tertiaires, mais il faut savoir que la législation nationale néerlandaise autorise la délégation de personnel dans l'administration.

■ **L'ESPAGNE**, qui s'est ouverte à l'intérim en 1994, connaît depuis une croissance régulière des missions.

## Le Conseil économique et social, en perte de vitesse, entend se réformer

Une fois n'est pas coutume. Le 11 janvier, le Conseil économique et social (CES) était appelé à se prononcer sur un avis présenté par l'ancien ministre socialiste des affaires sociales, René Teulade, sur l'avenir des retraites. Un sujet d'actualité très sensible, qui suscita une certaine effervescence dans l'enceinte feutrée du palais d'Iéna. Son président, Jacques Dermagne, a dû s'en féliciter, lui qui en septembre dernier, fraîchement élu, exhortait les 231 « sages » de cette institution à « se battre pour que ses rapporteurs soient à la Une ou au 20 heures ! ».

L'avis voté par le CES, soupçonné de soutenir indirectement les intentions du gouvernement, a malheureusement surtout alimenté la polémique. « L'opinion ne sait pas pourquoi le patronat a voté contre, pourquoi les entreprises publiques et la CFDT se sont abstenues. Or l'attitude de chacune de ces organisations a un sens différent », déplore Jean-Marie Toulisse, secrétaire national cégétiste et membre du CES. Tout en partageant plusieurs des intentions émises par cet avis, celui-ci regrette que ce travail en soit resté à des considérations très générales, en faisant l'impasse sur deux problèmes de taille : le financement des retraites à moyen terme et l'avenir des régimes des fonctions publiques.

Pour lui, l'avis présenté par René Teulade apporte une preuve supplémentaire de l'urgence à réformer le CES. « Il faut, relève-t-il, réfléchir à de nouvelles formes d'avis qui éclairent véritablement le gouvernement, en lui permettant de mesurer où sont les vrais clivages et où se situent les rapprochements possibles entre les différentes composantes de la société. Ce que ne permet pas le principe d'un vote global. Cette règle ne conduit qu'à rechercher un consensus basé sur le plus petit dénominateur commun. Ce qui, en l'espèce, sur un sujet aussi délicat que celui des retraites, ne marche pas. »

## Créée en 1958 pour représenter les forces vives de la nation, l'institution n'a pas de réel pouvoir

Favoriser le dialogue entre les diverses catégories socio-professionnelles – qui comptent 191 membres au sein de l'institution – et conseiller le gouvernement dans l'élaboration de la politique économique et sociale : telle est pourtant la double mission du CES, troisième Assemblée de la République, créée en 1958 pour représenter les forces vives de la nation. Pourtant, sur les textes votés par les conseillers du palais d'Iéna, rares sont ceux qui ont véritablement ouvert les horizons des hommes au pouvoir et inspiré le législateur. Sur la masse de la littérature produite par cette Assemblée – pas moins d'une centaine de rapports entre 1994 et 1999 –, l'essentiel est voué à l'archivage.

## NOMINATIONS POLITIQUES

« Jusqu'à maintenant, le CES a plus été un outil de féflexion qu'un préconisateur. Cela a permis d'irriguer les organisations à son contact », estime Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT, qui connaît bien l'institution pour en être membre depuis près de vingt ans. Comme nombre de ses homologues, il regrette toutefois le faible intérêt que portent les dirigeants de l'Etat au CES, et déplore que ceux-ci s'en servent avant tout comme refuge pour placer des recalés du suffrage universel ou des amis méritants.

Sur fond de cohabitation, la nomination des quarante personnalités dites qualifiées désignées par décret en Conseil des ministres obéit à de subtils choix politiques. Mais, dans le même temps, le pouvoir sollicite de moins en moins

l'avis du CES. Au cours de la dernière mandature (1994-1999), il n'a été saisi que dix-huit fois, au lieu de trente-cinq lors de la précédente. Pourtant, le besoin existe. Le gouvernement ne s'est-il pas doté d'un Conseil d'analyse économique... ?

« Cette institution n'a qu'un rôle ostentatoire. Elle ne sert qu'à montrer que l'on tient compte des intérêts économiques et sociaux. Mais elle n'a aucun pouvoir, observe François Dreyfus, professeur de sciences politiques à Paris-I. Elle ne peut se prononcer sur la loi de finances, document pourtant essentiel de la politique du gouvernement mais qui constitue une prérogative exclusive du Parlement. Même lorsque le CES est saisi pour avis par le gouvernement sur une loi, il n'a pas à se prononcer sur les mesures d'application financière de celle-ci. En France, la représentation est avant tout politique. »

Le CES n'a, il est vrai, qu'un pouvoir consultatif. Il a toutefois la faculté de s'autosaisir. Faculté qu'il n'a cependant que peu utilisée ces dernières années pour essayer de peser dans les débats d'actualité, comme par exemple sur la question des 35 heures. « On se refusait à traiter les dossiers qui fâchent », ne cache pas Jacques Dermagne, qui entend aujourd'hui sortir la troisième chambre de la République de sa léthargie, en multipliant les tra-

## Une influence limitée

Rares sont les rapports du Conseil économique et social à avoir véritablement influencé le pouvoir législatif. On relève toutefois quelques exceptions. Il en va ainsi des rapports du père Joseph Wrezinski sur le revenu minimum, de Jacques Barthélemy sur l'entreprise individuelle, de Roger Leray sur le chômage de longue durée, ou encore de Geneviève Anthonioz-de Gaulle sur l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté.

vau sur des sujets d'actualité et en gagnant leur « droit de cité devant les deux autres Assemblées ».

« Les rapports du CES ont deux vertus : être des œuvres collectives et être soumis au vote de ses 231 conseillers, lesquels représentent toutes les strates de la société », défend son président. « Le CES est le dernier lieu où l'on peut compenser le déficit de dialogue social », insiste-t-il comme bien d'autres, rappelant qu'en 1968 le palais d'Inéa a servi d'antichambre aux accords de Grenelle.

Ce « droit de cité », les travaux du CES le gagneront toutefois en apportant une réelle valeur ajoutée. « A rechercher une forme de consensus très large, trop de nos rapports sont a minima. Cela conduit à édulcorer et affadir les propositions qui peuvent être faites. Mieux vaut des rapports s'appuyant sur des majorités moins larges que des rapports reposant sur un consensus total mais mou », reconnaît lui-même Jacques Dermagne.

« Tout en se donnant les moyens de peser dans les débats, le CES doit garder sa capacité de réflexion et d'étude, estime Jean-Christophe Le Duigou. Cela suppose de prendre les sujets très en amont. On a besoin aujourd'hui de lieux où l'on puisse avoir des débats de fond. Il faut préserver cette capacité du CES à mener un travail approfondi de diagnostic, même si celui-ci peut, après, déboucher sur des préconisations qui pour certaines font clivage. »

Reste que peser dans le débat est aussi une question de moyens. Actuellement, le budget du CES représente 6 % de celui de l'Assemblée nationale, soit 183 millions de francs (28 millions d'euros). Sur cette somme, près de 95 % servent à la rémunération de ses conseillers et de son personnel. Ce qui ne laisse qu'une portion congrue pour engager des études, faire appel à des experts, assurer les déplacements nécessaires aux études, et en faire la promotion...

Laetitia Van Eckhout

## VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

Les aléas  
du management post-68

Étrange destin que celui de nombre d'idées affirmées en mai 68. La remise en cause des pouvoirs et des hiérarchies, la libération de la parole, l'affirmation de l'autonomie, l'appel à l'imagination et à la créativité..., se sont intégrés dans une logique productive qui paraissait jusqu'alors s'y opposer. Dès les années 70, on tire les leçons de la crise du modèle taylorien. Le constat dressé par le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise paru en 1975 en porte témoignage. Un nouveau management va se développer : il tient compte de la crise de l'autorité et des aspirations nouvelles et prend à rebours nombre de schémas issus du passé.

C'est dans les années 80 que ce nouveau courant du management trouve en quelque sorte son apogée. A la faveur du tournant de la politique économique de 1983, la modernisation des entreprises devient un nouveau terrain pour un militantisme de gauche en crise de projet global. On assiste alors à un développement important des activités de formation, d'audit et de conseil. Nombre de militants ou d'ex-militants se reconvertisent en conseillers éclairés des directions. Avec la venue de la gauche au pouvoir, la transformation des rapports sociaux dans les entreprises ne va-t-elle pas, cette fois, pouvoir se faire par le haut ? N'est-ce pas une chance historique à saisir pour construire une entreprise radicalement neuve aux antipodes de celle du XIX<sup>e</sup> siècle et du taylorisme ?

Si ce management post-68 paraît retrouver nombre de thèmes plus anciens de la critique du taylorisme et du courant des relations humaines, il les oriente dans des voies nouvelles. L'attention accordée à l'individu, la remise en cause des « petits chefs » autoritaires et butés, des cloisonnements bureaucratiques, la volonté de prendre en compte les idées des salariés produisent des changements réels qu'il serait vain de nier. Mais ce nouveau type de management s'accompagne d'une idéologie dont les effets sont déstabilisants, idéologie qui va particulièrement se développer dans les entreprises du service public.

Nombre de managers et de formateurs ont alors tendance à se considérer, plus ou moins consciemment, comme les émancipateurs de l'ère

*L'utopie d'un collectif sans hiérarchie se redéploie. Le thème autogestionnaire se croise avec celui du management participatif et se transforme en une injonction qui somme chacun de participer. A la contrainte externe succède l'intériorisation des contraintes*

nouvelle devant amener une rupture radicale dans les façons de gérer et de travailler ensemble, transformant les mentalités et les comportements, façonnant une sorte de nouvel « homme nouveau » dont l'entreprise moderne est censée avoir besoin. L'autonomie et la responsabilité sont décriées par en haut et érigées paradoxalement en nouvelles normes. Le management participatif, lié au « projet d'entreprise » partagé et à l'éthique généreuse, n'est-il pas le levier enfin trouvé pour transformer l'entreprise en une collectivité faite d'individus libres participant en toute transparence à l'élaboration des objectifs communs ?

L'utopie soixante-huitarde d'un collectif horizontal sans hiérarchie, composé d'individus pareillement autonomes et responsables se redéploie sous une forme nouvelle. Le thème autogestionnaire se croise avec celui du management participatif dans la confusion et se transforme à son tour en injonction paradoxale

qui somme chacun de participer. Un glissement sémantique est significatif : il n'y a plus de « chefs du personnel » mais des « gestionnaires de la ressource humaine », et la notion même de « contremaîtres » peut être remplacée par celle d'« animateurs d'atelier ». Comme si on avait voulu effacer les signes bien visibles d'une hiérarchie qui n'en continue pas moins d'exister.

Passée l'euphorie managériale des années 80, on mesure les effets pratiques de telles orientations. L'injonction à l'autonomie place en situation difficile les plus faibles, ceux qui précisément n'ont ni les conditions, ni les acquis en termes de compétences et de formation pour accéder à cette autonomie décrétée.

La valorisation unilatérale des compétences dites relationnelles et comportementales heurte de plein fouet des identités professionnelles structurées autour d'une culture technique. Ce n'est pas la nécessité d'évoluer, de développer la formation qui se trouve en question, mais une façon de faire qui, au lieu d'encadrer et d'aider, déstabilise et détruit les individus et les collectifs de travail, entraînant un profond malaise, renforçant les replis corporatistes et les blocages.

Les thèmes de ce management post-68 ne vont pas disparaître pour autant. Débarrassés de leur utopie et de leurs envolées lyriques, ils s'intègrent dans une optique plus cynique avant tout soucieuse de rentabilité. L'« autonomie » et la « responsabilité » continuent d'être des références-clés dans le cadre de budgets et d'objectifs de plus en plus serrés. La notion confuse de « savoir-être » permet de développer un modèle d'implication dans le travail qui efface les frontières entre compétences professionnelles et comportements relevant des livres activités sociales ou de la vie privée.

A la contrainte externe succède l'intériorisation des contraintes et des normes à l'aide de multiples outils d'évaluation de la performance individuelle et collective. Et cette évaluation elle-même se veut « auto-évaluation », faisant reposer sur les salariés un poids de responsabilité difficile à assumer. En mettant hors champ les conditions et la charge de travail, ces outils de mesure des compétences et de la performance tendent à rendre les salariés responsables de leurs compétences et de leurs performances, et finalement de leur « employabilité » dans l'entreprise et sur le marché du travail. Le management post-68 décomposé trouve ainsi à s'intégrer au libéralisme.

Sortir de ces impasses implique qu'on cesse de penser l'entreprise sur le modèle d'une communauté fusionnelle ou sur le modèle de la Cité. Si on ne dirige plus les hommes dans le travail comme autrefois, on n'en continue pas moins de les diriger, et il est manipulateur de laisser entendre qu'il n'en va plus ainsi. Il ne s'agit pas de revenir aux pratiques anciennes, mais d'assumer clairement une position d'autorité et de pouvoir dans le travail propre au management, tout en reconnaissant les différences et les contradictions irréductibles du point de vue de l'implication dans le travail en entreprise.

Occuper une position hiérarchique implique aussi une fonction d'assistance et d'aide. Le « pouvoir informe », caractérisé par l'absence de toute hiérarchie claire et un management par le flou et l'ambiguïté, sert toujours les manipulateurs et les démagogues qui soumettent les individus à un pouvoir d'autant plus despotique qu'il est masqué.

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges-Friedmann (Paris-I-CNRS).

La gestion des ressources humaines  
sous le choc des réseaux

À u mois de mars 1998, 7 % des salariés français utilisaient Internet et 36 % un réseau électronique interne (intranet) dans le cadre de leur activité professionnelle, selon le ministère du travail. La part des usagers d'Internet atteindrait même fin 1999, 39 % dans les seules entreprises de plus de dix salariés, selon IDC-France (lire page V) : 76 % de ces entreprises disposaient d'un accès à Internet fin 1999 et 45 % avaient mis en place un intranet.

Dans la plupart des cas, cette diffusion de l'utilisation des réseaux se fait quasi naturellement : une fois équipés et formés par une direction informatique militante, les salariés se lancent sur ces nouveaux écrans. Cette diffusion peut aussi être à l'initiative d'un service, qui met en place un outil dans un but précis : information, accélération des procédures, formation...

Mais les conséquences de l'usage croissant de ces technologies sur la relation entre le salarié et son entreprise sont rarement pensées globalement. Elles ne sont pourtant pas bénignes. Significativement, le cabinet de conseil Ernst & Young a créé en juin dernier un département spécialisé dans les nouvelles technologies, transversal à toutes ses activités. « Car, explique Dominique Piot, un de ses responsables, les réseaux transforment l'entreprise dans sa relation avec les consommateurs (business to consumer), d'autres entreprises, fournisseurs ou clients (business to business), mais aussi avec ses salariés, qu'on pourrait baptiser business to employee. »

En 1999, la direction régionale de France Télécom à Grenoble a créé un Intranet destiné à ses agents commerciaux. « L'objectif, explique Odile Minichino, DRH de cette direction, était de fournir un catalogue de nos produits et services modifiable en temps réel : la nature et le prix de nos offres varient en effet sans cesse. » Très vite, la seule mise en

Entreprises et salariés doivent redéfinir quelques-unes de leurs relations autour des usages d'Internet et des intranets

ligne de cet instrument, immédiatement adopté par les commerciaux, s'est avérée insuffisante. Il a fallu former les agents par des sessions de deux heures, histoire de « démystifier » l'outil. Ensuite, on s'est aperçu que les commerciaux devaient consacrer un certain temps à l'exploration des possibilités de l'intranet et au suivi de son contenu. Mais il faut pour cela que les responsables d'équipe organisent le travail de façon à soustraire les agents à la pression constante du public. Le rôle du manager apparaît donc central. « En tant que destinataire des documents papiers, c'est le responsable qui donnait auparavant l'information à laquelle les agents ont maintenant directement accès. Il doit donc trouver une autre légitimité, à travers la conduite du changement,

le développement des compétences, l'organisation du travail collectif. » Maxime Schenkery, chez Ernst & Young, distingue trois niveaux d'impact de la mise en œuvre des réseaux. Le premier concerne les fonctions RH elles-mêmes : les réseaux, inter ou intra, facilitent le recrutement, la formation à distance, la saisie, le stockage et le traitement des données individuelles qui permettent la gestion administrative, mais aussi la gestion des carrières.

Le deuxième concerne l'organisation du travail : les réseaux permettent la constitution d'« équipes virtuelles » à partir d'individus dispersés (groupware). La mise en place d'un intranet chez un industriel du médicament a ainsi permis, en reliant toutes les parties prenantes à la constitution des dossiers d'autorisation, de réduire de 36 à 18 mois le processus de mise sur le marché.

Le troisième porte sur la gestion des savoirs. « Parce que les compétences sont de plus en plus précieuses pour l'entreprise, expose Dominique Jolly, directeur de la recherche à l'ESC Grenoble, cette dernière doit lutter contre les déperditions dues à la mobilité, externe comme interne : elle doit donc formaliser ces savoirs pour

les rendre explicites et les transmettre. »

Pour Jacques Delplanq, directeur compétences et métiers à la DRH d'IBM France, « dans l'entreprise coexistent désormais la gestion de procédures et, de plus en plus, l'activité de professionnels travaillant en réseaux, en dedans comme en dehors de ses murs. Le nouveau management doit accepter et favoriser ces réseaux bien qu'il n'en soit pas propriétaire, car c'est la condition de l'accroissement de la compétence de chacun et de la performance de l'entreprise ».

Mais une telle mutation peut devenir aisément conflictuelle. L'usage des réseaux peut être un enjeu de pouvoir comme le montre, aux Etats-Unis, la multiplication des affaires d'espionnage électronique des salariés, ou d'utilisation induite des réseaux par ceux-ci. Marc Imbert, chercheur à l'ESC Grenoble, qui a étudié l'utilisation des courriers électroniques au travail, constate que les DRH français « commencent à s'interroger » ; Schneider ou Hewlett-Packard, par exemple, travaillent à des chartes déontologiques.

En attendant, observe Marc Imbert, la tendance des entreprises est à l'installation d'Intranet ou de forums de discussion thématiques, dans le souci de privilégier l'interactivité et le travail collectif, mais aussi d'en réguler plus facilement le contenu. Or les salariés privilégient l'usage du courrier électronique : la boîte à lettres, objet personnel, échappe (croit-on) à la vigilance hiérarchique. Les outils de groupware, de formation à distance ou de saisie des données personnelles suscitent également une certaine méfiance : ils reviennent à diffuser sur le réseau des pratiques professionnelles ou des informations personnelles dont tout salarié préfère réserver la primeur à des interlocuteurs choisis autour de la machine à café !

Antoine Reverchon

## Candidats au-dessus de tout soupçon

« Comment recruter un employé sûr, honnête et compétent ? » Le site américain [www.avert.com](http://www.avert.com), qui accueille l'internaute par cette accroche, n'est pourtant pas un site de recrutement de personnel de maison pour Bostoniens huppés. Avert Inc. propose aux employeurs de vérifier les éléments avancés par les candidats. De puissants moteurs de recherche croisent les condamnations judiciaires, les numéros de Sécurité sociale, les litiges entre salariés et employeurs, les listes de diplômés des universités, les crédits bancaires, et même... les suspensions de permis de conduire. Avert, rappelant que tout propos discriminatoire en matière de sexe, race, religion, etc., peut envoyer un recruteur au tribunal, offre même la prise en charge des premiers contacts téléphoniques par un avocat spécialisé...

Mais on trouve aussi sur le Web des sites où les salariés dénoncent les pratiques abusives de tel ou tel employeur. La spécialité de Net-slaves ([www.disobey.com/netslaves/](http://www.disobey.com/netslaves/)) consiste ainsi à épingler les fleurons de l'indice boursier américain des entreprises de haute technologie, le Nasdaq !

## Aux Etats-Unis, un lien entre salariés nomades

NEW YORK correspondance  
à direction de SAS Institute, fabricant de logiciels de Caroline du Nord, voulait partager avec ses 6 600 employés disséminés de par le monde ses recherches sur le positionnement de la marque. Deux cadres supérieurs avaient planché sur le dossier et mouaient d'envie de partager leurs découvertes avec les autres... Mais à moins de sauter d'un avion à l'autre pendant plusieurs mois, ils ne voyaient guère comment s'y prendre.

C'est là que Bill Marriott, directeur de la production vidéo de l'entreprise, a suggéré l'usage de l'intranet. Quatre cents salariés se sont réunis dans l'auditorium de SAS Institute pour écouter la présentation live. Et 500 autres, installés devant leur PC, ont suivi en direct l'émission et y ont même participé en envoyant leurs réactions par e-mail. Aussitôt après, l'enregistrement de l'émission a été mis à la disposition de tout un chacun. En vingt-quatre heures, 5 000 employés de SAS Institute avaient entendu le message.

Bill Marriott réalise depuis deux ou trois enregistrements par semaine. Il avertit individuellement certains employés de SAS Institute par courrier électronique, lorsqu'une émission peut les intéresser particulièrement : « Hey Mike, mime-t-il, clique ici, tu vas aimer... » Internet et intranet, explique-t-il, ont permis d'améliorer la communication interne ; le médium renforce les liens entre l'encadrement et chaque membre du personnel, il donne « un sentiment d'appartenance ».

Chez Pyxis, un développeur de sites Web, les vingt employés – designers, développeurs, programmeurs – habitent à Dallas, en Allemagne, en Irlande et à Prague. Ils dialoguent en permanence par e-mail. Chez Mondus.com, un marché en ligne pour PME qui met en relation acheteurs et fournisseurs, le responsable de la communication, Edward Kanterian, envoie toutes les semaines sur intranet une newsletter (lettre d'information) aux 100 salariés. Mondus était il y a quelques mois le projet de trois étudiants d'Oxford ; l'entreprise est mainte-

Le réseau électronique permet de pallier l'éclatement des employés sur de nombreux lieux de travail éloignés

nant leader sur un marché à la croissance explosive. « Nous n'avons pas le temps de nous rencontrer, il y a danger », constate Edward Kanterian, qui essaie de nourrir la culture interne en introduisant les nouveaux venus dans la newsletter.

Même souci chez Sonic Telecom, un groupe de télécommunications. Santiago Testa, le directeur du marketing, aime envoyer des cartes de Noël, petits shows de 50 secondes représentant les patrons en chapeau et nez rouge, à ses vendeurs sur le terrain.

## PRIMES EN LIGNE

Il essaie aussi d'accroître leur motivation en leur adressant des images des récompenses offertes aux meilleurs. Le vendeur apercevra ainsi sur son écran le premier prix : la verte campagne britannique où se déroulera le prochain tournoi de golf. Internet peut en faire saliver quelques-uns, et en faire ricaner quelques autres. Mais Santiago Testa est convaincu qu'il approfondit ainsi le dialogue entre l'entreprise et sa direction.

Pour S.com, une agence d'intérim d'ingénieurs spécialistes des télécommunications, le nouveau portail promis pour le mois de mars prochain sera un lien vital avec la maison mère. Les ingénieurs consultants, envoyés au Brésil, en Australie ou au Mexique, recevront sur leur écran un état des lieux de leur mission – mode de paiement du client, heures restant à fournir –, plus quelques informations personnalisées : où est le meilleur café le plus proche ? Où changer ses devises... ? En prime, S.com leur enverra via Internet du matériel de formation. « Pour nous, ces ingénieurs sont de l'or. Le portail est un moyen de les fidéli-

ser », avoue la responsable américaine, Lisa Dowd.

Onyx et Concur, deux entreprises de Seattle, ont pour leur part demandé à la société Net Reflector de réaliser pour elles, à travers Internet, des sondages d'opinion auprès des employés. Ces enquêtes anonymes et ultra rapides permettent de mesurer le moral des troupes, d'enquêter sur leur satisfaction et leur vision de l'entreprise. Plus encore, certaines sociétés, tel le géant BP Amoco, utilisent le médium pour des sondages d'un genre particulier. Quelle est l'image de tel ou tel cadre ? Apprécié-t-on sa manière de travailler en équipe ? Sait-il motiver ses hommes ? Là encore, l'anonymat assure un meilleur taux de réponse.

Certes, l'intranet et les multiples gadgets qui l'accompagnent élargissent le champ des échanges possibles entre les différentes composantes de l'entreprise. Mais

attention, clament les sociologues et autres psychologues du secteur. Pour eux, le meilleur dialogue dans l'entreprise reste le bon vieux face-à-face, la conversation près de la machine à café.

« Si vous remplacez cela par un envoi incessant d'e-mails, qui n'est après tout qu'un parfait système de distribution du travail, vous vous trompez », dit Scott Chadwick, professeur de communication à l'université d'Etat de l'Iowa. L'e-mail, instrument froid, aurait un effet réfrigérant. « Plus on devient high-tech, plus il faut être sensible », renchérit Bob Nelson, auteur du livre *Mille et une façons de récompenser vos employés* (1994, Workman). Même son de cloche chez Sue Fox, PDG de la société Survie de l'étiquette. Cette gardienne du savoir-vivre dans l'entreprise s'est faite l'avocate passionnée de l'e-mail poli !

Caroline Talbot

## Les employeurs fixent des règles du jeu

Internet peut faciliter la communication... ou brouiller l'échange. C'est pourquoi de plus en plus d'entreprises américaines mettent en place des règles du jeu, censées clarifier l'usage du médium. Ces compagnies s'adressent aux fabricants de logiciels tels que Surf-control ou Websense, qui jouent les policiers du cyberspace pour le compte de l'entreprise, en interdisant aux employés l'accès aux sites pornographiques, aux sites « haineux » ou... aux casinos virtuels. Dans la foulée, la direction peut limiter l'accès de certains sites aux périodes de temps libre. L'employé pourra bien faire son shopping et visiter les agences de voyages sur le Net, mais seulement pendant les heures des repas. Selon un sondage réalisé par le Saratoga Institute auprès de 224 entreprises, 83 % d'entre elles ont ainsi rédigé un règlement Internet. Selon une autre enquête de l'American Management Association, 45 % des employeurs surveillent l'activité électronique de leurs employés, et 27 % leur courrier électronique.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : <http://www.sciences-po.fr> - E-Mail : [mba@sciences-po.fr](mailto:mba@sciences-po.fr)